

BRIAN N. MORTON

BEAUMARCHAIS
CORRESPONDANCE

TOME I

EDITIONS A.-G. NIZET

PARIS

1969

BEAUMARCHAIS
CORRESPONDANCE

INTRODUCTION

La meilleure façon de connaître un homme est, dit-on, de se pencher sur sa correspondance personnelle. Or, celle de Beaumarchais — hormis ses écrits sur la défense des droits d'auteurs ou ses lettres à la Comédie Française et aux acteurs —, ne nous laisse en rien soupçonner qu'il fut un homme de lettres.

C'est vers 1758-1760 qu'il écrit sa première pièce, *Eugénie* ; mais il faut attendre 1767, date de la première répétition à la Comédie Française pour qu'il consente à en parler dans ses lettres ; et même alors il ne le fait que dans l'espoir de susciter, chez le public, intérêt et curiosité.

Les préfaces de ses pièces comportent des réflexions théoriques conséquentes sur le théâtre ; jamais il n'en fait état dans sa correspondance privée. Elle ne nous offre, en particulier, aucune aide pour déterminer la genèse du *Barbier de Séville* : s'agit-il d'un opéra-comique, comme le prétend Arnould, ou d'une parade adaptée, comme le croient la plupart des critiques ?

Quel homme se révèle donc à la lecture de ces lettres ? Un homme d'affaires, un homme attaché à sa famille, un ami sincère, un amoureux, un courtisan, un spéculateur, un aventurier, un inventeur, un éditeur, un publiciste, un patriote, un homme respectueux des lois et avide de justice sociale, un admirateur et défenseur du nouveau monde, un homme passionnément concerné par son siècle, un philosophe engagé en quelque sorte.

Mais avant tout, c'est un correspondant infatigable que nous trouvons chez Beaumarchais. Il pratique tous les genres : lettres d'affaires, lettres de famille, lettres ouvertes, lettres d'amour, rapports, projets, comptes rendus, essais, poèmes, chansons, parades, mémoires, un opéra et cinq pièces de théâtre.

En 1753, à l'âge de vingt et un ans, il fait une découverte importante pour la fabrication des montres. L'illustre horloger

Le Paute, ami du père de Beaumarchais, se l'approprie et dans le *Mercure* du mois de septembre, se donne pour père de l'invention. Furieux, le jeune Caron n'hésite pas à publier ses protestations dans le même journal. Il envoie une lettre de quinze pages à ces messieurs de l'Académie Royale des Sciences où il décrit en détail son invention et accuse Le Paute de la lui avoir volée.

L'étendue de la lettre, son argumentation serrée font déjà prévoir la maîtrise de l'écrivain à polémiquer sous forme de mémoire. Agrémentée de satire et nuancée d'ironie, cette maîtrise fera de Beaumarchais un adversaire redoutable. Alarmée par la perspective d'une dispute publique, l'Académie portera finalement son verdict quant au véritable auteur de l'invention ; elle en accordera la paternité à Caron.

Au cours des dix années suivantes, Beaumarchais consacre toute son énergie à asseoir sa carrière et sa fortune. Tandis qu'il enseigne la musique aux filles de Louis XV, le financier Pâris-Duverney l'initie aux affaires. Le 9 décembre 1761, il achète la charge de secrétaire du roi qui lui donne le droit de prendre le nom de Beaumarchais. Outre la musique, c'est le théâtre qui est sa distraction préférée. Dans une lettre amusante à son ami Ferdinand de Fosseux, écuyer à la cour de Versailles, il décrit la pièce « du jour », *Warwick*, tragédie de Laharpe : « Parlons esprit maintenant. Vous sentés qu'il n'est plus question de moy. Je ne suis plus que gazette. Avés-vous entendu parler du comte de Varvick, pièce nouvelle dont vous trouverez l'argument dans l'histoire d'Angleterre ou celle universelle de Voltaire... » Suit une longue description de la pièce, qui se termine ainsi : « L'auteur, qui est un jeune homme nommé M. de la Harpe, a moins suivy la vérité historique dans l'étendue de son plan que la vérité poétique tirée de la deuxième pièce de Schakespear qui fait le fond de la sienne. Il y a de très beaux vers. Le plan est très simple. L'intérêt manque d'unité par la nécessité de faire deux grands hommes d'Edouard et de Varvik. » (12 déc. 1763.)

En 1764, Beaumarchais part pour l'Espagne où il passe dix mois, sous prétexte de sauver l'honneur de sa sœur Lisette, abandonnée par son fiancé. En fait, il est là pour superviser les intérêts d'un consortium financier dirigé par Pâris-Duverney. Cette année passée loin de sa famille donne lieu à une abondante correspondance, où nous bénéficions d'un précieux témoignage sur ce que fut cette famille du dix-huitième siècle, étroitement unie. Bourgeoise, la famille Caron, le père et ses cinq filles, est cultivée, intelligente, musicienne, heureuse. Tous admirent le seul fils de la famille. Julie, la plus spirituelle des cinq sœurs,

écrit à son frère à Madrid : « Tu es le plus malin diable que je connaisse, un gavatcho, un monstre... » (5 juin 1764.)

De son côté, Beaumarchais, « père à tous » comme il se nomme, se préoccupe des personnes fréquentées par ses sœurs pendant son absence ; il s'inquiète de la santé de son père qu'il considère « comme le bien le plus précieux que j'aie au monde... » (16 juillet 1764.) Et il est sincère.

Si le fils de la famille s'emporte facilement, il pardonne tout aussi vite. Furieux contre son futur beau-frère Miron, pendant vingt-quatre heures, il n'en déclare pas moins « qu'il n'y a pas une homme que je lui préférasse pour être mon associé ou mon beau-frère... » Il termine avec un succulent portrait de celui qui allait devenir le mari de sa jeune sœur Boisgarnier : « Oui, il joue de la vielle, c'est vrai ; ses talons sont trop hauts d'un demi-pouce ; il frise le ton quand il chante ; il mange des pommes crues le soir ; il prend des lavements aussi crus le matin ; il est froid et didactique quand il jase ; il a une certaine gauche de méthode à tout, qui, à la vérité, peut faire donner du pied au cul à un amant par une coquette du Palais-Royal ; mais les bonnes gens de la rue de Condé se gouvernent par d'autres principes : une perruque, un gilet, des galoches ne doivent faire chasser personne, quand le cœur est excellent et l'esprit de mise. Adieu, Boisgarnier, voilà un long article pour toi. » (14 janvier 1765.)

Ses nouvelles fonctions à Madrid lui plaisent, elles nous donnent l'occasion d'apercevoir la philosophie de son futur Figaro : « En vérité, je ris sur oreiller, quand je pense comme les choses de ce monde s'engrènent, comme les chemins de la fortune sont en grand nombre et tous bizarres, et comme surtout l'âme, supérieure aux événements, peut toujours jouir d'elle-même au milieu de ces tourbillons d'affaires, de plaisirs, d'intérêts différents, de chagrins, d'espérances qui se choquent, se heurtent et viennent se briser contre elle. (28 janvier 1765.) » Mais il sait aussi que le succès et la fortune, ardemment désirés, ne lui viendront que d'un travail acharné : « Je travaille, j'écris, je confère, je rédige, je représente, je combats : voilà ma vie. » (20 septembre 1764.)

Dans ses lettres d'affaires, peu de détails superflus : il en vient aussitôt au fait : « J'ai reçu votre lettre ce matin, mon cher Durand. Je vous remercie de votre deuil. La reine va mieux. Parlons d'affaires. » (20 septembre 1764.) Même adressée à un ministre, sa lettre commence ainsi : « Laissant à part toute espèce de préambule et de protocole... », économie rapidement dissipée

par la longueur du post-scriptum qui suit la conclusion. Car, malgré son désir de brièveté, il en est incapable. Il semble être poussé par un besoin constant d'écrire, de s'expliquer et plus tard de toujours se justifier. Il confie à un ami, « j'ai beaucoup écrit tout le jour en dépit de mon médecin qui me l'avait défendu » (10 mai 1766).

Trois ans plus tôt, sa lettre à Fossex se terminait ainsi : « Adieu, mon amy. Si vous saviez combien je suis paresseux. » Ce sera la dernière fois qu'il parlera de sa paresse, car nous sentons déjà cette activité fiévreuse qui caractérisera désormais la vie de Beaumarchais : « J'écris la nuit et je cours le jour. » (12 décembre 1767.)

Pourtant, à l'analyse, ses lettres d'Espagne sont décevantes. Dans une ou deux d'entre elles seulement, il évoque la couleur et la richesse du décor espagnol : « La nuit prochaine, à Madrid, est l'image la plus vraie des saturnales romaines ; ce qui se consomme en aliments, la licence effrénée qui règne dans les églises sous le nom de joie est incroyable : il y a telle église de moines où ils dansent tous dans le chœur avec des castanettes... » (24 décembre 1764.) Jamais il ne lui arrive de décrire une rue, un café ou son hôtel. Par contre, il évoquera un fait vécu : « Les jésuites qu'on a reçus ici ont eu l'ordre de prendre l'habit long et de se retirer dans les couvents de cette règle ou de sortir du pays : mais, admirez la bizarrerie. Ces gens si zélés pour cet habit et pour l'austérité de leur ordre en France, trouvant fort doux d'être appelés Monsieur l'abbé et d'y être fort poudrés et propres, préfèrent de s'en retourner en France à l'ennui de s'enfermer avec les jésuites espagnols, qui sont bien à la vérité les plus maussades et ignorants des hommes. » (28 octobre 1764.) Absorbé par la seule description de ses activités, rares sont les aperçus qu'il nous donne de la campagne espagnole.

Sur le chemin du retour, il s'arrête à Andicana, après un long trajet « par un froid du diable dans des montagnes affreuses, où nous avons couru tous les dangers des voleurs, des revenants, des loups enragés... » (25 mars 1765.) La soirée est passée en la charmante compagnie de la fille de l'aubergiste : « Tous les étudiants de la ville où j'ai souper avec cette belle dame (qui fait courir les postes) étaient à lui faire la cour. Ils ont chanté des séguedilles avec la guitare, que sais-je, et puis il m'a fallu danser un menuet *alla française*, que sur votre respect, j'ai dansé à coup de fouet, tant j'étais fatigué. J'avais prié la belle de me rendre ce service, autrement jamais ces honnêtes gens n'eussent vu un menuet *alla française*. Mais quelle cruauté ! La beauté ne se lève

qu'à dix heures et le malhonnête Vidal m'a fait partir à six. »
(25 mars 1765.)

Peut-être le journal de voyage dont nous connaissons l'existence, contenait-il une description des paysages et de la vie en Espagne ? Nous ne le saurons jamais : il fut perdu et la France devra attendre *Tras los Montes*.

*
* *

Parisien de naissance et de cœur (il naquit rue Saint-Denis), le fils Caron garda toujours la nostalgie de sa ville : « D'ailleurs Paris, l'Opéra, la Comédie italienne, si vous pouviez concevoir quel petit charme tous ces mots ont pour celui qui ne voit le genre humain que mal lèché ? » (19 août 1764.)

De retour à Paris au mois d'avril 1765, il retrouve son activité d'homme d'affaires, sa famille, ses amis et Mlle Pauline Breton, jeune et belle créole, orpheline et amie de la famille Caron. Pauline était héritière à Saint-Domingue d'une propriété délabrée. Pour essayer de la sauver, Beaumarchais avait envoyé sur les lieux un membre de la famille. Avant que Beaumarchais ne parte pour Madrid, le mariage des deux jeunes gens avait été envisagé. Mais les lettres d'amour de Beaumarchais sont aussi prudentes qu'incertaines les perspectives sur l'héritage de Pauline. Au cas où serait perdue l'importante somme d'argent qu'il a déjà envoyée pour lui permettre de retrouver sa propriété de Saint-Domingue, il se verrait dans l'impossibilité, lui dit-il, de l'aider encore comme elle y a droit... et cela lui causerait un très grand chagrin. Il la presse de demander conseil, sur cet héritage, à un oncle fort riche qu'elle a à Paris. Sa lettre d' « amour » s'achève sur ces mots : « Mon sort est entre vos mains ; le vôtre est dans celles de votre oncle. » (23 novembre 1763.)

A son retour d'Espagne, il trouve Pauline très liée avec son cousin, Séguirand, qu'elle épousera bientôt. Beaumarchais en est vivement blessé dans son amour-propre ; on s'accuse mutuellement d'inconstance. Précisons qu'à Madrid comme à Paris, les liaisons de Beaumarchais avaient été nombreuses, en particulier avec Mme de La Croix. Je préfère, écrit-il, « l'amour tout fait ».

*
* *

En janvier 1767, son premier drame, *Eugénie*, est sur le point d'être joué à la Comédie Française. Ancien professeur de musique des filles de Louis XV, il n'hésite pas à les en informer et

demande la permission de leur en faire une lecture privée. « Après cela, écrit-il, quand le public me porterait aux nues à la représentation, le plus beau succès de mon drame sera d'avoir été honoré de vos larmes... » (janvier 1767.) Il écrit aussi au duc d'Orléans, au duc de Noailles, à la comtesse de Tessé et à plusieurs critiques, dont le réputé Fréron, espérant susciter de l'intérêt envers son œuvre, « enfant de ma sensibilité » (janvier 1767).

Pendant ce temps, la fortune de Beaumarchais avait grandi, grâce à l'appui de son protecteur Pâris-Duverney, dont il avait su gagner la confiance, à la grande jalousie du neveu et héritier du vieil homme, le comte de La Blache. A la mort de Pâris-Duverney, le 17 juillet 1770, leurs comptes ne sont pas tout à fait en ordre et le comte exige de Beaumarchais la restitution de 138 000 livres, qu'il avait pourtant déjà remboursées. La Blache l'accuse d'avoir falsifié la signature de son oncle et un procès est engagé. Le combat est long, amer, fatigant. Il ne prendra fin que huit ans plus tard avec une victoire totale de Beaumarchais.

Mais il semble avoir le don de s'attirer des ennuis avec la loi : à la suite de sa rencontre avec une jeune actrice, Mlle Ménard, l'amant de la jeune femme, l'impétueux duc de Chaulnes, le provoque en duel. Beaumarchais refuse de se battre et le duc vient l'insulter à la maison. Tout finit par un beau scandale : l'emprisonnement du duc à Vincennes, et l'incarcération de notre héros, le 26 février 1773, au For-l'Evêque. Le jour même, Beaumarchais décrit cet emprisonnement, non sans une certaine amertume, à Gudin son ami de toujours : « En vertu d'une lettre sans cachet, appelée lettre de cachet, signée Louis, plus bas Phelepeaux, recommandée Sartines, exécutée Buhot, et subie Beaumarchais, je suis logé, mon ami, depuis ce matin au For-l'Evêque dans une chambre non tapissée, à 2,160 livres de loyer où l'on me fait espérer qu'hors le nécessaire, je ne manquerai de rien... » (26 février 1773.)

Profitant de la détention de son adversaire, le comte de La Blache exige qu'un jugement soit rendu sur son appel de l'année précédente. Le temps passe. Beaumarchais obtient l'autorisation de quitter « ses quartiers » durant la journée pour voir le rapporteur de l'affaire, le magistrat Gozman. Chaque jour, des lettres partent, réclamant justice. A M. de Sartines, lieutenant de police de Paris, il écrit : « M. le duc de la Vrillière disait à Choisy, la semaine passée, que je devais savoir pourquoi je suis en prison, puisqu'il me l'a mandé dans sa lettre. La vérité est que je n'ai reçu ni lettre ni billet de personne au sujet de ma déten-

tion. Permis à moi d'en deviner, si je puis, le motif, selon l'usage de l'inquisition romaine. » (20 mars 1773.) Simple est la raison de cet emprisonnement prolongé : les ducs peuvent faire appel à la justice, mais les anciens horlogers ne peuvent que demander pardon. Voltaire l'avait appris à ses dépens un demi siècle auparavant ; c'était le tour de Beaumarchais. Et comme Voltaire, il était prêt à prendre sa revanche. Suivant les conseils de Sartines, il implora le duc de La Vrillière de lui accorder « un généreux » pardon mais ne fut relâché que six semaines plus tard.

Pendant ce temps, ses ennuis s'étaient multipliés : après avoir réussi à faire parvenir de l'argent à la femme du conseiller Gozman, afin d'obtenir une audience de son mari, ce dernier présenta à la Cour un rapport favorable au comte de La Blache, qui fut adopté par les juges. Beaumarchais exigea que son argent lui fût rendu ; quinze louis manquaient, apparemment prélevés pour le secrétaire. Mais il n'hésita pas, avec son aplomb coutumier, à les réclamer à Mme Gozman : « J'ai été si horriblement traité dans le rapport de Monsieur votre époux... qu'il n'est pas juste qu'on ajoute aux pertes immenses que ce rapport me coûte, celle de quinze louis d'or qui n'ont pas dû s'égarer dans vos mains. » (21 avril 1773.) Cette lettre déclencha le procès devenu célèbre intenté contre Beaumarchais pour tentative de corruption de magistrat. Avec Mme Gozman il fut condamné au blâme et Gozman dut abandonner sa charge.

Fêté par le Tout-Paris et invité à souper au Temple par le prince de Conti, il demeure pourtant troublé par « cet abominable arrêt, chef-d'œuvre de haine et d'iniquité » (vers fin février 1774), comme il l'appelle. Pour se réhabiliter, il devient agent secret de Louis XV à la poursuite des libellistes.

Le roi était alors victime d'un chantage, orchestré par Tréve-neau de Morande, dit le « Gazetier cuirassé », auteur d'un pamphlet sur Mme Du Barry intitulé *Mémoires secrets d'une fille publique*. Les agents de Louis XV avaient été jusqu'alors impuissants à mettre la main sur lui. Beaumarchais fut envoyé à Londres où il parvint à rencontrer le maître-chanteur. Après lui avoir versé la somme convenue, y compris une pension, et détruit trois mille exemplaires du libelle, il revint à Paris pour apprendre que Louis XV était mort et que la vie privée de Mme Du Barry n'intéressait plus personne. Avec philosophie, il dira : « J'admire la bizarrerie du sort qui me poursuit. Si le roi eût vécu en santé huit jours de plus, j'étais rendu à mon état que l'iniquité m'avait ravi... » (Juin 1774.)

Mais presque aussitôt surgit pour lui l'occasion d'offrir ses

services au nouveau roi. Au début de l'été 1774, peu de temps après que Louis XVI eût accédé au trône, fut annoncée la publication prochaine à Londres et à Amsterdam, d'un libelle intitulé: *Dissertation extraite d'un plus grand ouvrage, ou avis important à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France, à défaut d'héritiers, et qui peut être mesme très utile à toute la famille de Bourbon, surtout au Roi, Louis Seize*. Le nouveau roi, marié depuis plus de quatre ans, n'avait pas encore d'enfant. Le pamphlet devait traiter longuement de la question, avec force détails intimes et scandaleux sur Marie-Antoinette. Le roi, alarmé, charge le lieutenant de police Sartines d'empêcher son impression.

Contacté par le lieutenant, Beaumarchais part aussitôt pour Londres où il entre en rapport avec un certain Angelucci, juif italien qui vit en Angleterre sous le nom d'Atkinson. Il paie la rançon exigée, surveille la destruction des copies du document et s'en retourne à Calais d'où il informe Sartines : « J'ai eu besoin en Angleterre d'un manège bien délicat pour finir mon opération, car j'y voyais des risques de plus d'un genre. Enfin, elle est finie et tout est en sûreté. Du secret jusqu'à mon retour, je vous prie. » (26 juillet 1774.) Nous constatons qu'ici, comme dans d'autres lettres, Beaumarchais insiste sur les difficultés et dangers rencontrés, tout en assurant son lecteur, la plupart du temps un ministre, qu'il garde la situation bien en mains.

Mais sa mission n'est pas terminée : reste à détruire les exemplaires imprimés à Amsterdam. Là, il apprend qu'Angelucci s'est retiré à Nuremberg. Notre agent secret se lance alors dans une poursuite effrénée, un mois durant, dont quelques bribes nous parviennent dans ses lettres, où se mêlent faits vécus et imaginaires. D'un « bateau sur le Danube, auprès de Ratisbonne » (15 août 1774) il écrit à ses amis de France : « Descartes raconte que, descendant le Danube dans une barque et lisant tranquillement, assis sur la pointe, il ouït distinctement le marinier, qui ne supposait pas qu'il entendît l'allemand, projeter de l'assassiner... Moi qui n'ai pas à un si haut degré que lui la perfection de la philosophie, mais qui me pique aussi de méthode et de courage dans mes actions, je me trouve dans un bateau sur le Danube, ne pouvant absolument souffrir le mouvement de ma chaise de poste, parce qu'on a osé exécuter hier, sur moi, ce qu'on n'osa, le siècle passé, entreprendre contre lui. » (15 août 1774.)

A ce parallèle entre lui-même et Descartes, suit l'incroyable récit des voleurs qui l'attaquèrent dans la forêt de Neustadt, mais devant lesquels, intrépide, « la canne levée d'une main, le

pistolet de l'autre », il réussit à s'enfuir malgré ses blessures. Pour finir, il donne ces instructions à ses amis : « Rassemblés, je vous prie en l'honneur du pauvre éclopé, mon Père, son hôte, mon petit Gudin, l'ami Chateigneraie, l'Épine, Tribouillard, qui vous voudrés, et en buvant a ma santé, repassés ce détail ensemble. J'imagine que vous pouvés faire de cela un diner aussi agréable que philosophique¹. »

Le lendemain, seconde lettre, tout aussi romanesque et dramatique, additionnée d'un examen de conscience : « J'ai réfléchi : je me suis convaincu qu'en tout le mal n'est jamais si grand que l'homme, exagérateur de sa nature, le représente ou le peint aux autres. » On ne saurait mieux dire. L'agent secret de Louis XVI, ayant évité une mort affreuse, continue son voyage dans un cadre romantique : « Je suis reparti ; la pluie a cessé. Du sommet à la base des montagnes, les différentes nuances des sapins obscurs, des ormes moins foncés et de la douce verdure des prés, ce beau canal qui m'entraîne au milieu des deux croupes élevées, dont la culture a relégué les forêts à la cime, font un spectacle ravissant. » (16 août 1774.) De nouveau Beaumarchais est incapable de décrire une scène sans en devenir le centre d'intérêt. Son style est forcé et artificiel. Comme écrivain, il a épuisé tous les genres, mais on peut se poser la question : a-t-il jamais songé au roman ? Probablement, mais il l'a rejeté. Ces lettres, de toute évidence destinées au divertissement, n'en seraient-elles pas la substitution ?

Ses périodes de création les plus fécondes, se situent quelquefois en prison, où il séjourne en cinq occasions au moins. Là, à l'écart de toute activité, son énergie se déverse sur le papier, alimentée par l'indignation et l'outrage.

Quelques jours après l'envoi des lettres écrites sur le bateau, il arrive à Vienne et convainc les autorités autrichiennes de lui permettre de rencontrer l'impératrice Marie-Thérèse. Il conte à celle-ci l'histoire du pamphlet de Londres, son voyage à Amsterdam, la mort frôlée dans la forêt, l'énigmatique M. Atkinson qui change son nom une fois sur le continent... Réaction bien compréhensible : l'impératrice le fait aussitôt mettre en prison ! Cet emprisonnement ne parvient pas à le rendre silencieux, bien au contraire. Dès le premier jour (22 août 1774), il écrit trois lettres au ministre autrichien, le comte Seilern. A la fin de la semaine, les Autrichiens, las de recevoir ses lettres, lui confisquent son matériel d'écriture. Il se plaint : « En m'ôtant les plumes et

1. Dans le brouillon de la Comédie Française, ce passage est barré.

l'encre, on m'a empêché de me livrer à mon goût observateur et critique sur toute ma lecture. » Grief suspect pour le moins, étant donné la pauvreté de ses notes de lecture. En fait, il semble, faute de temps, s'être très peu adonné à cette activité. Ses *Pensées et Maximes* (publiées par Gérard Bauer 1966) reflètent davantage une expérience de l'homme et de la vie que de la chose littéraire.

Un mois plus tard, il est relâché ; il quitte Vienne où il a laissé une très mauvaise impression. Les autorités autrichiennes l'ont même accusé d'être en personne l'auteur du fameux pamphlet, accusation peu vraisemblable si l'on pense au danger qu'aurait présenté un chantage aussi évident. Il faut noter cependant que pour un homme soucieux de servir le roi afin de retrouver ses droits de citoyen, le pamphlet vint juste au bon moment.

Preuve de leur confiance en l'innocence de Beaumarchais, les autorités françaises lui redonnent du service : en octobre 1774, une nouvelle mission secrète le conduit à Londres.

Durant son premier séjour dans cette ville, en début d'année, il avait fait la connaissance de Mme de Godeville, mêlée elle aussi à l'intrigue orchestrée par Théveneau de Morande. Leur liaison débute en 1777 pour se terminer deux ans plus tard. La plupart des lettres que Beaumarchais lui écrit se situent entre les mois de février et octobre 1777. Cette correspondance, la plus importante qui nous soit parvenue de Beaumarchais à une femme, fut publiée pour la première fois en 1928 par Lemerre.

Marie-Madeleine de Godeville, née Levassor de Latouche, était très belle, « une des femmes les plus séduisantes que j'aye jamais connues », écrivit Beaumarchais (29 juillet 1777). C'était une aventurière, « une femme perdue d'honneur et de débauche » (février 1777) comme la décrivent les *Mémoires secrets* de Bachaumont. Malheureusement, aucune des lettres qu'elle envoya à Beaumarchais ne nous est restée. En revanche, celui-ci se révèle dans cette correspondance dans toute sa vérité : écrivant à la hâte et en secret, car il n'a nulle envie que cette affaire devienne publique, il ne prend plus le temps de ces hésitations et retouches minutieuses que l'on retrouve dans la plupart de ses lettres. Ses humeurs changeantes s'y reflètent avec une franchise proche bien souvent de l'indélicatesse. Durant cette période de leur liaison, Beaumarchais se consacre par ailleurs à deux nouvelles activités qui seront d'une grande importance dans sa vie : l'établissement de la maison Hortalez et Cie qui servira en secret au passage d'approvisionnements pour les insurgés américains ; et les premières réunions chez lui des auteurs dramatiques, ébauche d'une société dont il assumera plus tard la direction. Leur correspon-

dance témoigne aussi de l'incessante activité de Beaumarchais durant cette période : « ... Le mémoire qu'il m'a fallu faire hier, imprimer cette nuit et donner ce matin » (15 juillet 1777), ou bien encore : « Ma maison est pleine. Je ne sais ce que j'écris. On me parle de tous les côtés... » (27 juillet 1777.)

Il se consacre ardemment au travail et se voit sans cesse dans l'obligation d'excuser son absence auprès de Mme de Godeville : « Quand épuisé par le travail, je ne pourrai ni te voir, ni mesme t'écrire, ne m'en saches pas mauvais gré. Lorsque l'excès de la fatigue nous rend a charge a nous mesme, comment prétendre au bonheur d'amuser quelqu'un ? Hé bien ! depuis cinq jours voilà la vie que j'amène. Enfermé, travaillant sur des objets qui ne peuvent souffrir de retard ; ayant ma barbe comme un juif, et forcé de me jeter dans mon lit à huit heures comme un paquet devenu inutile au monde. » (9 septembre 1777.)

Il croyait avoir trouvé en elle l'occasion de moments agréables pour ses heures de détente. Mais elle le réclame de plus en plus, à tel point qu'il se fâche : « ... c'est votre injustice qui m'afflige et m'irrite de toujours supposer que d'autres plaisirs m'empêchent de jouir de celui de vous voir. » (28 juillet 1777.) Pire, elle devient jalouse : « Mais par quelle funeste préoccupation supposés-vous toujours que je me plaise a vous tromper... » lui demande-t-il. (25 décembre 1777.)

Au fond, bourgeois dans ses habitudes, Beaumarchais est tiraillé entre son désir de jouir de cette femme séduisante et belle, et la peur de chagriner Mlle de Willer-Maulez, Thérèse, sa « ménagère » comme il l'appelle, sa future femme et déjà mère de sa fille Eugénie, née le 5 janvier 1777. De plus, il souhaite être libre pour se consacrer à son travail. Un sentiment de culpabilité naît en lui : « ... rendu a mon cabinet, a mes affaires, a la foi promise et due a cette ménagère, qui merite tant de reconnaissance et d'egards, je sens mon cœur tiraillé des deux parts en ses contraires, et mon style est guindé comme ma situation... rends moi mon repos, je n'aurai perdu que mes plaisirs, que le bonheur si vif de t'aimer et d'etre aimé de toi ; mais j'aurai retrouvé cette unité de marche et de sentiments si nécessaire a ma situation... » (29 avril 1777.) Et leur liaison continua..

Il est généreux envers ses amis et même ses anciens ennemis. Mme Gozman, femme du conseiller, qui était presque parvenue à le faire mettre en prison à vie, lui soutire une pension. Mais une telle générosité ne s'étend pas à ses maîtresses : à cet égard il se distingue des grands. Mme de Godeville, apprenant que des

fonds gouvernementaux d'aide aux insurgés américains sont à la disposition de Beaumarchais, lui demande de lui accorder un prêt. Puisqu'il ne peut pas prétendre qu'il n'a pas d'argent sous la main, sa réponse sera franche : « Il y a deux ans que j'étais très mal aisé dans mes moyens. Je ne suis pas devenu riche tout d'un coup ; mais seulement grand administrateur des fonds d'une compagnie qui m'honore de la plus parfaite confiance, et je la mérite. Mais je ne me permets pas de substituer aux fonds de ma caisse des effets de mes amis dans le besoins, parce que je me suis imposé la loi d'être pur comme une vierge sur l'usage des fonds, et de n'admettre en compte que des effets de haute banque et tenant toujours lieu d'argent. Il résulte de tout cela que je puis bien obliger un ami de dix, douze ou vingt louis quelquefois. » (23 juillet 1777.) Mme de Godeville, comme ses amis, devra se contenter de dix louis. Même alors, il l'avertit encore : « Je vous prête aujourd'hui dix louis que je ne vous donne pas. Entendés-vous ? Car avec de certains amours propres, il faut mettre les points aux i. » (4 août 1777.)

Terre à terre, « grossièrement franc » (30 août 1777), Beaumarchais est tout disposé à partager avec un autre les faveurs de sa maîtresse : « Gardez votre amant didactique et froid, et conservez-moi des bontés furtives... » (28 mars 1777.) Plus tard, c'est à son ami Gudin qu'il prêtera Mme de Godeville...

La poursuite du bonheur, telle était l'exigence qui conduisait la vie de Beaumarchais. Il avait établi très tôt ce principe et l'avait maintenu fermement. A la recherche du seul plaisir, il préférerait éviter la passion, comme il l'écrit à sa maîtresse : « D'honneur, je n'entends rien à votre lettre. Que veulent dire ces larmes et ces douleurs meurtrières ? ... Et pourquoi voulez-vous changer une liaison de plaisir en un roman désastreux ? » Il déclare également que « ... je ne serai jamais l'amant d'une femme qui ne sait pas lire. » (25 août 1777.) Mais en dépit de telles exigences, il en revient toujours à ce seul critère : « Une femme qui prend du plaisir est un aspect irrésistible pour moi. » Aucune subtilité dans ses lettres à sa maîtresse, il y a plutôt une certaine vulgarité. D'ailleurs, il en convient lui-même : « Je suis un amant trop charnel avec les femmes, ... je suis un amant trop charnel pour être délicat. » (30 août 1777.)

En 1779, Mme de Godeville est emprisonnée au Temple pour dettes. Ainsi se termina leur amitié. Nous lui savons gré d'avoir gardé les lettres de Beaumarchais.

*
**

Durant l'automne 1775, Beaumarchais fait plusieurs séjours à Londres au service de Louis XVI. Il fait la connaissance de John Wilkes et d'autres porte-paroles importants de la cause américaine ; il commence à envoyer au nouveau roi une série de mémoires, pour le persuader d'accorder son aide aux insurgés, où il prédit avant l'heure la perte inévitable des colonies anglaises.

Contrarié par le peu d'intérêt que le roi accorde à ses mémoires, il demande au ministre des affaires étrangères, Vergennes : « Suis-je un agent utile à mon pays ou seulement un voyageur sourd et muet... »

Le jeune roi hésite à s'engager dans une action qui lui semble être sournoisement dirigée contre l'Angleterre. Mais Beaumarchais, moraliste, l'assure qu' « il n'en est point de la politique des Etats comme de la morale des citoyens ». (7 décembre 1775.) Dans un mémoire, présenté le 29 février 1776, et intitulé *La Paix ou la Guerre*, l'auteur du *Barbier de Séville* déclare ouvertement qu' « il faut secourir les Américains » et envisage un plan précis.

Vergennes, bien que prudent, est favorable à l'idée d'une aide aux insurgés, mais fait remarquer que la France ne peut s'y associer officiellement, une telle action étant susceptible d'entraîner une guerre avec la Grande-Bretagne. On décide donc de créer une compagnie commerciale fictive par laquelle l'aide française pourra être passée. Beaumarchais est choisi pour prendre la tête de l'affaire et, le 10 juin 1776, il obtient un million du gouvernement français pour financer la maison de commerce, Roderigue Hortalez et Cie. Des sentiments mêlés motivent son entreprise. Il ne fait pas de doute qu'il est sincèrement intéressé par la cause des insurgés, et qu'en bon patriote, il voit dans l'indépendance américaine un coup porté à la Grande-Bretagne, ennemie séculaire de la France. De plus, le projet semble lucratif ; son ami Paris-Duverney ayant fait fortune en commerçant avec le gouvernement français, Beaumarchais veut tenter sa chance. Enfin et surtout, il est dans son élément : secret, intrigue, faux-passeports, activités constantes, obstacles de toutes sortes à surmonter. Il y a de l'argent à portée de la main, et un client dans le besoin... mais encore faut-il que celui-ci reconnaisse son autorité.

Deux jours après avoir reçu la subvention du gouvernement, il écrit à Arthur Lee (nom codé de Mary Johnston), représentant des insurgés à Londres : « Les difficultés que j'ai trouvées dans ma négociation auprès du Ministère m'ont fait prendre le parti de former une compagnie qui fera passer au plus tôt les secours de munitions à votre ami, moyennant les retours en tabac au Cap Français, et toujours sous le nom de votre serviteur Rode-

rigue Hortalez et Cie. » (12 juin 1776), Arthur Lee répond le même jour : « Ce n'est pas une affaire de commerce que nous mettons en œuvre, mais une politique aux retentissements les plus grands. » Réponse qui illustre le malentendu qui se développe entre les nouveaux Etats d'Amérique et Beaumarchais. Dans quelle mesure son but était-il désintéressé ? Recherche de profit ou aspiration au progrès ? Deux mois plus tard dans une lettre à Vergennes il écrit : « Cette affaire politico-commerciale va devenir immense. » (16 août 1776.) Or les Américains le considèrent comme un représentant du gouvernement français (et ont peut-être intérêt à ne le voir que sous ce jour), alors que Beaumarchais envisage l'opération également comme une affaire commerciale.

De 1775 à 1786, une correspondance incessante s'établit entre le ministre Vergennes et son naïf et enthousiaste agent. Pendant les quatre premières années, Beaumarchais lui écrit plus de cent trente lettres, conservées dans les archives du ministère des Affaires étrangères, dont la majorité reste inédite. Plaidant la cause américaine, puis l'aide des offices gouvernementaux, agacé par les formalités bureaucratiques, il déploie tous ses talents de raisonneur, raconteur, le tout riche en esprit de répartie. Dans une lettre à Vergennes, il s'écrie : « Ah ! monsieur le Comte ! Par grâce, de la poudre et des ingénieurs ! je ne crois pas avoir jamais rien tant désiré. » (3 mai 1776.)

Les activités de Beaumarchais s'accroissent avec la contribution d'un million que lui procure l'Espagne, et il se trouve bientôt en possession d'une flotte de quelque douze bateaux. Ses lettres reflètent une conscience de plus en plus grande de l'importance de son rôle, voire de son caractère indispensable ; il va même jusqu'à considérer le ministre et surtout lui-même comme les sauveurs du Nouveau Monde : « Toutes les fois que je réfléchis que nous tenons dans nos mains le destin du monde... » (14 octobre 1776.)

Vergennes, homme éduqué, sceptique et maître de lui-même ne se fait pas tant d'illusions et cherche à tempérer l'enthousiasme de son agent et ses fréquentes indiscretions. En effet, les activités de la France et en particulier celles de Beaumarchais sont soigneusement surveillées par l'ambassadeur britannique Lord Stormont. C'est alors que notre armateur, voyageant sous le nom de Durand, part pour Nantes et Le Havre afin d'assister au départ secret des bateaux vers les Etats-Unis. « L'arrivée du docteur Franklin à Nantes fait beaucoup de sensation », écrit le lieutenant de police à Vergennes le 12 décembre 1776, « et le départ

de M. de Beaumarchais, que l'on dit partout s'être rendu au Havre, n'en fait pas moins. » Arrivé au Havre comme prévu, toujours sous le nom de Durand, il s'emploie à assister à plusieurs répétitions du *Barbier de Séville* !

Le projet bien évident que sa présence signifiait, fut violemment dénoncé par Lord Stormont ; le gouvernement français, pour sauver les apparences, dut annuler le départ des bateaux. Le transport d'armes vers le Nouveau Monde étant interdit, pour ne compromettre personne, Beaumarchais proposa à son agent au Havre, M. Eyrès, le stratagème suivant : le bateau partirait pour les colonies françaises aux Indes. « Si dans sa route, M. de Goy rencontrait un bon corsaire américain, et qu'il fit la bonne capucinerie de se laisser prendre par lui et conduire comme une prise par cet honnête pirate en un port du continent, vous savés bien que nous n'en aurions pas moins bonne idée de la bravoure du capitaine et de M. de Goy. » (11 janvier 1777.)

Au début de l'année 1778, un traité d'amitié est conclu entre la France et les Etats-Unis. Beaumarchais saisit cette occasion pour écrire à Vergennes : « J'ai déjà reçu la plus digne récompense de mes travaux ; voilà le premier pas franchi avec l'Angleterre et l'Amérique est publiquement l'alliée de la France. » (21 mars 1778.) Cependant, une telle récompense ne le dédommage pas du retard pris par le gouvernement américain pour le rembourser. Il reçoit des lettres de change, au total 2,432,000 livres, payables dans un délai de trois ans à compter du 15 juin 1779, qui bien vite perdent leur valeur, vu la dépréciation de la monnaie américaine. Il présente au Congrès ses comptes rendus sur la période du 21 septembre 1776 au 30 juin 1783. Suit une lettre magnifique adressée à ces messieurs les Présidents et honorables membres du Congrès général des Etats-Unis, dans laquelle il se décrit comme « l'agent, l'apôtre et le martyr » de la cause américaine. Oubliant pour une fois qu'il est un homme d'affaires, il demande au Congrès de se souvenir de lui comme d'un précoce et généreux défenseur de la cause américaine : « Dédaignerez-vous Messieurs, de juger équitablement le premier Européen qui vous a secoués généreusement ! Aucun homme alors, Messieurs, ne m'abordait en votre nom sans me combler d'éloges même outrés, ... surtout, disait-on, je serai à jamais chéri d'un peuple vertueux comme un des premiers soutiens de sa liberté... J'étais bien loin, Messieurs, d'imaginer que cette nation devenue libre me traiterait enfin comme un vil marchand détaillant... » (14 juillet 1783.) En effet ce ne sera qu'en

1835 que le Congrès américain paiera aux descendants de l'auteur du *Barbier de Séville*, une partie infime des dettes contractées.

*
**

Selon un règlement datant de 1757, l'auteur dramatique ne recevait qu'un neuvième de la recette réalisée. Cette somme étant en outre calculée par les comédiens eux-mêmes, un conflit latent existait depuis cette date entre acteurs et auteurs. On n'attendait plus que Beaumarchais pour faire éclater la querelle — après tout, la littérature est une affaire comme une autre. Le 6 janvier 1777, il écrit aux comédiens français, exigeant « une cote bien détaillée » pour son *Barbier*, c'est-à-dire un « compte exact et de bonne foi qui puisse servir de type ou de modèle à tous les décomptes futurs et ramener la paix entre les acteurs et les auteurs ». Il reçoit en réponse un bordereau non signé, selon lequel sa part d'auteur pour trente deux représentations se serait montée à 4 505 livres. Il le renvoie aussitôt, demandant qu'il soit certifié « véritable ». Le 1^{er} février 1777 lui parvient la réponse des comédiens, « guirlandée d'autant de signatures obligeantes que le bordereau en avait peu ». Elle lui promet la nomination prochaine de quatre commissaires chargés d'étudier la question. Au bout de quatre mois d'attente, Beaumarchais rompt le silence, tout en déclarant que « si la patience est une vertu, il ne tient qu'à vous, Messieurs, de me trouver le plus vertueux des hommes ». (2 juin 1777.)

Mais les comédiens français ne se laissent pas aller à répondre à la provocation, et cessent, purement et simplement, les représentations du *Barbier de Séville*. Beaumarchais aussitôt envoie une lettre aux principaux auteurs dramatiques de Paris, leur proposant une rencontre où ils pourraient discuter de leurs griefs communs. Cette lettre comporte une introduction qui est un bon exemple du style bref et direct de l'auteur, entrant directement dans le vif du sujet sans formules traditionnelles ni circonlocutions inutiles :

« Une des choses, Monsieur, qui me paraît le plus s'opposer au progrès des lettres, est la multitude des dégouts dont les auteurs dramatiques sont abreuvés au théâtre-Français, parmi lesquels celui de voir leurs intérêts toujours compromis dans la rédaction des comptes n'est pas le moins grave à mes yeux. » 27 juin 1777.) Et il termine par cette simple formule : Veuillez venir chez moi « agréer ma soupe jeudi prochain ». On aurait difficilement trouvé à Paris hommes plus compliqués à réunir que les auteurs

dramatiques. La réponse de La Harpe, par exemple, n'était pas faite pour inspirer beaucoup d'espoir à ce sujet : « Il m'est absolument impossible, Monsieur, de me trouver jamais volontairement, avec deux hommes dont je méprise également la personne et les ouvrages : l'un [Dorat] m'a insulté personnellement dans une lettre calomnieuse digne des feuilles de Fréron où elle était insérée ; l'autre [Sauvigny] est un fou insociable et féroce que personne ne voit et qui est toujours prêt à se battre pour ses vers ; vous sentez, Monsieur, que ce serait se battre pour rien ! » (Début juillet 1777.)

Néanmoins, le 3 juillet, vingt et un auteurs dînent chez Beaumarchais, et signent une déclaration élisant ce dernier commissaire et « représentant perpétuel » de la Société des Auteurs dramatiques, tâche dans laquelle il sera assisté par trois autres commissaires Saurin, Marmontel et Sedaine. Il faut pourtant attendre la Révolution pour que soit aboli le privilège des Comédiens du Roi et le décret du 13 janvier 1791, pour que l'œuvre d'un auteur encore vivant ne puisse plus être jouée sans son autorisation. En 1797, Beaumarchais se bat toujours pour que soit reconnu le droit de propriété littéraire « propriété sacrée de l'homme » puisqu'elle n'est « le fruit ni d'un honteux trafic, ni d'une oiseuse hérédité ». (14 juin 1797.) En dépit de cette querelle, il compte de nombreux comédiens parmi ses amis. Ainsi, le 4 juin 1783, il félicite Préville qui, après son interprétation de Figaro dans le *Barbier de Séville*, vient d'accepter, à l'âge de 60 ans, le rôle de Brid'oison dans le *Mariage* : « Vous êtes, mon ami, l'honneur de la scène française, et je me félicitais d'avoir été assez heureux pour faire un rôle aussi parfaitement rendu. Je vous salue, grand comédien ! » (4 juin 1783.) C'est d'ailleurs à Beaumarchais que Préville fera appel pour une aide financière en 1796.

*
* *

Un an avant sa mort, Voltaire avait reçu la visite dans sa propriété de Ferney du célèbre éditeur Charles-Joseph Panckoucke, qui l'avait persuadé de collaborer à l'édition définitive de ses œuvres. Le travail commença aussitôt mais la mort du vieil homme survint le 30 mai 1778, alors que trente volumes seulement étaient achevés. Résolu à mener à bien l'entreprise, Panckoucke acheta la vaste correspondance d'Argental. Mais, conduit au bord de la banqueroute par des déboires financiers, il dut bientôt abandonner son projet. Beaumarchais, admirateur de Voltaire

depuis toujours, accepta d'acheter la matière première de l'œuvre, et le contrat fut signé le 29 février 1779.

Redoutait-il de se lancer dans une entreprise trop importante, susceptible de susciter une opposition violente de l'Eglise et du Parlement, sans parler des jalousies, des contre-façons et de la censure — toutes conséquences qu'une telle aventure devait inmanquablement entraîner ? Il semble que non. Entreprise à la fois littéraire, philosophique et commerciale, il y avait là surtout une aventure, où il espérait trouver célébrité et profit. Après tout, l'Encyclopédie avait bien apporté la renommée à Diderot et la fortune à son éditeur, Panckoucke s'attendait à un bénéfice de 1.500,000 livres, mais Beaumarchais se montre plus réaliste : « Quant à la mine d'or j'entens raillerie. » Il n'en est pas moins sûr qu'il espérait un profit de l'affaire.

Pour donner quelque solennité à la publication, il fonde la Société Philosophique, Littéraire et Typographique — dont il est le seul membre, « moi qui me rends l'organe de la société philosophique », écrit-il. Mais la prétention d'une telle dénomination dut le choquer, car l'adjectif philosophique fut abandonné.

Kehl, ville frontalière située en face de Strasbourg, fut choisie pour accueillir l'imprimerie. Et Le Tellier, un ancien architecte, fut malheureusement chargé de la gérer. Les moulins à papier furent achetés à Arches, tandis que Beaumarchais faisait l'acquisition en Angleterre des célèbres caractères de Baskerville, les meilleurs que l'on pût trouver en Europe. A la fin de janvier 1781, le Prospectus paraît, long de 14 pages, avec des suppléments de 2 à 4 feuillets. Il contient aussi une loterie intitulée *Motifs et Plan de la Réparation de deux cent Mille livres entre les souscripteurs de l'Édition in Octavo des Œuvres Complètes de M. de Voltaire*. Les *Mémoires secrets* du 31 janvier 1781 décrivent le petit ouvrage comme « un volume entier fort bavard, fort obscur, comme tout ce qui sort de la plume du Sieur de Beaumarchais ». L'auteur est bien obligé d'admettre que « comme ce n'est pas un morceau d'éloquence, il n'en faut point faire la fable du meunier et de l'âne. On ne peut contenter tout le monde ».

Mais ennuis et dépenses prennent de plus en plus d'ampleur. En 1781, Maurepas, le protecteur de Beaumarchais, meurt. En mars 1782, Le Tellier suggère que l'imprimerie de Kehl, qui est en difficulté, soit transportée en France. Beaumarchais lui répond vivement : « Le défaut de Kehl est peut être d'être trop près de la longueur des bras : la griffe peut croître jusqu'à vous y atteindre. Comment supposés-vous aussi que je puisse engager

un ministre, quoique plein de bonne volonté, de se compromettre en se rendant le protecteur public de l'édition de Voltaire ? Ils peuvent abattre les coups — si on en porte ; mais, lorsqu'on est obligé de sortir de France pour faire la presse, vous voulés qu'ils protègent ouvertement ailleurs ce qu'ils n'osent tolérer chez eux ! Vous me croyez donc un charme pour les empêcher de raisonner ! Chacun courant à telle chose ; mais personne ne veut être cité pour y avoir aidé. Voilà quels sont les ministres ; et dans leur position je sens que je ferais de même. »

Début 1785, les premiers volumes sont remis aux souscripteurs. Comme prévu, l'archevêque de Paris condamne l'ouvrage dans son message de Carême et un arrêt du Conseil d'Etat du Roi en interdit l'édition le 3 juin 1785. Aussitôt le Margrave de Kehl est informé de cette décision par le garde des sceaux Miromesnil. L'année suivante, Beaumarchais adresse à De Calonne, ministre des finances, une lettre de protestation : « J'ai la preuve en main que c'est d'accord avec les ministres du Roi, que j'ai commencé cette grande et ruineuse entreprise qui me tient plus de 2 millions dehors, avec le risque affreux de les perdre. Il s'agissait alors de l'honneur de la nation et de l'émulation de plusieurs arts qui nous étaient dans la dépendance de l'étranger. Aujourd'hui c'est une persécution qui n'a pas d'exemple, quoi qu'on m'ait bien promis qu'il n'y en aurait jamais. » (25 septembre 1786.) La parution des derniers volumes en 1788 se fait dans l'amertume. Beaumarchais écrit à l'époque : « L'Europe sera satisfaite et moi j'aurais perdu au moins 600 mille livres sans les intérêts de 3 millions depuis 5 ans. — Quelle vie je mène ! Bon dieu ! Heureusement, je vieillis et fais peu de cas de ce qui m'échappe. » Mais Beaumarchais n'en a pas encore terminé avec cette affaire. Ayant signé quatre obligations de 15 000 livres payables respectivement en décembre 1789, 1790, 1791, 1792, et se trouvant en prison à Londres et dans l'impossibilité d'effectuer le dernier versement à échéance, il écrit amèrement à Mme Panckoucke : « Pourquoi me désoler ? Ne fais-je pas ce que je dois ?... N'ai-je pas accompli tout ce qui est en moi ? » (25 janvier 1792.)

*
**

Le combat que Beaumarchais engagea pour que le *Mariage de Figaro* soit représenté est bien connu. Début 1782, il écrit à M. Lenoir, lieutenant de police : « Il y a quatre ans que le *Mariage de Figaro* repose en paix dans le portefeuille de l'au-

teur. » Comme de coutume, il donne de sa pièce plusieurs lectures privées. Et c'est à l'une d'entre elles qu'à leur arrivée à Paris, le Grand Duc de Russie, futur Paul I^{er}, et son épouse, demandèrent de pouvoir assister, sous les pseudonymes de comte et comtesse du Nord. Le critique Grimm, s'étant fait porte-parole de leur désir, supplie instamment Beaumarchais « de ne pas le compromettre », preuve du succès à scandale que rencontrait la pièce. Notre héros, alors aux prises avec l'hostilité du gouvernement français, n'hésite pas à souligner l'intérêt que Catherine II et son fils témoignent envers sa pièce. Pour finir, évidemment, l'autorisation de jouer la pièce fut accordée. Cinq ans plus tard, après la Révolution, Beaumarchais écrit que la philosophie de cette pièce « ne sera bien sentie que dans dix ans. Alors on saura gré à l'auteur du courage qu'il a eu d'immoler au théâtre tant d'abus dont on gémissait, et dont une horrible prison punissait le moindre murmure ». (27 octobre 1789.)

Alors que *Tarare*, opéra de Beaumarchais, grandiose et plein de philosophie, est aujourd'hui pratiquement inconnu, il remporta au XVIII^e siècle un succès considérable. Dès le 26 mars 1786, il écrit à M. Bret : « Je vous envoie, brave censeur, mon étrange opéra pour l'approuver. Je vous demande en grâce qu'il ne sorte pas de vos mains. Si j'avais mis le véritable titre, il s'appellerait *le Libre Arbitre*, ou *le Pouvoir de la Vertu* ; mais on m'eût accusé d'une prétention ridicule ». En juin 1787, *Tarare*, sur une musique de Salieri, est représenté dans un Opéra aussitôt pris d'assaut en raison de la grande publicité qui a été faite. C'est un immense spectacle, qui intrigue beaucoup le public. Sur la scène apparaissent successivement un sérail au bord de la mer, une fête de nuit dans un magnifique jardin et une cour intérieure où se dresse un bûcher. Mieux encore, l'œuvre est adaptable politiquement. Si en 1787, le héros proclame une monarchie absolue, mais « vertueuse », en 1790, *Tarare* devient roi constitutionnel. En effet, entre-temps, le Comité de l'Opéra avait demandé à Beaumarchais de remanier son œuvre en vue d'une représentation pour la fête du 14 juillet. Un dernier acte fut ajouté, « le couronnement de *Tarare* ». Mais Beaumarchais n'entendit bientôt plus parler du Comité de l'Opéra. Il s'en plaint amèrement : « ... je consentais à vous faire le couronnement demandé. J'ai quitté pour vous plaire, des occupations graves, et j'ai ressuscité des idées littéraires absolument mortes pour moi, très éloignées surtout de l'état de sévérité où la révolution a mis l'âme des citoyens. » (17 juin 1790.) Le Comité répondit aussitôt, l'assurant de son intention de présenter *Tarare* lors de la grande fête. Ayant

retrouvé son enthousiasme, Beaumarchais, une semaine avant la fête, s'exclame dans sa lettre à Salieri : « Ni vous ni personne, mon ami, ne pouvez vous imaginer l'enthousiasme qu'excite ici la grande fête du 14... On me dit que le Roi y va ce soir avec l'Assemblée nationale pour encourager les travaux ; ce sont des joies ! des danses ! on n'a vu dans aucun pays une ivresse pareille ! quatre cent mille personnes verront à leur aise, le 14, le plus magnifique spectacle que jamais la Terre ait offert au Ciel. » Inutile de dire qu'une représentation de *Tarare* devait constituer une part importante de ce « plus grand spectacle ». Mais la pièce n'est pas prête pour le 14 et ne sera présentée que le 3 août. Agrémentée d'un roi constitutionnel et d'une scène sur le divorce et le mariage des prêtres, elle suscite dans la salle une véritable émeute qui met aux prises royalistes et patriotes. L'opéra sera présenté de nouveau en 1795, 1802, et 1819, remanié chaque fois selon le régime.

Beaumarchais s'intéressait beaucoup à la façon dont son théâtre était interprété. Jugeant insuffisantes les instructions qui précédaient chacune de ses pièces, il assistait souvent en personne aux répétitions et envoyait ses appréciations au directeur ou à l'acteur concerné.

En 1793, Beaumarchais transforme le *Mariage de Figaro* en opéra comique, le met en vers et déclare aux acteurs de l'Opéra réunis : « J'ai été voir à muche-pot la deuxième représentation du Mariage. Et voici mes observations. Il faut à notre théâtre plus de mouvement et de variété. Jetant par la fenêtre l'amour propre de l'auteur, j'ai réuni le troisième avec le quatrième acte, il y aura moins de comédie et le chant sera rapproché ; la pièce deviendra plus courte ; et un beau ballet pour la noce terminera bien le Mariage. » (3 avril 1793.)

Philosophiquement, Beaumarchais est proche de la Révolution. Mais également partisan de la loi et de l'ordre, il ne peut qu'être choqué par les excès de 1793. Très vite, il croit comprendre quelle influence aura la révolution naissante sur la littérature et l'esprit français, et en parle à son ami le prince You-soupov, le 12 novembre 1791 : « Nous avons des châteaux-forts en place de palais et pour orchestre des canons ; des rues tiennent lieu de ruelles. Et l'on voit crier *liberté* ou l'on entendait des soupirs. *Vivre libre ou mourir*, au lieu de *je t'adore*... C'est Athènes l'aimable qui s'est un peu changée en Sparte la farouche. » (12 novembre 1791.)

L'année suivante, Beaumarchais devait se trouver en contact avec les ministres instables de la nouvelle république. En mars

1792, un vendeur belge lui propose d'aller chercher dans un port au nord de la Hollande soixante mille fusils à vendre au gouvernement français. Tout en faisant remarquer dans sa réponse qu'il ne porte plus aucun intérêt aux affaires spéculatives, Beaumarchais termine ainsi sa lettre : « ... mais comme je ne veux pas qu'on puisse me croire impoli, parce que je suis loin des affaires, si vous me faites l'honneur de passer demain chez moi, je vous entendrai volontiers, si l'objet qui vous amène peut intéresser notre France. » (3 mars 1792.)

Chargé d'acheter les armes par le gouvernement français, sa mission est entravée par les autorités hollandaises qui ne consentent qu'à une exportation vers les colonies françaises. Les soixante mille fusils sont finalement embarqués pour l'Angleterre sous les yeux attentifs de la flotte de Sa Majesté, dont ils deviendront la propriété.

Beaumarchais suspecte son agent à Londres, Le Cointe, d'avoir coopéré avec le gouvernement britannique et lui envoie une « lettre terrible », où il écrit : « ... mon malheur m'a destiné à être ruiné (par vous²) de fond en comble, ainsi que ma famille entière... » (27 juin 1795.) Beaumarchais se retire près de Hambourg ; il y reste deux ans, de 1794 à 1796, pendant lesquels il continue de correspondre avec ses agents de New York dans l'espoir que le gouvernement américain finira par le rembourser. Souvent même, il a l'idée de partir en Amérique, pour rentrer en possession de ce qui lui est dû, ou peut-être pour s'y installer. Après un long hiver passé près de Hambourg, il écrit le 15 avril 1795 : « C'est au moment où le premier vaisseau qui part dans l'Elbe depuis cinq mois, vous porte un gros paquet de moi, que je me lève de mon lit, au milieu de la nuit, pour vous écrire encore ce peu de mots... » Ces quelques mots remplissent huit pages.

Atteint par la maladie, trois possibilités d'avenir lui restaient : « Je m'endormirai pour toujours et ne me réveillerai plus : et ce premier cas arrivant, ma requête aux Américains, bien connue de toute la nation, y servira de passeport, tant à ma fille qu'à sa mère. » En second lieu, il espère recevoir la permission de retourner en France. Enfin, au cas où celle-ci lui serait refusée, il songeait à émigrer en Amérique.

Alors qu'il est continuellement en difficulté financière, comme tous les émigrés, ses requêtes ne manquent pas d'un certain humour : « ... mon serviteur pourvoyeur m'avertit qu'il n'y

2. Biffé sur le brouillon.

a plus d'argent et qu'il lui faut payer demain mon gargotier, qui est si cher que nous le nommons mon traiteur !... Envoyés au pauvre homme cinq cents marks, en monnaie facile à compter, en faveur de mon ignorance... » (23 avril 1796.) Finalement en juin 1796, il apprend que son nom a été rayé de la liste des émigrés, et parle joyeusement à son ami le banquier Perregaux de son retour à Paris : « ... fouète postillon ! trois jours de joie bien rare, pour trois ans de longue souffrance, et puis je consens à mourir. » (10 juin 1796.) Dès son retour, son aide est à nouveau sollicitée par d'anciens amis, des étrangers ou même des ennemis. Il est bien rare qu'il la refuse.

Mme Vestris et Prévile, deux anciens acteurs de la Comédie Française, avaient obtenu la jouissance viagère de deux maisons de café à l'Odéon. Le nouveau gouvernement refusa de reconnaître leurs droits. Tous deux firent alors appel à l'aide de Beaumarchais. Il répondit à Mme de Vestris : « Toutes mes démarches et mes soins n'ont produit, Madame, autre chose qu'une espèce de certitude que le directoire avait fait ou fait faire des dispositions étrangères à vous et à Prévile, pour la location des cafés de l'Odéon. » En leur promettant de faire tout ce qui sera en son pouvoir, il leur conseille d'aller voir le ministre de l'Intérieur, Pierre Benezec, « Allés avec confiance, célèbre actresse et bonne citoyenne », termine Beaumarchais, qui en plein directoire, mélange encore madame avec citoyenne.

Beaumarchais avait fait l'acquisition le 26 juin 1787, pour deux cent quatre mille livres, d'un terrain qui s'étendait de la rue Saint-Antoine à la rue Amelot. L'architecte Lemoine, chargé de construire la maison, avait estimé celle-ci à trois cent mille livres. En fait tout ceci lui revint à un million et demi. La façade de la maison comptait deux cents fenêtres, mais le salon n'était éclairé que par une seule d'entre elles et par une coupole de trente pieds de hauteur. Ses murs étaient ornés de huit tableaux, signés Hubert Robert, auquel notre nouveau propriétaire écrivit : « De tous les genres de peinture, le vôtre me charme le plus ; soit parce qu'il rentre mieux dans mon goût pour la nature pittoresque ; soit parce que les salons que j'ai vus décorés par vous m'ayant semblé les plus analogues à la promenade environnante. » (24 mai 1790.) Un seul problème subsistait : « Le prix réel que vaut un tableau de Robert. »

La construction de cette maison était à peine engagée que Beaumarchais, suivant le vers de La Fontaine « Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs », projetait déjà l'acquisition d'un terrain en face du château de Chantilly, au lieu dit « la

Côte Grogon ». Pendant l'hiver 1787, il le visita et envoya cinq lettres et un mémoire à M. Antheaume, régisseur général des Domaines. Mais jamais ce projet ne se réalisa.

De retour à Paris en 1796 après trois ans d'exil, un pressant besoin d'argent l'oblige à chercher un acquéreur pour sa maison. Il la propose, entre autres, à Bonaparte :

Paris 25 Ventose, An 6

Au général Bonaparte :

Citoyen général,

Une maison de campagne au milieu de Paris, qui ne ressemble à aucune autre, bâtie avec la simplicité hollandaise et la pureté athénienne, vous est offerte par son propriétaire.

Si quelque chose pouvait le consoler du chagrin de la vendre, après l'avoir construite en des temps plus heureux pour lui, ce serait qu'elle put convenir à l'homme aussi étonnant que modeste auquel il se plait à l'offrir. Ne dites pas non, général, avant de l'avoir vue avec soin. Peut-être elle vous semblera digne de nourrir quelque fois la hauteur de vos conceptions dans sa riante solitude.

Cette lettre, qui se termine sur un poème décousu, fait preuve de ce désir constant chez Beaumarchais de plaire aux gens haut placés, de ses flatteries sans borne, de sa fausse modestie, de sa prétention et, le pire de tout, de la médiocrité de son style poétique. Pour finir, Bonaparte considéra la maison comme une folie, et déclina l'invitation.

Il semble bien que ce fut la seule lettre que Beaumarchais adressa au général. Ce qui est étonnant quand on sait de quelle sollicitude il entourait les puissants et les célébrités du moment, les harcelant de lettres louangeuses ou quémandeuses, d'offres « intéressantes » et de copies de ses pièces.

Avant la Révolution, Beaumarchais avait connu le banquier genevois, Jacques Necker. Sa fille, Mme de Staël, obligée de quitter Paris en 1795, y revient deux ans plus tard, et retrouva les activités de son salon. Déjà auteur, *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et les nations*, elle connut une vogue littéraire croissante, malgré la méfiance du Directoire à son égard, et l'aversion qu'elle inspirait à certains critiques.

Beaumarchais lui écrit pour lui exprimer son admiration : « Je n'ouvre presque pas un journal sans m'attendrir sur l'aimable auteur de *Zulma*. » Il compare la situation que Mme de Staël connaît actuellement à celle qu'il vécut jadis lui-même, et

ajoute : « Je n'en ai pas moins été l'un des amants des muses qu'on a le plus calomnié ! » Il raconte comment il surmontait les attaques de ses ennemis et des jaloux avec un succès tel que les « autres sont venus apprendre de moi comment on soutient des outrages sans perdre sa sérénité ». C'est un Beaumarchais rendu philosophe par les souffrances subies que nous trouvons ici : « ... persécuté d'un sexe, et consolé par l'autre ; à travers un long cours d'infortunes accumulées, j'ai trouvé le secret d'être, le trois quarts de ma vie, l'un des hommes les plus heureux de mon pays et de mon siècle ; à belle entendeuse, salut. » (14 septembre 1797.) La lettre se termine ironiquement par le poème déjà adressé à Bonaparte. Il joint une copie de la *Mère coupable*. La réaction de Mme de Staël, futur auteur de *Corinne*, à ces consolations et conseils, ne nous est malheureusement pas parvenue.

Ceux qui recevaient les lettres de notre auteur ne se laissaient pas toujours impressionner, et Malesherbes moins que quiconque. La raison pour laquelle Beaumarchais lui écrivit si souvent n'est pas claire. En tant qu'ancien directeur de librairie, peut-être Malesherbes aurait-il pu user de son influence pour que soit levée l'interdiction sur les œuvres bannies de Voltaire. Mais il est évident, d'après une réponse acerbe de Malesherbes à Beaumarchais, écrite le 31 décembre 1790, que celui-ci l'avait importuné pendant plus de trois ans : « Je n'ai jamais pu concevoir, monsieur, pourquoy vous m'avez choisi depuis trois ou quatre ans pour le plastron de votre mauvaise humeur, et pourquoy vous ne cessés de m'écrire des lettres très étonnantes sur vos affaires qui ne me regardent pas et dont vous scavés que je ne veux pas me mesler. Il est encore plus singulier qu'aujourd'hui, vous veniés me demander froidement de vous recommander aux gens dont vous avés besoin. Est-ce que vous voulés que je vous dise en termes exprès pourquoy je ne veux pas me mesler de vos affaires ? Puisque vous m'y forcés, je vais m'expliquer. » Et le futur défenseur de Louis XVI ne mâchait pas ses mots. Heureusement ce genre de lettres à Beaumarchais était rare.

*
**

Beaumarchais meurt en 1799, trois ans après son retour à Paris. Quoiqu'il en dise dans sa lettre à Mme de Staël, ses dernières années furent loin d'être tranquilles. Une canne à la main, « sourd comme une urne sépulchrable », il se qualifie lui-même de « bon vieillard, grand, gris, gros, gras ». Il occupe cette fin de

vie à gérer la compagnie des Eaux ; à soutenir la Société des Auteurs Dramatiques, à tenter de convaincre le gouvernement américain de lui rembourser son aide passée, à vendre les éditions délaissées des œuvres de Voltaire ; et surtout, il cherche à rétablir sa fortune. Mais tout cela est bien fatigant. Même l'affaire des fusils de Hollande traîne en longueur, et ses réclamations passent d'une commission gouvernementale à l'autre. Proche du désespoir, il écrit à Ramel, le ministre des finances : « Je vous jure que mon état devient intolérable. J'aurais réglé le monde entier avec tout ce que j'ai écrit pour cette détestable affaire, qui use ma raison et flétrit ma vieillesse. » (30 germinal an VI.) Cependant, il garde sa confiance au nouveau régime qui veut diminuer l'influence des avantages reçus à la naissance au profit du mérite personnel. Ayant été invité à un dîner donné par le général Matthieu Dumas, il écrit à un ami : « Jadis, quand je dinais chez les grands de l'Etat, j'étais toujours choqué du ramassis de gens de tous les caractères que la seule naissance faisait admettre. Des sots de qualité, des imbéciles en place, des hommes vains de leurs richesses, de jeunes impudents, des coquettes, etc. Si ce n'était pas l'arche du bon Noé, c'était au moins la cour du roi Pétaut ; mais hier, sur vingt-quatre personnes attablées, il n'y en avait pas une qu'un grand mérite personnel n'eût mise au poste qu'elle occupe. C'était, si je puis dire ainsi, un excellent extrait de la république française... » (24 germinal an V.)

Durant l'hiver 1796, plusieurs directeurs de théâtre demandèrent à Beaumarchais l'autorisation de représenter *la Mère coupable*. Dans une lettre amusante aux comédiens français, il les encourage à jouer cette pièce à nouveau, ajoutant, qu'après l'avoir refusée six mois durant aux autres directeurs, « il résulte que ma mère ne se sent épousée par personne, ce qui déplaît profondément aux femmes ». (3 avril 1797.) Le 5 mai, *la Mère coupable* est présentée à la Comédie Française, rue Feydeau. C'est un très grand succès. L'auteur parut sur la scène, entouré de Molé, Fleury et Mlle Contat, devant un public enthousiaste.

Deux ans plus tard, après avoir passé une soirée agréable chez lui avec des amis, dont Gudin son compagnon de toujours, Beaumarchais s'éteint doucement pendant son sommeil.

Ses amis reçurent ce faire-part : « Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Enterrement du citoyen Caron Beaumarchais, homme de Lettres, décédé en son domicile, Porte Antoine, le 29 floréal, An 7, qui se feront le 30 dudit, à onze heures du matin. »

Cette édition a pour but de rendre accessible un important recueil de la correspondance de Beaumarchais. Elle réunit des lettres publiées dans des travaux critiques dispersés ou dans des revues parfois obscures. Elle nous présente un assez grand nombre de lettres inédites et contient la réimpression d'une collection de lettres aujourd'hui épuisée.

Jusqu'à présent, les diverses éditions de cette correspondance étaient consacrées chacune à un seul thème — sa jeunesse, le théâtre, les affaires, l'amour, l'Amérique. Rassemblée, sa correspondance variée nous offre un portrait bien plus précis d'un homme qui, le même jour, pouvait écrire une lettre d'amour à sa maîtresse, composer un mémoire pour demander justice, et envoyer un rapport au gouvernement français sur la nécessité de venir en aide aux rebelles américains, tout en menant la lutte des auteurs contre les comédiens français. Grâce à la variété des intérêts de l'auteur dramatique, c'est tout un tableau de la seconde moitié du XVIII^e siècle que nous offre ce recueil de lettres.

Celui-ci contient quinze à seize cents lettres, dont trois cents environ sont inédites. Beaumarchais, n'ayant été connu du public qu'à partir de la publication de ses mémoires sur l'affaire Gozman en 1774, et du succès du *Barbier de Séville* l'année suivante, peu de ses correspondants prirent la peine de garder ses lettres avant cette date. C'est la raison pour laquelle les deux premiers volumes (vol. I, 1745-1772 ; vol. II, 1773-1776) contiennent peu de lettres inédites, alors que nous pouvons en trouver plus de soixante dans le troisième volume (1777-1778). Cette édition, quoique représentative, n'est pas complète. Beaumarchais écrivait facilement neuf à dix lettres par semaine. Il dit d'ailleurs lui-même que durant son séjour à Madrid, il employait quatre traducteurs et secrétaires. En supposant qu'il ait gardé ce rythme depuis l'âge de 25 ans, jusqu'à sa mort, survenue à 67 ans, nous devrions nous trouver aujourd'hui à la tête de plus de vingt mille lettres. Gustave Lanson a écrit : « Si la correspondance complète de Beaumarchais était imprimée tout entière et convenablement classée, ce serait un des plus curieux monuments du XVIII^e siècle. » Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis, autant que nous puissions en juger d'après les lettres dont nous disposons aujourd'hui, il semble qu'un nombre désespérément élevé d'entre elles n'aient été consacrées qu'aux affaires, avec force détails sur le prix du grain, ou de mesquines disputes sur la qualité du bois. Souvent, lorsque ces lettres avaient été rédigées par un secrétaire au nom de Beaumarchais, ou dictées par celui-ci, nous avons

jugé bon de ne pas les reproduire, sauf lorsque le sujet était d'un intérêt particulier.

Des lettres de Beaumarchais furent publiées pour la première fois en 1809, dans ses *Œuvres complètes*, éditées par son ami, secrétaire et biographe, Gudin. Ce dernier remania considérablement le texte de Beaumarchais. D'autres éditeurs, qui suivirent imposèrent aussi leur marque à cette correspondance. Chaque fois qu'il était possible, nous avons présenté le texte original et respecté l'orthographe de l'écrivain. Quand l'original faisait défaut, nous avons choisi d'en reproduire la copie, établie soit par Beaumarchais soit par un secrétaire. S'il s'agit, comme c'est souvent le cas, d'un brouillon, nous l'indiquons explicitement.

Beaumarchais bâclait une bonne partie de ses lettres ; l'orthographe comme la grammaire, s'en ressentent. Rappelons quelques caractéristiques de cette façon d'écrire de Beaumarchais. Souvent il oubliait l'accent aigu, et nous trouvons des mots tels que « été ». Il n'employait jamais « oit » à la troisième personne de l'imparfait mais « ait ». Et il se justifiait : puisque « étoit » se prononçait « était », ne fallait-il pas l'orthographier en accord avec la prononciation ? Il s'acharnait à écrire la préposition « à » sans accent. Dans les mots à double consonne, tel que « excellence », Beaumarchais a tendance à n'en mettre qu'une. Ainsi il écrit « l'excelence, recomande », etc. Puis, dans le même paragraphe, il se décide à orthographier le mot correctement³.

Quand il nous a paru nécessaire de rappeler le sujet traité dans une lettre, nous avons rédigé des notes explicatives qui se trouvent à la fin de la lettre. Et nous nous sommes davantage attachés à donner des informations sur des personnages secondaires, peu connus, que sur des personnalités importantes au sujet desquelles les sources sont nombreuses. La provenance des lettres sera spécifiée dans un appendice à la fin du dernier volume.

3. A ce sujet voir l'excellente étude de Gunnar von Proschwitz, *Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais* (Stockholm, et à Paris, chez Nizet, 1956).

Je dois mes remerciements aux fonctionnaires des bibliothèques suivantes qui ont fourni soit les lettres, soit les excellents conseils, et souvent les deux :

France :

- Bibliothèque Nationale.
- Bibliothèque de l'Arsenal.
- Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.
- La Comédie Française.
- L'Opéra Comique.
- Archives nationales.
- Ministère des Affaires étrangères.
- Bibliothèque de l'Institut de France.
- Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques.
- Archives départementales de la Seine.
- Bibliothèque municipale du XVI^e arrondissement.
- Bibliothèque Paul Marmottan.
- Bibliothèque du Sénat.
- L'Académie des Sciences.
- Bibliothèque publique de Dijon.
- Académie de Stanislas (Nancy).
- Bibliothèque municipale d'Angers.
- Archives de la Charente-Maritime (La Rochelle).
- Musée Condé (Chantilly).
- Bibliothèque de la ville de Laon.
- Bibliothèque municipale d'Abbeville.
- Bibliothèque du Havre.
- Bibliothèque d'Auxerre.
- Archives départementales de la Gironde (Bordeaux).
- Bibliothèque municipale de Caen.
- Bibliothèque municipale de Nancy.
- Archives départementales des Vosges (Epinal).
- Bibliothèque municipale de Saint-Dié.
- Bibliothèque de La Rochelle.
- Bibliothèque municipale de Reims.

- Archives municipales de Reims.
- Bibliothèque municipale de Nantes.
- Bibliothèque municipale de Tonnerre.
- Bibliothèque municipale de Marseille.
- Bibliothèque de Lille.
- Bibliothèque de Lyon.
- Archives municipales de Strasbourg.

Suisse :

- Bibliothèque publique de la ville de Neuchâtel.
- Bibliothèque publique et universitaire de Genève.
- Oeffentliche Bibliothek der Universität Basel.

Italie :

- Biblioteca Civica (Torino).
- Biblioteca Nazionale Centrale (Firenze).

Belgique :

- Bibliothèque royale de Belgique.

Hollande :

- Universiteits-Bibliotheek Amsterdam.

Allemagne :

- Staatsarchiv Hamburg.
- Freies Deutsches Hochstift Frankfurter Goethemuseum.
- Kunstsammlungen der Veste Coburg.
- Senat der Freien und Hansestadt Hamburg.
- Badisches Generallandesarchiv (Karlsruhe).
- Nationale Forschungs und Gedenkstätten der Klassischen Deutschen Literatur in Weimar.
- Fürstlich Thurn und Taxissches Zentralarchiv und Hofbibliothek (Regensburg).
- Staatsarchiv Munchen.

Autriche :

- Österreichisches Staatsarchiv (Wien).

Etats-Unis :

- Library of Congress.
- National Archives and Records Service, Washington, D.C.
- New York Public Library.

- Columbia University (New York).
- The Pierpont Morgan Library (New York).
- Historical Society of Pennsylvania (Philadelphia).
- William L. Clements Library (Ann Arbor, Michigan).
- University of Virginia (Charlottesville).
- Brown University (Providence, Rhode Island).
- Massachusetts Historical Society (Boston).
- Eleutherian Mills Historical Library (Wilmington, Del.).
- Princeton University (New Jersey).

Angleterre :

- British Museum.
- Brown, Picton and Hornby Libraries (Liverpool).
- The Brotherton Library (Leeds).
- Bodleian Library (Oxford).
- Public Records Office (London).

*
* *

Je dois mon extrême reconnaissance à Mlle Annie Angremy, bibliothécaire au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, à M. l'abbé L. Berthe, à Mme Bonnel, correspondante en France du Library of Congress, à M. Lyman H. Butterfield, editor-in-chief Adams papers, à M. le comte Carrelet, à M. Jean Cortot, à Rear admiral Ernest McNeill Eller, U.S.N. Director of Naval History, et au professeur Jean de Palaccio, tant pour les lettres qu'ils ont eu la gentillesse de m'indiquer que pour l'excellence de leurs conseils.

J'adresse mes remerciements à M. Jean-Pierre Vernant, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, ainsi qu'à M. Charles Mazières, professeur à la Faculté d'Orsay, qui ont bien voulu lire le manuscrit du premier volume.

Je remercie tout particulièrement la Fulbright Commission et la Leopold Schepp Fondation de New York pour leurs bourses pour les années 1967-1969, sans lesquelles ce travail aurait été impossible.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à M. et Mme Jacques de Beaumarchais, qui ont eu l'extrême obligeance de bien vouloir mettre leurs précieuses archives à ma disposition.

Paris, mai 1969.

Brian N. MORTON.

1. *A ses deux sœurs*

(1745)¹

Dame Guilbert ² et compagnie,
J'ai reçu la lettre polie
Qui par vous me fut adressée,
Et je me sens l'âme pressée,
D'une telle reconnaissance,
Qu'en Espagne tout comme en France
Je vous aime tout mon cœur
Et tiens à un très – grand honneur,
D'être votre ami, votre frère ;
Songez à moi, à la prière.

Votre lettre m'a fait un plaisir infini et m'a tiré d'une mélancolie sombre qui m'obsédait depuis quelque temps, me rendait la vie à charge, et me fiat vous dire avec vérité

Que souvent il me prend envie
D'aller au bout de l'univers,
Eloigné des hommes pervers,
Passer le reste de ma vie !

Mais les nouvelles que j'ai reçues de vous commencent à jeter un peu de clair dans ma misanthropie ; en m'égayant l'esprit, le style aisé et amusant de Lisette³ change mon humeur noire insensiblement en douce langueur ; de sorte que, sans perdre l'idée de ma retraite, il me semble qu'un compagnon de sexe différent ne laisserait pas de répandre des charmes dans ma vie privée.

A ce projet l'esprit se monte,
Le couer y trouve aussi son compte,
Et, dans ses châteaux en Espagne,
Voudrait avoir gente compagne

CARON DE BEAUMARCHAIS

Oui joignit à mille agréments
 De l'esprit et des traits charmants ;
 Beau corsage à couleur d'ivoire,
 De ces yeux sûrs de leur victoire,
 Tels qu'on en voit en toi, Guilbert,
 Je lui voudrais cet air ouvert,
 Cette taille fine et bien faite
 Qu'on remarque dans la Lisette ;
 Je lui voudrais de plus la fraîcheur de *Fanchon*⁴
 Car, comme bien savez, quand on prend du galon...

Cependant de crainte que vous ne me reprochiez d'avoir le goût trop charnel et de négliger pour des beautés passagères les agréments solides, j'ajouterai que

Je voudrais qu'avec tant de grâce
 Elle eût l'esprit de la *Becasse*⁵
 Un certain goût pur la paresse
 Qu'on reproche à *Tonton*⁶ sans cesse
 A mon Iris siérait assez,
 Dans mon réduit où, jamais occupés,
 Nous passerions le jour à ne rien faire,
 La nuit à nous aimer, voilà notre ordinaire.

Mais quelle folie à moi de vous entretenir de mes rêveries! Je ne sais si c'est à cause qu'elles font fortune chez vous que l'idée m'en est venue, et encore des rêveries qui regardent le sexe! moi qui devrais détester tout ce qui porte cotillon ou cornette, pour tous les maux que l'espèce m'a faits!⁷ Mais patience, me voici hors de leurs pattes ; le meilleur est de n'y jamais rentrer.⁸

1. Cette date nous est donnée par une note de Beaumarchais lui-même, écrite à soixante-six ans : « Premier, mauvais et littéraire écrit par un polisson de treize ans sortant du collège, à ses deux soeurs qui venaient de passer en Espagne suivant l'usage des collèges, on m'avait plus occupé de vers latins que des règles de la versification française. Il a toujours fallu refaire son éducation en sortant des mains des pédants. Ceci fut copié par ma pauvre soeur Julie, qui avait entre onze et douze ans, et dans les papiers de laquelle je le retrouve après plus de cinquante ans. Prairial, an VI (mai 1798). » (Voir Loménie, I, 69.)

2. La soeur aînée de Beaumarchais.

3. La seconde soeur de Beaumarchais, qui sera fiancée à Çlavijo.

4. Troisième soeur de Beaumarchais.

5. Julie sa quatrième soeur (1735-1798) appelée aussi « Bécasse ». Elle était de loin la plus spirituelle, écrivant des poésies, des chansons et rédigeant avec soin les écrits de son frère.

CORRESPONDANCE

6. La cinquième soeur de Beaumarchais ; elle deviendra Mme de Miron. On l'appelait aussi Mlle Boisgarnier.

7. En 1798, Beaumarchais ajoutera : « J'avais eu une folle amie, qui se moquant de ma vive jeunesse, venait de se marier. J'avais voulu me tuer. »

8. Loménie nous indique que cette lettre est incomplète.

2. *De son père* ¹

[Vers 1748]

J'ai lu et relu votre dernière lettre. M. Cottin,² m'a aussi fait voir celle que vous lui avez écrit. Je les ai trouvés sages et raisonnables ; les sentiments que vous y peignez seraient infiniment de mon goût, s'il était à mon pouvoir de les croire durables ; parce que je leur suppose un degré de sincérité actuelle dont je me contenterais. Mais votre grand malheur consiste à avoir perdu si entièrement ma confiance que ces lettres et cent autres encore plus fortes, ne me persuaderaient pas votre changement.

Vous employez tous les moyens possibles pour rentrer chez moi : je ne vous en blâme pas, vous avez eu l'art d'intéresser mes meilleurs amis dans votre cause, vous avez fait plus, vous avez gagné votre mère que vous avez bien raison d'appeler bonne et très chère, cependant, vous le dirai-je, vous ne tarderez pas à lui manquer.

La lettre de 12 pages que je vous écrivis au mois de février, a dû vous prouver solidement les raisons de ma répugnance à vous reprendre, je la croyais invincible ; cependant l'amitié, l'estime que j'ai pour les trois respectables amis que vous avez employés, la reconnaissance que je leur dois de tant de bontés pour vous, arrachent mon consentement malgré moi, et malgré que je suis persuadé qu'il y a quatre contre un à parier que vous ne remplirez pas vos promesses. Et de là, vous le sentez, quel tort irrémédiable pour votre réputation se vous me forcez encore à vous chasser!

Comprenez donc bien les conditions que je mets à votre rentrée : je veux une soumission pleine et entière à mes volontés, je veux de votre part un respect marqué, de paroles, d'actions et de contenance devant moi, qui puisse réparer le sandale de vos propos, de vos façons libres et indécentes, et souvenez-vous bien que, si vous n'employez pas autant d'art à me plaire que vous en avez mis à gagner mes amis, vous ne tenez rien, absolument rien ; vous avez seulement travaillé contre vous. Non seulement je veux être obéi, respecté, mais je veux encore être prévenu par tout ce que vous imaginerez pouvoir me plaire.

A l'égard de votre mère, qui s'est vingt fois mise à la brèche depuis quinze jours pour me forcer à vous reprendre, je remets à une conversation particulière à vous faire bien comprendre tout ce que vous lui devez d'amour et de prévenance. Voici pour un an les conditions de votre rentrée :

1° Vous ne ferez, ne vendrez, ne ferez rien faire ni vendre, directement ou indirectement, qui ne soit pour mon compte, et vous ne succomberez plus à la tentation de vous approprier chez moi rien, absolument rien au delà de ce que je vous donne ; et vous ne recevrez aucune montre de rhabillage ou autre ouvrages, sous quelque prétexte et pour quelque ami que ce soit, sans m'en avertir ; vous n'y toucherez jamais sans ma permission expresse, vous ne vendrez pas même une vieille clef de montre sans m'en rendre compte. Cet article est si capital et je suis si jaloux de sa pleine exécution, que je vous préviens qu'à la plus mince infraction, dans quelque état que vous soyez, à quelque heure que le cas arrive, je vous chasse sur le champ sans espérance de jamais pouvoir entrer chez moi de mon vivant.

2° Vous vous levez dans l'été à six heures, et dans l'hiver à sept ; vous travaillerez jusqu'au souper sans répugnance à tout ce que je vous donnerai à faire ; j'entends que vous n'emploierez les talents que Dieu vous a donnés qu'à devenir célèbre dans votre profession. Souvenez-vous qu'il est honteux et déshonorant pour vous d'y ramper, et que si vous ne devenez pas le premier, vous ne méritez aucune considération ; l'amour d'une si belle profession doit vous pénétrer le cœur et occuper uniquement votre esprit.

3° Vous ne souperez plus en ville, ni ne sortirez plus les soirs : les soupers et les sorties vous sont trop dangereux ; mais je consens que vous alliez dîner chez vos amis les dimanches et festes, à condition que je saurai toujours chez qui vous irez, et que vous serez toujours rentré absolument avant neuf heures. Dès à présent, je vous exhorte même à ne jamais demander de permission contraire à cet article, et je ne vous conseillerais pas de la prendre de vous-même.

4° Vous abandonnerez totalement votre malheureuse musique, et surtout la fréquentation des jeunes gens, je n'en souffrirai aucun. L'une et l'autre vous ont perdu. Cependant, par égard à votre faiblesse, je vous permets la viole et la flûte, mais à la condition expresse que vous n'en userez jamais que les après-soupers des jours ouvrables, et nullement dans la journée, et que ce sera sans interrompre le repos des voisins ni le mien.

5° Je vous éviterai le plus qu'il me sera possible les sorties,

CORRESPONDANCE

mais, le cas arrivant où j'y serais obligé p(ou)r mes affaires, souvenez-vous bien surtout que je ne recevrai plus de mauvaises excuses sur les retards : vous savez d'avance combien cet article me révolte.

6° Je vous donnerai ma table et 18 livres par mois qui serviront à votre entretien, à celui des menues dépenses des petits outils comme vous savez que j'ai déjà fait et dans lesquelles je ne veux nullement entrer, et enfin pour acquitter petit à petit vos dettes. Il serait trop dangereux à votre caractère et très indécent à moi que je vous fisse payer pension, et que je comptasse avec vous des prix d'ouvrages. Si vous vous livrez, comme vous le devez, au plus grand bien de mes affaires, et que, par vos talents, vous en procuriez quelque - une , je vous donnerai le quart du bénéfice de tout ce que viendra par votre canal ; vous connaissez ma façon de penser, vous avez l'expérience que je ne me laisse pas vaincre en générosité; méritez donc que je vous fasse plus de bien que je ne vous en promets ; mais souvenez-vous que je ne donnerai rien aux paroles, je ne connais plus que les actions.

Si mes conditions vous conviennent, si vous vous sentez assez fort pour les exécuter de bonne foi, acceptez-les, et signez-en votre acceptation au bas de cette lettre que vous me renverrez ; et, dans ce cas, assurez M. Paignon³ de toute mon estime et ma reconnaissance : dites-lui que j'aurai l'honneur de lui aller demander demain à dîner, et disposez-vous à revenir avec moi reprendre une place que j'étais bien éloigné de croire que vous occuperiez si tôt et peut-être jamais.

1. André-Charles Caron naquit le 26 avril 1698 à Lizy-sur-Ourcq, près de Meaux, de parents calvinistes. Le 7 mars 1721 il prononce son abjuration de l'hérésie de Calvin à Paris dans l'Eglise des Nouvelles-Catholiques. Un an après, il adresse une requête afin d'être reçu maître-horloger. Il faut rappeler que pour exercer ce métier la qualité de catholique était exigée. Il mourut le 23 octobre 1775.

2. Banquier et parent des Caron.

3. Thomas, p. 7, nous indique que le nom pourrait être Saignon.

3. *A son père*

[Vers 1748]

Monsieur très honoré cher père,

Je signe toute vos conditions dans la ferme volonté de les exécuter avec le secours du Seigneur ; mais que tout cela me rappelle douloureusement un temps où toutes ces cérémonies et

ces lois étaient nécessaires pour m'engager à faire mon devoir! Il est juste que je souffre l'humiliation que j'ai vraiment méritée, et si tout cela joint à ma bonne conduite d'ailleurs, me peut procurer et mériter entièrement le retour de vos bonnes grâces et de votre amitié, je serai trop heureux. En foy de quoi je signe tout ce qui est contenu dans cette lettre.

A. CARON fils¹.

1. Selon Thomas, p. 7, cette lettre est écrite au bas de la lettre de son père.

4. A *Monsieur****

A Paris, ce 25 septembre 1753.

Vous me rendez sans doute un grand service, Monsieur, en m'apprenant que vous avez trouvé dans le *Mercure* de septembre dernier une annonce du sieur Le Paute,¹ horloger au Luxembourg, qui doit m'intéresser.

Témoin oculaire depuis longtemps de la recherche, que je faisais d'un échappement de montre et de pendule, qui en simplifiant le mécanisme devait en rendre les mouvements plus réguliers, vous avez suivi mon opération jusqu'au point de perfection où je crois que ma découverte pouvait aller ; ainsi persuadé que j'en étais l'auteur, vous avez dû être surpris de voir le sieur Le Paute vouloir s'approprier ma découverte, et me ravir l'honneur de l'invention.

Je vous avoue, Monsieur, que ma confiance en lui était telle que le 23 juillet dernier, dans la joie de ma découverte, j'avais eu la faiblesse de confier cet échappement au sieur Le Paute, pour en faire usage dans une pendule pour l'Académie de Peinture ; mais pouvais-je me persuader que le sieur Le Paute se mît jamais en devoir de s'approprier cet échappement que je ne lui avais confié que sous le sceau du secret?

Je ne veux point surprendre le public, et mon intention n'est pas de le ranger de mon parti sur mon simple exposé ; mais je le supplie instamment de suspendre son jugement, et de n'accorder sa confiance à aucun de nous deux, jusqu'à ce que l'Académie des Sciences ait prononcé, en décidant, lequel de nous est l'auteur du nouvel échappement.

Le sieur Le Paute semble vouloir éluder tout éclaircissement en déclarant que son échappement, que je n'ai jamais vu, ne res-

CORRESPONDANCE

semble point au mien : mais sur l'annonce qu'il en fait dans le *Mercure*, je juge qu'il y est en tout conforme pour le principe ; et si les Commissaires que l'Académie nommera pour nous entendre contradictoirement y trouvent quelques différences, elles ne viendront que de quelques vices de construction, qui aideront à déceler le plagiaire.

Je ne mets au jour aucune de mes preuves, il faut que nos Commissaires les reçoivent dans leur première force ; ainsi quoi que dise et écrive contre moi le sieur Le Paute, je garderai un profond silence jusqu'à ce que l'Académie soit éclaircie et qu'elle ait prononcé.

Le public judicieux voudra bien attendre ce moment ; j'espère cette grâce de son équité et de la protection qu'il donne aux Arts.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur,

Votre

Très humble et très obéissant serviteur.

CARON fils,
Horloger, rue Saint-Denis

1. Lepaute, Jean-André (1709-1789). Horloger célèbre, il fit en 1753 la première horloge horizontale pour le Palais du Luxembourg où l'astronome Lalande avait son observatoire. Il fit des horloges pour les Tuileries, Le Palais-Royal et le jardin du Roi.

5. *Au Mercure de France*¹

A Paris, le 15 novembre 1753

J'ai lu, Monsieur, avec le dernier étonnement, dans votre numéro de septembre 1753, que le sieur Lepaute, horloger au Luxembourg, y annonce comme de son invention un nouvel échappement de montres et de pendules qu'il dit avoir eu l'honneur de présenter au Roi et à l'Académie.

Il m'importe top, pour l'intérêt de la vérité et celui de ma réputation, de revendiquer l'invention de cette mécanique, pour garder le silence sur une telle infidélité.

Il est vrai que, le 23 juillet dernier, dans la joie de ma découverte, j'eus la faiblesse de confier cet échappement au sieur Lepaute, pour en faire usage dans une pendule que M. de Julienne lui avait commandée et dont il m'assura que l'intérieur ne pour-

rrait être examiné de personne, parce qu'il y adaptait le remontoir à vent qu'il avait imaginé, et que lui seul aurait la clef de cette pendule.

Mais pouvais-je me persuader que le sieur Lepaute se mit jamais en devoir de s'approprier cet échappement, qu'on voit que je lui confiais sous le sceau du secret?

Je ne veux point surprendre le public, et mon intention n'est pas de le ranger de mon parti sur mon simple exposé ; mai je le supplie instamment de ne pas accorder plus de créance au sieur Lepaute, jusqu'à ce que l'Académie ait prononcé entre nous deux, en décidant lequel est l'auteur du nouvel échappement. Le sieur Lepaute semble vouloir éluder tout éclaircissement en déclarant que son échappement, que je n'ai pas vu, ne ressemble en rien au mien ; mais, sur l'annonce qu'il en fait, je juge qu'il y est en tout conforme pour le principe, et si les commissaires que l'Académie nommera pour nous entendre contradictoirement y trouvent des différences, elles ne viendront que de quelques vices de construction qui aideront à déceler le plagiaire.

Je ne mets au jour aucune de mes preuves ; il faut que nos commissaires les reçoivent dans leur première force ; ainsi, quoi que dise ou écrive contre moi le sieur Lepaute, je garderai un profond silence jusqu'à ce que l'Académie soit éclaircie et qu'elle ait prononcé.

Le public judicieux voudra bien attendre ce moment ; j'espère cette grâce de son équité et de la protection qu'il donne aux arts. J'ose me flatter, Monsieur, que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre prochain journal.

CARON fils, horloger, rue Saint - Denis
Près Sainte - Catherine.

1. Cette lettre sera publiée dans le *Mercure de France* de décembre 1753. Lepaute répond et ajoute un certificat signé de trois jésuites. Réponse de Beaumarchais en janvier 1754 (voir lettre suivante). L'Académie des Sciences est appelée par le comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du Roi, à Choisir entre les deux protagonistes. Le 24 février, elle donne la faveur au jeune Caron. Voir Jacques Proust, « Précisions nouvelles sure les débuts de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, » *Studi Francesi*, gennaio-aprile 1963, p. 85-88.

6. *Au Mercure de France*

A Paris, le 22 janvier 1754

Quoique je persévère, Monsieur, à garder pour l'Académie seule les preuves qui, comme je l'espère, me feront adjuger l'invention de l'échappement que le sieur Le Paute me conteste, ne me sera – t – il pas permis de faire remarquer l'avantage qu'il me donne sur lui, en avançant des faits contraires à ce qu'il a précédemment écrit?

En lisant sa lettre insérée dans le second volume de votre journal de décembre dernier, on y verra qu'après s'être félicité lui-même de ce qu'il a si bien établi sa prétendue propriété sur la découverte en question, il conclut *qu'il est le seul inventeur de l'échappement*, indépendamment de ma confiance du 23 juillet dernier, qui, dit-il, *est absolument fausse, et n'existe que dans mon imagination*.

Il est triste pour le sieur Le Paute qu'un fait nié aussi hardiment puisse être démenti par une lettre signée de sa main, qu'il a écrite à mon père le 18 septembre dernier, qu'il a répandue dans le public, et dont il a donné une copie à messieurs nos commissaires.

Il est vrai, dit-il dans cette lettre, *que vous me têtes part, du 20 au 30 juillet, d'un nouvel échappement (qui approchait fort du mien), mais je ne fus pas la dupe de votre confiance intéressée*.

Il est donc constaté de sa propre main que je lui ait fait confiance, du 20 au 30 juillet, de ma nouvelle découverte.

Il est encore constaté par une gravure d'échappement que le sieur Le Paute vient de répandre dans le public, qu'il ne s'annonce que pour *l'avoir mis à son point de perfection*, et qu'il ne s'en dit plus *l'inventeur*, comme il a fait dans votre journal. Je me charge de démontrer, après le jugement de l'Académie, qu'il est absolument faux que cet échappement soit celui qui était dans la pendule qu'il dit avoir présentée à Sa Majesté le 23 mai 1753, et qu'elle n'en avait point d'autre que mon premier échappement que je lui avais communiqué en janvier 1753, lorsqu'il m'accompagna à l'Observatoire pour en demander date à l'Académie.

Voilà donc des contradictions qui font voir que le manque de mémoire, peu important lorsqu'on ne veut dire que la vérité, devient très dangereux quand on a dessein de la voiler.

Je demande encore une fois au public judicieux la grâce de

suspendre son jugement jusqu'à ce que l'Académie ait prononcé sur notre différend.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CARON fils.¹

1. Cette lettre sera publiée dans le *Mercur de France* de février 1754.

7. De Raymond de Saint-Sauveur

De la Haye, le 18 juin 1754.

J'ai eu le plaisir, monsieur, de voir applaudir votre montre par tous ceux à qui je l'ai fait voir, mais principalement à Bruxelles, où le prince Charles en a été enchanté, et toute la cour, par conséquent ; on y savait votre histoire, ainsi qu'à la Haye, où j'ai trouvé quelqu'un qui avait une montre de la façon de Le Paute, et on y a jugé pièces sur table en votre faveur. M. le marquis de Bonnac m'a beaucoup fait de questions à ce sujet, mais tout aboutit de sa part et des autres à dire qu'elle est fort chère à cause de la nouveauté, et que ,dans quelques années, ces montres devront être meilleur marché que les autres, puisqu'il y a moins d'ouvrage. Mme de Pompadour avait déjà dit la même chose avec aussi peu de réflexion, car, dans une invention pareille, ce n'est pas là, je crois, ce que l'on doit remarquer.

Je suis très parfaitement, M., V.T.H. et T., etc.

8. A un de ses cousins, horloger à Londres

31 juillet 1754.

Monsieur et très cher cousin,

L'embaras d'une quantité d'affaires qui se sont succédées sans interruption depuis votre départ m'ont empêché de donner la dernière perfection à la montre que je dois vous envoyer. Elle est prête et en très bon état quel qu'empressement que j'aye à vous prouver mon zèle je n'ai pu reculer la montre du Roi et celle de Mme la marquise de Pompadour qui m'ont extrêmement occupé jusqu'à ce jour. J'ai enfin livré la montre au roi, de qui j'ai eu

CORRESPONDANCE

le bonheur d'être reconnu d'abord, et qui s'est souvenu de mon nom. Sa Majesté m'a ordonné de la montrer et de l'expliquer à tous les seigneurs qui étaient au lever, et jamais Sa Majesté n'a reçu aucun artiste avec tant de bonté ; elle a voulu entrer dans le plus grand détail de ma machine. C'est là que j'ai eu lieu de vous rendre beaucoup d'actions de grâce du présent de votre loupe, que tout le monde a trouvée admirable. Le roi s'en est servi surtout pour examiner la montre en bague de mme de Pompadour, qui n'a que quatre lignes de diamètre, et qu'on a fort admirée, quoiqu'elle ne fût pas encore achevée. Le roi m'a demandé un répétition dans le même genre, que je lui fais actuellement. Tous les seigneurs suivent l'exemple du roi, et chacun voudrait être servi le premier. J'ai fait aussi pour Mme Victoire une petite pendule curieuse dans le goût de mes montres, dont le roi a voulu lui faire présent : elle a deux cadrans, et, de quelque côté qu'on se tourne, on voit l'heure qu'il est. Malgré toutes ces occupations, je n'ai pas oublié un instant que vous aviez la bonté de souhaiter une de mes nouvelles pour en faire l'usage le plus avantageux pour moi. Je l'ai fini et je n'attends que l'honneur de votre réponse pour vous l'envoyer par la voie que vous aurez la bonté de m'indiquer pour vu que je sois assez heureux pour qu'elle vous trouve encore à Londres. Souvenez Vous, mon cher cousin, que c'est un jeune homme que vous avez pris sous votre protection, et c'est par vos bontés qu'il ose espérer l'honneur d'être agrégé à la Société de Londres. Quelles obligations ne vous aurais-je pas de vouloir bien vous y employer avec vos amis, vous vous apercevez sans doute que je fais beaucoup de fond sur votre amitié pour moi, puis que je m'expose a vous ennuyer par le détail circonstanciel de mes affaires, mais je ne résiste pas au plaisir de vous assurer que je fais tous mes efforts pour me rendre digne de l'intérêt que vous voulez bien prendre en moi et que je serai trop heureux si vous voulez bien être persuadé du très profond respect et du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être Monsieur et très cher cousin.

Votre très humble et très obéissant serviteur et cousin.

CARON fils.

Horloger du Roi.

A Monsieur de Bussière, in Burlington,
Burlington garden. London

9. Au Mercure de France

Paris, 16 juin 1755.

Monsieur, je suis un jeune artiste qui n'ai l'honneur d'être connu du public que par l'invention d'un nouvel échappement à repos pour les montres, que l'Académie a honoré de son approbation, et dont les journaux ont fait mention l'année passée. Ce succès me fixe à l'état d'horloger, et je borne toute mon ambition à acquérir la science de mon art ; je n'ai jamais porté un œil d'envie sur les productions de mes confrères (cette lettre le prouve), mais j'ai le malheur de souffrir fort impatiemment qu'on veuille m'enlever le peu de terrain que l'étude et le travail m'ont fait défricher ; c'est cette chaleur de sang dont je crains bien que l'âge ne me corrige pas, qui m'a fit défendre avec tant d'ardeur les justes prétentions que j'avais sur l'invention de mon échappement, lorsqu'elle fut contestée il y a environ dix-huit mois. L'Académie de sciences non seulement me déclara auteur de cet échappement, mais elle jugea qu'il était dans son état actuel le plus parfait qu'éon eût encore adapté aux montres ; cependant elle savait, et je voyais bien qu'il était susceptible de quelques perfections, mais la nécessité de constater promptement mon titre, à laquelle mon adversaire me força en publiant ses fausses prétentions, m'empêcha de les y ajouter. Alors, devenu possesseur tranquille de mon échappement, j'ai donné tous mes soins à le rendre encore supérieur à lui-même, et c'est l'état où il est maintenant ; mais en même temps, trop bon citoyen pour en faire un mystère, je l'ai rendu public autant qu'il m'a été possible. Les divers écrits que cet échappement a occasionnés, et le jugement que l'Académie en a porté, attirant sur lui l'attention des horlogers, il devint l'objet des réflexions et des recherches de quelques-uns des plus habiles d'entre eux, de sorte que pendant que j'y ajoutais les petites perfections qui lui manquaient, M. de Romilly s'aperçut qu'effectivement il en était susceptible ; il y travailla de son côté, et présenta à l'Académie, en décembre 1754, le changement qu'il y avait fait ; le soir même de sa présentation, M. le Roi m'en ayant apporté la nouvelle, je demandai sur-le-champ à l'Académie qu'en faveur de ma qualité d'auteur, elle voulût bien examiner avant tout l'état de perfection auquel j'avais moi-même porté mon échappement. Cette perfection était des repos plus près du centre et des arcs de vibration plus étendus ; elle y consentit, et l'examen qu'elle fit des pièces que nous présentâmes l'un et l'autre lui montra que M. de Romilly avait

CORRESPONDANCE

atteint le même but que moi en travaillant sur le même sujet : ainsi l'Académie, toujours équitable dans ses jugements, ne voulant pas accorder plus d'avantage sur cette perfection 'a ma qualité d'auteur de l'échappement qu'à l'antériorité de présentation de M. de Romilly, qui n'est effectivement que d'un seul jour, a délivré à chacun de nous le certificat suivant, que je public d'autant plus volontiers que M. de Romilly, qui a jugé mon échappement digne de ses recherches, est un très galant homme, et que j'estime véritablement ; d'ailleurs je serais fâché que cette petite concurrence entre lui et moi pût être envisagée comme une dispute semblable à la première ; l'émulation qui anime les honnêtes gens mérite un nom plus honorable.¹

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. (*Extrait des Registres de l'Académie royale des sciences du 11 juin 1755.*)

MM. de Mairau, de Montigni et Le Roi, qui avaient été nommés pour examiner une montre à secondes, à laquelle est adapté l'échappement du sieur Caron fils, perfectionné par le sieur Romilly, horloger, citoyen de Genève, et par lui présentée à l'Académie, avec un mémoire sur les échappements en général, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que le changement fait à cet échappement, et qui permet d'en rendre le cylindre aussi petit qu'on le juge à propos, de rapprocher les points de repos du centre, et de donner aux arcs du balancier plus de trois cents degrés d'étendue, était ingénieux et utile ; mais en même temps elle ne peut douter que le sieur Caron n'ait de son côté porté son échappement au même degré de perfection, puisque le jour même que M. Le Roi, l'un des commissaires, lui en donna connaissance en décembre 1754, cet horloger lui fit voir un modèle de son échappement qu'il avait perfectionné, auquel il travaillait alors, et dont la roue d'échappement avait les dents fouillées par derrière, et était exactement semblable à la construction du sieur Romilly, dont il n'avait cependant point eu de communication ; d'ailleurs, dans la boîte de preuve que le sieur Caron déposa en septembre 1753 au secrétariat de l'Académie, et qui est jusques à présent restée entre les mains de MM. Les Commissaires, il y a plusieurs cylindres dont les repos sont très près du centre, mais qu'il n'eut pas alors le temps de perfectionner.

Ainsi le mérite d'avoir amené cette invention au point de perfection dont elle était susceptible appartient également au sieur Romilly et au sieur Caron, son auteur ; mais le sieur Romilly en a présenté la première exécution : en foit de quoi j'ai signé le présent certificat.

A Paris, ce 14 juin 1755.

GRANDJEAN DE FOUCHY, *secrétaire perpétuel*
de l'Académie royale des sciences.

10. A Madame Francquet¹

(Fin 1755)

Croyez-vous qu'il vous soit bien permis de disposer des jours que vous m'avez destinés? ne vous ressouvenez-vous plus que vous devez regarder l'épreuve passagère où vous êtes soumise comme un moyen qui vous est offert d'adorer la main qui conduit tous les événements, que ne vous afflige actuellement que pour vous faire goûter avec plus de douceur le plaisir de la comparaison, lorsque vous aurez changé d'état? Si j'écjoutais les sentiments de compassion que vos chagrins m'inspirent, j'en détesterais l'auteur. Mais lorsque je pense qu'il est votre mari, qu'il vous appartient, je ne puis que soupirer en silence, et attendre du temps et de la volonté de Dieu qu'il me mette en état de vous faire éprouver le bonheur pour lequel vous semblez destinée.

1. Voir p. 22, n. 1.

11. A Madame FrancquetCe 1^o avril 1756.

A la dame Franquet,

En lisant la lettre cy-jointe avec beaucoup d'attention, mon cher Amant, tu verras que nous avons traité ton affaire à fond M*** et moi. Vois Joly et montre lui ma lettre telle qu'elle est ; et en lui faisant voit celle de M. Simon prends garde qu'il ne les retienne ou les déchire comme choses inutiles. Il serait même à propos que tu les lises sans les lâcher. A l'égard de la mienne lis-la devant sa femme, afin qu'il n'y ait plus de bégueuleries de part ni d'autres. Etudie-la même devant chez toi, afin de la lire très couramment et très distinctement en leur présence et parle-leur très ferme, dis-leur que tu sais aussi bien qu'eux de quelle importance est le secret dans cette affaire et quel tort tu leur ferais en jasant. Montre ma première lettre à M. Donay et prends son sentiment sur tout ce que t'y mande. Mais vois M. Joly la première fois toute seule ; il craindrait peut être de s'ouvrir devant un étranger : s'il paraît intrigué et curieux de savoir quel est l'étranger que t'écrit et qui est si bien au fait, *sans hésiter* dis-

CORRESPONDANCE

dislui que ne voulant pas compromettre ni les intérêts des contrôleurs ni les tiens, *tu as chargé ton confesseur, homme d'esprit, de faire le voyage pour toi et que tu as révélé le secret de l'affaire sous le sceau de la confession et que l'importance du mystère que cela exige l'avait forcé de convenir qu'il n'était pas possible d'en instruire les héritiers*, libre à toi de les en dédommager si tu étais content d'eux et qu'ils ne te fissent aucun tort. Ne manque pas de dire cette raison et *tout ce verbiage de confesseur* à Joly, il n'en sera pas la dupe ; mais il verra que *tu sais aussi bien que lui te tirer d'affaire avec ta conscience*. Prends garde, ma chère amie, de ne pas mollir avec Joly ; agis là comme un homme prudent que tous *les raisonnements n'effrayent ni n'embarrassent*. Surtout fais-lui voir le tort affreux que l'imprudent Vacrenier leur ferait s'il avait le moindre doute de ce produit secret. Enfin, si tu n'en tires rien, finis la séance par lui dire que s'il ne te rend pas de bonne foi les départements, tu vas en instruire Vacrenier lui-même et que , puisqu'il croit que *sa conscience l'oblige de remettre ce produit aux héritiers*, la tienne t'oblige de faire le bien de la succession, en donnant tous les moyens de faire vendre la charge au plus cher possible. Je ne crois pas qu'il *résiste à cet argument*, et si tu t'y prends adroitement, comme tu le peux, mon cher amant, *avec l'esprit que tu as reçu du ciel, je crois que tu ne sera obligée à rien donner pour l'héritier* : car il n'est pas possible que Joly ait rien dit de cette affaire ; sitôt que tu l'auras vu, tu m'écriras le résultat de votre conversation et je verrais sur le champ M. Léchevin. Nous te fournissons de *nouvelles armes* pour opposer aux défaites de Joly. Adieu, mon cher Amant, aime-moi de tout ton cœur je ne serai point en reste avec toi. H'ai fait connaissance avec Héricourt qui me paraît le meilleur garçon du monde. Tout en passant j'ai entrevu et salué Girard ; mais voilà tout. Je vais, avant que de me coucher mettre encore un mot à la lettre que tu monteras à Joly *et je la signerai du nom d'un prêtre afin que cela ait l'air plus naturel*.²

N.B. – Je vous prie, madame, de dire à mademoiselle Delaunay que la voiture de Versailles n'a jamais voulu se déranger de la route ordinaire, et que , lorsque je lui ai dit qu'il y avait à la barrière de Vaugirard une demoiselle qui m'attendait pour la mener à Versailles, elle me répondit : Eh bien, quand elle sera lasse d'attendre, elle s'en retournera chez elle, et elle prendra ceci pour un poisson d'avril. (Aussi bien est-ce bien aujourd'hui le jour qu'on les donne.) Fais-lui donc mes excuses je l'emmènerai à mon premier voyage à Paris. Adieu, je vais me coucher, car il est deux heures sonnées.

Pendant que je suis en train, je vais écrire à Bardin et à l'Aumon.

1. Le 9 novembre 1755, Beaumarchais prend le brevet de contrôleur-clerc d'office de La Maison du Roi, à la suite de la démission de P.A. Francquet qui mourut le 3 janvier 1756. Nous voyons donc Beaumarchais précéder, l'épée au côté, la viande de Louis XV.

Dans cette lettre, il s'agit d'une somme de 900 livres due au défunt, M. Francquet. Sa veuve s'emploie à la toucher son nouveau compagnon, Caron fils, s'occupe de l'affaire et se dispose à convaincre M. Joly, contrôleur général des Guerres.

2. Voir la lettre n° 14.

12. A Madame Franquet

2 avril [1756].

Que le nom du SEIGNEUR soit béni.

Versailles, le 2 avril 1789.¹

Madame,

Je viens d'avoir une très longue conférence avec M. Léchevin au sujet de vos affaires et toujours aussi bien disposé qu'ami prudent il m'a donné, pour vous les rendre, les meilleurs avis qu'il se puisse. Il est dans la ferme persuasion que M. Joly n'a point parlé de département à M. de Vacrenier ; car il ne l'eût pu faire, dit-il sans se *compromettre* lui et tout le corps dont il est membre. Si M. Joly eu eût parlé comme d'une chose due, l'héritier n'aurait pas manqué à vouloir en prendre connaissance, et M. Joly sait bien que ces papiers ne doivent jamais passer en des mains étrangères sans que *lui et tous ceux qui se prêtent à cette magie noire courent beaucoup de risque*. Or, l'avis de M. Léchevin est que si M. Joly a dit quelque chose à M. Vacrenier, c'est seulement qu'il restait dû à M. Francquet la somme de 8 à 900 livres, ou telle autre qu'il lui a plu pour les dernières rétributions de sa charge, sans lui rien dire des départements dont la connaissance ne doit jamais passer les intéressés. Aussi M. Léchevin ne croit-il pas que M. Joly exige de vous et encore moins des héritiers amence aucune quittance des papiers qu'il *a tant d'intérêt que vous teniez secrets* lorsqu'il vous les aura remis. M. Léchevin a écrit plusieurs fois à ce sujet à M. Simon et en a reçu des réponses dont il comptait vous faire part ainsi qu'à M. Joly en allant à Paris ; mais ses affaires le retenant sans relâche dans ce pays,

CORRESPONDANCE

il me les a remis pour vous les faire tenir. M. Simon vous envoie à M. Joly pour les départements, et suivant l'extrême prudence qu'exige la communication de ces choses, il croit qu'un contrôleur général qui est sur les lieux mêmes, est plus en état que lui de saisir l'événement tel qu'il se présente, et de ne livrer ces papiers si importants qu'à des gens dont *l'intérêt propre leur réponde de la discrétion*. Ainsi toutes les difficultés que vous a faites M. Joly sont à leurs places tant qu'il ignore que M. Léchevin vous a donné une connaissance parfaite de ce produit secret de la charge de feu votre mari. Mais retournez le voir, Madame, ne biaisez point avec lui, et pour qu'il voie qu'il n'y a plus de mystère pour vous dans votre affaire, dites-lui que M. Léchevin ayant pris à cœur les intérêts de M. Francquet, a à la fin *mis le nez dans l'histoire des départements* ; et qu'après vingt démarches infructueuses il avait rejoint M. Poitiers et ne l'avait quitté qu'après avoir tiré de lui tous les éclaircissements qu'il fallait pour faire toucher à M. Francquet 2.047 liv. 10 sols, qui était sa vraie part de la répartition secrète dont son inaction l'avait privé au moins de la moitié pendant dix-huit ans ; de sorte que suivant les arrangements pris entre MM. Léchevin et Poitiers, M. Léchevin a touché pour l'année 1753 à la caisse de M. de Villette, par ordre donné de M. Poitiers, la somme de 1.800 livres, déduction faite de toute taxe et dixième. M. Joly ne peut donc plus jouer au fin avec vous, ni dire qu'il ne comprend pas comment M. Francquet faisait, puisque son confrère est convenu de tout avec M. Léchevin : qu'on a touché l'année 1753, et que l'année 1755 est signée de M. Francquet entre les mains duquel devraient naturellement être ces départements que M. Joly n'a aucun droit de vous retenir et don *il se gardera bien de demander quittance aux héritiers* qui n'en ont *nulle connaissance*. Pressez-le vivement de vous dire au vrai ce qu'il a dit à M. Vacrenier, parce que le voyant quelquefois il serait à craindre que vous ne vous coupiez l'un et l'autre dans vos propos et que cela ne fasse tort à tous les deux. Oubliez que ces messieurs peuvent avoir eu quelque tort avec votre mari, parce que le premier tort est celui d'être mort ; mais vous qui êtes vivante et très bien instruite, profitez des services que vous a rendus M. Léchevin pour tirer cette légère indemnité de tous les torts que vous a fait M. Francquet ; lorsque vous parlerez si clairement à M. Joly, *n'ayez pas peur qu'il vous objecte sa conscience* ; encore une fois il est trop bon contrôleur général des guerres pour être *en triché de ce mal de femmes et d'enfants* ; mais vous, qui n'êtes ni l'un ni l'autre, pas plus que lui, et qui tenez la place de votre mari pour le secret des

revenants bons, voyez avec M. de Vacrenier ; et s'il est vrai que M. Joly lui ait dit qu'il *revenait quelque chose aux héritiers*, ce qui est fort douteux, prenez ensemble des arrangements sûrs, pour qu'il ne puisse jamais pénétrer plus avant dans le secret, et faites sentir à M. Joly que pour peu que M. Vacrenier s'en doutât, il ne manquerait pas d'en *mettre sa charge à un prix excessif* et qu'il instruirait tous les acquéreurs des raisons de cette cherté, ce qui, outre le tort actuel, pourrait donner à MM. les contrôleurs un homme habile à toucher 1.808 liv. 12 sols par chaque service au lieu qu'il est *de leur intérêt d'avoir un successeur aussi bénin que MM. Francquet et Delorme*.

1. Beaumarchais écrit 1789 par erreur, au lieu de 1756.

**13. A Monsieur Largille,
huissier de la Chambre de Comptes,
Quai Pelletier, à Paris**

[Vers 1756]

Je vous envoie, Monsieur, 26 livres ; et 54 que je vous ai laissé', le tout fiat un total de 80 livres. J'y joins un papier qu'on m'a apporté au sortir de chez vous, ce qui je crois augmente la nécessité de faire ces offres réelles de bonne heure demain matin. Je vous prie donc pas de ne oublier qu'on doit remettre un mouvement de répétition et la cadacture en livrant l'argent. Si l'on vient demain pour saisir chez moi, que faut-il que je dise? Ne dois-je pas l'empêcher? Je ne vous remercie encore de vos bons offices, comptant bien avoir cet honneur moi-même en vous remettant vos déboursées.

Je suis Monsieur très véritablement,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

CARON ¹.

1. Selon Thomas, p. 35, on lit au-dessous de la souscription, écrit d'un autre main : « Je n'ai reçu que 24 livres et il n'ayu avait point de papier dans la lettre. »

14. *A Joly*

Versailles, le 7 avril 1756.

Une lettre que je viens de recevoir de Madame Francquet me force à vous écrire,¹ Monsieur, pour vous remontrer non seulement l'injustice de votre procédé à son égard, mais encore le tort que votre humeur vous causera nécessairement. J'apprends par sa lettre que ni les prières ni les raisons n'ont pu vous déterminer à me rendre un dépôt que vous n'avez aucun droit ni aucun titre pour y retenir. Je ne veux point entrer avec vous dans la discussion de *l'iniquité* qui a frustré M. Francquet de 900 livres par chaque service, depuis dix-huit ans qu'il vous a laissé le soin de faire ses recouvrements sur sa charge ; il est des choses sur lesquelles il faut passer l'éponge sans rien dire, dans la crainte de *mésestimer* quelqu'un avec qui on voudrait traiter à l'amiable ; mais lorsqu'on oublie des torts aussi graves que ceux-là, je ne sens pas trop en vertu de quel privilège vous voulez les continuer : pour moi, que *la charité anime sur les intérêts d'une honnête femme* que son mari laisse dans la détresse, je ne vous cache pas que, si votre injustice ne cesse pas à son égard, j'emploierai ici tout le crédit que j'y ai pour vous y forcer. Je suis assez connu de M. d'Argenson pour qu'il ait quelque égard à ma prière ; prenez bien garde à ce que vous faites aujourd'hui, car je vous assure que non seulement vous ne jouirez pas de ces premiers départements, mais que ni vous ni vos confrères n'en aurez plus un seul. J'ai dans mes mains tous les papiers suffisants pour démontrer au Ministre l'abus que les contrôleurs généraux font de pries de 7.000 livres chaque année. J'appellerai en témoignage M. Léchevin qui ne se dispensera pas d'assurer qu'il a fait payer à M. Francquet la dernière année 1.800 livres pour des courses simulées que vous faites faire aux contrôleurs ordinaires ; mais qu'avant cela vous lui aviez retenu pour tous ces services la moitié de cette somme pendant dix-huit années, sans aucune justice, et que maintenant ce qui me force à lui révéler ce mystère, c'est la dureté avec laquelle vous refusez un papier (que vous vous garderiez bien de confier à des héritiers qui ne sont pas au fait) à la veuve que le dérangement des affaires de son mari rend digne de pitié. Vous pouvez rire maintenant de nos menaces, mais si les affaires du Ministériel l'empêchent de donner les soins nécessaires à l'abolition de cet abus, *je connais un autre Seigneur, mon parent*, qui sera bien charmé d'avoir cette occasion d'humilier votre corps ; c'est le *Maréchal de Noailles*. Je

vous sers ‘a beau jeu, monsieur, mais afin que votre endurcissement ne fasse point de tort à des gens qui n’y ont point de part, j’écris à peu près la même chose ‘a vos confrères qui m’ont l’air moins intéressés que vous ou plus sensibles à l’honneur. M. Simon avait écrit à M. Léchevin que nous ne feriez aucune difficulté de remettre ces papiers à M. Francquet, lesquels papiers vous n’avez, souvenez-vous en bien, monsieur, que parce que dans la dernière distribution vous aviez encore ôté à M. Francquet une ordonnance de 240 livres et qu’il vous remit les départements pour corriger une erreur que vous attribuâtes au hasard : vous avez refusé, m’a-t-on écrit, *d’écouter la lecture de ma lettre à M^{me} Francquet*, je vous y parlais dans des termes plus doux, mais votre indifférence sur les suites m’a forcé à vous en avertir en *bons termes*. Les fermiers ou entrepreneurs de la Caisse de Poissy avaient une marotte sûre pour doubler l’emploi de leurs fonds. Un commis ou homme au fait et qui les avait bien servi dans ce même souterrain leur demanda au renouvellement d’un bail un petit intérêt pour ses peines, ou le lui refusa ; enfin de demandes en demandes il s’était restreint à 1.400 livres une fois payées.

L’obstination de ces messieurs obligea cet homme à faire un mémoire détaillé de tout le secret de la caisse qu’il présente au Ministre ; non seulement on fit monter la ferme bien plus haut, mais on l’a ôtée à ces mêmes entrepreneurs qui *ont tout perdu pour n’avoir pas su se concilier un homme dangereux à peu de frais* : je vous en promets tout autant, messieurs, mais avant de rien faire j’engagerai ou M. Léchevin ou M. Caron, tous deux amis de M^{me} Francquet, d’aller voir M. Simon et de l’engager à vous écrire pour vous rendre plus équitable s’il est possible ; votre secret n’est point du tout précieux à la veuve, elle n’a point cette charge ; ainsi rien ne l’empêchera pas, ses amis et moi, pas les miens, de vous faire repentir d’avoir trop écouté un injuste ressentiment. Si vous voulez me faire réponse, adressez là à M. l’Abbé de Sainte-Foix, chez M. Léchevin ou chez M^{me} la marquise de Solar, ma cousine, chez laquelle je loge tout auprès de M. Séjan. J’attends de vos nouvelles ou de celles de M^{me} Francquet et je sois, Monsieur, votre très humble serviteur.

L’ABBE D’ARPAJON DE SAINTE-FOIX

1. Lors du procès Kornman (1787-1789), Beaumarchais avoua être l’auteur de cette lettre, mais il nia l’avoir envoyée :

« ...Le projet d’une lettre écrite par un ecclésiastique fut minuté par nous à Versailles, et envoyé par moi à la dame, pour qu’elle en soumît l’idée à son Conseil de Paris. *Elle ne fut point adoptée*, et on

CORRESPONDANCE

y conclut qu'il fallait que je fusse moi-mesme avec le sieur Joli traiter franchement cette affaire à la campagne du sieur Simon, l'un de leurs confrères. J'écrivis au sieur Joli. Il vint à Versailles. Nous y montâmes en cabriolet et nous fûmes ensemble voir m. Simon à sa campagne, *non en habit de prêtre, ou sous tout autre forme étrangère, mais très connu d'eux, sous mon nom propre*. Et là, leur ayant déclaré que j'allais épouser la dame veuve Franquet, et devenir leur confrère, en acquérant, dans ses reprises, la charge de contrôleur des guerres et les menaçant d'un ecclésiastique ami de la dame Franquet, lequel était résolu d'instruire M. d'Argenson des manoeuvres de ces messieurs si l'on ne faisait justice à la veuve, ils ne firent plus de difficulté de promettre à la veuve les deux années du produit secret, *sous la condition que cela n'ébruiterait point l'existence de ce produit.* »

15. A Madame Franquet

Versailles, le 9 avril 1756.

8 h [eures]d[u] s[oir]

Je vous écris, Madame et chère amie, pour remplir deux objets dont l'un ne vous sera pas moins agréable que l'autre vous est utile. D'abord si je suis parti sans vous rien dire, c'est que j'ai craint que votre amitié toujours inquiète et obligeante ne vous engageât à m'arrêter à Paris à cause du mauvais temps ; mais oh! que j'ai été bien inspiré de coucher à Versailles! J'ai gagné les 900 livres qui devaient revenir à Vacrenier. J'avais mis une telle terreur dans l'esprit de Joly que, ne m'ayant pas vu hier, il est accouru aujourd'hui à Versailles dès le matin. J'avais envoyé un homme à Jouy avec une lettre dont j'espérais à peine le bon effet qu'elle a produit. Simon, en réponse, m'a envoyé une autre lettre pour Joly si pressante en notre faveur, que Joly en la recevant de mes mains à son arrivée s'est vu ébranlé au point de nous demander conseil. J'ai imaginé de lui dire que je lui ferais demander ces départements par Simon, de qui il les a reçus, comme ayant eu l'ordre, lui Simon, du Bureau de la guerre de les envoyer au dit Bureau. Il n'a pas plutôt eu approuvé ce projet que je lui ai proposé de le mener à Jouy l'exécuter. J'ai envoyé prendre un cabriolet de louage et tout chaud des frayeurs que je lui fais de notre abbé, je l'ai mené à Jouy, où je n'ai pas eu de peine à déterminer Simon à donner la lettre que je lui ai dictée, tant ils ont peur de tout perdre suivant mes menaces. La lettre faite, Joly dit à Simon : Camarade, je couche ici et je repars demain pour Paris. Comme ce n'était pas mon compte de

les laisser ensemble *réfléchir sur la démarche que je leur fais faire*, et peut-être changer de dessein, j'ai dit à Joly : Bon! Vous vous moquez ; M. Simon n'a point de chevaux pour vous ramener demain à Versailles. Et moi qui n'a point de linge à Versailles je suis obligé d'en aller quérir à Paris. Je vais vous ramener à Versailles, nous changerons de cheval et nous partirons pour Paris, vous serez avant neuf-heures chez vous. J'ai tant dit de raisons que Joly, qui était dans l'intention de passer deux jours avec son ami, est remonté sur le champ en cabriolet, et je l'ai ramené à Versailles *ayant la lettre de Simon dans ma poche*. Elle est si forte qu'ils ont tiré parole de moi que l'Abbé ne la verra pas et ils ont exigé de plus que je dise à l'Abbé de cesser ses clabauderis parce que j'ai les départements. Vous sentez bien que lorsque Joly me fait dire ces choses à l'Abbé il n'a pas envie de garder les papiers. Il a donné sa parole d'honneur de les envoyer au plus tôt et de renvoyer Vacrenier à M. Simon, lorsqu'il irait chez lui redemander les départements, lequel Simon lui dira qu'il les a envoyés au Bureau de la guerre, où on criait déjà très fort de ce que les contrôleurs ordinaires n'avaient pas reçu ces départements dès l'année passée par la négligence de M. Francquet. Joly a promis, malgré même sa femme, si elle le refuse, d'envoyer le paquet à coucher et je vous les renvoie à Paris demain matin. Ne manquez pas écrire une lettre de remerciements à M. Léchevin qui n'a pas peu contribué au succès de cette affaire, je vous le jure. Quel ami ! j'en connais très peu d'aussi zélés et d'aussi désintéressés. Faites bien, je vous prie, mes compliments à M. Donay et dites-lui que vous espérons avoir tout gagné à force de peines et de démarches.

Je suis pour la vie avec tout le respect possible, Madame et chère amie, votre très humble et très obéissant serviteur.

CARON

Si vous ne pouvez me lire, devinez moi.¹

1. Le 27 novembre 1756, Beaumarchais épousa Mme Franquet, née Madeleine-Catherine Aubertin, à Saint-Nicolas-des-Champs, moins d'un an après la mort de son mari. Le ménage s'installa rue de Braque, chez la belle-mère de Beaumarchais. La nouvelle épouse, son aînée d'une dizaine d'années, eut très vite à se plaindre de son jeune mari qui passait son temps à Versailles. Une lettre citée partiellement par Richard, p. 27, écrite par Beaumarchais, quelques mois après son mariage, laisse entendre que la lune de miel est terminée : « Ah ! vous le dites trop justement : que les temps sont changés ! Tout nous interdisait autrefois l'amour que nous avons l'un pour

CORRESPONDANCE

l'autre. Qu'il était vif, alors, et que mon état était bien préférable à celui dont je jouis actuellement ! Ce que vous appelez ma froideur n'est souvent qu'une retenue de sentiments dont je cache la trace, crainte de donner trop de prise sur moi à une femme qui a changé son amour en domination impérieuse. Cette Julie qu'un tendre regard faisait expirer de plaisir dans les temps d'ivresse et d'illusion n'est plus qu'une femme ordinaire, à qui des difficultés d'arrangement font à la fin penser qu'elle pourrait bien vivre sans l'homme que son cœur avait préféré à toute la terre. »

16. A M ***

Le 9 septembre 1757.

Le nommé Courcelle m'a brodé un habit qu'il m'a livré en mai 1756. Je lui ai fait trois billets que je vous envoie et qu'il a pris en paiement. Je les ai acquittés et ne lui dois rien sur cet article. Ainsi sa demande tombe à faux.

En novembre, il a brodé à un de mes amis une veste en chenille, mais si mal qu'on a voulu la lui faire reprendre, ce n'est que par pitié qu'on l'a gardé. Ces vestes, quand elles sont bien, se payent sur le Pont au Change 30 livres. Je les lui offre. À l'égard de l'échantillon je ne le garde pas ou je ne le payerai que 3 livres. Voilà ma défense. Les papiers vous instruiront de l'état de l'affaire. Ne la négligez pas, je vous prie.

J'ai l'honneur d'être très véritablement, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur.

CARON DE BEAUMARCHAIS¹

1. Selon ses biographes, Pierre-Augustin Caron a emprunté le nom de Beaumarchais à un petit fief qui appartenait à Mme Franquet. (Voir « Le Premier Mariage de Beaumarchais » dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1928.)

**17. A Monsieur Bardin,
Procureur, au Châtelet de Paris,
rue Guillaume, Ile Saint-Louis¹**

16 septembre 1757.²

Je suis plus en colère que vous, Monsieur, du procédé de M. Lenoir.³ Il m'a cependant donné parole pour demain matin,

CARON DE BEAUMARCHAIS

et j'ai tant fait de courses inutiles, et vous êtes tous si difficiles à rassembler, que si vous ne venez pas me prendre demain d'aussi bonne heure que vous vous y disposiez aujourd'hui, je dirai beaucoup de mal de vous. Je vous attendrai cependant et suis, comme vous savez, tout à vous. Ce vendredi au soir.

CARON

1. L'homme d'affaires de Beaumarchais.
2. Selon Thomas, p. 42, la date est d'une autre main, sans doute celle de Bardin.
3. Il s'agit peut-être de Jean-Charles –Pierre Lenoir (1732-1807), célèbre lieutenant de police de Paris, ami et admirateur de Beaumarchais. En 1757, il était conseiller au Châtelet.

18. A Monsieur Bardin

Ce 30 septembre 1757.

Monsieur Bardin me fera un plaisir sensible de se transporter chez moi sur le champ. J'ai perdu ma femme cette nuit après huit jours de maladie d'une fièvre maligne.¹

CARON DE BEAUMARCHAIS

1. Pour la soigner, Beaumarchais avait fait venir les célèbres médecins Tronchin et Bouvard.

19. A Monsieur Bardin

Ce 1er octobre 1757.

Ne manquez pas, Monsieur, de faire et présenter aujourd'hui votre requête pour que le scellé soit levé lundi au soir et qu'on commence l'inventaire mardi matin.

Lenoir est venu à l'enterrement. J'ai cru qu'il fallait le prier de faire l'inventaire, pour nous le gagner tout à fait ; il m'a donné les meilleurs conseils du monde à ce sujet. Il m'a recommandé surtout d'éviter les frais, et de vous engager à dépêcher les opérations au plus vite. Ainsi suivons ce plan puisque c'est le vôtre à tous deux, et surtout commençons l'inventaire mardi.

CARON DE BEAUMARCHAIS

20. A Monsieur Bardin

[5 février 1758].

Je viens d'apprendre, Monsieur, que l'on réassignait de nouveau tous les créanciers au nom de Redouin ; cette augmentation de frais indispose tout le monde contre moi : on trouve très injuste qu'[tant en terme d'accocomodement, je fasse charger la succession de frais onéreux et inutiles. Cependant vous n'ignorez pas que mon intention est de faire les choses indispensables au bien de mes affaires, mais ne pas charger une succession déjà délabrée de dépenses qui font crier après vous et qui ne me font aucun bien.

Nous sommes convenus que vous ménageriez le tout, et que vous ne produiriez rien de ce qu'on nomme brouilles en termes de Palais. Je me récrie sur la pureté de mes intentions et vous prie de vous y conformer, afin que l'humeur ne gagne pas de tous côtés et que le bien-être des procureurs n'absorbe pas celui des parties. On prétend que vos nouvelles assignations sont de trop. Je vous prie donc de suspendre tout jusqu'à nouvel ordre et je suis, comme vous savez, monsieur, votre serviteur et ami,

DE BEAUMARCHAIS.

Je vous prie de m'envoyer mon contrat de mariage demain matin rue de Bracque où je couche.¹

1. Beaumarchais, ayant oublié de faire insinuer son contrat de mariage, demeurerait alors responsable des dettes de sa femme. Le jour de l'enterrement de celle-ci, le 30 septembre 1757, Beaumarchais fit signer à sa belle-mère, Catherine Aubertin, la reconnaissance de la donation au survivant des époux stipulée dans le contrat, « quand bien même il y manquerait la formalité d'insinuation ». Le 11 octobre, il fit insinuer le contrat et la déclaration au greffe du Châtelet. Mais sa belle-mère se présenta également au Châtelet et déclara sans valeur un acte que lui avait fait signer son gendre en un moment où, bouleversée, elle était « hors d'état de réfléchir ». Elle eut gain de cause. Plus tard, les Aubertin, héritiers de sa première femme, intentèrent contre lui un procès qu'ils perdront. (Catalogue *Beaumarchais*, Bibliothèque nationale, 1966. Piece 51.

**21. A Monsieur Bardin,
Procureur au Châtelet,
Hôtel Tanchon dans le Marché-Neuf, à Paris**

Ce lundi matin 8 janvier 1759.

J'ai reçu votre avis, mon cher Bardin, et le remède en est tout simple. Je l'espère de votre amitié, c'est de faire prier M. Vintel, débitant de tabac, rue des Fossés-Saint-Germain, de passer chez vous, et de lui apprendre que s'il eût voulu passer chez M. Angot signer l'acte de paix, il y a plus de deux mois qu'il serait payé, mais qu'il est encore temps, et vous l'engagerez à aller recevoir son argent et à ne rien faire sans vous en donner avis, parce qu'en cas de défaut de paiement de la part d'Angot, je me retournerais.

Ne m'écrivez plus sous le nom de Caron. Votre lettre a couru tout Versailles avant de me parvenir. Je n'y suis pas connu sous ce nom, mais sous celui de

DE BEAUMARCHAIS
Votre ami pour la vie.

22. A Monsieur Bardin

Versailles ce 4 mars 1759.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien lire ce que je vais vous détailler avec attention et vous charger de faire finir une tracasserie odieuse qu'un nommé Chevalier, peintre en carrosse, s'obstine à faire durer contre moi depuis plus d'un an. En 1756 un sellier qui me faisait une diligence me l'a donnée pour la peindre. J'ai envoyé ma voiture chez lui, il l'a gardée dix à douze mois pendant lesquels je lui ai donné différents acomptes dont j'ai les quittances, et enfin, lorsqu'elle a été finie, cet homme, mi voyant dans les premiers embarras de mon veuvage, a refusé de la rendre sans être totalement payé – ce que j'ai fait. –J'en ai tiré, en enlevant la voiture, quittance pour solde de tout compte jusqu'à ce jour. Elle est avec les autres.

Ce peintre avait un diable à moi duquel on devait peindre les corps en noir, les filets en vert et rechampir le train de deux verts pour la somme de quatre louis. Il a aussi refusé de rendre

CORRESPONDANCE

cette voiture sans être payé. Je l'ai fait, en ai tiré quittance définitive et j'ai repris ma voiture.

Depuis ce temps il a cherché à me plaider sur différents objets, dont les uns sont faux et les autres ne me regardent pas. Le premier objet de ses demandes a été le restant qu'il disait lui être dû sur les voitures qu'il m'avait peintes. Je l'ai renvoyé à ses livres pour y trouver mes acquits, s'il était en règle. Il a supposé apparemment que je ne le renvoyais à lui-même que parce que j'avais ou brûlé ou perdu ses quittances. Effectivement elles étaient mêlées dans mes papiers de rebut comme affaire soldée. Il m'a fait assigner aux consuls pendant mes services de Versailles et m'a forcé enfin de démontrer que cet homme était un fripon que j'avais payé.

Mes quittances ou plutôt les siennes ont fait foi. Il doit avoir été condamné pour cet objet. Il s'est retourné et s'est avisé de me demander le paiement d'une voiture qu'il a raccommodée en 1756 à Mme la veuve Francquet, fondé tant sur ce que lui ai fait connaître dans le temps cette dame qui cherchait un peintre, que parce qu'elle est devenue ma femme sept ou huit mois après ses fournitures. J'ai répondu à sa demande qu'il était vrai qu'il avait travaillé de ma connaissance pour une veuve que j'ai depuis épousée, mais qu'il se pouvait faire qu'elle l'eût payé, ce que se prouverait par les livres de cette dame ou les quittances du peintre qui pouvaient être dans ses papiers qui sont chez les notaires, avec l'inventaire de cette dame qui est morte dix mois après avec notre union, et des dettes de laquelle je ne suis nullement chargé, que l'on payait toutes les dettes légitimement dues et qu'il était assez singulier que le nommé Chevalier refusât de se présenter chez les dits notaires pour être examiné et payé si besoin, et s'obstinât à vouloir que je lui paye ce que je ne lui ai jamais dû, après m'avoir demandé juridiquement ce que je lui avais déjà payé. L'arbitre des consuls nommé pour nous juger, a fait son rapport sur lequel nous sommes renvoyés au Ch(ate)let. Le dit Chevalier a mis des oppositions et notamment une entre les mains du président Fragnier et me reteint par cette chicane plusieurs fond dont j'ai besoin. Je demande que ma quittance dernière pour solde soit vue, et s'il a fourni quelque chose pour moi depuis, je réitère offre réelle de le payer. Tout ce qui est avant cette quittance est entré dans nos comptes soldés et je ne le dois plus. Je demande qu'il soit renvoyé aux notaires et héritiers de la veuve Franquet, depuis ma femme, pour que ses titres de créances soient visités et acquittés si besoin est, qu'il soit ordonné que les oppositions qu'il a faites sur des fonds à moi

soient levées, et qu'il soit condamné à tous les frais qu'il a faits contre moi, tant au Chatelet qu'aux consuls, et je vous prie, sitôt la présente reçue, de le faire assigner à trois jours à la chambre civile et de pousser cette affaire qui me lasse et me déguôte depuis longtemps et de la faire juger au plus tôt. Je vous envoie ci-joint une lettre que vous ferez tenir tout de suite à M. Varin sellier, rue de la Plance, que rendra mes lettres et quittances que je lui ai remises cet été. On ne trouve cet homme qu'à huit heures du matin, à deux heures ou le soir. Je vous serai infiniment redevable de me mander, si je me suis assez expliqué et de m'écrire promptement le résultat du jugement.

Je suis pour la vie tout à vous votre ami.

CARON DE BEAUMARCHAIS¹.

1. Jusqu'en 1760, Beaumarchais connut la gêne financière. Pour se payer un habit, il devait souscrire des billets à échéance. Cependant sa situation changera rapidement avec l'aide du grand financier Pâris-Duverney. Duverney avait fait construire l'École Militaire. C'est par l'intermédiaire de Beaumarchais auprès des filles du Roi, que le financier aurait obtenu la visite de Mesdames et de Louis XV, le 12 août 1760. Il garda une profonde reconnaissance à Beaumarchais. Il l'associa à ses affaires, le protégea ouvertement et lui avança des sommes considérables. Quatre ans plus tard, Beaumarchais écrira dans sa lettre sur les subsistances des troupes d'Espagne : « ...la France nous fournit en Mr Pâris-Duverney à la teste des vivres depuis plus de cinquante ans la preuve de l'immense utilité dont est pour l'état un munitionnaire général jaloux de sa gloire et de l'honneur du service... Pardonnés moy ce court éloge, je le dois à mon maître, à mon amy, à celui à qui j'ay l'obligation du peu de lumières que j'ay acquises dans les affaires, qui a fromé ma jeunesse à l'étude des grands objets... » (*Catalogue*, # 115.)

**23. A Monsieur Le Sueur,
Avocat au Parlement,**

rue des Mauvais-Garçons près le cimetière Saint-Jean, à Paris

Ce 1er août 1759.

Mes devoirs auprès de Mesdames de France¹ m'empêcheront, Monsieur, de vous solliciter pour faire terminer l'affaire dont vous avez eu la bonté de vu mon juge. Il attendait les pièces. Le temps passe, le besoin augmente et rien ne finit. Ma reconnaissance égalera mon estime pour vous, Monsieur, si vous voulez bien voir le juge

CORRESPONDANCE

dont mon sort dépend et le prier de rapporter promptement mon affaire.

Mon adresse est : à Monsieur de Beaumarchais, Contrôleur de la maison du Roi au Bureau Dauphin à Versailles.

J'ai l'honneur d'être sincèrement, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

CARON DE BEAUMARCHAIS².

1. A partir de 1759, Beaumarchais est devenu, en quelque sorte, maître de musique des quatre princesses de France. Il était chargé de leur acheter des instruments divers. Son rôle suscita la plus vive jalousie chez les courtisans à Versailles.

2. Il signera dorénavant « Caron de Beaumarchais », ou « De Beaumarchais ».

24. A Monsieur Bardin

Ce 27 juillet 1760.

Je vous envoie, mon cher Bardin, deux papiers que Le Noir, notaire, m'envoie par Chavray son prête-nom. Je les reçois tous deux ensemble sous ma porte sans savoir d'où il partent. J'ignore en vérité ce que je dois faire, et je voudrais savoir qu'elle sera l'action de ces gens contre moi pour y apporter le remède que vous croirez le plus propre. Je vous prie de me prendre sous votre sauvegarde, car je ne puis pas quitter un moment les affaires qui m'attachent ici. Vous connaissez l'âpreté du notaire : il tire sur le temps. Que peut-il me faire, mon cher ami : Instruisez moi et défendez moi, je vous prie, car je suis sincèrement votre ami.

25. A Monsieur Bardin

Ce 5 novembre 1760.

J'ai passé chez vous hier matin, Monsieur, dans l'intention de vous communiquer un papier timbré qui m'a été remis parlant à ma personne à Versailles ; il est question de frais d'une affaire dont j'ai payé le capital entre les mains de M. Largille, huissier de la Chambre des Comptes, quai Peletier, en protestant contre toutes les procédures qui avaient été faites pour ce contre moi,

comme n'en ayant nulle connaissance et n'ayant jamais chargé de procureur à cet effet. Engin j'ai donné quatre louis de principal comme forcé ; aujourd'hui l'on me demande 300 livres ou environ de frais. Que diable veulent-ils dire ? Je vous prie, mandez moi s'il faut que je les paye, à qui, quand et dans quelle forme. J'attends votre réponse qui me guidera en tout. Prenez garde qu'on m'a averti qu'ils me feraient arrêter.

Je vous avais prié de faire avec M. votre frère tout ce qui conviendrait tant contre Lamare que contre un fripon d'Ulcot, p(rocu)reur au Ch(âte)let, qui m'a jeté dans cet embarras sans ordre et dans ma minorité. Je suis outré et voudrais pour toutes choses au monde en avoir raison. Ne tardez pas, je vous prie, à m'envoyer votre avis. Je vous serai très obligé, fixez aussi un jour à votre volonté, pourvu que ce soit dans une matinée, pour faire venir un autre fripon nommé Chevalier, peintre, chez le juge où il doit être condamné par une affirmation que je donnerai sur les paiements que je lui ai faits ; occupé depuis longtemps d'objets importants et cloué sur ma fortune, il faut que des importuns viennent me tourmenter pour que je me résolve à parler chicane.

Vous êtes fort aimable, mon cher, mais c'est à table, et comme je vais bientôt être en état de tenir une bonne, c'est où je vous attends. Je ne puis être libre pour l'affirmation qu'un matin, ne me laissez pas outrager pour ces cents écus. Ecrivez-moi juste ce qu'il faut faire.

Je suis toujours, Monsieur, votre très humble serviteur et ami.
Ecrivez-moi par les pots de chambre¹ à cette adresse :

M. de Beaumarchais, Contrôleur
de la Maison du Roy au Bureau de Bourgoigne.
A Versailles.

Mandez-moi le jour que je devrai aller affirmer contre Chevalier et le nom et l'adresse de mon juge.

1. Voitures en usage entre Paris et Versailles.

26. A Monsieur Bardin

7 novembre 1760.

Vous m'avez mal lu Monsieur, et imparfaitement répondu. Je n'ai point écrit que j'eusse donné un pou voir à un fripon nommé

CORRESPONDANCE

Ulcot, mais qu'il avait occupé pour moi sans ma participation et à mon insu, chose pour laquelle vous-même m'avez dit plusieurs fois qu'on pouvait revenir contre toute cette indigne procédure en désavouant le menteur qui en mauvaise menée et mensonge a perdu une cause qui n'était point la mienne et qu'il a mise sur le corps de moi, jeune homme sans expérience et mineur. Voilà ce que je vous mand. Vous avez eu tous les papiers que j'ai reçus pour cette affaire, et vous m'aviez promis, lorsque vous m'engageâtes à payer le principal en protestant contre, que vous me délivreriez de cette persécution ; la fin de tout pour moi est toujours de payer, encore ne m'instruisez-vous pas du plus important : savoir à qui et en quelle forme je dois donner mon argent, si je dois protester ou non, s'il y a ressource ou s'il faut tout perdre. Enfin, Monsieur, vous confirmez ma frayeur, vous m'interdisez le pavé de Paris, sans m'apprendre à qui il faut que je m'adresse pour qu'il me redevienne libre. Voilà ce que est très essentiel que je sache et ce que j'attends de vous avec la plus vive impatience.

Depuis que je vous ai vu, je n'ai pas entendu un seul mot qui eût rait à la famille de ma femme. Cette tranquillité dont la source vous est sûrement plus connue qu'à moi, m'annoncerait-elle aussi quelque chose de funeste ?

Je ne vous dis mot de mon avancement : cela est très bon entre quatre oreilles, et je vous le garde pour notre première entrevue.

Je suis toujours en attendant votre réponse, Monsieur,

Votre très humble serviteur et ami.

**27. A son père, Monsieur Caron,
Horloger du Roy,
rue Saint-Denis près le Secretere, à Paris**

Versailles, ce 2 janvier 1761.

Monsieur et très honoré père,

J'espérais avoir le plaisir de vous voir hier premier jour de l'an et vous assurer ainsi que dans tous les temps de mon plus respectueux attachement. Mais n'ayant pu partir de Versailles qu'à huit heures du soir, j'ai été obligé de repartir à minuit pour Versailles sans avoir rien fait à Paris, qu'attendre l'effet d'un rendez-vous que je ne pouvais pas manquer et changer des res-

criptions contre un reçu du trésorier général de la somme de vingt mille francs que le ministre m'a flatté de convertir en argent ces jours-ci. C'est donc de Versailles que j'ai l'honneur de vous écrire.

S'il m'était libre de choisir les étrennes que je désire recevoir de vous, je souhaiterais par-dessus tout que vous voulussiez bien vous souvenir d'une promesse tant différée de changer l'énonciation de votre plafond¹ : une affaire que je vais terminer n'éprouvera peut-être que cette seule difficulté, que vous faites le commerce, puisque vous en instruisez le public par une inscription sans république. Je n'ai pas encore pu penser que votre dessein ait été de me refuser constamment une chose qui vous est de tout point éagle, et qui met une grande différence dans mon sort, par la manière imbécile don't on envisage les choses dans ce pays. Ne pouvant changer le préjugé, il faut bien que je m'y soumette, puisque je n'ai pas d'autre voie ouverte à l'avancement que je désire pour notre bonheur commun et celui de toute ma famille.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, monsieur et très honoré père,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

6 s[ols] au porteur ce vendredi matin 6 j [an]vier.

1. Désirant de se faire anoblir, Beaumarchais est gêné que son père continue à exercer son métier. Le 3 décembre 1761, ce dernier signe l'acte de résiliation du commerce d'horloger. Le 9 décembre de la même année, Beaumarchais obtient le brevet de secrétaire du Roi, ce qui lui donne le droit de porter légalement le nom de Beaumarchais. Duverney lui prêta 55 000 francs pour l'achat de sa charge d'un montant de 85 000 francs.

**28. A Monsieur Bardin,
Procureur au Châtelet de Paris,
Ile Saint-Louis, rue Guillaume**

[1761 ou 1762]

J'ai passé chez vous, beau seigneur. J'ai dîné, soupé, visité, sollicité Desprès et il est tout disposé à faire ce qui dépendra de lui quand vous le lui aurez expliqué. Il vous attend et moi j'attends vos ordres. Donnez une indication certaine si vous avez des nouvelles à m'apprendre. Exemple, serez-vous demain matin chez vous ?

Ce jeudi.

29. *De Monsieur Paris de Mézieu*¹

A Carcé, le 31 décembre 1761.

Si j'ai eu quelque impatience, monsieur, en ne recevant point de vos nouvelles, l'objet la rend excusable, et vous êtes plus fait que personne pour en juger, puisque personne ne connaît mieux que vous le but de mon empressement, et de quel prix il est pour moi. Je crains bien que l'envie de m'obliger ne vous éblouisse un peu sur les dispositions favorables où vous m'assurez que mon oncle est actuellement à mon égard.

Vous dites, monsieur, que mon oncle a été blessé du point de ma lettre où je lui fais entendre qu'il est livré 'ses entours, et qu'il agit par leurs instigations. Je vous observerai sur cela, premièrement, qu'en me marquant dans votre lettre, que vous lui aviez montrée, que vous n'osiez lui parler de moi autrement qu'en particulier, c'était assez me donner à entendre que votre projet et mes désirs n'étaient pas du goût de tout le monde. Vous ne redoutez point les chimères ; et si vos craintes eussent été sans fondement, vous n'eussiez pas pris des précautions inutiles ; votre dessein cependant ne pouvait être traversé par des gens sans crédit auprès de mon oncle. Vous avez donc pensé qu'il s'en trouvait qui en avaient, et qui pouvaient en abuser en s'opposant à mon bonheur, etc...².

Je vous suis toujours infiniment obligé, monsieur, de tous les soins que vous avez bien voulu prendre pour contribuer à ma félicité... Pour vous, monsieur, qui n'avez que des envieux à craindre, je ne doute pas que vous n'en triomphiez. Ils se laisseront de vous poursuivre³ et la vérité sera tout entière en votre faveur.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus sincères et les plus vifs, etc.

1. Ecrit également de Meyzieu. Neveu du grand financier Pâris-Duverney ; il a envoyé, en 1761, au moins dix lettres à Beaumarchais, selon ce dernier, dont nous n'avons aucune trace.

2. Coupure. Selon Thomas, p. 57, Beaumarchais écrit : « Ici trois pages de détail. »

3. En imprimant cette lettre, Beaumarchais ajoute en parenthèses : « Ils ne sont point lassés ! » (*Ibid.*)

30. A un Ministre

[Fin de 1761 ou début de 1762]

Mon goût, mon état, ni mes principes ne me permettent de jouer le rôle odieux de délateur, encore moins de chercher à avilir les gens dont je veux être le confrère, mais je crois pouvoir, sans blesser la délicatesse, repousser sur mon adversaire l'arme dont il prétend m'accabler.¹

Les grands-maîtres n'ont jamais permis que leurs mémoires ne fussent communiqués, ce qui n'est pas de bonne guerre et montre la crainte de m'y voir répondre efficacement ; mais on dit qu'ils m'objectent que mon père a été artiste, et que, quelque célèbre qu'on puisse être dans un art, cet état est incompatible avec les honneurs attachés à la grande-maîtrise.

Ma réponse est de passer en revue la famille et l'état précédent de plusieurs des grands-maîtres, sur lesquels on m'a fourni des mémoires très fidèles.

1° M. d'Arbonnes, grand-maître d'Orléans et un de mes plus chauds antagonistes, s'appelle *Hervé*, et est fils d'Hervé, *perruquier*. Je puis citer dix personnes vivantes à qui cet Hervé a vendu et mis des perruques sur la tête ; ces messieurs répondent qu'Hervé était marchand de cheveux. Quelle distinction ! elle est ridicule dans le droit et fautive dans le fait, parce qu'on ne peut vendre des cheveux à Paris sans être reçu perruquier, ou l'on n'est qu'un vendeur furtif ; mais il était perruquier. Cependant Hervé d'Arbonnes a été reçu grand-maître *sans opposition*, quoiqu'il eût peut-être suivi dans sa jeunesse les errements de son père pour le même état.

2° M. de Marizy, reçu grand-maître de Bourgogne depuis cinq ou six ans, s'appelle Legrand, et est fils de Legrand, *apprêteur, cardeur de laine* au faubourg Saint-Marceau, qui leva ensuite une petite boutique de couvertures près la foire Saint-Laurent, et y a gagné quelques biens. Son fils a épousé la fille de Lafontaine, sellier, a pris le nom de Marizy et a été reçu grand-maître *sans opposition*.

3° M. Tellès, grand-maître de Châlons, est fils d'un juif nommé *Tellès Dacosta*, d'abord bijoutier-brocantier, et que MM. Paris ont ensuite porté à la fortune ; il a été reçu *sans opposition*, et ensuite, exclu, dit-on, des assemblées, parce qu'il a été taxé de reprendre l'état de son père, ce que j'ignore.

4° M. Duvaucel, grand-maître de Paris, est fils d'un Duvaucel, fils d'un boutonnier, ensuite garçon chez son frère établi dans la

CORRESPONDANCE

petite rue aux Fers, puis associé à son commerce, et enfin maître de la boutique. M. Duvaucel n'arencontré *nul obstacle à sa réception*.

1. Une charge de grand-maître des eaux et forêts devint vacante au prix de 500 000 livres. Pâris-Duverney qui avait déjà fait en partie la fortune de Voltaire, s'attachant de plus en plus à son jeune ami, lui prêta l'argent nécessaire en lui promettant de lui fournir les moyens de le rembourser par des opérations sur le vivres de l'armée. Mais quelques grands-maîtres, en apprenant que cet ex-horloger allait devenir leur collègue, menaient le contrôleur général de leur démission. Malgré les pétitions adressées au Roi par Beaumarchais et ses amis et l'intérêt des Princesses en sa faveur, la requête de Beaumarchais sera refusée.

31. *Au roi*

[janvier 1762]

Beaumarchais, petit-fils d'un ingénieur, neveu du côté paternel d'un capitaine de grenadiers mort chevalier de Saint-Louis ; depuis sept ans contrôleur de la maison du roi, demande l'agrément d'une charge de grand-maître des eaux et forêts, qu'il a acheté 500 000 francs sur la promesse de M. le contrôleur-général, faite à Mesdames, de lui donner cet agrément, lorsque lui ou son père se serait fait secrétaire du roi. Il s'est fait recevoir ; il est prêt de faire recevoir son père en sa place, si on l'exige. On ne trouve à lui faire aucun reproche personnel ; mais on lui objecte le commerce de l'horlogerie exercé par son père lequel l'a quitté absolument depuis six ans ;¹ on dit de plu qu'il n'a pu être reçu maître d'hôtel du roi. A cela Beaumarchais répond que plusieurs grands-maîtres actuels et plusieurs anciens ont une extraction moins relevé que la sienne ; il se présente secrétaire du roi, par conséquent noble, et par là d'une condition au-dessus de la plupart des grands maîtres qui ne le sont pas. S'il n'a pas été admis maître d'hôtel du roi, c'est qu'il y a un règlement nouveau qui exige la noblesse dans les aspirants, et il n'était pas encore secrétaire du roi.

L'opposition de quelques grand-maîtres, qui parlent comme au nom du corps (ses ennemis ou envieux), doit céder à la promesse donnée par M. le contrôleur-général, à la protection de Mesdames, et à la considération qu'un refus déshonore et ruine un honnête homme. Forcé de revendre cette charge dont la

finance est de 380 000 livres, il y perdrait 40 000 écus, indépendamment des intérêts des 500 000 francs qu'il perd en attendant.

1. Cette déclaration écrite en 1762, est contredite par sa lettre à son père du 2 janvier 1761.

32. *A Mesdames*

[7 janvier 1762]¹

Bulletin de la journée de Duverney sur l'affaire de M. de B [eaumarchais] recommandée par Mesdames.

Au reçu de la lettre de M. de La Châteigneraye,² qui fait le détail de sa conférence avec M. Bertin³ et qui ordonne obligeamment à Duverney de la part de Mesdames de voir le Contrôleur Général, Duverney s'est transporté chez un ami de M. Bertin et l'a fait prévenir par cet homme du motif de la visite qu'il doit lui faire, lui a laissé copie de la lettre de M. de La Châteigneraye et d'un mémoire court qui y est joint. De là Duverney a été voir son frère de Mont-Martel qui lui a paru del a dernière surprise du procédé[de M. Bertin et qui s'est joint de tout son cœur à son frère pour ramener ce ministre à des sentiments plus équitables. Buverney a été ensuite chez M. de Beaumont,⁴ qui était allé chez M. Bertin pour la même affaire. Il l'a attendu à trois heures et enfin a pris parole pour conférer demain vendredi.

Voilà l'état des choses. Buverney pense que si Mesdames mettent un peu de fermeté et qu'elles tiennent bon devant le Contrôleur Général qui doit aller chez elles, à son arrivée à Versailles, les démarches qu'on fait à Paris mèneront cette affaire à la réussite et on empêchera la perte de l'honnête et malheureux garçon que Mesdames protègent ; laquelle serait sans ressource si on l'abandonnait en cet instant ; son malheur et son caractère intéressent tous les honnêtes gens à son sort. Duverney fera parvenir à Mesdames tout ce qui se passera au sujet de la commission dont elles l'honorent en les priant de vouloir bien jeter au feu sur-le-champ les bulletins à mesure qu'ils seront lus par Mesdames.

1. Thomas, p. 61, place cette lettre, écrite vendredi, trois jours avant la lettre de Mesdames du dimanche 10 janvier 1762.

2. Louis-Auguste Fournier del la Chataigneraye fut l'écuyer de la

CORRESPONDANCE

Reine Marie Leczinska de 1750 à 1759 ; ensuite il conserva des fonctions à la cour.

3. Henri Léonard JeanàBaptiste Bertin (1719-1792). Grâce à la protection de Mme de Pompadour entra dans le cabinet où il remplaça Silhouette, le contrôleur général des Finances, en 1759. Protecteur des lettres et des arts ; membre de l'académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

4. Jean-Louis Moreau de Beaumont (1715-1785). D'abord conseiller au Parlement, puis successivement intendant du Poitou, de la Franche-Comté, de la Flandre. Nommé intendant des Finances en 1756, on a de lui un ouvrage curieux intitulé *Mémoires concernant les impositions en Europe* (1768).

33. A Mesdames

8 janvier 1762.

Bulletin de vendredi 8 janvier 1762, pour Mesdames de France.

Du Verney n'a pu voir M. Bertin, qui est allé à Versailles aujourd'hui sans donner réponse à l'invitation qui lui avait été faite de le voir, mais il a vu M. de Beaumont et lui a dit les choses les plus fortes sur l'injustice horrible qu'on veut faire à M. de Beaumarchais. Il l'a convaincu qu'on ne pouvait se dispenser de recevoir le jeune homme. M. de Beaumont lui a dit qu'il avait laissé M. Bertin dans l'intention d'en parler au roi, n'étant décidé ni pour ni contre le jeune homme. Du Verney pense que, si M. Bertin prévient le roi contre l'acceptation, il sera difficile de parer ce coup; il croit que Mesdames doivent voir le ministre avant le travail et lui demander de deux choses l'une : ou qu'il expose l'affaire au roi avantageusement, de manière qu'il se fasse ordonner par le roi de passer outre, nonobstant l'injuste objection des grands-mâtres, ou bien qu'il n'en parle pas encore à ce travail pour que Du Verney ait le temps d'avoir avec lui, à son retour, la même conversation qu'il a eue avec M. de Beaumont. Cependant, si Mesdames ont donné le mémoire au roi et l'ont prévenu qu'elles prenaient intérêt à la réussite, et que tous les honnêtes gens espèrent que le malheureux jeune homme ne sera pas la victime de l'envie et de la calomnie, Du Verney pense que le contrôleur-général n'a pas de raison de détruire M. de Beaumarchais et en a mille pour le servir, puisque Mesdames l'honorent de leur protection. Du Verney supplie Mesdames de vouloir bien lui faire dire ce qui aura été fait, afin qu'il agisse en conséquence.

34. A Mesdames

10 janvier [1762]

Bulletin du samedi. Ce dimanche matin 10 janvier

Pour Mesdames,

Duverney a assemblé chez lui ce qu'il y a de plus grand et de plus sage à Paris. Le mémoire ci-joint est le résultat de leur consultation. Mesdames sont priées de le lire attentivement. Il contient en abrégé tout ce qu'on doit penser et dire sur l'affaire de M. de B [eau] m [archais]. Il répond à tout. Ce Duverney prend la liberté de faire savoir à Mesdames qu'il ne s'occupe d'aucune autre chose dans ce moment, parce qu'il croit que Mesdames sont intéressées personnellement à la réussite de cette trop longue affaire.

Mesdames peuvent se servir du nécessaire auprès du Roy, du Contrôleur Général, etc., etc. On les supplie néanmoins de n'en point nommer les auteurs qui, pleins de respect pour Mesdames, obéissent, mais craignent les ennemis que cela leur suggérerait, et Mesdames sont priées de jeter ce bulletin au feu. On l'a exprès mis à part du mémoire.

35. A Mesdames

[10 janvier 1762].

Pour Mesdames,

Mesdames ayant désiré qu'on consultât sérieusement l'affaire de M. de Beaumarchais, on a examiné scrupuleusement tout ce que a été fait et dit à ce sujet, et il a été conclu unanimement qu'on ne peut pas refuser l'agrément demandé par quatre considérations importantes.

La première considération regarde Mesdames.

La deuxième regarde M. le Contrôleur Général ¹.

La troisième regarde les Grands Maîtres.

La quatrième regarde M. de Beaumarchais.

La première considération regarde Mesdames :

1° Mesdames se sont intéressées ouvertement pour le sujet. Si on le rejette, toute la terre instruite de cette discussion conclura

CORRESPONDANCE

de deux choses l'une : ou que Mesdames fais [ant] une demande juste pour un homme qui le mérite, n'ont pu l'obtenir, ce qui choque tout le monde et ne tombe pas sous les sens, ou bien que Mesdames se sont intéressées pour un homme indigne, ce qui ne se peut pas et n'es effectivement pas. La gloire de Mesdames nous semble don très intéressée à ce qu'on rende justice à M. de Beaumarchais.

Deuxième considération :

M. de B [eau] m [archais] a rempli toutes les conditions qu'on lui a imposées, sa personne est sans reproche. Son père, homme respectable, a eu un état préférable aux pères de beaucoup de Grands Maîtres actuels. B [eau] m [archais] est secrétaire du Roy, conséquemment noble. Bien des Grands Maîtres ne le sont pas.

Si le Contrôleur Général le refuse, il compromet sa gloire, en ce qu'il semble recevoir la loi de l'humeur et de l'acharnement de quelques particuliers, qui se sont ligués contre toutes les lois du royaume et qui s'opposent au nom d'un corps aux désirs de la famille royale, que le Contrôleur Général doit plus considérer que la répugnance des Grands Maîtres.

La troisième considération regarde les Grands Maîtres. Ils ont fait une démarche légère en s'opposant à la réception d'un homme qui les vaut de tous points. Ils ont fait une fausse démarche en offrant leur démission, parce que si M. le Contrôleur Général les prend au mot, non en corps, mais chacun en particulier, il n'en est aucun qui ne demande grâce et ne retire sa parole. On peut attester ce fait à Mesdames : c'est un moyen dont M. le Contrôleur Général peut se servir avec succès. D'ailleurs ils refusent in justement un sujet capable, honnête, protégé, et plein de mérite. Donc on ne fait aucun tort à leur corps de le recevoir malgré l'obstination de quelques-uns d'entre eux.

La quatrième considération regarde M. de Beaumarchais : Il a mérité par son zèle la protection de Mesdames. Il n'a rien fait depuis qui l'en rende indigne. Les promesses faites à Mesdames l'ont autorisé à espérer et à s'engager. Si on le refuse ou qu'on retarde encore son agrément, il se trouve sans état, ayant vendu sa charge de Contrôleur, sans fortune et ruiné, ayant mis au delà de ce qu'il possède dans cette nouvelle acquisition, sans honneur et perdu entièrement, parce que le public le regardera comme un sujet infâme dont on ne dévoile pas les vices par ménagement, mais qu'on rejette malgré que tout ce qu'il y a de plus grand s'intéresse à son sort.

On croit donc devoir conclure que rien ne doit arrêter l'agrément demandé.

Mesdames ayant voulu des avis sincères, on a cru devoir leur dire la vérité. Elles sont priées de faire de ce mémoire l'usage qu'elle jugeront nécessaire.

1. *M. Duverney au contrôleur général.*

Monsieur

Je croirais manquer de respect à la famille royale, si j'ajoutais la recommandation d'un particulier à ce celle qu'elle a donnée à M. de Beaumarchais auprès de vous. Mais il exige seulement de mon amitié que je mette au jour l'opinion que j'ai de lui. Quand je n'aurais pas de preuves verbales et par écrit du cas que Mesdames en font, je ne pourrais lui refuser les bons témoignages que tout le monde doit se plaire à lui rendre. Depuis que je le connais, ET QU'IL EST DE MA PETITE SOCIETE, tout m'a convaincu que c'est un garçon droit, dont l'âme honnête, le coeur excellent et l'esprit cultivé méritent l'amour et l'estime de tous les honnêtes gens. Epruvé par le malheur, instruit par les contradictions, il nede vra son avancement, s'il y parvient, qu'à ses bonnes qualités. L'acquisition qu'il fait aujourd'hui est la preuve de ce que je dis. Ses amis pouvaient lui procurer un emploi plus lucartif des fonds considérables qu'il y destine, s'il n'eût préféré le plus honnête au plus utile. Je lui rends ces témoignages avec d'autant plus de plaisir, que je sais qu'ils sont d'un aussi grands poids à vos yeux que la faveur la plus décidée. Je siasis avec empressement cette occasion de vous assurer, etc., etc.

**36. A Monsieur de Clugny,
intendant de Saint-Domingue**

Ce 15 mars 1762.

Monsieur,

Toutes les lettres de Saint-Domingue nous ont instruit de l'intérêt que vous preniez aux affaires de Mlle Le Breton, cette jeune orpheline que Mesdames vous ont recommandée.¹ Vous seul avez gardé jusqu'à ce jour le plus profond silence et je n'ai jamais pu rendre compte aux Princesses du succès de vos bons offices, parce qu'aucun détail circonstancié de l'état de choses ne m'est encore parvenu. J'ai seulement eu l'honneur de leur faire part du peu que j'ai appris par la vie publique. Est-ce votre modestie, Monsieur, qui vous empêche de parler vous-même des chose que vous avez faites pour cette très malheureuse orpheline? Vous voyez bien que vous ne gagnez rien à votre silence, puisque sans que vous y ayez pat, le bruit en est venu jusqu'à

CORRESPONDANCE

Mesdames, qui vous savent le plus grand gré de concourir aux vues de leur bienfaisance et de leur charité, en faisant rendre justice à une enfant sans parents et sans autre appui que celui qu'elle doit aux bontés particulières de Mesdames. Je suis donc chargé, et Madame Victoire² m'a très expressément ordonné de vous en écrire et de vous mander qu'elle désire beaucoup apprendre directement en que état est la fortune de cette enfant que manque presque de pain à Paris. Nous savons tous que la justice est lente dans le pays où vous êtes, et plus chargée de formalités, qui en rendent l'exercice pénible, que partout ailleurs. Cependant, lorsque équité, autorité, protection, malheur et bon droit se joignent pour favoriser une causé, on ne doute nullement qu'elle ne soit enfin gagnée. La jeune personne a demandé à Mesdames la permission de joindre sous ce même paquet tant les remerciements et instances qu'elles vous fait, que quelques copies instructives de lettres, par elle écrites à Saint-Domingue. Mesdames l'ont trouvé bon. Le tout vous parvient en conséquence par le bureau de la marine. L'intérêt de Mlle Le Breton qui excite ces nouvelles bontés de Mesdames est trop pressant pour que j'ose y confondre ici celui de mon attachement, qui se plaint tout bas que le passage du tropique ait totalement effacé de votre mémoire un homme que vous avez laissé à Versailles plein de votre mérite et pénétré de regrets que votre état, votre devoir vous éloignassent du pays qu'il habite. Cette lettre en me rappelant à votre idée, me fait espérer que dans le premier paquet que vous m'adresserez pour instruire Mesdames de ce qu'elles vous font demander, vous voudrez bien par un mot particulier m'apprendre que vous agréiez les assurances de la parfaite estime et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DE BEAUMARCHAIS.

Secrétaire du Roy et contrôleur de sa maison
au grand commun à Versailles.

1. Vers 1761, Beaumarchais s'intéresse aux affaires d'une jeune et belle créole orpheline, élevée à Paris, dont la tante, Mme Gaschet, était amie de la famille Caron. Pauline Le Breton npossède une propriété à Saint-Domingue chargée de dettes. Séduit autant par le charme de la jeune fille que par les perspectives d'une éventuelle fortune, Beaumarchais tombe amoureux et vers 1763 une correspondance naît entre les deux jeunes gens. L'idée de mariage est envisagée, mais Beaumarchais très prudent malgré sa passion, envoie un membre de sa famille, M. Pichon, à Saint-Domingue faire un

bilan clair et net de la situation là-bas. le résultat est décevant. Leur amitié prendra fin en 1766. Cependant la jeune fille servira de modèle pour Pauline dans les *Deux Amis* (1770).

2. Une des filles de Louis XV qui étudia la musique avec Beaumarchais pendant quatre ans.

37. *A Madame d'Hoppen*¹

[Vers 1762 ou 1763]

Je vous prie, Madame, de vouloir bien faire attention que je suis engagé pour le paiement des 844 livres restantes, n'ayant pu les avancer, parce que j'ai donné tout l'argent que j'avais, et je vous prie de ne pas oublier que je suis, en conséquence, absolument sans le sol.

Outre les.....	1,852 livres
Mme Victoire me redoît, d'un reste.....	15
Plus d'un livre de maroquin à ses armes et doré	36
Et pour le copiste de musique dudit livre.....	36
Total général.....	<hr/> 1,939 liv. 10 s.

Ce qui fait en somme 80 louis et 19 liv. 10 s.

Je ne compte point toutes les voitures qu'il m'en a coûté pour courir chez les différents ouvriers, et que demeurent presque tous dans les faubourgs, non plus que les messages que cela a occasionnés, parce que je ne l'ai point écrit et que je ne suis point dans l'usage de le compter à Mesdames. N'oubliez pas aussi, je vous prie, que Mme Sophie² me doit cinq louis : dans un temps de misère, on ramasse les plus petites parties. Vous connaissez mon respect et mon attachement pour vous, je n'en dirai pas un mot de plus.

1. Intendante de Mesdames.

2. Troisième fille de Louis XV.

38. De Pauline Le Breton

[Vers 176 ou 1763]

Mlle Le Breton est très sensible à l'invitation que lui a faite Monsieur de Beaumarchais. Elle n'a pu aller dîner avec ces dames ayant eu compagnie. Elle ne peut non plus aller cette après-midi ; cela souffre quelque inconvénient. A l'égard des réponses qu'il faut faire à M. Lauri, Mlle Le Breton s'en rapporte à l'honnêteté et à la prudence de Monsieur de Beaumarchais. Si cependant il les peut différer quelques jours elle aura l'honneur de lui écrire demain ou après.

Ce samedi soir,

A Monsieur,

Monsieur de Beaumarchais,
à Paris.**39. [A Pauline Le Breton]**

[1763]

Cette lettre n'est adressée à personne parce que personne ne m'a écrit ; mais comme j'ai reçu une boîte garnie de rats de toutes les couleurs, pris dans une ratière, et que l'emblème de tout cela est apparemment que ces rats sont à moi, qu'on les a attrapés avec grande peine, et qu'on me les renvoie bien et dûment renfermés, je commence à croire que ce cadeau qui me coûte douze sols me vient de la rue Saint-Denis, et que c'est un vrai tout de la Gibecière, parce qu'il me souvient que c'est dans cette gibecière que je dépose quelquefois mes rats bleus et non ailleurs ; ce qui me tient perplexe, c'est qu'il y en a des noirs avec mes bleus. Ah! ah! je vois ce que c'est ; tout le monde ne rêve pas bleu, et certaines gens qui rêvent quelquefois noir, ont voulu confondre leurs rats avec les miens. Vivent les gens d'esprit! la vérité la plus obscure ne saurait leur échapper. 24 claques sur la fesse gauche avant 24 heures... Ah! tout beau! ma tante, ne te fâche pas, c'est à travers les jupes qu'on les administrera.

Votre neveu est toujours honnête.

A mademoiselle

Madame ou Monsieur

la Ratière demeurant à la

Gibecière dans la rue qui mène à
la rivière et tout près la barrière
des Innocents.

40. *Du frère de Pauline Le Breton*

[1763]

Mad [ame] Gaschet est dans une colère horrible. Elle a attendu sa nièce et lui a signifié qu'elle n'avait qu'à choisir un couvent, parce qu'elle ne pouvait ni ne voulait souffrir d'être la conductrice d'une fille sans principe qui allait sans parents dans des maisons dont elle connaissait à peine les maîtres, pour y faire jusqu'à trois heures du matin l'étalage de ses talents. Il n'y a que vous, mon cher, qui puissiez apaiser l'orage. Ma sœur vous prie de venir de très bonne heure pour tâcher de lui éviter une seconde scène, car la première, l'a suffoquée et elle est au désespoir. Elle vous supplie de n'employer que la douceur parce qu'au fait son bonheur et son existence dépendent des bontés de sa tante et qu'elle est aussi reconnaissante du passé que dépendante pour l'avenir.

Au nom de la bonhomie qui vous est chère, venez bien vite.

A Monsieur,

De Beaumarchais, que je supplie très
instamment e s'éveiller, de se lever
et de venir.

41. *A Pauline Le Breton*

[1763]

Les gens qui n'ont point de service à Versailles, ni d'affaires à Paris, ni de boutons au visage, ni de cheveux malades, ni d'embarras sur la tête sont bien heureux. Ce sont ceux qui peuvent mériter des reproches. Mais un pauvre diable qui a par devers lui tous les cas mentionnés ci-dessus et plusieurs autres, est plus à plaindre qu'à blâmer. Ce qui n'empêche pas que je ne sois avec tout l'empressement possible de vous voir et de me

CORRESPONDANCE

laver de mes torts apparents, chère nièce, et ce sera demain j'espère,

Votre très humble serviteur
L'ONCLE DE BEAUMARCHAIS

Samedi arrivant de Versailles et mille baisers sur le double de ma tante.

42. A Pauline Le Breton

[1763]

Tenez, mesdemoiselles,¹ lisez les belles choses que vous occasionnez, des bavardages qui ne finissent pas. Qu'ai-je besoin, moi, d'user mon cœur au service de vos querelles? Peut-être quand j'en aurai besoin pour les miennes ne le retrouverai-je plus, et cela parce que j'en aurai exténué les ressorts pour vos sottises. Mais comme j'ai l'honneur de l'écrire très sérieusement à messieurs vos parents, c'est que je vais me mettre à me moquer de vous tous publiquement à tort et à travers, sans préférence ni acception de personnes et quand cela ne m'amusera plus, je chercherai quelque autre moyen d'entretenir notre union, comme de vous quereller, faire des scènes affreuses, mettre tout en combustion. Par ce moyen doux, vous jugez bien, mes très chères demoiselles, que nous passeront notre vie dans de très agréables agitations qui nous amèneront enfin à nous détester tous les uns les autres et à nous souhaiter pour l'autre monde tout le mal que notre faiblesse nous aura empêchés de nous faire en celui-ci. N'est-ce pas là votre avis, hein?

Vous voudrez bien cacheter la lettre qui est pour M. Pouget² et l'envoyer à sa porte. Vous me rendrez celle qu'il m'a écrite, ne faite point de quiproquo ni d'embrouil.

Pas un mot encore de Virbes.

Ecrit dans mon lit en me grattant les reins. Le samedi à l'aube du jour.

Pour ces Demoiselles.

1. Lettre adressée à Pauline et aux soeurs de Beaumarchais.

2. Ami de la famille vivant près de Tours. Parent de Mme Gaschet et peut-être cousin de Pauline.

43. [A Pauline Le Breton]

[1763]

Ma cousine, je vous fais compliment sur vos plaisirs, je les connais et m'en contenterais bien si j'y étais appelé. Qu'est-ce qui vous manque, ma cousine? N'avez-vous pas votre Julie?¹ Vous ôte-t-on la liberté de dire ou penser mal de votre cousin? L'avocat par ses finesses ne vous fait-il pas dire souvent : vilain chien ! Ma cousine, priez pour vous. Depuis quand avez-vous charge d'âmes? Julie a-t-elle déjà couché avec vous? Ah voilà de belles choses que vous faites là! Cependant je ne sais quel est le gendre dont ma tante me parle. Quoi, Julie couche avec vous. Ah! si je n'étais pas Beaumarchais, je voudrais être Julie. Mais patience. Ma cousine.

1. Voir p. 2, n. 5.

44. A Pauline Le Breton

[1763]

Ma sensibilité m'expose, ma très chère Pauline, à être perpétuellement tourmenté par l'infortune de mes amis. En sortant hier de chez votre oncle où je plaidais votre cause – la plus juste et la plus touchante que je connaisse – pendant une heure, je trouvai chez moi la lettre de votre tante qui a achevé de me donner un chagrin dont je ne suis pas sorti depuis. Mais je n'y résiste pas. Je la tirerai d'embarras, heureux si les soins que je prends pour vous avaient eu le succès d'attendrir votre oncle. Mais j'ai l'âme percée de vous l'annoncer : à l'instant de se livrer à son bon cœur, je ne sais quelle raison secrète le retient. On vous dessert probablement dans son esprit, car il n'est pas possible qu'il puisse tenir sans cela contre tout le bien que je lui ai dit en votre faveur. Mais l'éloquence des hommes est souvent dure et maladroite. Peut-être la chaleur m'a-t-elle fait avancer trop loin vis-à-vis d'un homme qui a le sens exquis et l'esprit délicat. Je vous conseille pour dernière ressource, ma chère Pauline, de le voir vous-même. Ne lui faites mystère ni de l'état de votre tante, ni de ses résolutions. Je lui ai dit tout dit ; vous êtes plus propre que moi à ce message : il s'agit moins de convaincre sa tête que de persuader son cœur. Mais comme il faut nécessairement pren-

dre un parti dans le cas où vous êtes, indiquez-moi l'heure à laquelle vous vous rendrez chez lui, je m'y trouverai, malgré le désagrément que j'éprouve d'aller tourmenter un homme âgé sur ses résolutions : l'humanité, l'amitié, la tendresse, la justice, tout me fait surmonter mes répugnances et je veux vous donner par le sacrifice que je vous fais aujourd'hui, la preuve la plus parfaite du sentiment qui m'attache à vous.

45. *De son père*

5 février 1763.

Je dois essayer de tranquilliser un fils si honnête et si respectueux en l'assurant qu'il n'a à attendre que de la douceur, de l'aménité et la plus tendre amitié de son père ; je dirais même la plus vive reconnaissance, si je ne craignais de blesser sa délicatesse. Il est vrai que la maladie dont je relève par degrés a été si cruelle, si longue et si peu méritée, qu'il n'est pas étonnant que mon caractère en ait un peu souffert. J'ai eu de l'humeur bien ou mal fondée, même des atteintes de désespoir dont mes principes à peine ont pu me garantir ; mais, mon cher ami, serait-ce une raison de conjecturer que, dans la jouissance d'une vie aussi douce que celle que votre amour filial me prépare, je voulusse troubler la tranquillité et la douceur de la vôtre, que j'ai tant de raisons de chérir ? A un cœur qui n'est pas naturellement méchant, il faut des motifs pour le devenir, et où les prendre, à moins d'être fou, avec des enfants qui sont toute ma joie ? Quel père sera plus heureux que le vôtre ? Je bénis le ciel avec attendrissement de retrouver dans ma vieillesse un fils d'un si excellent naturel, et lin d'être abaissé de ma situation présente, mon âme s'élève et s'échauffe à la touchante idée de ne devoir, après Dieu, mon bien-être qu'à lui seul. Votre conduite me rappelle souvent ces beaux vers que le père du *Philosophe marié* dit à son frère en parlant de son digne fils.¹

1. Ces vers se trouvent à l'acte III du *Philosophe marié* de Destouches.

Je suis plus glorieux de vivre à ses dépens
Que s'il vivait aux mines. Oui, ma vive tendresse
Se comloit à le voir l'appui de ma vieillesse.

(Publié par Loménie, I, 27.)

46. A Monsieur de Sablières¹

29 mars 1763.

Après que vous avez manqué à la parole écrite que j'ai reçue de vous, Monsieur, j'aurais tort de m'étonner de ce que vous vous dispensez de répondre à ma dernière lettre : l'un est une suite naturelle de l'autre. Cet oubli de vous-même ne m'autorise pas sans doute à vous faire des reproches. Vous ne me devez aucune politesse ne aucun égard. N'ayant pas l'honneur d'être de vos amis, quel droit aurais-je d'en attendre de celui qui manque à des devoirs plus essentiels? Cette lettre n'est donc faite que pour vous rappeler encore une fois une dette de trente-cinq louis que vous avez contractée envers moi chez un ami commun, sans autre titre exigé que l'honneur du débiteur, et ce qui était dû de part et d'autre à la maison qui nous rassemblait. Une autre considération qui n'est pas de moindre poids, c'est que l'argent que vous me devez ne vous a pas été enlevé par moi sur la chance d'une carte ; mais je vous l'ai prêté de ma poche, et me suis peut-être privé par là d'un avantage qu'il m'était permis d'espérer, si j'eusse voulu jouer au lieu de vous obliger.

Si je ne suis pas assez heureux pour que cette lettre fasse sur vous l'effet qu'elle produirait sur moi à votre place, ne trouvez pas mauvais que je mette entre nous deux un tiers respectable, qui est le juge naturel de ces sortes de cas.

J'attendrai votre réponse jusqu'après demain. Je suis bien aise que vous jugiez, par la modération de ma conduite, de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre, etc.

1. Un homme de qualité, M. de Sablières, emprunta à Beaumarchais, sans le connaître, 35 louis pendant un bal à Versailles. Au bout de trois semaines de silence, Beaumarchais lui écrit et reçoit la promesse qu'il serait payé le lendemain. Trois autres semaines se passent et Beaumarchais lui écrit une deuxième fois. Pas de réponse. Ce qui donne lieu à la troisième lettre que nous présentons.

47. De Monsieur de Sablières

[30 mars 1763].

Je sçois que je suis assés malheureux que de vous devoirs trente-cinq louis, j'ignore que cela puisse me désonorés quand on

a la bonne volontés de les rendre. Ma fasson de penssés, Monsieur, est connu, et lorsque je ne serés plus votre débiteur je me fairés connoitre à vous par des terme qui seront diférent des votre. Samedy matin, je vous demenderés un rendevous pour m'acquiter des trente-cinq louis et vous remercier des choses honnettes que vous avés la bontés de vous servir dans votre letre ; je fairés en sorte dy repondre le mieux qu'il me sera possible, et je me flatte que dicy à ce tems vous voudrés bien avoir une idée moins desavantageuse Soyés convaincu que cest deux fois vints quatre heure vont me paroître bien longue ; quand au respectable tiers que vous me menassés, je le respecte, mais je fais on ne peut pas moins de cas des menassés, et je sçois encore moins de gré de la modération. Samedy vous aurés vos trente-cinq louis je vous en donne ma parolle, j'ignore si à mon tours je serés assez heureux pour repondre de ma modération. En attendans de metre aquittes de tout ce que je vous dois, je suis, Monsieur, comme vous le désireres, votre très humble et, etc.

48. *A Monsieur de Sablières¹*

31 mars 1763.

Ma lettre une fois expliquée, j'ai l'honneur de vous prévenir que j'attendrai chez moi, samedi toute la matinée, l'effet de votre troisième promesse. Vous ignorez, dites-vous, si vous serez assez heureux pour répondre de votre modération. Sur l'emportement de votre style, on peut déjà juger que vous n'en êtes pas trop le maître par écrit ; mais je vous réponds que je n'aggraverai pas un mal dont je ne suis pas l'auteur, en sortant de la mienne, si je puis l'éviter. D'après ces assurances, si votre projet est de passer en présence les bornes d'une explication honnête et de pousser les choses à outrance, ce que je ne veux pas présumer de votre première chaleur, vous me trouverez, Monsieur, aussi ferme à repousser l'insulte que je tâche d'être en garde contre les mouvements qui la font naître. Je ne crains donc pas de vous assurer de nouveau que j'ai l'honneur d'être, avec toute la considération possible, Monsieur,

Votre très humble, etc.

P. S. Je garde une copie de cette lettre, ainsi que de la première, afin que la pureté de mes intentions serve à me justifier en cas de malheur ; mais j'espère vous convaincre samedi que,

loin de chercher des affaires, personne ne doit faire aujourd'hui d'aussi grands efforts que moi pour les éviter.

Je puis m'expliquer par écrit ².

1. Loménine résume comme suit le début de cet extrait : « Il [Beaumarchais] commence par se défendre de toute pensée blessante en ce qui touche l'honneur de M. de Sablières... » (Loménie, I, 103.)

2. Selon Thomas, p. 79, sur la copie de cette lettre se trouvent écrites, de la main de Beaumarchais, les signes suivantes qui expliquent le post-scriptum : « Ceci m'arriva huit ou dix jours après ma malheureuse affaire avec le chevalier des C***, qui paya son imprudence de sa vie, laquelle affaire m'aurait perdu sans la bonté de Mesdames, qui parlèrent au roi. M. de Sablières se fit expliquer l'apostille de ma lettre par Laumur, chez qui je lui avait prêté ces trente-cinq louis, et ce qu'il y a de plaisant, c'est que cela le dégoûta de m'apporter lui-même son argent. »

49. *De Monsieur Pâris-Duverney*

A Paris, ce 30 juin 1763.

En arrivant de l'Ecole Royale Militaire, Monsieur, où j'ai couché la nuit dernière, on m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire datée de demain 1er juillet. Je n'ai point changé de façon de penser à votre égard ; ce n'est point mon secrétaire qui a fait la réponse que j'ai faite à votre précédente lettre. Je l'ai dictée, parce que je ne puis pas écrire de ma main. Lorsque je vous ai paru surprise par ma précédente de la demande que vous m'avez faite de vous remettre tous les papiers de ce qui s'était passé sur l'affaire de la charge que vous vouliez acquérir et dont je ne me suis mêlé que sur les recommandations de Mesdames, j'avoue n'avoir pas pu comprendre quel était votre motif, et c'est ce qui m'a engagé de mettre dans ma lettre le mot de louche qui vous a blessé ; ce que vous me dites m'éclaircit davantage. Vous avez, dites-vous, des ennemis dans la malignité va jusqu'à jeter des doutes sur la vérité de la protection qui m'a donné l'occasion de vous connaître, j'ignore quelles peuvent être leurs intentions ; il serait aisé de les édifier ; et pour vous en faciliter les moyens, je veux bien vous remettre tous les originaux qui sont dans mes mains, mais à condition que vous me les rendrez, parce que je n'ai point compromis des noms aussi respectables que ceux de Mesdames, lorsque j'ai agi pour vous faire

CORRESPONDANCE

obtenir les choses dont les circonstances ont empêché le succès du moins en grande partie.

Je dois vous avouer, Monsieur, que je ne lus que le lendemain de ma lettre le verso de la vôtre, où vous avez ajouté l'ordre qui vous avait été donné de nouveau par Madame Victoire de me parler sur le désir qu'ont Mesdames que le fils du M. Colliquet de Bar soit reçu à l'École Militaire. Je n'ai point d'autre crédit que celui d'inscrire toutes les demandes sur un état général que le ministre présente au Roy et là finissent toutes mes fonctions. C'est donc au Roy même ou à M. le Duc de Choiseul que Mesdames devront s'expliquer sur l'intérêt qu'elles prennent au fils de M. Colliquet de Bar ; mais toutes les démarches quant à présent seraient inutiles, puisqu'il n'y a point de places vacantes, et que j'ignore le temps où il y aura une nomination, parce que cela dépendra de la sortie des élèves pour entrer dans les troupes. Il s'en faut bien que le moment soit favorable pour cela.

Si vous voulez les papiers que vous me demandez, faites-moi l'honneur de venir dîner chez moi demain et je vous le remettrai.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

50. De Pauline Le Breton

[Juillet 1763]

Je vous envoie, mon cher ami, la copie du mémoire que j'ai refait. Je souhaite que vous en soyez content, afin de n'être plus gondée. Adieu, tendre ami, je vous embrasse de tout mon cœur. Quand nous viendrez-vous voir? Nous avons à vous parler de mon oncle. Bonsoir.

51. A Pauline Le Breton

[23 novembre 1763]

Vous m'avez trouvé l'air triste mercredi en vous quittant, ma chère et aimable Pauline, et je n'étais qu'occupé ; j'avais mille

choses à vous dire, et elles me paraissent si sérieuses, si importantes, qu'en y rêvant j'ai cru plus raisonnable de vous les écrire, afin qu'étant fixées sur le papier, vous puissiez mieux en saisir le véritable esprit. Si des paroles bientôt oubliées ne vous laissaient que l'ensemble de mes discours dans la tête, vous pourriez leur donner un autre sens, et il importe beaucoup que des choses où tient le bonheur de ma vie ne soient pas légèrement expliquées. Vous n'avez pas pu douter, ma chère Pauline, qu'un attachement sincère et durable ne fût la véritable cause de tout ce que j'ai fait pour vous ; quoique j'aie eu la discrétion de ne pas établir ouvertement une recherche de mariage, avant que d'être en état de vous faire une situation, toute ma conduite a dû vous prouver que j'avais des intentions sur vous et qu'elles étaient honnêtes. Aujourd'hui que voilà mes promesses effectuées et mes fonds engagés pour le rétablissement de vos affaires, je cherche à recueillir le plus doux fruit de mes soins. J'en dis même hier quelque chose à votre oncle, qui me parut disposé favorablement pour moi. Je dois même vous avouer que je me suis flatté devant lui que votre consentement ne me serait pas refusé, lorsque j'expliquerais clairement mes intentions. Pardon, ma chère Pauline, c'est sans présomption que je me suis porté à lui faire cet aveu. J'ai cru trouver dans votre constante amitié le sûr garant de ce que j'avançais. M'en désavouerez-vous? Une seule chose m'arrête, mon aimable Pauline : avec de l'arrangement et une honnête économie je trouve bien dans l'état actuel de mes affaires de quoi vous créer un sort agréable, et c'est le seul vœu de mon cœur ; mais si, par un malheur affreux, tout l'argent que j'envoie à Saint-Domingue allait s'engloutir dans le délabrement d'une affaire que vous ne connaissons encore que sur le témoignage d'autrui, ces fonds retranchés de ma fortune ne me permettraient plus de soutenir l'état que je vous aurais donné ; et quel serait mon chagrin alors ! j'encourrais la censure publique, et ma Pauline verrait déchoir son état. Cette inquiétude est donc la seule raison qui me force de retarder la demande de votre main, après laquelle je soupire tout bas depuis longtemps. Je ne sais ni quelles sont vos reprises sur les biens de votre cher oncle, tant pour la dote de votre feu tante que pour des dettes dont j'ai entendu parler indirectement. Il serait malhonnête à moi d'entamer aucune explication à ce sujet, ni avec lui ni avec vous. Mon caractère y répugne, et puis sa nièce, pour laquelle il me paraît avoir beaucoup de tendresse, pouvant espérer des bienfaits de lui à l'occasion de son établissement, il me paraît mal séant de commencer des comptes de rigueur que ne doivent

jamais avoir lieu entre d'honnêtes parents. Je ne dirai donc pas un mot de plus à ce sujet.

Cependant, ma chère Pauline, pour passer des jours heureux, il faut être sans inquiétude sur le bien-être à venir, et je ne vous aurais pas plutôt dans mes bras, que je tremblerais qu'un malheur ne nous fît perdre les fonds envoyés en Amérique, car je n'ai pas moins mis que 80.000 francs à part pour cet objet. Voilà, ma chère Pauline, la cause d'un silence qui peut vous paraître bizarre après ce que j'ai fait. Il y a deux partis convenables, si vous acceptez ma recherche : le premier, de patienter jusqu'à ce que l'entier succès de mes soins et de mes avances me permette de vous offrir un état invariable ; le second, que vous engagiez votre tant Gaschet, si mes vues lui sont agréables, à sonder les dispositions de Monsieur votre oncle à votre égard. Loin de désirer pourtant qu'il diminuât son bien-être pour augmenter le vôtre, je sois tout prêt à faire des sacrifices sur le mien pour rendre sa vieillesse plus aisée, si l'état actuel de ses affaires le tient à l'étroit. Vous me connaissez assez pour compter sur de pareilles avances. Mais si sa tendresse pour vous le portait à vous avantager, mon intention n'est jamais de vous faire succéder aux possessions qu'il vous abandonnera que dans le cas où, par sa mort, il ne pourrait plus en jouir lui-même, et puisque, au décès, ce qu'on donne va bientôt cesser d'être à nous de façon ou d'autre, je ne crois pas qu'il soit malhonnête de solliciter de pareils bienfaits auprès d'un oncle qui doit vous servir de père en vous mariant, et qui doit attendre de vos attentions et de vos soins une vieillesse agréable. Avec des assurances de ce côté, nous pouvons conclure notre heureux mariage, ma chère Pauline, et regarder l'argent envoyé comme une pierre d'attente jetée sur l'avenir pour le rendre meilleur, s'il est possible, mais dont les futurs bienfaits de votre oncle seront le dédommagement en cas de perte. Réfléchissez mûrement à tout ce que je vous écris. Donnez-moi votre avis en réponse. Ma tendresse pour vous aura toujours le pas sur tout, même sur ma prudence. Mon sort est entre vos mains ; le vôtre est dans celles de votre oncle.

52. De Pauline Le Breton

Ce jeudi, au soir, 24 novembre [1763].

Votre lettre, Monsieur mon bon ami, m'a jetée dans un trouble extrême ; je ne me suis pas trouvée assez forte pour y répondre

toute seule ; je n'ai pas cru non plus devoir la communiquer à ma tante ; sa tendresse pour moi, la chose dont je fais le plus de cas en elle, ne m'eût été d'aucun secours. Vous allez sans doute être fort étonné du parti intrépide que j'ai pris ; l'instant était favorable, votre lettre était pressante : mon embarras m'a inspiré mieux que n'eût peut-être fait le plus prudent conseil. Je suis partie et j'ai été me jeter dans les bras de mon oncle lui-même. Le premier pas une fois franchi, je lui ai ouvert mon cœur sans réserve. J'ai imploré ses lumières et sa tendresse ; enfin j'ai osé lui remettre votre lettre sans votre aveu, mon bon ami : tout ceci est un coup de ma tête ; mais que je suis contente d'avoir surmonté ma timidité et ma folle rougeur pour lui faire lire dans mon âme ! Il m'a semblé que ma confiance en lui augmentait sa bienveillance pour moi. En vérité, mon bon ami, j'ai très bien fait de l'aller voir de mon chef. J'ai acquis, en raisonnant avec lui, la certitude de son attachement, et ce qui me flatte encore plus, c'est que je l'ai trouvé plein d'estime pour vous, et vous rendant toute la justice que vos amis s'empressent à vous rendre. Je l'en aime mille fois davantage. A l'égard des réponses aux articles intéressants de votre lettre, il veut en conférer avec vous-même. Je me tirerais trop mal de ce détail pour oser l'entreprendre. Il désire vous voir à cet effet.

Vous m'avez écrit que votre sort est entre mes mains, et que le mien est dans celles de mon oncle ; je vous remets à mon tour mes intérêts ; si vous m'aimez comme je le crois, faites passer un peu de cette aimable chaleur dans l'âme de mon oncle : il se plaint de s'être lié d'avance. Mon bon ami, c'est dans cette conversation qu'il faut que votre cœur et votre esprit travaillent en même temps ; rien ne vous résiste quand vous le voulez bien. Donnez-moi cette preuve de votre tendresse ; je regarderai les effets et la réussite comme la marque la plus convaincante de l'empressement que vous avez pour ce que vous appelez si joliment votre bonheur et que votre folle de Pauline n'a pas lu sans un battement de cœur effroyable. Adieu, mon bon ami ; j'espère que votre première visite, en revenant de Versailles, sera celle de mon oncle. Songez à tout le respect que vous lui devez. S'il allait devenir le vôtre ?

Je finis, car je me sens extravaguer de tout mon pouvoir. Bonsoir, méchant.

53. A Monsieur Dubois de Fosseux ¹

[Ce 12 décembre 1763]

J'ay reçu votre lettre, mon cher Fosseux. Je suis on ne peut plus flatté de votre souvenir. Mais je sais bien mauvais gré à ces malheureux louis d'être la cause de votre silence jusqu'à ce jour. Quel rapport ces choses ont-elles avec notre amitié. Vous y avés mis une triste valeur, puisque vous imaginés ne devoir m'écrire sans m'en annoncer le retour. Voilà ce qui me donne tant d'humeur contre eux que je ne veux en entendre parler de plus d'un an. Mais vous, mon amy, dont le comerce est si agréable, pourquoy ne me feriés-vous pas le plaisir de me procurer de tems en tems une lecture satisfaisante pour mon cœur et instructive pour mon esprit? Vous me l'aviés promis, et n'esce pas là ce que les hens dans la retraite doivent à leurs amis qui mènent une vie délabrée dans le tourbillon? Parlés-moy de vos plaisirs, je vous parlerai de mes courses ; vantés-moy les charmes de la vie tranquille : je vous peindray les fatigues de celle où je suis entraîné. Jettés vos propres idées sur le papier, et moy je vous feray l'analyse de celles qu'on nous déclame sur nos théâtres. Feu mon amy Chateigne en usoit ainsy avec vous.

Si vous acceptés ma proposition, vous aurés acquis le don particulier de perdre en gagnant et de gagner en perdant, car si feu La Châteigneraye a beaucoup plus d'esprit que moy, je vous aime bien davantage que luy. Vous gagnés un bon cœur en perdant un bel esprit. En moy vous trouverés plus de sentiment et moins de phrases ; les périodes moins quarées, mais le cœur plus rond. Je l'aimois cet ingrat et son injustice n'a pu encore le chasser de mon cœur. Il me réveilloit l'âme par la hardiesse de ses idées. Il m'exexoit l'esprit par le commerce du sien. Une femme est le mur impénétrable interposé entre nous.³ Il me hait, parce que je luy ay trop montré le prix d'un bien qu'il avoit méconu pendant 5 ans. Il ne veut ma maîtresse qu'à l'instant qu'il l'a mise dans mes bras luy-mesme et pendant que son désespoir me traite comme un ennemy qui retient le seul bien dont il soit jaloux.

Je ne puis m'empêcher de l'aimer comme l'auteur de mes plaisirs, et de le plaindre comme un amy malheureux qu'une passion déréglée m'a enlevé.

Parlons esprit maintenant. Vous sentés qu'il n'est plus question de moy. Je ne suis plus que gazette. Avés-vous entendu parler du comte de Varvik,⁴ pièce nouvelle dont vous trouverés

l'argument dans l'histoire d'Angleterre ou celle universelle de Voltaire, lorsque Henry, mary de Marguerite, fille de René roy de Naples et duc d'Anjou, fut détrôné par Edouard duc d'York et vaincu par ce fameux Varvik qui fut la terreur, l'apuy et le conseil des roys de son siècle. En trois mots, voicy le plan. Varvik, amoureux de la jeune Elisabeth et prêt à l'épouser, passe en France pour conclure un traité par lequel Edouard, nouveau roy, demande la sœur du Roy de France. Pendant cette ambassade, Edouard devient amoureux d'Elisabeth et, cédant à sa honteuse ivresse, veut épouser la maîtresse de son amy pendant qu'il se sacrifie pour luy. Mais à l'instant d'exécuter son projet, Varvik, qu'il croit bien loin, arive ; le traité est signé par luy. Il l'annonce et apprend que pour sa récompense, le Roy le trahit lâchement. Marguerite, femme de Henry détrôné, excite son ressentiment avec toute la violence du caractère de cette femme si fameuse dans l'histoire. Varvik, en fureur, reproche au Roy tout ce qu'il a fait pour luy et va jusqu'à l'injure. Le Roy, piqué, se modère pour luy répondre et dit en parlant de sa modération ce beau vers dans la bouche d'un Roy...

Peut-être cet effort vaut seul tous vos bienfaits.

Le Roy, craignant tout du ressentiment de Varvik et parlant de la fatalité de sa passion, dit ce vers très beau encor :

C'est un astre sanglant qui luit sur l'Angleterre.

Il le fait arrêter et Varvik se voit dans la mesme tout où il a fait enfermer le malheureux Henry, ce qui amène les réflexions les plus morales. Il écume ensuite de fureur contre Edouard qui luy fait proposer sa grâce au prix de reoncer à Elisabeth. Il préfère la mort la plus honteuse. Mais Marguerite a soulevé le peuple et envoye forcer la prison de Varvik. Il est libre et part comme un trait pour exterminer Edouard dans son palais. Il reste au milieu du chemin., arretté par un mouvement digne de son grand cœur : quoy, j'irois abattre un roy que j'ay formé et qui est sans deffense ; je détruirois York que j'ay mis sur le trône pour rétablir Lancastre que j'ay renversé et je ne serois que le vil instrument d'une femme ambitieuse! Non! allons sauver Edouard! Qu'il soit mon ouvrage une seconde fois!

Ouy, je veux le punir à force de bienfaits.

Il part : rien ne luy résiste. Il met les troupes de Marguerite en fuite, sauve le Roy, poursuit les fuyards et fait arrêter Mar-

CORRESPONDANCE

guerite. Mais pendant qu'Edouard raconte à Elisabeth les nouveaux bienfaits de Varvik et l'attend pour luy rendre l'objet de ses vœux, Marguerite est amenée. Elle les fait frémir en leur annonçant qu'elle a fait assassiner Varvik par un des siens qui s'est mêlé aux gardes du vainqueur et qu'elle s'est vengée par là de tous trois. On va la punir. Elle sort. Varvik, porté par des soldats, arrive. C'est une scène très touchante que les regrets du Roy et ceux d'Elisabeth. Varvik expirant dit ces vers, qui ont été fort goûtés :

Votre amour fut aveugle et mon orgueil extrême.
 Vous aviez oublié mes services, et moy
 J'avois trop oublié que vous étiez mon Roy.

Il recommande Elisabeth à Edouard et meurt entre leurs bras. L'auteur, qui est un jeune homme nommé Mr de la Harpe,⁵ a moins suivi la vérité historique dans l'entendue de son plan que la vérité poétique tirée de la 2^e pièce de Schakespear qui fait le fonds de la sienne. Il y a de très beaux vers. Le plan est très simple. L'intérêt manque d'unité par la nécessité de faire deux grands hommes d'Edouard et de Varvik. Varvik, outragé et enfermé, nous entraîne. Edouard, amoureux vertueux et tourmenté de remords vous touche. Marguerite, toute atroce qu'elle est, défend la cause légitime de son mary et de ses enfans. Son caractère, en opposition à sa situation, la rend encor intéressante.

Cette pièce a essuyé la plus sotte critique.

Adieu, mon amy. Si vous saviés combien je suis paresseux (et vous pourés le voir à la manière dont cette lettre est brochée et fagotée), vous me sauriés gré de cet effort que je fais pour engager les vôtres. Si vous m'aimés, ce n'est qu'un rendu, car j'ay comencé avant vous et je ne finiray plus d'être votre amy.⁶

1. Ferdinand Dubois de Fosseux est né à Arras le 14 décembre 1742 ; il est mort à Paris le 28 décembre 1817. C'est au temps où il était écuyer du roi à Versailles qu'il a connu Beaumarchais. Son service d'écuyer a commencé le 1^{er} juillet 1760 : service du Roi et du Dauphin, cette première année ; par la suite, surtout celui de Mesdames, filles de Louis XV, cela jusqu'en 1765. Il fut secrétaire de l'Académie d'Arras de 1785 à 1792. Les deux hommes restèrent en correspondance jusqu'à la mort de Beaumarchais.

2. Louis-Auguste Fournier de la Chataigneraye.

3. S'agit-il de Pauline Le Breton ?

4. La tragédie de *Warwick* a été reçue avec un très grand succès. Jouée à la cour, le jeune auteur fut présenté à Louis XV.

5. La Harpe avait 24 ans.

6. Je tiens à remercier particulièrement l'abbé L. Berthe qui a eu

la gentillesse de me communiquer cette lettre. A ce sujet voir L. Berthe, *Dubois de Fossex, secrétaire de l'Académie d'Arras, 1785-1792, et son bureau de correspondance* (1969).

54. A M***

[15 décembre 1763].

Je ne suis pas assez heureux, Monsieur, pour pouvoir accompagner Madame Gruel,¹ parce que je vais demain à Versailles et que je suis engagé à retomber à cinq heures à Montrouge pour y travailler avec M. le Duc² et y souper. Je vous prie encore une fois de ne point attacher d'acception odieuse au terme d'injonction qui n'est pas dans l'endroit du règlement où vous croyez l'avoir entendu, mais seulement lorsqu'il est dit *qu'il sera enregistré l'audience tenante pour être exécuté suivant sa forme et teneur et être enjoint aux voyers inspecteurs et gardes-chasse de cette capitainerie de tenir la main à l'exécution d'icelui*³. A l'égard du terme *vu bon* vous savez qu'il a une signification impérative et suprême et qu'il est affecté au prononcé des grâces et non au simple examen. Que faut-il donc que le capitaine mette aux requêtes qu'il reçoit en grâce, si l'inspection du local emporte le *vu bon*. C'est un abus de termes qui s'est glissé par inadvertance et qu'on ne peut s'empêcher de changer aussitôt qu'on y fait réflexion. J'aurai attention en donnant la dernière main à la diction du règlement que tous les égards possibles soient conservés pour chacun, et puisque nous sommes assez heureux pour avoir des inspecteurs zélés qu'il ne faut qu'inviter, tout ce qui peut vous paraître dur sera retranché. Faites réflexion à votre tour que vous n'avez pas interprété avec votre justesse ordinaire le terme des vingt-quatre heures, puisqu'il n'est question de renvoyer la requête que sous les vingt-quatre heures de la date de votre transport sur les lieux, mais que le jour de l'examen n'en reste pas moins à votre choix. J'espère que le soin que je prends de vous interpréter toutes mes opérations sera à vos yeux l'apologie de mes intentions et que vous voudrez bien me faire la grâce de me croire très sincèrement, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Mme Gruel, amie de la famille, qu'il surnommait Mme Panta.

2. Du de la Vallière (1698-1780). Petit-neveu de la célèbre duchesse de la Vallière, homme de goût, érudit et bibliophile. Son château de Montrouge possédait une bibliothèque célèbre. Il traitait Beaumarchais en ami.

CORRESPONDANCE

3. Pour se consoler de n'avoir pu être admis dans la confrérie des grands-maîtres des eaux et forêts, Beaumarchais acheta la charge de lieutenant-général des chasses au baillage et capitainerie de la Varenne du Louvre. Les lettres de provision de Beaumarchais sont datées du 23 août 1763. Le capitaine général des chasses était le duc de la Vallière. Ce tribun sanctionnait les infractions commises sur les terrains de chasse réservés au roi. Beaumarchais va juger, comme il dit « les pâles lapins et les maraudeurs de la plaine ».

55. A Monsieur Pâris-Duverney

[1764]

Monsieur,

Mes occupations ne m'ont pas permis de vous présenter mes respects aussitôt mon retour de Versailles ; mais je ne veux pas attendre plus longtemps à vous faire savoir que la Famille Royale instruite que la jeune comtesse d'Egreville, qui doit bientôt lui être présentée, est votre nièce, et votre nièce chérie, lui garde la réception la plus flatteuse ; Mesdames m'on chargé de vous le dire expressément. Je m'acquitte de cette commission avec plaisir, parce que je sais que vous êtes sensible à tout ce qui peut arriver d'agréable à votre nièce et parce que votre attachement pour la Famille Royale vous rend digne de toute la bienveillance qu'elle a pour vous.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect...

56. De Madame de Boucheman Coustillier ¹

6 janvier 1764.

Mme Victoire a pris goût, Monsieur, de jouer aujourd'hui du tambourin, et me charge de vous écrire dans l'instant de lui en faire avoir un le plus tôt qu'il vous sera possible. Je souhaite, Monsieur, que votre rhume soit dissipé et que vous puissiez promptement faire la commission de Madame. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble servante.

1. Première femme de chambre de Mme Victoire.

57. A Durand

Versailles, ce 7 février 1764.

Vos propositions, monsieur, et l'honnêteté de votre lettre à mon père nous ont donné le plus grand désir d'être plus intimement unis à un aussi galant homme que vous.¹ J'ai hasardé dans ma lettre à ma sœur quelques réflexions sur votre projet de mariage, qui ne portent que sur l'intérêt sincère que je prends à l'un et à l'autre, et je vous ajoute à vous, monsieur, que si votre situation ne vous mettait pas en mesure de changer en mieux le sort de ma sœur, je ne pourrais pas approuver votre résolution, mais je ne vous en serais pas moins reconnaissant de tout mon pouvoir et en toute occasion. Je ne prends même la liberté de vous parler avec autant de franchise que parce que je vous honore infiniment et que votre procédé mérite une reconnaissance très grande de la part de tout ce qui prend intérêt à ma sœur. Mon voyage à Madrid² vous mettra à portée de juger si je suis sincère quand je vous assure que je suis pour la vie avec l'attachement et l'estime la plus parfaite, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.³

1. Deux sœurs de Beaumarchais étaient installées à Madrid depuis 1755, l'une, Mme Guilbert, mariée à un architecte, l'autre, Marie-Louise, dite Lisette, âgée de trente-trois ans, fiancée avec un Canarien, Joseph Clavijo, garde des archives de la Couronne et auteur d'une feuille littéraire : *El Pensador*. Or, Clavijo avait rompu son engagement envers Lisette qui, bouleversée, trouva un nouveau fiancé en la personne de son ami et consolateur Jean Durand. On voit que dans cette lettre Beaumarchais réserve sa décision sur ce mariage, désirant constater lui-même la situation financière de Durand.

2. Séjour en Espagne du 18 mai 1764 au 22 mars 1765.

3. Selon Thomas, p. 94, il y a une lettre du père Caron attachée à la lettre de Beaumarchais : « Il ne fallait pas moins que mon indisposition continuelle, Monsieur, pour m'empêcher de vous répondre directement et avec toute l'estime que vous méritez pour l'obligeante lettre que je reçois de vous. Je vous regarde d'avance comme faisant partie de ma famille et en cette qualité daignez vous contenter d'un mot de ma main dans la lettre de mon fils et suppléer de vous-même à tout ce que mon cœur me dicte pour vous et pour ma chère Lisette avec qui ceci doit être commun, ainsi que ma chère Guilbert et son mari à qui je devrais aussi répondre si ma santé me le permettait. Le voyage de mon fils vous confirmera à tous la joie que mon cœur ressent de l'alliance projetée. Il sera muni de mon consentement et de l'extrait de baptême de ma Lisette dont la sage conduite a regagné toute ma tendresse. Je vous recommande à tous de tenir bien secret le voyage de mon fils vers vous, cela vous

CORRESPONDANCE

est essentiel à tous. Recevez mes tendres embrassements et mon regret de ne pouvoir aller moi-même cimenter votre bonheur commun que je prie le Seigneur de rendre ferme et durable. Croyez-moi donc du plus tendre de mon cœur, Monsieur.

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« Caron père. »

58. *Au duc de Choiseul* ¹

[Début avril 1764].

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, lieutenant général des chasses du Roi et contrôleur de sa maison a l'honneur de rappeler à votre mémoire que madame Victoire l'a particulièrement recommandé à vos bontés ces jours derniers, à l'occasion d'un voyage d'Espagne que les affaires de sa famille le forcent d'entreprendre, outre les dettes considérables dont il va solliciter le paiement et qui sont depuis longtemps en arrière par la négligence des débiteurs. Deux sœurs qu'il a à Madrid y sont, ainsi que tous les Français, sous la protection de l'ambassadeur de France ; l'une d'elles est établie, et il va marier l'autre.² Beaumarchais ne demande aujourd'hui à Votre Grandeur qu'une lettre pour l'ambassadeur de France, afin d'arriver à Madrid comme un homme attache au service du Roi et honore des bienfaits de la famille royale ; réservant les bontés et la protection particulières que Madame Victoire vous a demandées pour lui lorsqu'il aura confrère avec sa famille à Madrid sur les objets précis qui déterminent son voyage en ce pays. Si vous daignez l'honorer, Monseigneur, de quelques ordres personnels pour les villes où il va passer où séjourner, son exactitude et son zèle à s'en acquitter est la seule manière qu'il ait de se rendre digne de vos bontés.

1. Le duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères, sous Louis XV, de 1758 à 1770, traitera souvent avec Beaumarchais dans les années à venir. Après avoir fait condamner un mémoire de Beaumarchais intitulé *Observationssur le Mémoire justificatif de la Cour de Londres*, en 1779, trois ans plus tard il se voit obligé d'emprunter à l'auteur 763 000 livres pour terminer la construction de dix hôtels autour de l'actuel Opéra-comique. Beaumarchais frappe d'hypothèque tous les biens du Duc. Celui-ci servira de modèle probablement pour le comte Almaviva dans le *Mariage de Figaro* et dans la *Mère coupable*. (Voir Jacques Seebacher : *Autour de Figaro : Beaumarchais, la famille de Choiseul et le financier Clavière* », *R.H.L.F.*, 1962, p. 198-228.

2. Le 7 avril 1764, Beaumarchais obtient la permission royale d'aller pendant six mois en Espagne pour des « affaires qui l'intéressent particulièrement ». Le brevet est signé de Louis XV et de Phélippeaux, comte de Saint-Florentin (*Catalogue*, # 101). Quelques jours plus tard, il partira, s'arrêtant quelque temps à Tours, à Bordeaux et à Bayonne. Il arrivera à Madrid le 18 mai 1764. C'est essentiellement un voyage d'affaires, En effet, Duverney et ses amis se proposaient d'exploiter les possessions espagnoles : approvisionnement du Nouveau Monde en esclaves, droit de coloniser la Louisiane et la Sierra Morena, et le ravitaillement de l'armée espagnole. La mission de Beaumarchais était d'obtenir un privilège de Madrid pour ces exploitations.

59. *De sa sœur Julie*

1^{er} mai 1764.

Je n'ai rien de neuf à te mander, mais je t'écris, cher ami de mon cœur, parce que j'ai toujours du plaisir à le faire. J'ai vu ta jolie lettre de Tous, et j'ai reçu depuis le détail de tes succès. Oh! la pauvre petite, la voilà repassionnée tout de plus belle, méchant homme que tu es ; je t'en veux pour ce coup. Pauline, qui ne dit rien, mais qui sait par exemple comment le joli garçon se produit, a d'avance tremblé du séjour. Je l'ai vu à sa mine, elle se doute bien que j'ai reçu des lettres, mais je n'en conviens pas. Pour Mme G [aschet], c'est tout une autre affaire. Comme elle sait que rien ne résiste, un soupçon lui suffit pour appuyer son dire. Trois femmes étaient dans la maison, eh bien, punctum cum virgula, on ne m'en fait point accroire. Moi, méchante comme la gale, je lis ta lettre avec réserve et je dis : mais pourquoi... Ah! c'est aller un peu bien vite ; on cherche à s'amuser, pour se distraire... Oui, oui, pour se distraire. Vas-tu pas me dire qu'il en a grand besoin? Moi de rire modestement, parce que je trouve du sel à la plaisanterie, et puis d'excuser de cet air gauche qui impatiente la dame et me fait donner vingt coups de poing tant sur le nez que sur les mains – réellement je m'amuse comme une reine – mais tu ne me dis rien pour elle dans ma lettre, n'y manque pas! Et surtout fais moi des détails dont je puisse tirer certain parti, car voilà ce qui me réjouit. C'est pourtant une bien bonne femme, en vérité, moi je l'aime de tout mon cœur quoique que je la fasse enrager. En t'écrivant toute sa colère se passe. Voilà une lettre où elle est douce comme un mouton, qu'elle a cachetée chez moi. Mais tu lui écriras sans doute.

CORRESPONDANCE

Si Champagne revient, je ne le garderai pas. Elle te ménage un laquais de choix.

J'ai payé 48 livres au peintre, tout est en fort bon ordre à la maison ; elle est propre et charmante, nous avons mis des fleurs partout.

Ces dames ont un appartement rue de Vaugirard au coin de la rue de Tournon ; c'est une fortune de l'avoir trouvé si près de la maison après des courses sans nombre. Tu les verras emménagées.

Voilà une lettre de Versailles ; je ne t'enverrai de tout ce que je recevrai que les plus essentielles. Adieu, mon cher ami, force détails, je les attends. Aime-moi toujours comme ta meilleure amie.

Bois-Garnier, Saint-Germain, Rivière, Molinier tout le monde t'embrasse. Pauline espère que tu lui écriras et à sa tante. Dis-lui donc quelque chose à cet enfant.

60. De Pauline Le Breton

[Vers le 10 mai 1764].

Je ne vous écris pas, mon cher ami, dans la crainte de renouveler vos peines sur le malheureux accident qui vous est arrivé et qui m'a pénétrée de douleur.¹ Tirez-moi donc de l'inquiétude extrême où je suis et me donnez de vos nouvelles que j'attends avec grande impatience. J'espère que le courrier de demain nous en apportera de plus favorables que les dernières et qu'elles remettront un peu le calme à ma pauvre âme troublée. Adieu, mon tendre et bon ami, je vous embrasse de tout mon cœur et suis toujours et pour la vie votre fidèle Pauline.

Vous avez sans doute reçu ma lettre en réponse à la votre.

1. Beaumarchais a eu effectivement un accident près de Bordeaux mais il nous fut jamais relaté.

61. De sa sœur Julie

15 mai 1764.

Nous avons tous été, jusqu'à ta lettre de Bordeaux, dans une inquiétude mortelle. Les événements qui vous sont arrivés et que

Périer annonçait à son frère avec défense de nous le dire, nous avaient troublé la cervelle. Heureusement vous n'êtes point malades. J'attends des lettres de Bayonne avec une impatience égale à celle que j'ai déjà pour avoir le journal.¹ Tu nous l'enverras de Madrid? J'y compte. Je ne sais que te dire, tes lettres sont si froides que je n'ose pas me livrer, quoique éloignée de 300 lieues, à toute la chaleur de mon amitié pour toi. Je retiens ma plume, et par là mon esprit gêne n'a plus le sens commun. Je n'ai pas grand plaisir à les montrer, tes lettres ; elles ne sont point aimables ; et puis elles flattent si peu la bizarre folie que j'ai dans le cœur depuis si longtemps, que en vérité, je ne sais ce que je dis. Adieu, mon ami, ma tête n'est pas bonne encore, je suis toujours malade. Reviens donc, je n'ai pas jeté un rire depuis que tu es parti...

La maison est en ordre, tout va bien, personne n'entre au premier, j'en ai la clef.²

Pauline m'a dit de t'embrasser. Elle a eu ces jours-ci un mal de gorge affreux pour quoi elle a été soignée. De ce pied tout le reste de notre société te fait mille compliments, etc.

J'ai cherché les papiers de M. Rendu, apparemment que tu les as envoyés à la poste. Je lui écrirai demain pour le savoir. Embrasse pour nous les mariés et le reste. C'est aujourd'hui mardi, point encore de tes lettres.

1. Il est évident que Beaumarchais tenait un journal de voyage. N'oublions pas qu'un voyage de Paris à Madrid, au milieu du dix-huitième siècle, était un événement assez rare. Ce journal, rédigé probablement en forme de mémoire, fut lu à M. Whal, confident du ministre d'Etat espagnol. La première partie fut envoyée à Paris. Bien qu'on n'ait pas trouvé l'original, il semble que Beaumarchais l'ait employé, considérablement remanié, dans son quatrième mémoire contre Gozman (1774). Loménie (I, 134) cite cette lettre écrite au père Caron par l'abbé Malespine auquel le journal avait été communiqué : « J'ai lu et relu, Monsieur, la relation qu'on vous envoie de Madrid. Je suis au comble de la joie de tout ce qu'elle contient ; monsieur votre fils est un vrai héros. Je vois en lui l'homme le plus spirituel, le frère le plus tendre ; l'honneur, la fermeté, tout brille dans son procédé vis-à-vis Clavico. Je verrai avec joie la suite d'une relation qui m'intéresse tant. Je vous suis bien obligé de votre attention ; elle ne m'est due que par les sentiments d'estime et d'amitié que j'ai pour vous et pour toute votre respectable et aimable famille, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, etc., 3 juin 1764. »

2. 26, rue de Condé, maison que Beaumarchais acheta pour 44 000 livres et qu'il habita de 1763 à 1773. Le premier étage lui appartenait, le deuxième et le troisième étaient réservés à son père et à ses soeurs. Au rez-de-chaussée se trouvaient la salle à manger, une remise pour le carrosse et une écurie pour les chevaux que lui avait donné Paris-Duverney.

62. A Pauline Le Breton

[Vers le 15 mai 1764].

Ne croyez pas, mes belles demoiselles, que je fausse mon serment. Cette lettre-ci n'est pas pour vous écrire, à Dieu ne plaise, mais seulement pour vous assurer que vous ne recevrez pas une panse d'a de moi que vous n'avez commencé vous-mêmes à rompre le silence. Entrez donc bien dans mon sens et n'allez pas rire à mes dépens en disant que je vous ai écrit le premier, parce que je vous avertis d'avance que vous mentez. Je ne vous ai point écrit ; j'en ai fait le serment, je le tiendrai. Qui de vous autres est assez osée pour entreprendre de me le faire rompre? Aucune, je pense. Eh bien! tenez-vous le donc pour dit et disposez-vous à gratter vos fronts, aiguiser vos esprits, taillez vos plumes, barbouillez du papier à qui mieux mieux. En revanche, je vous promets la plus inattendue des lettres aussitôt que j'aurai reçu les vôtres. Jusque-là ne me sachez pas mauvais gré si je reste les bras croisés et si je vous dis seulement sans vous l'écrire que je suis, mes belles demoiselles, votre très humble et très obéissant serviteur. Vous me trouvez peut-être bien insolent d'exiger que vous fassiez les avances avec moi, mais je n'en démordrai pas. J'en ai juré par le double menton de ma tante qui n'a pourtant nulle affaire dans nos caquets.

63. A son père

[1764].

J'ai vu Drouillet¹ à mon arrivée ; lui et sa femme m'ont rendu visite, mais je ne suis point entré dans leur société, quoique Drouillet soit un homme estimable et rond comme feu Pichon, et qu'il tienne une fort bonne maison à Madrid. La raison de mon éloignement est le ton et les airs ridicules de sa femme, qui, pour quelques écus de plus que vos filles, les traitait de *mesdemoiselles* devant moi, ce dont j'ai eu l'honneur de la relever. Elle désirait fort de m'attirer chez elle par toutes les prévenances et invitations possibles, ne parlant point de mes sœurs, ce qui m'a fait répondre à toutes ses politesses que j'avais trop peu de séjour à faire à Madrid pour ne pas donner tout mon temps à ma famille. C'est partout de même, et le ridicule est de tous les pays. Il y a ici ce qu'on appelle grande et petite France ; mes sœurs, trop bien élevées pour être de la petite, ne sont pas jugées assez riches pour être de la grande ; ainsi les visites de la Drouillet étaient

pour moi seul : sur quoi monsieur votre fils a pris la liberté de la remettre à sa place, et elle dit que je suis *malin*. Vous savez, mon cher père, ce qui en est, et s'il y a de la malice à voir les choses sans brouillard et à dire ce qu'on pense.

1. Drouillet, banquier à Madrid.

64. *De Pauline Le Breton*

[25 mai 1764]

Ce 25, 9 heures de soir.

Quoi, Périer seul et point de lettres, mon cher bon ami ! Ne suis-je pas assez malheureuse d'être séparée de vous pour si longtemps sans me priver encore de vos lettres, la seule consolation qui me reste. Avez-vous donc tout à fait oublié votre pauvre Pauline, ou votre paresse naturelle est-elle cause de ce silence insupportable ? J'aime mieux me le persuader pour mon bonheur et ma tranquillité.

Nous vous envoyons la lettre que nous venons de recevoir de votre cher et respectable ami M. Pichon.¹ J'espère que vous en serez aussi satisfait que nous. Grâce aux soins de mon précieux ami, je verrai donc la fin de mes maux. Généreux ami, comment pourrai-je reconnaître tant de bienfaits jamais d'aucune façon ?

Périer me tourmente si fort que je ne saurais finir ma lettre et suis obligée de le faire à moitié ! Adieu, mon tendre ami, adieu, tout ce que j'ai de plus cher au monde. Je t'embrasse de toute mon âme et suis pour toujours ton amie, ta fidèle et tout ce que tu voudras.

L'avocat qui sort d'ici me charge de te prier de ne le pas oublier ; si tu peux lui faire avoir ce qu'il demande, il sera l'homme le plus heureux, ne sachant plus où donner de la tête. Pardonne mon barbouillage. Je suis si pressée que je n'ai pas le temps de relire cette lettre. Quand donc reviens-tu ? Indigne voyage, qu'il me déplaît, bon Dieu !

1. Pichon, le membre de la famille Caron qui avait été envoyé à Sant-Domingue pour surveiller les propriétés de Pauline, y mourut peu de temps après son arrivée.

65. De Joseph Clavijo

26 mai 1764.

Je me suis expliqué, monsieur, d'une manière très précise, sur la ferme intention où je suis de réparer les chagrins que j'ai causés involontairement à mademoiselle Caron ; je lui offre de nouveau de l'épouser, si les malentendus passés ne lui ont pas donné trop d'éloignement pour moi. Mes propositions sont très sincères. Toute ma conduite et mes démarches tendent uniquement à regagner son cœur, et mon bonheur dépendra du succès de mes soins ; je prends donc la liberté de vous sommer de la parole que vous m'avez donnée, de vous rendre le médiateur de cette heureuse réconciliation. Je sais qu'un galant homme s'honore en s'humiliant devant une femme qu'il a offensée ; et que tel qui croit s'avilir en demandant excuse à un homme, a bonne grâce de reconnaître ses torts aux yeux d'une personne de l'autre sexe. C'est donc en connaissance de cause que j'agis dans toute cette affaire. L'assurance libre et franche que je vous ai donnée, monsieur, et la démarche que j'ai faite pendant votre voyage d'Aranjuez auprès de mademoiselle votre sœur, peuvent me faire un certain tort dans l'esprit des personnes qui ignorent la pureté de mes intentions : mais j'espère que par un exposé fidèle de la vérité, vous me ferez la grâce d'instruire convenablement tous ceux que l'ignorance ou la malignité ont fait tomber dans l'erreur à mon égard. S'il m'était possible de quitter Madrid sans un ordre exprès de mon chef, je partirais sur-le-champ, pour aller à Aranjuez lui demander son approbation ; mais j'attends encore de votre amitié que vous prendrez le soin vous-même de lui faire part des vues légitimes et honnêtes que j'ai sur mademoiselle votre sœur, et dont cette lettre vous réitère l'assurance ; la promptitude de cette démarche est, selon mon cœur, la plus grande marque que vous puissiez me donner du retour que je vous demande pour l'estime parfaite et le véritable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.¹

1. Beaumarchais croit à cette promesse et va sur-le-champ à Aranjuez, lieu de la résidence royale à quelque quarante kilomètres de Madrid, pour montrer cette lettre à l'ambassadeur français et au Premier ministre espagnol, M. de Grimaldi. De retour à Madrid, il trouve que Clavijo a changé d'avis. Mais en face de Beaumarchais, il consent de nouveau à épouser Mlle Caron. Une semaine plus tard, Clavijo change d'adresse deux fois en essayant d'éviter ce mariage et surtout son futur beau-frère.

66. De Joseph Clavijo

[27 mai 1764].

Voici, monsieur, l'indigne billet qui s'est répandu dans le public, tant à la cour qu'à la ville : mon honneur y est outragé de la manière la plus sanglante, et je n'ose pas voir même la lumière, tandis qu'on aura de si basses idées de mon caractère et de mon honneur. Je vous prie, monsieur, très instamment de faire voir le billet que j'ai signé, et d'en donner des copies. En attendant que le monde se désabuse, *pendant quelques jours il n'est pas convenable de nous voir* : au contraire, cela pourrait produire un mauvais effet, et l'on croirait que e malheureux papier est le véritable, et que celui qui paraîtrait à sa place n'était qu'une composition faite après coup. Imaginez, monsieur, dans quelle désolation doit me mettre un pareil outrage, et croyez-moi, monsieur, votre, etc.

67. Du duc de La Vallière

Paris, 31 mai 1764.

Je suis bien charmé, Monsieur, d'avoir reçu de vos nouvelles. J'étais fort en peine de votre silence. Je vous plains cependant de la mauvaise nuit que vous avez passée dans les landes de Bordeaux, mais j'espère que cela n'aura point eu de suites.

Vous me ferez plaisir de me demander si vous comptez toujours pouvoir être ici à la fin de juin. Je pars comme vous savez pour aller à Pougues le 1er juillet et je serais fort aise de vous voir auparavant. Mandez-moi aussi, je vous prie, si vous avez fait quelques découvertes en livres ou si vous avez quelque espérance d'en faire. Vous connaissez, Monsieur, les sentiments avec lesquels je suis très parfaitement votre très obéissant serviteur.

68. De son père

A Paris le 5 juin 1764.

Que je ressens délicieusement, mon cher Beaumarchais, le bonheur d'être le père d'un fils dont les actions couronnent si glorieusement la fin de ma carrière! Je vois d'un premier coup

CORRESPONDANCE

d'œil tout le bien que doit produire pour l'honneur de ma chère Lisette l'action vigoureuse que vous venez de faire en sa faveur. Oh! mon ami, le beau présent de noce¹ pour elle que la déclaration de Clavijo.² Si on doit juger de la cause par l'effet, il faut qu'il ait eu grand'peur : assurément, je ne voudrais pas pour l'empire de Mahom joint à celui de Trébisonde avoir fait et signé un pareil écrit : il vous couvre de gloire et lui de honte.

Je reçois par même courrier deux lettres de ma charmante plus tendre de tous les pères et du meilleur de tes amis. d'expressions tendres pour moi et honorables pour vous, que vous n'aurez pas moins de plaisir que moi quand vous les lirez. Vous l'avez enchantée ; elle ne tarit pas sur le plaisir de vous connaître, sur l'envie de vous être utile et sur sa joie de voir comme tous les Espagnols approuvent et louent votre action avec le Clavijo ; elle n'en serait pas plus pénétrée quand vous lui appartiendriez. Je vous en prie, ne la négligez pas.

J'ai envoyé la lettre de mon ami Durand du 21 mai et la pièce fameuse à M. l'abbé de Malespine pour qu'il en prît lecture, et je vous remets ci-joint son petit billet en me les renvoyant ;⁴ vous comprenez que tous nos amis d'ici ne diffèrent en rien de sa façon de penser, et surtout ce petit garçon qui vous écrit sous ma dictée, étant un peu indisposé : il ne se possède pas de joie, parce qu'il vous aime de tout son cœur. Avec quelle impatience n'attendons-nous pas de mon ami Durand la fin de sa relation!⁵ Je veux lui dire un peu son fait, communiquez-lui cette lettre... Croyez-vous, Monsieur l'historiographe, à cause que vous écrivez si bien, qu'il vous soit permis de nous faire rester bouche bée et en figure au plus bel endroit de la pièce? Ne vous avisez plus de me jouer de ces tours-là, car vous pouvez compter que je recommanderais à ma Lisette de vous hausser le ratelier de façon que... Vous m'entendez, je veux bien vous le pardonner en faveur du reste, mais bien amplement détaillé au premier courrier.

Adieu, tous nos chers enfants.

Adieu, mon cher Beaumarchais, mon honneur, ma gloire, ma couronne, la joie de mon cœur ; reçois mille embrassements du plus tendre de tous les pères et du meilleur de tes amis.

1. C'est-à-dire le projet de mariage de Lisette avec Durand.

2. [part missing in text] Le 19 mai 1764, Beaumarchais fit signer à Clavijo la déclaration suivante : « Je soussigné Joseph Clavijo, garde d'une des archives de la couronne, reconnais qu'après avoir été reçu avec bonté dans la maison de madame Guilbert, j'ai trompé mademoiselle Caron, sa soeur, par la promesse d'honneur, mille fois réitérée, de l'épouser,

à laquelle j'ai manqué, sans qu'aucune faute ou faiblesse de sa part ait pu servir de prétexte ou d'excuse à mon manque de foi ; qu'au contraire la sagesse de cette demoiselle, pour qui j'ai le plus profond respect, a toujours été pure et sans tache. Je reconnais que par ma conduite, la légèreté de mes discours, et par l'interprétation qu'on a pu y donner, j'ai ouvertement outragé cette vertueuse demoiselle, à laquelle je demande pardon par cet écrit fait librement et de ma plainte volonté, quoique je reconnaisse tout à fait indigne de l'obtenir ; lui promettant toute autre espèce de réparation qu'elle pourra désirer, si celle-ci ne lui convient pas, Fait à Madrid et écrit tout de ma main, en présence de son frère, le 19 mai 1764. »

Le 21 mai, Durand envoya cette déclaration au père Caron. On peut se demander, Lisette étant fiancée avec le petit négociant français Durand, pourquoi Beaumarchais fit toutes ces démarches auprès de Clavijo, le prétendant récalcitrant. René Pomeau nous l'explique dans son *Beaumarchais*, p. 29 : « A son arrivée à Madrid, Beaumarchais s'est aperçu que sa soeur s'est acquise une réputation fâcheuse... et que cette circonstance va le gêner dans ses importantes négociations avec la cour d'Espagne. Il lui faut donc commencer par relever l'honneur de Lisette. » Ce mariage de Lisette avec un mince personnage ne plaisait guère à Beaumarchais. Par contre, Clavijo, puissamment protégé, directeur d'un périodique, serait un beau-frère capable de rendre de grands services à l'émissaire de Paris-Duverney. Donc, Beaumarchais persuada l'infidèle de se fiancer une troisième fois. Mais, réflexion faite, le fiancé se déroba encore.

Dix ans plus tard, dans son célèbre procès avec Goëzman, Beaumarchais a rendu public tout cet épisode d'une façon assez romanesque. Dans son quatrième Mémoire contre ce parlementaire, la dernière partie s'appellera « Fragment de mon voyage en Espagne ». Ce mémoire dont quatre mille exemplaires furent vendus en vingt-quatre heures, provoqua l'admiration de Voltaire et, peut-être, sa jalousie. Goethe le lut en public et l'utilisa pour son premier drame, *Clavijo* (1774).

3. La comtesse de Fuen-Clara.

4. Voir ci-dessus p. 64, n. 1.

5. A propos des relations entre Durand et Lisette, voici un extrait d'une lettre de Beaumarchais datée du 15 août 1764 : « J'ai trouvé ma soeur d'Espagne presque mariée avec Durand, car, dans le discrédit où la pauvre tête de fille croyait être tombée, le premier honnête homme qui s'en chargeait était un dieu pour elle. Mon arrivée ayant un peu rectifié ses idées et me trouvant, tant par mes propres vues que par les conseils de mon ambassadeur, dans le cas de préférer Clavijo, que j'avais droit de croire bien revenu de ses égarements par tout ce qu'il faisait pour m'en persuader, il a fallu d'abord user de moyens doux pour rompre un lien que l'espérance et l'habitude avaient cimenté de l'une et de l'autre part. »

69. De sa sœur Julie

5 juin 1764.

J'ajoute à tant de jolies choses que ces messieurs t'écrivent, que tu es le plus malin diable que je connaisse, un gavatcho, un monstre. Sont-ce là les conventions que j'ai faites avec toi? Devais-tu n'écrire qu'en courant? A quoi sert ton journal si tu ne l'envoies pas? A ton retour, nous n'en aurons que faire. Honneur de ma famille, amour de tous les cœurs, donne-moi donc des détails : nous mourons d'impatience. Pichon est arrivé. M. de Rivelière le mande. Il est en bonne santé, au premier jour nous aurons de ses lettres. La Comtesse me mande qu'elle t'aime à la folie,¹ elle veut que je dise ce que j'aimerais des Indes ou de l'Espagne ; moi que ne sais pas choisir j'ai répondu : l'objet le plus frivole, le plus mesquin, le plus inutile, pourvu qu'il ait appartenu à Votre Excellence me plaira davantage que tous les trésors rassemblés de l'Inde et de l'Espagne. Par cette tournure je me sauve et j'accepte. Avec tout ton esprit aurais-tu mieux trouvé? Non, toi tu t'imagines de faire un journal et de le garder : c'est adroit. Pichon fait un journal aussi pour son retour. N'es-tu pas bien content? A l'égard de M. Périer qui broche les lettres d'amitié comme celles de son commerce, on n'a rien à lui dire. C'est une méthode qu'il a prise de son oncle, mais 20 sols, dit M. Lépine, sont fort bons à épargner.² J'embrasse tous mes amis. L'insolente Lisette, voyez come elle m'écrit.

1. Il s'agit probablement de la comtesse de la Croix, niece de l'éveque d'Orleans, Mgr de Jarente. Elle est vite devenue la maitresse de Beaumarchais et ils vivaient ensemble ouvertement a Madrid.

2. Lépine était le beau-frère de Julie. Horloger assez connu, il avait épouse Madeleine-Françoise Caron en 1756.

70. A Pauline Le Breton

[Début de juin 1764].

Lundi au soir.

Je vous remercie, ma très chère Pauline, des louanges que vous donnez à ma première lettre. Mais elle a plus de succès que vous ne lui en croyez sûrement. Elle picote votre amour-propre ; l'envie de faire des reproches amène après lui la nécessité d'écrire, et

de là une lettre à mon adresse. C'est tout ce que je désirais. J'en suis comblé : vous m'avez écrit la première, car la lettre dont vous vous plaigniez n'en était point une. La seconde est hors de notre plan, puisque les affaires la commandaient. Il suit de tout cela que vous m'avez écrit la première. Mon amour-propre en est content. Et qui dit amour-propre, dit aussi l'amour, car ce dernier n'est qu'une extension de l'autre vers un objet qu'on croit digne de soi. On s'aime dans sa maîtresse, dans le choix judicieux qui justifie notre bon goût. On s'aime dans la tendresse qu'on lui prodigue et qui intéresse son cœur pour nous, dans les caresses qu'on lui fait et qui nous en produisent d'aussi flatteuses quand le retour est sincère. Enfin on s'aime soi-même dans le plaisir si vif et si délicat d'en inspirer, d'en donner à sa bien-aimée : tout le bonheur ou le malheur de la vie n'a qu'une véritable manière d'être envisagé, c'est relativement à nous. Sans cet amour de nous-mêmes, aucune passion n'a l'entrée de notre âme. Il est d'institution divine, et l'amour d'une créature charmante n'est si délicieux que parce qu'il est une émanation intime, un écoulement naturel de l'amour-propre.

Pardon, ma bien-aimée Pauline, si je vous tranche un peu du métaphysicien ; cela m'est échappé et ne peut être absolument obscur pour une âme aussi éclairée que sensible et honnête. Je quitte donc, que dis-je, j'abjure le ton badin, puisque vous attendez des expressions plus sérieuses pour vous livrer à votre aimable tendresse. Vous savez, ma très chère amie, à combien de titres vous êtes précieuse à mon cœur. La gaieté sent trop le dégagement, c'est un ton qu'il faut laisser aux amis que le vide des passions ou le désœuvrement du cœur jette dans cette folie digne de la société, mais étrangère à des cœurs qui ont tant de choses à se communiquer. Ecoute, ma belle enfant, la loi de la plume doit être l'impulsion du sentiment. Celui qui réfléchit pour écrire à sa maîtresse est un fourbe qui la trompe. Et qu'importe qu'une lettre soit bien coupée, que les périodes soient bien arrondies ! L'amour n'y garde pas tant de mesure, il commence une phrase qu'il croit bonne ; il l'interrompt pour en commencer une qui lui paraît meilleure ; une troisième laisse les précédentes imparfaites ; le désordre suit : pour avoir trop à dire, on dit mal. Ah ! cette aimable confusion est un doux aliment pour l'âme qui en lit l'empreinte sur le papier. Ce mal épidémique, malgré l'éloignement des lieux et des temps, se gagne à la lecture. On partage volontiers le charme d'un désordre dont on sait qu'on fut le premier sujet. Ma maîtresse dit : quand mon amant écrit ou parle affaires, il a le sens commun, ses idées sont liées, ses conclusions

CORRESPONDANCE

naissent de ses prémices, tout marche vers une fin commune. Mais dès qu'il abandonne sa plume à son pauvre cœur, il commence paisiblement, il s'échauffe, il s'égare, il dédaigne de chercher sa route : tout entier à son objet, qu'importe ce qu'il lui dit, pourvu qu'il prouve qu'il aime. Eh bien, tu as raison, ma chère petite. J'use de la liberté du tutoiement que ton exemple me donne. Je te dis que je t'aime. Je te le répète. Le crois-tu? Si tu en doutes. Le malheur est pour toi. L'assentiment de mon amour fait mon bonheur ; l'opinion que tu en as ne tient chez moi que le second rang. J'aime mieux te pardonner une injustice que de la mériter : 1° l'amour qu'on sent ; 2° celui qu'on inspire, voilà les vraies gradations de l'âme. Que te dirais-je? J'ai le cœur plein de ta dernière pensée. Il lui faudra plus d'une demi-heure de silence et de repos pour retrouver le calme que le beau feu qui l'élève lui a fait perdre en t'écrivant. Mais loin de m'en plaindre, j'adore ma situation.

Eh! bon Dieu! je voulais tourner. Je n'ai plus de papier. Il n'y a pas cinq minutes que j'écris... Marchand, il me faut à l'avenir du papier à la tellière pour mon courrier de Paris.

71. *Du comte d'Ossun, ambassadeur français*

A Aranjuez, le 7 juin 1764.

M. de Robiou, monsieur, commandant de Madrid, vient de passer chez moi pour m'apprendre que le sieur Clavijo s'était retiré dans un quartier des Invalides et avait déclaré qu'il y prenait asile contre les violences qu'il craignait de votre part ; attendu que vous l'aviez forcé dans sa propre maison, il y a quelques jours le pistolet sur la gorge, à signer un billet par lequel il s'était engagé à épouser mademoiselle votre sœur. Il serait inutile que je vous communiquasse ici ce que je pense sur un aussi mauvais procédé. Mais vous concevez aisément que, quelque honnête et droite qu'ait été votre conduite dans cette affaire, on pourrait donner une tournure dont les conséquences seraient aussi désagréable que fâcheuses pour vous. Ainsi je vous conseille de demeurer entièrement tranquille en paroles, en écrits et en actions, jusqu'à ce que je vous aie vu, ou ici, si vous revenez promptement, ou à Madrid où je retournerai le 12.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, monsieur, votre etc.

72. De sa sœur Julie

Paris, le 12 juin 1764.

Le diantre soit de toi avec tes quatre mots si froids, si piquants, si maussades. Et pourquoi tant d'ardeur à rompre ce cachet? j'embrasse tout le monde et vous point. J'aime celui-ci, j'aime celle-là, et de vous je m'en f... C'est gracieux, je vous assure. Il faut revenir bien vite pour voir une si belle lettre ; les chevaux sont trop lents à la course ; qu'en n'ai-je des anglais, j'aurais reçu plus tôt cette prière énergique. A la tourner de tous les sens, on pourrait pourtant y trouver quelque chose d'obligeant, une manière d'inquiétude... peut être un peu de sensibilité ; mais c'est que tout cela est si bien enveloppé qu'il faut en vérité mon aptitude à le chercher pour pouvoir l'y rencontrer. N'importe, je me suis attristée comme une sottise à la lecture de cette lettre. Mais je suis si piquée contre moi de cette prouesse qu'à l'avenir j'en jure et par mon corps et par mon cœur, par ma gorge et mon honneur, je verrai d'un œil sec ta folie pour les autres, ton insolence pour moi et l'expression de ton mauvais génie sans qu'il m'en coûte un regret, un soupir, quelque chose que tu penses, quelque chose que tu dises ; le loup me croque si je m'en fâche, et pour te le prouver, tiens, voilà une lettre de Pichon, tiens en voilà encore une de Nantes. Il te sied bien ma foi de crier tant après les autres. Qau'ai-je donc eu de toi autre chose que des mots, et pour les autres les détails? en as-tu fait un, un seul? Vraiment c'est très commode de remettre au journal que tu dois rapporter. Tu as comme cela des idées croustilleuses qui ne vont bien qu'à toi. Au reste, je suis une folle de tant parler, car écris à tout le monde ou n'écris pas ; tiens mon ami... en voilà le deuil.

Je remettrai tes lettres. Ce que tu dis de Pouget¹ est exactement vrai, il est à présent à Paris où il chante la palinodie sur ton compte d'une façon très plaisante, il a revu la société, et le changement de leurs idées lui a donné une honte terrible. Il doit venir faire des excuses à Mlle le B [reton] de la conversation qu'elle a surprise ; moi je voudrais bien le voir, comme je lui parlerai!

Je reçois dans l'instant une lettre de sa sœur : elle est malade et bien surprise que tu n'aies pas écrit un seul mot à son frère qui t'a si bien reçu. Elle voudrait beaucoup que j'allasse au

devant de toi. Si c'était dans le mois d'août, son père part dans ce temps?...

L'avocat et sa sœur sont arrivés d'hier. J'ai renvoyé Saint-Louis, il n'était pas fidèle. Mad [am] e G [ruel] et ménage un laquais. Tous nos amis t'embrassent et Bois-Garnier aussi ; ils te disent bien des choses en retour des tiennes, moi je ne fais rien de tout cela, je suis fière. Adieu, Monsieur, quand vous serez moins froid je serai plus tendre.

1. Voir ci-dessus p. 45, n. 2.

73. *De Joseph Clavijo*

Madrid, 17 juin 1764.

Depuis mercredi que j'ai reçu, monsieur, la nouvelle de la privation de mon emploi, j'ai été dans accès de fièvre les plus violents jusqu'à ce moment, où, malgré ma faiblesse et mon abattement, je prends la plume pour vous remercier des bontés que vous avez eues pour moi. Non, je n'aurais jamais cru celà de vous. Vous aviez raison de ne pas répondre à mes lettres ; on n'a rien à dire aux gens que l'on veut perdre sans ressources. Eh bien! monsieur, êtes-vous satisfait? Ces dames le sont-elles? Jouissez, jouissez tous de votre vengeance. Mais sur qui tombe-t-elle cette vengeance? Sur un gomme que vous aimiez, qui a suivi en tout aveuglement vos volontés, sur un homme enfin qui vous aime encore malgré tout ce qui s'est passé. Ah! monsieur, j'en appelle à votre cœur : ou il m'a trompé, ou il est incapable d'un procédé pareil. Mais comment pouvez-vous avoir sévi contre moi sans constater mon crime? Et quel est-il, ce crime? Une fille, par elle-même ou à la persuasion de quelque furieux et à mon insu, se présente contre moi. Je n'ai pas la moindre part à cette affaire, et l'on me croit l'auteur de cette nouvelle scène! On paraît en fureur contre moi ; on m'accable d'injures, malgré ma faiblesse et ma maladie ; et quand le chagrin de cet événement laisse à mon cerveau, déjà affaibli par plus de trente jours de fièvre et de diète, à peine la faculté de penser, on me tourmente, on ne croit pas à ma justification ; on ne veut pas même m'écouter, ni convenir des moyens que je propose pour arranger cette cruelle affaire. Au contraire, on part pour Aranjuez, pour aller déshonorer et perdre entièrement un homme que l'on dit

aimer avec passion ; coupable ou non, n'importe. Eh! se donne-t-on la peine de l'examiner avec loisir?

Cependant cet homme accablé sous le poids de la maladie et de ses violents chagrins, abandonné à lui-même dans ce cruel état, vous écrit à Aranjuez, et pour vous prouver son innocence, fait faire des démarches auprès de l'opposante pour la faire désister de sa prétention. Il n'y avait que ce moyen pour finir tout d'un coup ; il vous répète à ce sujet ce qu'il vous avait dit ici lui-même ; il vous prie surtout de suspendre les démarches que pouvait vous dicter le ressentiment qui vous conduisait. Chaque pas que vous alliez faire était un poignard que vous lui enfonciez dans le cœur, et chaque blessure était incurable.

Moi, victime des caprices du sort, et comptant sur votre prudence et sur la bonté de votre cœur, quoique sans réponse de votre part, je n'attribuais votre silence qu'au hasard et je m'empressai par une seconde lettre de vous rendre compte des espérances dont on me flattait au sujet de l'opposante, lesquelles son justes.

Malgré votre silence, j'allais, monsieur, vous récrire, quand la nouvelle de la privation de mon emploi me re ; longea tout de suite dans les accès de fièvre dont je ne sors qu'à présent.

Ah! monsieur, qu'avez-vous fait! N'aurez-vous pas à vous reprocher éternellement d'avoir sacrifié légèrement un homme qui vous appartenait, et dans le temps même qu'il allait devenir votre frère? Quelques égarements passés pouvaient-ils vous faire croire aussi légèrement, et sur des apparences? Mais dans quelles circonstances encore se présentait-il ce prétendu crime! Oui, monsieur, je le répète et je le dirai à la face de l'univers, je n'ai aucune part à la démarche de l'opposante ; et depuis ma réconciliation avec vos dames, je n'ai point changé, et je défie qui que ce soit au monde de me prouver que depuis cette époque j'aie rien dit ni écrit de contraire à la l'intention où j'étais et où je suis encore, malgré tout ce qui m'est arrivé, de terminer mon mariage avec mademoiselle votre sœur.

La privation de mon emploi n'y fait rien. Le roi et le ministre, mieux informés, me rendront la justice qui m'est due.¹ Personne au monde n'a rien à me reprocher. Si j'ai eu des torts vis-à-vis mademoiselle Caron., je les ai réparés par mon retour : hors de là je n'ai à rougir d'aucune action de ma vie. Or j'espère de la clémence de mon souverain qu'il daignera me faire rendre mon emploi quand il saura mon innocence. Puis-je espérer de vous, monsieur, à qui elle [constera]²parfaitement quand vous le vou-

CORRESPONDANCE

dre, que vous ne vous opposerez point à ma justification? Elle doit vous intéresser autant que moi-même.

Je vous remets ci-joint copie des deux lettres que je vous écrivis à Aranjez. Je commence même à douter que vous les ayiez reçues. Oui, je crois connaître votre cœur ; il ne m'aurait pas sacrifié si cruellement s'il avait pu seulement se douter de mon innocence. Je sens encore de la satisfaction à vous justifier dans mon cœur. Et dans la fatalité de mon sort, je ne murmure point contre la main qui l'a conduit. Non, je ne renoncerais jamais au bonheur d'appartenir à votre chère famille. Hélas! depuis la dernière promesse mutuelle entre mademoiselle Caron et moi, j'ai bien souffert! je compte assez sur la générosité de vos âmes pour croire que vous voudrez bien m'aider à me relever. Mes supérieurs et mes protecteurs, instruits de mon innocence, me tendront aussi une main secourable ; je l'espère avec d'autant plus d'empressement que je n'ai point mérité leur colère.

J'ai l'honneur d'être aussi véritablement que jamais,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P.S. On vient de me dire que mademoiselle Caron doit se marier ; je ne puis le croire.³ D'ailleurs voudrait-on donner à Madrid une nouvelle scène à nos dépens, et m'obliger à m'opposer à ce mariage pour authentifier la droiture de mes intentions? Non, cela ne peut pas être.

1. L'année suivante, c'est-à-dire 1765, Clavijo sera de nouveau en faveur et reprendra sa place.

2. Lecture incertaine.

3. Sans doute Clavijo a-t-il entendu parler de Durand, le deuxième fiancé de Lisette. Mais elle n'épousera ni l'un ni l'autre et on n'entendra plus parler d'elle.

74. A son père

Madrid, 9 juillet [1764]

P [ou] r mon Père.

Ne prenez pas trop de chagrin, je vous prie, du contenu de mes lettres : quoique je sois prodigieusement contrarié du refus que vous m'avez annoncé, je ne mets à cela que la portion d'intérêt qu'on met à ce qui ne nous touche qu'en second.

Dans le paquet sans adresse que vous porterez, il y a une lettre pour vous que vous recevrez des mains de l'ami¹ après sa lecture, ainsi que les papiers, sans dire que vous avez reçu d'autre avis. Faites en sorte de pouvoir accepter la lettre en lui faisant sentir d'après votre lecture que cela me perd à Madrid. Si l'on est obstiné, vous direz que vous allez suivre exactement mes instructions et reporter la somme, mais à votre retour vous direz qu'elle était partie en lettres p[our] ce pays. Ce qui sera vrai sûrement alors, c'est à moi à la renvoyer. Mais le principal pour que je puisse terminer mes affaires avantageusement, c'est que vous arrachiez le reste de la somme et que vous acceptiez la lettre.

1. Pâris-Duverney.

75. De son père

10 juillet 1764.

Je vous conjure, mon cher ami, de ne pas négliger la comtesse qui m'écrit des choses si touchantes sur votre compte.

Elles se plaignent qu'elle ne vous a encore vu que deux fois, et dit que votre honneur lui est aussi cher que le sien ; elle tressaille de joie sur tout ce qu'elle entend dire de vous partout et de tristesse de ne pas les apprendre par vous.

1. La comtesse de La Croix (voir ci-dessus p. 71, n. 1).

76. A son père

[Vers le 10 juillet 1764]

Monsieur et très cher Père,

J'apprends votre nouvelle indisposition avec tout le chagrin possibles. Ces rechutes inopinées après de longs intervalles de bonne santé montrent assez qu'il se fait un dépôt quelque part qui finit par obstruer les filtrations. Si sur ce raisonnement on vous donnait tous les diurétiques, peut-être rétablirait-on l'état des glandes par où passe l'urine. Je ne crois pas que Boerhave¹ pensât autrement.

Votre pauvre ami est donc mort? C'est un honnête homme de

CORRESPONDANCE

moins dans le monde. Je l'estimais beaucoup et je ne le haïssais pas. L'état de sa veuve est-il constaté? Pouvez-vous craindre un changement pour vous ou espérer-vous un agrandissement d'affaires.

La Dame invisible s'est donc enfin montrée. J'en suis bien aise. J'ai envie de lui écrire tout plein de malices à ce sujet. Ils y viendront dîner et souper tant et plus que vous ne voudrez, c'est moi qui le prévois. Cette noblesse est donc toujours sa chimère. Quand on n'a rien, on veut de l'argent ; dès qu'on est riche, on brigue des honneurs. Ainsi va le monde.

Le pauvre Guilbert ne peut vous envoyer 100 livres en vérité. Mettez-les sur mon compte, car j'aurai beau faire, je ne me dépêtrerai jamais de tout ce monde-là.²

Recevez-vous mes lettres exactement quand je vous les envoie par M. Bendit? Instruisez-moi de cela, je vous prie. Ne prenez nulle inquiétude de moi. Je suis brisé à tous les événements et très peu de choses peuvent altérer la tranquillité de mon intérieur. J'attends de vous des réponses bien intéressantes ; tortillez-les un peu, je vous entendrai toujours que de reste, et les intercepteurs n'y verront goutte.

Je suis, Monsieur et très cher Père, avec toute la tendresse et le respect possible.à,

1. Hermann Boerhaave (1668-1738) fut l'un des plus célèbres médecins du dix-huitième siècle. Il jouit de la plus grande vogue et compta beaucoup de têtes couronnées parmi ses clients. On lui doit de nombreux ouvrages de médecine.

2. Malgré ses spéculations hasardeuses, Beaumarchais était extrêmement généreux et subvenait aux besoins d'une bonne partie de sa famille.

77. A son père

Madrid, le 16 juillet 1764.

Monsieur et très cher Père,

Extraordinairement occupé, je me sers de Durand pour répondre à la lettre que vous avez eu la bonté de me faire le ¹

Vous ne doutez pas, mon cher Père, de toute l'inquiétude que me donne votre santé. Je ne peux à cet égard que vous la recommander à vous-même, à tout ce qui vous entoure, vous engager à la patience et vous offrir par continuation mes vœux.

Ma sœur m'écrit que depuis quelques ord[inai]res on ne reçoit plus de mes nouvelles. Cela me surprend et m'inquiète. Que serait devenu un certain gros paquet que j'adressai à M. Beudet et où il y avait la première partie de mon journal de route et des lettres pour bien de gens? Je ne conçois pas que ce paquet puisse être adhiré et je suis persuadé que vous en êtes possesseurs depuis longtemps. Faites-moi cependant le plaisir de me dire si vous l'avez reçu ainsi que d'autres et si aucun a souffert du retard. Si ce cas est arrivé, tâchez de savoir pourquoi et comment? parce que je cesserai d'écrire à cette adresse.

Je vois avec plaisir la liaison de ma sœur avec la Dame de la place Vendome. J'écris à ma sœur ce que j'en pense ; elle vous communiquera ma lettre.

Je finis, mon cher Père, par vous recommander votre santé comme le bien le plus précieux que j'aie au monde et vous réitérer le tendre et respectueux [attachement]² avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et très cher Père,

Votre très humble et très obéissant servieteur
et fils affectionné,

1. La date manque.
2. Le mot manque.

78. *A son père*

Madrid, 23 juillet 1764.

Monsieur mon très cher Père,

Mes fortes occupations ne cessant pas, Durand continue les fonctions de mon secrétaire. Je vous jure que la commission lui plaît. Votre dernière lettre, mon cher Père, me ravit d'aise. Votre santé meilleure, M. Demiron avancé, vous y avez contribué. Voilà des nouvelles qui m'occupent bien agréablement.

Soyez tranquille, mon cher Père, sur les devoirs que je dois à votre amie Madame de Fumclara.¹ Je me suis présenté une infinité de fois à sa porte, elle était malade, et par étiquette et par usage, elle n'a pu me recevoir toutes les fois que je me suis offert. Je la verrai encore et je vous dirai qu'il est bien plus agréable de faire visite aux Grands d'Espagne par écrit qu'en

CORRESPONDANCE

chair et en os. Mais Madame de Fumclara est fort contente de moi et je me flatte d'emporter avec moi son regret de m'avoir perdu.

Personne ne m'accuse la réception de certain paquet dont je suis en peine.

Conservez, mon cher Père, votre santé : vous savez combien je la chéris et combien je vous aime. C'est avec des sentiments d'amour et de respect que je suis pour toujours,

Monsieur et très cher Père,

Votre très humble obéissant serviteur
et fils affectionné.

1. Fuen Clara. Le père Caron avait plusieurs clients de la noblesse espagnole qui n'avaient jamais réglé leurs comptes. Beaumarchais leur écrivit et se présenta en créancier. Son influence et sa popularité à la cour d'Espagne lui favorisaient cette mission.

79. *A sa sœur Madame Guilbert*

Ce 11 août 1764.

Mme de Lépine¹ m'écrit de Paris qu'il est bien étonnant qu'elle ne reçoive aucune de mes nouvelles directes. Je lui réponds par la voie de Perrier que j'ai été dix ans sans écrire à mes sœurs d'Espagne que j'aime de tout mon cœur. Je ne dis ces choses qu'afin que Mme Guilbert ne se donne pas les airs de croire qu'il n'y a qu'elle à qui je n'écrive pas : certes c'est un peu trop d'amour propre aussi. Je suis bien aise qu'elle sache combien je lui suis attaché : mais il ne faut pas parce que je ne lui ai pas encore envoyé une panse d'a qu'elle croye que j'ai oublié tout la terre. J'aime beaucoup Julie ; mes amis de Paris me sont fort chers ; ainsi que Mme Guilbert ne s'offense pas si je ne leur écris pas plus qu'à elle. Mais sa sœur devrait bien rabattre son caquet, car il me semble que je la traite tout aussi bien. Si par arrangement on pouvait envoyer des feuilles de papier pleines de blanc pour la plus grande propreté des marges, j'aurais un commerce épistolaire avec tout le monde. Mais outre que vous ne vous en contenteriez peut-être pas toujours, le portier qui a un talent unique pour ouvrir les lettres et les jeter là n'aurait qu'à me faire ce mauvais tour ; voyez à quoi nous en serions réduits. Toutes ces réflexions et plusieurs autres m'éon déterminé à me mettre au courant avec tous mes amis en restant les bras et les

jambes croisés sur leur reproches. J'ai tout mis au pis ; je serai grondé à Madrid, battu à Paris, et bien m'en prend de n'avoir point d'autres correspondances à tenir ainsi, car je finirais par courir peut-être de plus gros risques. Eh bien, Madame Guilbert, tu voulais une lettre, en voilà une qui en vaut bien d'autres sans trop la flatter.

M. le Marquis² est bien étonné de son côté qu'on le malmène, lui qui a écrit, à ce qu'il dit, au moins une fois depuis qu'il est ici. Aussi vous êtes insatiables, tenez vous donc pour dit une bonne fois que vous vous aimons de tout notre cœur, ce qui fait que nous avons l'honneur d'être avec un très grand attachement,

Madame Guilbert,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Je prie l'amy Durand de m'expliquer bien plus clairement ce qu'il me demande, car outre que M. Drouillet n'a que mille écus à moi, je n'ai pas de crédit ouvert chez lui et ne veux lui avoir je n'entends pas bien ce que Durand me demande.

Bonjour, ma chère Isabelle.

Je prie Durand de m'envoyer le placet plaisant du vieux peintre.

1. Mme de Lépine, née Madeleine Françoise Caron, soeur de Beaumarchais.

2. Le marquis d'Aubarède, ami et compagnon de voyage de Beaumarchais.

80. *A son père*

12 août 1764.

Il y a ici, dans la chambre, où j'écris, une fort grande et belle dame, très amie de votre chère comtesse, qui se moque de vous et de moi à la journée. Elle me dit, par exemple, qu'elle vous remercie de la bonté que vous avez eue il y a trente-trois ans pour elle, lorsque vous jetates les fondements de l'aimable liaison que j'ai entamée il y a deux mois avec elle. Je l'assure que je ne manquerai pas de vous l'écrire, et dans l'instant je le fais, car ce que n'est qu'une plaisanterie de sa part a droit de me faire plaisir tout comme si elle le pensait réellement.

Je le pense, je le sens, et je vous le jure, Monsieur.¹

Ne me manquez donc pas, par bienséance, dans votre première lettre, à remercier Son Excellence de son remerciement, et plus encore des honnêtetés dont elle me comble. Je vous avoue que, sans le charme d'une si attrayante société, ma besogne espagnole serait pleine d'amertume.

1. Selon Thomas, p. 123, cette ligne est de la main de la marquise.

81. A Miron¹

Ste Hildephonse, le 15 aoust 1764.

C'est à mon tout à répondre, mon cher Miron, à la très étonnante lettre que je viens de recevoir de vous... J'ai tâché de rendre services à cette amie, tout le reste ira comme il pourra ; depuis longtemps *je suis rompu aux sacrifices ; je voudrais que tout ce qui m'environne fût heureux*. Vous seul croyez avoir droit de vous plaindre de mes procédés ; je ne suis pas touché de vos reproches. *J'ai fait mon devoir envers tout le monde ; c'est ce que je ne veux pas prouver*, parce qu'il ne s'agit pas de cela aujourd'hui, mais de réfuter le plus lourd, le plus gauche, le plus maussade badinage, qui est le ton de votre lettre, mon ami. Je m'étonne fort comment *mes Sapho de sœurs* ne vous ont pas empêché de mettre de pareilles impertinences à la poste, outre que vous n'étiez nullement fait pour la plaisanterie, mais bien pour les chose sérieuses ; qu'avec le ridicule d'échouer dans le genre léger qui peut plaire dans le petit chien de La Fontaine, mais qui *dégoûte dans les animaux plus solides*, vos idées sont appuyées sur un fond si mal ou si louchement interprété, que vous m'en faites pitié...

[...] Maintenant, pour mettre chacun à sa place, tant mes amis de Paris avec leur ton dogmatique et pesant que mes connaissances de Madrid avec leur air romanesque et langoureux, je vous dirai que ce n'est point sur ces choses-là que je juge les hommes. Mon talent n'est point merveilleux pour les apprécier. Je vais vous dire tout mon secret. *Dans la société, je pardonne aux hommes leurs ridicules, afin qu'ils me passent les miens. Dans les affaires, je cherche deux choses : leur consistance personnelle et le rapport qu'ils ont à mes intérêts*. Or, m'étant arrogant (comme vous le pensez fort bien) le *droit d'être le tyran de celles dont je devais être le second père*, il faut bien que dans les choses qui les

regardent, h'use à ma manière de ce droit de tyran et voici comment j'en ai usé. Je trouvai le pauvre Durand si affligé de ce que mes vues tournaient du côté de son rival qu'il manqua, comme vous l'avez remarqué, de s'en désespérer : *les âmes vives ont une autre manière de sentir que les macreuses*. Au reste, désabusez-vous, mon cher Miron, sur l'avantage que vous prétendez avoir acquis sur moi. Votre ton me paraît aussi absurde qu'outrageant, et le justification que je viens de faire de ma conduite n'est pas pour vous, à qui je n'en dois point, *mais pour mon père et mes sœurs aux yeux de qui je me ferai toujours gloire et plaisir de me montrer bon fils et bon frère, comme je le suis*. J'ajoute à ceci, que si, pendant que l'affaire de Clavijo se dévidait d'une manière si peu attendue, le consul de Barcelone n'avait pas terminé la sienne avec un autre, mes mille écus étaient à Durand. Il avait la place, je lui offrais ma sœur qui n'en serait pas moins restée la maîtresse de le refuser et de se donner à tout autre avec l'aveu de mon père ; car je le proteste comme je le pense, il est le seul maître de sa fille ; *je n'ai pas eu le temps d'acquérir encore ce titre par d'assez grands bienfaits*. Je serai fort aise si je la trouve mariée selon son goût, à mon arrivée à Paris, car je ne prends à la chose que l'intérêt qu'elle y prend elle-même ; si je la retrouve fille, je ne mettrai aucun obstacle à son bonheur ; j'ai déjà deux sœurs mariées sans que j'y aie servi ni nui en rien, elle sera la troisième ; il m'en restera encore deux que *je trouverai peut-être à pourvoir selon la tournure que mes affaires semblent prendre*. Je ne suis pressé pour aucune d'elles ; j'ai *des idées baroques sur l'avenir* qui me font croire que plus elles attendront, moins elles regretteront de s'être trop pressées. *J'ai déterminé ma sœur de Madrid à rester fille. Je lui ménage un adoucissement à cet état* qui pourtant ne vaut pas le sort de celles que je tyrannise à Paris, mais elle s'en contente, parce qu'elle compte un peu sur *<mes idées baroques>*. Vous voyez bien par la déclaration naïve que je viens de faire que je n'ai pas besoin de chercher à faire ma paix avec ma sœur et Boisgarnier. Ce que j'ai projeté pour elle m'a paru bon, si cela eût réussi. Mais comme je ne me donne les airs de disposer de personne sans son concours, j'aurais pu entrer en telle explication avec elle qui eût détruit tout le phœbus de votre lettre où il y a des guillemets, et que je vous renvoie pour que vous ayez encore une fois le plaisir de vous régaler de sa lecture, si par malheur vous n'en avez pas de copie. Au reste, *comme je suis assez grand pour me conduire moi-même, je prends la liberté de vous prier de garder avec moi le seul ton que je puisse approuver qui est celui de*

CORRESPONDANCE

l'amitié. Je n'ai besoin ni de précepteur que prétende fouiller dans les motifs qui me déterminent, ni de pédagogue qui s'arroge sans aucun titre le droit de prendre des tons avec moi. La Julie ne m'a dit qu'un seul mot de vous dans une de ses lettres. Miron fait le gros dos ; il vous a peint, vous et la lettre dont vous êtes accouché en mon honneur et gloire. Vous ne m'aviez pas encore bien envisagé lorsque vous avez imaginé cette fade bouffonnerie qui ne me plairait pas plus à Paris qu'en Espagne. Votre recherche fait honneur à ma sœur, je le répète, et elle est maîtresse de vous accepter si vous lui convenez ; loin d'y mettre dorénavant empêchement, j'y donne les mains dès aujourd'hui ; bien entendu toutefois que, ne confondant jamais les droits que vote état de mari vous donnera sur elle, avec ceux que vous ne pouvez avoir sur moi, vous réserverez pour l'intérieur de votre ménage les airs qui ne feraient pas fortune dans le mien. Voilà ce que j'ai cru devoir vous dire une bonne fois, afin que cela n'arrive jamais plus entre vous. Si j'ai un orgueil au monde, c'est celui de me croire les idées saines et nettes, et je ne puis souffrir que celui que je n'ai établi mon oracle sur rien, traite mes projets de billevesées, et mes idées de baroques. Je ne sais où ma sœur Julie a l'esprit de vous communiquer ainsi tout ce que j'écris et je suis encore plus étonné qu'elle ait imaginé que votre ridicule lettre pût avoir aucun rapport avec moi. Comme mon intention n'est jamais de revenir sur les choses une fois dites, je la prie par cette même voie de ne pas souffrir qu'on manque en sa présence et de son aveux aux égards qu'on me doit ; je suis si peu exigeant qu'en vérité cela ne vaut pas la peine de m'être refusé. Vous recevrez cette lettre par la voie de mon père qui m'a fait parvenir la vôtre, afin que TOUTE LA MAISON soit témoin de la manière dont j'accepte vos plaisanteries. N'est-il pas bien agréable pour moi d'imaginer que mes sœurs, ne voulant pas prendre avec moi des tons peu convenables, se chargent de me faire passer les vôtres, pour se dédommager des ménagements qu'elles gardent avec moi?

A l'avenir, plaisantez tant que vous voudrez tous, vous ne recevrez plus rien de moi qui puisse engager une querelle sérieuse ; quand vous ne saurez rien de ce que je fais, vous me ferez grâce de vos commentaires. Je ne suis pas moins, mon cher Miron, pour la vie, votre serviteur et ami.²

1. Miron, né Denis Janot, s'est fait appeler Denis de Miron, puis Miron. Avocat au Parlement, il devient plus tard, grâce à l'influence de Beaumarchais, secrétaire des commandements du prince de Conti.

En 1767, il épouse Jeanne-Marguerite Caron, surnommée Tonton ou Mlle de Boisgarnier, qui mourra en 1773. Il était surtout jaloux du succès croissant de Beaumarchais.

2. Lettre incomplète.

82. *A son père*

Saint-Hildephonse, ce 15 août 1764.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu votre lettre du 4 août qui renfermait une lettre de M. de Miron à qui je vous prie de remettre ma réponse. Les lettres des neveux du bonhomme le Kat sont simples et me paraissent dépouillées d'intérêt personnel. J'attends l'article des dettes passives de Mlle Le Breton avant que d'aller plus avant. Mais cela ne dérange en rien mes autres vues.

Vous avez trouvé ma lettre à la Dame invisible u tantinet légère, tant mieux, c'est ce que je voulais, rire et rien de plus. Le badinage, quand il n'insulte pas, est permis, entre les égaux. Voilà le point où je veux que se place la Dame en question.

Je souhaite le bonjour à Julie et à Tonton. Si M. Vernier arrive, je vous prie que les plaisanteries que j'ai faites en vous écrivant sur une grande dame de ce pays n'aillent pas jusqu'à lui. Je compte que maintenant me sœur ne manquera plus du nécessaire, M. Chainé étant arrivé. Je suis avec tout le regard possible, Monsieur et très honoré père.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

83. *A son père*

S [ain] t-Hildephonse, ce 19 août 1764.

Monsieur et très cher Père,

Je vous remercie de nouveau du détail que vous m'envoyez sur l'aventure de M. de Villette, mais quelque étrange que me parut la première édition de ce prétendu duel, celle-ci est encore plus incroyable. ¹ Comment le bruit d'un homme tué peut-il se

CORRESPONDANCE

répandre si personne ne s'est battu? Si M. Durevert n'a pas contribué par ses discours à faire courir les rues à une aussi méchante fable, qu'est-ce qui avait intérêt à le faire? Pourquoi une fuite? Pourquoi des choses si mal composées qu'elles se seraient détruites par leur absurdité quand même elles ne se contrarieraient pas entre elles? Paris est un séjour bien extraordinaire par les nouvelles qui s'en échappent. Au reste, comment vous portez-vous, mon cher Père? Je serai content si votre santé vaut mieux que les bruits de notre chère partie. Votre lettre est d'une main étrangère. A la première vue, cela avait pour moi un air affligeant et sans la sérénité de la diction, je croirais que vous me cachez quelque nouvel accident dont vous êtes tourmenté. Mais je ne veux pas déduire une aussi triste conséquence de ce qui ne me paraît être que le fruit de l'aimable paresse. Je m'arrête d'autant plus volontiers à cette idée que je sens à S[ain]t-Hildephonse le désagrément d'être obligé d'être l'architecte et l'ouvrier de toutes mes lettres. Il y a des choses courantes qui, je sens fort bien, seraient excellentes de la main de mon ami Durand, mais je ne l'ai pas avec moi, de sorte que lorsque je vous ai écrit avec plaisir, il faut que je continue ce mécanique exercice avec dégoût en écrivant à d'autres. Je remercie néanmoins votre joli garçon de secrétaire des peines qu'il se donne pour moi. Quoique le courant de Paris soit frivole et de peu d'importance, je le prie de ne point se lasser de me donner des détails. Tout est précieux pour les exilés et en fait de cotes et de nouvelles, soyez sûr que ce pays est une pleine mer.

D'ailleurs Paris, l'Opéra, la Comédie italienne, si vous pouviez concevoir quel petit charme tous ces mots ont pour celui qui une voit le genre humain que mal léché? et ébauché seulement à la rape? et comment les moindres choses qui rappellent ce pays, où on lime, où l'on polit, où l'on finit tout jusqu'à le défigurer me font plaisir : vous ne donneriez pas un verre d'eau chez vous à personne, vous chasseriez le barbier, vous éconduiriez tout ce qui ne vous fournirait pas de quoi dissiper la stérile mélancolie des gens qui restent en Espagne. A mon retour à Madrid, je verrai votre chère comtesse puisqu'elle est si fâchée contre moi. J'en ai fait le projet à Madame la Marquise de La Croix qui est fort son amie et dont la société dissipe la pousière, l'inaction, l'ennui, l'impatience qui saisissent tout ce qui reste ici et que je ne sens en vous écrivant que parce qu'elle est dehors. Ma maxime favorite étant qu'il ne faut sacrifier l'avenir au présent ni l'indicatif au futur, je vous avoue que je serais

mort dans ce *real*, cet ennuyeux *sitio* sans la délicieuse compagnie que mon bon ange m'a procuré lorsqu'il m'a lié avec la plus spirituelle et la plus belle des Françaises qui ait jamais surpassée toutes les Espagnoles possibles.

Faites-moi le plaisir de dire à Perrier que j'ai fait accepter sa traite de 5.100 livres à Drouillet malgré ma répugnance à user du crédit qu'on m'a donné sur lui. Je ne l'eusse pas fait pour moi. Je vous renvoie à ma lettre de ce même jour adressée à Julie, pour vous faire saisir le véritable sens de ma sortie sur votre féal Miron. Je vous prie de ne pas retenir par aucune considération la lettre que je vous ai envoyée pour lui l'autre ordinaire ; mais bien de la lui remettre en nature et toute chaude comme elle a été écrite. J'ai appris que M. Perrier va se lier d'affaires avec Madame de Lépine et son mari. J'approuve fort cet arrangement. Perrier est entreprenant mais sage et éclairé, c'est là l'éperon et la gourmette qu'il fallait à notre ami de Lépine. Que Dieu me donne santé et augmente ma fortune. Tout ce qui vous appartient y aura un droit bien assuré ; c'est ce dont je vous prie de les assurer tous ; et vous, Monsieur et très cher Père, ne doutez jamais un moment du profond respect et de la tendresse avec lesquels je suis pour la vie.

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

1. Le marquis Charles de Villette, né à Paris le 4 décembre 1736, mort le 9 juillet 1793. Officier de cavalerie, riche et réputé spirituel. Tout Paris s'émut, à un moment, d'un duel dans lequel il était censé avoir tué un ancien lieutenant-colonel, après l'éavoir grossièrement insulté en public. A cause du scandale, le ministre ouvrit une enquête qui révéla qu'il n'y avait eu ni offense, ni duel ni mort, le tout ayant été une invention. Emprisonné pendant quelques mois, il partit pour Ferney quand il fut relâché. Il rest en correspondance avec Voltaire.

84. A sa sœur Julie

S [ain] t-Ildephonse, ce 27 août 1764.

J'ai reçu hier, ma pauvre Julie, ta déplorable lettre sur le désagrément postiche que t'a donné la charmante invisible. J'ai compris sans peine combien tu dois en être affligée : pour une demoiselle qui se flattait déjà d'avoir un pied dans la faveur, cette chute est aussi brusque que douloureuse. Cependant je te

CORRESPONDANCE

conseille en bon ami de n'en pas garder le moindre ressentiment : 1° parce que cela pourrait déranger ta petite santé qui m'est fort chère ; 2° parce que je me charge de ta vengeance et que je m'acquitterai de cet emploi d'une manière dont tu auras lieu d'être satisfaite. Grand merci néanmoins du conseil que tu me donnes d'aller faire l'aimable au château de la Dame pour la gagner tout à fait. Je te jure que de ma vie je n'en formais le projet. J'ai voulu badiner et j'ai réussi ; lorsque je lui répondrai, la lettre te passera par les mains et alors tu m'écriras ce que tu en penses. Mais je veux mettre un intervalle de quelques courriers, afin de ne rien dire légèrement ; la Dame recevra très poliment une leçon à laquelle je te réponds qu'il ne manquera rien.

Il n'y a point de vin de champagne dans mon affaire, ma chère Julie ; et je n'écris rien dont je ne doive tirer parti en temps et lieu pour mon bien-être ; un peu de confiance, je te prie ; laisse-moi badiner quand j'ai le rare bonheur d'être en belle humeur. Ton tour viendra de faire le gros dos et alors tu brideras le nez, si tu veux, des compliments impolis de la dame à ceux qui te rechercheront de sa part. Ce temps n'est peut-être pas si éloigné. Tel est de la branche mineure d'une famille qui honorera bien un jour tous ceux à qui il fera le plaisir de les regarder comme parents. Mon Dieu, il arrive tant de choses dans la monde. Au demeurant je ne pars point encore. Je te recommande toujours l'économie comme la mère nourrice de l'aisance, en attendant que je te recommande la modestie comme l'aimable compagne des grands succès.

A l'égard du bonhomme qui ne rit plus parce qu'il est noble, je te promets aussi de te le faire voir, riant à ta table, si tu le permets, des bons mots ou sottises que tu diras, car c'est ainsi qu'on en use quand on s'honore des gens chez qui l'on est. Tu ne m'as point mandé comment se porte mon père ! Pourquoi te sers-tu de cette phrase si malhonnête en m'écrivant deux mots : *Que le courrier te presse ?* que ne fais-tu tes lettres la veille ! le courrier ne te talonnera pas et je ne haïrais pas quelquefois de recevoir des détails de l'intérieur de mon ménage, pendant que j'en suis à 300 lieues. Il me semble qu'il serait même convenable que tu m'écrivisses un peu plus au long, ne fusse que pour me faire croire qu'on s'occupe un peu de moi pendant mon absence. Cette coquetterie ne serait pas tout à fait perdue : les hommes sont vains, ils aiment qu'on les flatte, et les femmes qui les traitent si légèrement dans le cas où tu es méritent la petite leçon que je t'en fais. Tu vois bien que je

m'aperçois de ta négligence. Cela est-il si désobligeant pour toi? Enfin fais-en ce que tu voudras. J'ai dit ce que j'avais dans la tête. Comment se portent mes amis, le pédagogue chrétien à la tête : mais je la lui ai lavée, n'en parlons plus. Je me rappelle que je dois 6 livres à Rivière d'un livre qu'il m'a envoyé en partant. Acquitte ma dette de bonne grâce. J'en ai encore une autre : mais elle ne sera pour toi qu'un objet de plaisir : c'est envers Beaufort que je dois m'acquitter de ses amitiés et, pour le faire à son gré, tu recevras pour lui par le prochain courrier une permission de chasser à ma place jusqu'à ce que je revienne : en attendant tu peux l'envoyer quérir et faire son marché de gibier avec lui. Voilà de quoi t'amuser. Comment va Boisgarnier? Elle doit être bien fâchée contre moi de la sortie que j'ai faite sur son serviteur :¹ mais que veux-tu? J'ai le défaut de vouloir que chacun rende aux autres ce qui leur est dû, et je ne puis souffrir surtout d'être taxé de mauvais cœur ou de mauvaise tête. Adieu, ma pauvre Julie. Ne laisse pas tomber, je te prie, notre commerce *dans un doux engourdissement*, car j'en prendrais à mon tour un peu d'humeur. Ah! la pauvre dame invisible! qu'elle est sotte avec ses festons, et comme il y a un coquin de ma connaissance qui la remettre bien à sa place! C'est ce dont je te prie d'assurer mon père. Si j'étais au coin de sa cheminée ou de la tienne, nous en dirions davantage. Mais en conscience, cela ne se peut pas. Mes tendres amitiés au Saint-Germier et autres très chers.

Et Pauline, dis lui que je lui répondrai après demain.

1. Miron.

85. A Durand

[Août ou septembre 1764].

Mon pauvre Durand, voilà de l'ouvrage pressé que je vous envoie. Il faut que cela soit écrit un peu gros et très lisible sur du papier à lettres grand et beau. Vous garderez ma minute ; et lorsque vous aurez fait la première copie de votre mieux que vous m'enverrez sans perdre de temps, vous pourrez en tirer une seconde un peu plus à l'aise, que vous m'enverrez aussi. On me demande cette lettre que je n'ai fait que pour m'occuper et répondre au désir qu'en avait une belle dame. Vous sentez quel

CORRESPONDANCE

secret il me faut garder sur ceci. Je n'ai pas même voulu que P. en eut connaissance. Adieu, travaillez vite et très lisiblement. Mille choses et plusieurs autres à Guilbert et à mes autres amis.

Bonsoir à lundi.

86. A Durand

[Vers septembre 1764].

Je vous envoie, mon cher Durand, une lettre que j'ai reçue de mon frère pour vous. Dites-moi, mon ami, pourquoi je n'ai pas mes lettres le vendredi. Il me semble qu'étant à la comédie à Madrid un jeudi vous les avez été prendre à la poste et me les avez apportées. Ne pourrait-on pas employer la même recette pour le départ du courrier le jeudi au soir ; quand on attend on est impatient, etc...

Je voudrais, mon cher Durand, que vous employassiez tout votre loisir à l'étude parfaite de l'espagnol. Il est très possible qu'il vous soit d'une grande utilité ; c'est ce que je pensais ce matin, surtout de le savoir bien expliquer et écrire. Cet avis est un effet de l'amitié que vous me connaissez pour vous. Mes baisemains à mes friponnes de sœurs qui me paraissent aussi curieuses de mes affaires que celles de Paris qui m'en impatientent. Mais j'ai pris mon parti ; je n'écrirai rien. Je voudrais qu'on m'envoyât mon habit de cheval et mes habits de printemps dans une boîte bien faite et qu'ils ne prissent pas de mauvais plis.

1. Probablement Miron.

87. A son père

Saint-Hildephonse, ce 9 septembre 1764.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu votre lettre du 28 août dont le contenu m'a fait grand plaisir à l'exception de l'article de votre maladie qui m'afflige sensiblement. J'ai formé un projet qui, s'il peut avoir lieu, contri-

buera j'espère à votre rétablissement : au moins aurons-nous épuisé tous les moyens connus, après quoi nous prendrons patience, mais comme ce projet qui vous regarde uniquement dépend de quelques arrangements préliminaires que je suis à prendre ici, j'hésite de vous en parler... Cependant comme rien n'est plus pénible que de savoir les choses à moitié et d'avoir le reste à deviner, je vais vous dire tout ce que je puis. Il est possible que mes affaires en retournant d'Espagne me forcent à séjourner quelque temps à Lyon. Si elles prennent cette tournure, je prendrai ma route par Marseille d'où je vous écrirai de vous mettre dans la diligence, afin qu'à jour nommé nous puissions nous rejoindre à Lyon, parce que pendant que mes affaires se dévideront je pourrai trouver un joint d'une douzaine de jours que j'emploierai avec une vraie satisfaction à vous procurer celle de consulter chez lui M. Tronchin et de raisonner à fond sur votre maladie.¹ Cette idée me flatte et me console d'avance. Il peut arriver aussi qu'avant d'aller à Lyon, je sois forcé de passer par Paris, alors je vous emmènerai avec moi ; et le reste ira de suite. Votre santé me deviendra plus chère à mesure que je croirai pouvoir augmenter votre satisfaction par mon avancement et par les soins que je me donnerai pour vous rendre la vieillesse agréable en procurant un bien-être certain à tout ce qui vous est cher. Que mon séjour en Espagne ne vous inquiète pas. Sans les raisons les plus essentielles, je serais déjà à Paris depuis longtemps et j'aurais déjà eu le plaisir en vous embrassant de vous assurer du respect et de la tendresse avec lesquels je suis, Monsieur et très cher Père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

L'incluse à mon ami S.V.P.²

1. Tronchin, Théodore, né le 24 mai 1709. Disciple de Boerhaave à Leyde. Nommé professeur honoraire de médecine à Genève en 1755. Désigné l'année suivante pour inoculer les enfants du duc d'Orléans, il devint le médecin à la mode dans le grand monde de l'Europe. Il fut le médecin et l'ami de Voltaire. Membre de l'Académie de chirurgie, de la Société royale de Londres, etc. Mort à Paris le 30 novembre 1768. Beaumarchais avait déjà appelé le docteur Tronchin pour soigner sa seconde femme, Mme Francquet.

2. Pâris-Duverney.

CORRESPONDANCE

88. A Durand

Ce 13 septembre [1764].

Je vous envoie, mon cher Durand, une lettre sous cachet volant pour Mme de [Beanm?] que vous lirez à nos femmes, dont vous tirerez copie à telle fin que de raison et que vous lui enverrez. Elle est la suite de la visite dont il est question dans cette lettre. N'oubliez pas de la cacheter. Dites-moi en réponse quelque chose de vos affaires avec Perrier, et quoiqu'en disent nos sœurs embrassez-les de notre part et croyez-moi pour la vie votre serviteur et ami.

89. A Durand

[le 16 septembre 1764].

Vous n'avez pas saisi le vrai sens de la prière que je vous ai faite, mon cher Durand, de tirer copie de la lettre que j'envoyais avant hier à la Dame de D. Je ne voulais pas tous les compliments que vous m'en faites. Je la trouvais même si peu digne de la curiosité que mon objet en la faisant transcrire n'était que de m'en servir au besoin en cas que la Dame eût mal pris la chose et se fut plainte de cette lettre à toute le monde sans la montrer. Alors le droit du jeu eut été de la faire courir, voilà tout. Votre amitié vous rend aveugle ou trop flatteur, et j'aime mieux apprendre en détail ce que vous faites que de vous voir perdre du papier à louer contre la conscience tout ce que vient de moi. Je vais chez M. De Grimaldi ¹qui m'attend pour jaser à fond ; vous saurez dans peu ce dont il retourne. Mesdames mes sœurs me font honneur et je leur tiens compte de tous les baisers qu'elles vous accordent en ma faveur.

Bonsoir et à elles aussi
Ce vendredi.

1. Grimaldi (1720-1786), diplomate espagnol d'une famille italienne de Gênes, ambassadeur sous Charles III, puis ministre des Affaires étrangères à Madrid.

90. A Durand

Jeudy ce 20 7bre 1764.

J'ai reçu votre lettre ce matin, mon cher Durand. Je vous remercie de votre deuil. La Reine va mieux. Parlons d'affaires. Aussitôt ma lettre reçue, vous vous transporterez chez M. D. Joseph Galvez, avocat des Français, rue des Légations. Vous lui direz que vous venez, de la part de M. le marquis d'Aubarède et de la mienne, renouveler avec lui la conversation que le Marquis a eue il y a environ quatre mois sur la Sierra Morena, parce que nous nous occupons essentiellement de cette affaire, que j'ai déjà eu plusieurs conférences avec les ministres à ce sujet.¹ Ajoutez que nous désirons avoir de lui toutes les connaissances qu'il peut donner sur cette partie de l'Espagne ; à notre retour, qui est fort prochain, nous lui communiquerons, et à vous, l'état où sera la question : ceci peut devenir très considérable par la forme que nous donnerons à cette affaire à mesure qu'il vous instruira ; faites des notes en minutes que vous étendrez ensuite et m'enverrez sur-le-champ.

Sachez : 1° Quelle est la température de ces montagnes?

2° Quelles sont les parties qu'on doit préférer pour y commencer un établissement?

3° S'il y a de l'eau en abondance et des bois propres aux bâtiments?

4° Quels sont les débouchés les plus certains pour l'exportation de ses productions, tant par l'Andalousie que par la Manche?

5° Y a-t-il assez près du côté del Viso qui est le dernier village de la Manche ou près de Bailen qui est le premier village d'Andalousie, ou dans tout l'espace qui est d'environ dix lieues entre ces villages et qui forme la largeur de la Sierra Morena, route de Cadix, quelques ruisseaux ou rivières qu'on puisse rendre navigables?

6° Y a-t-il dans la Sierra Morena quelque lieu plus propre à s'établir que dans l'espace indiqué ci-dessus, comme plus près de la mer, ou plus favorable à toutes les nécessités d'une colonie nouvelle?

7° Quelle est la qualité de cette terre, glaiseuse, pierreuse, sablonneuse, propre aux mines, etc. ?

8° Les montagnes sont-elles d'une telle élévation que les transports par charroi y soient très pénibles?

CORRESPONDANCE

9° Y neige-t-il beaucoup l'hiver? Y pleut-il l'été?

10° Les nouvelles paroisses ne relèveront-elles pas de l'évêque de Cordoue?

11° Cette partie de la Sierra n'avoisine-t-elle pas beaucoup les terres du duc de Medina Sidonia?²

12° Combien y a-t-il de del Viso à Madrid et de Beilem à Cadix?

13° Y trouve-t-on des terres propres à bâtir ou faudra-t-il y faire des briques?

14° Quelles sont les productions que ce pays défriché donne naturellement, afin de juger de celles que la culture y doit préférer?

A l'égard du moral de cette affaire, je ne la mets point par articles, comme le physique, mais vous aurez soin de ramasser sous ses yeux toutes ses observations soigneusement et de me les envoyer, notamment s'il a quelque notion de propositions antécédentes faites à la cour, afin que je règle les miennes en conséquence. Ne perdez pas un moment ; et ce que vous n'aurez pu finir le jour même, vous me l'enverrez le lendemain, mais faites toujours partir ce qu'il y aura de prêt, afin que je travaille dessus.

Adieu, mon cher, que le ciel vous assiste jusqu'à l'entière réussite de nos desseins, ce sera notre affaire après.

Dites à M. Don Joseph de Galvèz que les soins qu'il se donnera pour cette affaire seront dignement récompensés.

1. Au milieu du dix-huitième siècle, le problème le plus urgent auquel le gouvernement de Charles III devait faire face était la mauvaise situation économique du pays. Celui-ci souffrait de l'inflation d'une part, et de l'autre d'un accroissement dramatique de la population. Les demandes de terrain étaient bloquées par la Mesta, l'association des propriétaires de moutons qui jouissaient de leurs traditionnels privilèges de paturage et par l'aristocratie et l'église qui possédaient de vastes propriétés, en majorité pas exploitées. Sous Campomanes, ministre des Affaires économiques, le gouvernement déclara que la propriété pourrait être acquises seulement par la redistribution des terres et l'intervention de l'Etat. la colonisation des terres arides de la Sierra Morena offrait la meilleure occasion, car c'était ici qu'il y avait le moins d'opposition de la part des propriétaires fonciers. Le projet de Beaumarchais, qui aurait demandé des capitaux espagnols et étrangers pour son développement, obtint l'approbation quasi officielle du gouvernement, mais il n'aboutit pas. En 1767, Campomanes nomma Pablo de Olavide pour surveiller la colonisation et l'exploitation des régions désertes de la Sierra Morena et

de l'Andalousie, et peu à peu de petites communautés composées d'Allemands et d'immigrants catholiques français se formèrent, suivies de communautés espagnoles.

2. La ville de Medina Sidonia se trouve à une vingtaine de kilomètres à l'est de Cadix.

91. *De Monsieur Pouget*¹

A S [ain] t Avertin, près Tours, le 20 septembre 1764.

Il ne sera pas dit, mon cher Beaumarchais, que vous recevrez des lettres de vos amis sans entendre parler de moi. Je veux aussi que vous avez entre vos mains une épître de ma façon. Vous n'ignorez sûrement pas que j'ai eu de vos nouvelles. Mesdemoiselles vos sœurs, ma tante, la chère Pauline et M. Le Comte m'en ont données et je me suis tu. J'ai su vos aventures bonnes et mauvaises ; il en est une dans ce dernier cas à laquelle j'ai pris part en ami franc et sincère, car je le suis, et au nombre innombrable de tous ceux qui se disent vos amis. Je ne serais pas étonné si vous n'en trouviez pas un à qui je ne puisse le disputer pour la façon de penser et l'attachement que je voue à ceux que j'aime. La suite vous fournira des preuves à ce que j'avance. Parlons à présent de choses et d'autres. Me voilà à l'heure que je vous parle à mon S [ain] t-Avertin avec mes deux péronelles . Nous ne faisons pas grand bruit, mais en distant tout cela, nous nous amusons et le temps passe comme un éclair, nous parlons souvent de vous et de la chère Pau [line]... et nous disons : << Quand reviendra-t-il donc ? Viendra-t-il vous voir en notre retraite ? Sera-t-il longtemps avec nous ? nous aimera-t-il longtemps etc., etc., etc. >> Car nous ne tarissons pas sur cet objet. Nous nous demandons tout cela et restons comme carpes sans pouvoir répondre. Vous seul pouvez satisfaire notre envie de vous posséder et de la satisfaire promptement... Malheureusement vous ne vous pressez pas trop : ce voyage devait être de trois mois, et en voilà six déjà d'écoulés. N'allez pas doubler cela de la même étoffe. Revenez et revenez promptement. Ma tante vient avec sa chère Pau [line] faire les vendanges à Rochecorbon. Je lui en ai donné le conseil pour leur santé et pour leur intérêt. Je vous attends pour vous faire voir ces fameux rochers ; venez voir tout plein de gens qui vous aiment et qui vous donneront toutes les preuves qu'ils pourront vous donner de leur sincère amitié.

Mon fils, ma fille, Mme Pouget me chargent de vous dire mille

CORRESPONDANCE

choses de leur part. J'ai laissé le Papa en assez bonne santé et Milles vos sœurs se portant à ravir. Adieu, cher ami, donnez-moi la consolation de recevoir de vos nouvelles. Vous m'en donnerez sûrement si vous aimez encore votre ami.

J'attends ma tante sous dix à douze jours. Les vendanges sont magnifiques.

Depuis ma lettre écrite, j'en reçois une de ma tante qui m'annonce qu'elle ne viendra pas faire ses vendanges.

1. Voir ci-dessus p. 45, n. 2.

92. A son père

S[ain]t-Ildephonse, ce 23 7bre 1764.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu votre lettre du 11 7 bre par laquelle je vois que votre mauvais état continue. Je me presse de terminer ici mes affaires pour tâcher de vous procurer le soulagement dont une de mes lettres vous a donné le détail ; la Providence nous conduise à une heureuse fin et vous verrez comment nous nous tirerons du reste. J'ai épuisé le sujet de Miron dans mes autres lettres, je n'ai plus rien à en dire. Il m'a offensé en se donnant des airs qui ne conviennent à personne. Je lui ai répondu sur-le-champ. Je ne lui en veux pas. S'il se plaint à moi de ma vivacité, je lui répondrai amicalement que celui qui est tué pour un mince soufflet en a reçu une terrible punition, que cependant le blâme lui reste comme agresseur. Je vous prie de dire à Julie qu'elle me fera plaisir de donner quelques louis à ce fou de [clerad ?] jusqu'à ce que j'aille mettre ordre à son extravagance. Je loue fort ma chère Boisgarnier de sa douceur¹. Dites-lui, je vous prie, que si son homme lui manque à cause de ce qui se passe, c'est qu'il ne l'aimait guère, et qu'elle ne doit par conséquent pas le regretter, que si notre altercation à laquelle il a donné lieu ne l'a pas refroidi, je ferai mon devoir de bon frère en arrivant à Paris. Je suis, Monsieur et très cher Père, avec le plus respectueux attachement,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

Mettez, je vous prie, un petit bout de fil dans toutes les lettres que vous m'écrirez afin que je m'assure si elles sont ouvertes, car

cet objet imperceptible doit tomber en ouvrant la lettre et je ne le ferai moi qu'avec précaution. Vous m'entendez.

1. Jeanne-Marguerite Caron, la plus jeune sœur de Beaumarchais.

93. *A Durand*¹

[23 septembre 1764]

Les notes sont fort bien faites, mon ami. Je travaille à bâtir sur ces fondements et je saurai avant mon retour à Madrid à quoi m'en tenir sur cet objet. Si vous revoyez M. Galvès dites-lui que ce ne sont point des Français qui veulent entreprendre cela, que c'est un travail que je me suis chargé de commencer pour voir après le parti qu'on prendra. Ayez la bouche cousue et priez ce M[onsieur] d'en faire de même. Envoyez-moi ce qu'il vous dira de nouveau, afin que j'aie le plus de lumières possibles. Mettez les incluses à la poste. Je n'ai point reçu de nouvelles de Saint-Domingue depuis Madrid. Adieu, continuez d'embrasser jusqu'à mon arrivée, qui sera à la fin de la semaine. M. Guilbert peut trouver de l'occupation dans le fruit de ses notes².

1. Selon Thomas, p. 143, cette lettre est écrite sur le quatrième feuillet d'une lettre de trois pages de M. d'Aubarède : « Nous comptons partir pour Madrid jeudi, vendredi ou samedi prochain, ce qui dépend d'une conférence que nous devons avoir avec M. de Gri-maldi d'après les notes que vous nous avez envoyées. »

2. Beaumarchais cherchait à placer son beau-frère architecte.

94. *A sa sœur Julie*

Madrid, ce 15 octobre 1764.

Maintenant que je sais que la poudre de Wan Cacaho est excellente, je n'ai plus que faire de me gêner et je puis sautiller tant que je voudrai sur les objets que je ne veux pas confier à la poste ; tu m'as dit ton secret sur la poudre ; tu en veux pour le café et le chocolat, et c'est à moi à t'en porter, si je parviens à débrouiller ce que c'est que cette poudre. Lisette est enchantée de s'être rencontrée dans ton esprit de manière que tu aies [campé]¹ dans ta comparaison lorsque tu me reproches de t'écrire

CORRESPONDANCE

légèrement : mais c'est à elle à faire ses remerciements à part, j'ai bien assez de mes querelles. J'ai répondu de Saint-Ildephonse à M. De Laleau et l'ai prié de se présenter de ma part chez M. de S[ain]t-Florentin² pour le renouvellement de mon congé. Tu dois avoir reçu dans un de tes paquets la lettre qui est pour lui, ne sachant pas son adresse ; accuse-m'en, je t'en prie, la réception. Je t'envoie le billet signé pour toucher de l'argent du Maître de la Chambre aux Deniers ; mais comme je ne sais si c'est année ou demi-année qu'on paye, j'ai mis mon nom tout seul ; s'il faut une double quittance tu me l'écriras, mais n'aie point d'inquiétude sur la fatigue de Rame³ à te donner de l'argent, ce n'est pas avec le sien qu'il t'arrose mais bien avec le mien. Maintenant, crois-tu qu'il me convienne de t'écrire ce que je fais, lorsque je suis le plus certain du monde que toutes les lettres sont décachetées en allant et en venant, raison pourquoi je désire que chacun soit fort circonspect en m'écrivant : ainsi donc la légèreté choquante dont tu te plains, n'est qu'une manière adroite de couler sur tout, afin que le sens échappe le plus possible aux intercepteurs qui ne sont pas au courant de mes liaisons ni de mes affaires.

Malgré tous mes défauts, tu daignes pourtant *m'aimer encore* un peu, ce qui me détermine à te confier, en ami, que je te porterai de la poudre de Vignol qui (à force de fouiller dans les manuscrits arabes) me paraît tirer son nom de la tienne en changeant Wan en Vig et cacaho en gnol, et j'ai encore éprouvé aujourd'hui qu'en en mettant dans le café, elle produit le même agrément que celle dont tu parles. En m'en retournant je suis chargé d'en remettre deux boîtes à M. l'évêque d'Orléans et la troisième est mon courtage ; elle est ici d'un prix exorbitant et les plus riches seigneurs ont bien de la peine à s'en procurer de la vraie... Ehm... Il me semble pourtant que ce sujet est assez traité à fond. *Basta*.

Tu conçois que je ne te demande point d'habits d'hiver parce que j'ai quelque pressentiment de n'user jusqu'au printemps que des redingotes de voyage. Si tu es raisonnable, tu sens bien que j'aimerais mieux être à Paris qu'à Madrid, et si tu ne me regardes pas tout à fait comme un fou, tu comprends qu'il faut bien que des affaires intéressantes m'arrêtent ici. Mais tu es curieuse, et cela est juste : tu t'inquiètes de mon absence et je ne t'en blâme pas ; tu voudrais savoir ce que je fais si longtemps dehors, et je trouve cette pensée assez naturelle ; mais lorsqu'arrivée tu te trouveras transportée par ma narration à 300 lieues de toi et que tu pénétreras mes occupations d'outremont, à mon tour j'es-

père que tu te diras : béni soit le génie qui tourne à notre plus grand bien ses vues, ses affaires et ses plaisirs. Mais il faut qu'une heureuse réussite couronne l'ouvrage de six mois. Mande-moi, je te prie, si Le Vaigneur s'applique sérieusement à l'espagnol, fais lui entendre que c'est pour son bien uniquement que je lui ai fait cette prière. En vérité il lui sera utile [?] ⁴ mande-moi si quelqu'un de tes amis Miron ou Perrier a [réparé] ⁵ aux fermes générales la petite négligence de l'an passé su[r les billets] déposés pour ma maison chez Ledoguives. Prie mon père de s'en occuper. J'ai reçu sa dernière lettre par Madame de Fuon Clara. J'apprends avec satisfaction qu'il se porte mieux.

Fais en sorte de m'apprendre si l'ami de Miron compte toujours sur ma charge. Cela me dérangerait beaucoup s'il changeait d'avis avant mon arrivée ⁶.

Bien Esta pour le détail du succinct ménage que tu me fais. Madame Gruel t'a donc dit que le duc de la V[allière] est fâché de mon silence et absence : et moi bien plus que lui du refus fait à M. de Beaufort. Mais ce n'est pas une querelle à vider de 300 lieues, non plus que celle que je garde à celle qui t'en a dit la nouvelle, non plus que la dent que j'ai contre Pauline qui ne bouge non plus qu'un terme : non plus que... mais je n'ai plus de papier. Bonsoir. Embrasse pour moi, je te prie, Boisgarnier et... Miron, puisque le mot est lâché.

1. Mot illisible.

2. Saint-Florentin, ministre de la Maison du Roi.

3. Ami de la famille. Voir lettre n° 97.

4. Le mot manque.

5. Thomas, p. 146, rétablit ce mot par conjecture.

6. Beaumarchais voulait vendre sa charge du brevet de conseiller-secrétaire du roi.

95. *A son père*

Madrid ce 20 8bre 1764.

J'ai reçu votre lettre du 9 octobre, par laquelle vous me confirmez tout ce que l'on m'avait déjà mandé de la modération et du bon esprit de ma pauvre Boisgarnier. Je lui en fais mes remerciements ; car je me plais à croire qu'il entre dans sa conduite un peu de déférence pour mes vues ; elles sont telles que son

CORRESPONDANCE

intérêt marchera de beaucoup avant le mien, en tout ce qui la concerne.

Miron m'a écrit. Mais, en le lisant, j'étais tout prêt à lui demander : Miron, que me veux-tu avec ta belle lettre ? Il y avait un mois que ma colère était passée, et tout cela me paraissait du rabâchage. Cependant si je puis retrouver un moment de cette douce liberté d'esprit qui fait plaisanter sans aigreur, je lui garde encore une poussée. Si Boisgarnier, en le prenant avec lui en *Amila*, l'a réduit en *fut fa*¹, comme vous nie le mandez, il me paraît que cette querelle n'est qu'une vaine chanson dont M. Miron a fourni *l'air*; car il me paraît qu'il s'en donne assez, et moi les paroles que je n'ai pas épargnées pour répondre à *l'air* de M. Miron, et sur ce que vous m'écrivez, je juge que Mlle de Boisgarnier a fait un accompagnement chromatique *aux airs* de M. Miron, en lui chantant quelques paroles qui rentraient dans les miennes. Dieu nous garde d'un plus grand malheur. *Verba et voces praeterea quae nihil, Horace, Satire, etc.*

M. Clermont dont vous me dites tant de bien m'écrivait mielleusement il y a six semaines qu'il n'aimait pas à prendre les voies de justice avec personne : mais qu'il me priait de ne l'y pas forcer. Je vous préviens à son sujet qu'à moi et à Pichon il a toujours dit, lorsque je l'ai pressé de s'expliquer sur le prix de son ouvrage, qu'il ne cherchait qu'à remplir mes intentions que je lui avais nettement expliquées avant que de le faire travailler, et je lui dis que je ne voulais pas que sa peinture me coûtât plus qu'une jolie tapisserie de Perse, ce qu'il m'avait promis ; car la charité entrait autant dans mon plan que l'embellissement de ma salle de bains. Il me priait de permettre qu'il se fit connaître en faisant quelque chose pour moi. Voilà l'état de la question. Or en partant pour Madrid il s'avisa de me demander que je lui arrêtasse son compte à 80 louis, ce qui me parut extravagant,

Je lui fis de vifs reproches de la mauvaise foi avec laquelle il m'avait toujours induit en erreur et je rejetai bien loin la proposition en l'assurant qu'il reprendrait ses tableaux s'il ne se mettait pas à la raison. Notez qu'aujourd'hui cet homme si simple demande 99 louis. S'il veut 60 louis, vous me ferez plaisir d'arranger son affaire comme vous l'entendrez ; au demeurant s'il le refuse, il n'a plus que faire de compter sur moi, qui ai déjà travaillé pour le placer avantageusement, car dans le palais de Riofrio² que la reine-mère fait bâtir ici pour l'infant, ils n'ont aucun peintre dans son genre, et j'ai déjà fait naître l'envie de l'attirer en Espagne où les artistes ne quittent jamais le travail

sans être pensionnés. Au demeurant sur cet exposé vous ferez tout ce que vous jugerez raisonnable, étant aussi sûr que j'en serai content, qu'il est certain que je suis avec le plus respectueux attachement,

Monsieur et très cher Père,
Votre humble et très obéissant serviteur et fils.

La Julie se sert de mes phrases pour me faire sentir que je ne lui écris pas : Mais si elle faisait réflexion que pendant que j'occupe ici quatre secrétaires et traducteurs, elle n'a rien à faire du matin au soir, elle pourrait mettre entre nous la différence qui est juste. En tout cas c'est comme elle voudra.

Je prie mon Père de faire remettre ou de remettre lui-même la ci-jointe à la femme de mon compagnon de travail qui est fort mon ami. Et si mon Père l'envoie par Julie, cela lui vaudra peut-être une visite et une société de plus. Son mari passe sa vie chez M^{me} Guilbert avec moi³.

1. La mi, la et fut fa, calembours musicaux de Beaumarchais.

2. Le palais de Riofrio donnera-t-il le château d'Agua-Frescas ?

3. Selon Thomas, p. 149, le père Caron a écrit également au dos :
« Mme la marquise d'Aubarède, rue Neuve-Saint-Laurent près le Temple, maison de M. Marsilly à Paris. »

96. *A son père*

Madrid, le 28 8bre 1764.

Monsieur et très cher Père,

Je réponds à votre lettre du 16 8bre et j'ignore absolument ce qui a causé le retard du paquet arrivé sous le couvert de M. le duc de Choiseul. Il ne me paraît guère probable que je me sois trompé de vingt jours ; au reste, cela ne fait rien si vous avez reçu la lettre pour M. de Laleau incluse qui m'intéresse en ce qu'elle contient trois-blancs-seings pour toucher mes honoraires d'avril de chez le roy, et dans laquelle je le prie de renouveler mon congé qui maintenant est fini. Cela regarde M. de St-Florentin, et il est à portée de le voir à son aise, puisqu'il fait mon service de Fontainebleau.

Pourquoi Madame Henry¹ me remercie-t-elle d'une chose que je ne fais que pour ma propre satisfaction ? C'est bien à moi à la

CORRESPONDANCE

remercier de toute l'amitié qu'elle a pour ma famille et pour vous en particulier. Je vous prie de ne pas manquer de le faire pour moi le premier vendredi après ma lettre reçue.

Je ne suis point étonné de votre attachement pour elle : c'est la gaieté la plus honnête et un des meilleurs cœurs que je connaisse. Je voudrais que vous eussiez été assez heureux pour lui inspirer un retour plus vif. Elle ferait votre bonheur, et vous lui feriez sûrement faire l'agréable essai d'une union fondée sur une tendresse réciproque et sur une estime de vingt-cinq ans. Elle a été mariée, mais je mettrais ma main au feu qu'elle n'a pas encore bien connu ni joui de son cœur. Si j'étais de vous, je sais bien comment je m'y prendrais, et si j'étais d'elle, je sais bien aussi comment j'y répondrais ; mais je ne suis ni l'un ni l'autre, et ce n'est pas à moi à dévider cette fusée ; j'ai bien assez des miennes. Jamais je n'ai été si occupé. Les affaires ne se succèdent pas : mais elles s'enjambent de manière qu'une chose s'entame pendant que l'autre subit les lenteurs d'usage en ce pays.

Il y a huit jours que j'étais prêt à monter à cheval et brûler le chemin de Paris en douze jours. Aujourd'hui je ne sais plus si je ne passerai pas l'hiver ici. En attendant que je sois sur de mon sort je m'habille d'hiver, quitte à porter cette garde-robe à Paris si le cas y échet, ce qui est préférable à grelotter ou à demander des habits qui arriveraient peut-être quand je n'y serais plus.

Mon projet est d'aller en droiture d'Espagne au logis par Bordeaux, et cela ne détruira-pas celui de vous mener voir M. Tronchin, car il me paraît que je serai dans le cas de revenir vers Marseille.

Je suis enchanté que mon ami² se porte bien. Je lui écrirai le courrier prochain une lettre ostensible où je lui manderai des nouvelles qui sont tout à fait dans son genre.

Le Prince des Asturies, présomptif héritier, va épouser l'infante de Parme. Ce mariage vient d'être déclaré. L'archiduchesse se dispose à aller joindre son époux à Vienne, car ils ne se sont pas encore vus depuis un an qu'il l'a épousée en blanc. On dit que le frère de ce prince, fils de Marie-Thérèse, va épouser l'infante de Portugal, et l'on souffle aux oreilles un troisième mariage...

Pendant tout cela notre reine mère se meurt à Saint-Hildefonse, ce qui a retenu la cour jusqu'à ce jour et n'avance pas mes affaires. Les jésuites qu'on a reçus ici ont eu l'ordre de prendre l'habit long et de se retirer dans les couvents de cette

règle ou de sortir du pays : mais, admirez la bizarrerie. Ces gens si zélés pour cet habit et pour l'austérité de leur ordre en France, trouvant fort doux d'être appelés ici M. l'abbé et d'y être fort poudrés et proprets, préfèrent de s'en retourner en France à l'ennui de s'enfermer avec les jésuites espagnols, qui sont bien à la vérité les plus maussades et ignorants des hommes³. En voilà quatre de ma connaissance qui vivent à Perpignan. J'ai bien peur qu'ils ne signent enfin les trois articles du Parlement de Paris. Il disaient ici pis que pendre de la France, ils y retournent malgré le bannissement ; après cela jugez les hommes sur leur doctrine, et vous verrez que vous les connaîtrez fort mal.

Madame d'Ousseda vient de payer avec un perte notable. Mais ici on est trop heureux de prendre ce qu'on donne. C'est bien heureux aussi que M. Drouillet ait des lettres de change acceptées d'elle, car personne ici n'a votre procuration, et c'est ce qui est cause que vous n'avez jamais eu raison de [Ferer]⁴.

J'assistai ainsi que mes soeurs mercredi passé à l'inauguration de M. le marquis de La Croix, qui vient d'être fait commandeur de l'ordre de saint Yago. L'infant lui a donné une croix qui vaut 17 mille l[ivres] et le roi 12 m[ille] l[ivres] de rente. C'est le mari de la dame à qui vous avez fait des compliments. Je vous porte les siens, car j'écris au coin de son feu et j'ai les pieds chauds à une cheminée à la française, ce qui est fort rare ici où le bois se vend à la livre et le beurre à l'aune, où l'on joue la comédie en plein jour et tire les feux d'artifice à midi. Je suis avec le plus respectueux attachement,

M[onsieur] et très ch[er] père

Je viens d'écrire à Pichon dont je suis inquiet, n'ayant rien reçu de lui que par vous. Je vous prie de le dire à ma tante et d'embrasser Pauline p[our] moi. Ce n'est pas sa faute si Pichon n'écrit pas : mais comment expliquer son silence à elle ?

1. Née Jeanne-Guichon, veuve depuis 1758, elle épousera le père Caron le 15 janvier 1766.

2. Pâris-Duverney.

3. Les jésuites furent expulsés de France en 1762 et d'Espagne en 1766.

4. Lecture incertaine.

97. *A Monsieur Rame*

Madrid, le 29 octobre 1764.

Depuis deux mois, mon cher ami, j'ai un pied dans la botte pour m'en retourner en France sans avoir encore pu réussir à y fourrer l'autre. Notre Reine mère qui se meurt toujours à S[aint]-Hildepheuse y retient la Cour, et toutes les affaires languissent au point d'en impatienter tout le monde¹. J'ai su par M. d'Aubarède que vous aviez compté 50 louis à sa femme pour moi. Je vous en remercie. Vous lui avez paru inquiet, dit-elle, des motifs qui m'arrêtent si longtemps en Espagne. Mais, mon ami, c'est que tel qui n'aurait à faire au Ministère de France que pour huit jours, est sûr pour le même cas de passer huit mois autour de celui d'Espagne. Au demeurant, je sais que vous vous portez bien, car je vis hier un Lyonnais qui a dîné il y a trois semaines avec vous à Paris. Je crois que le terme des billets qui regardent la Mignonne² est bien près d'échoir. Je vous prie de la voir et de lui faire offre de la remise de ses fonds en y ajoutant la petite lacune que je négligeai de vous remettre à mon départ ; et recommandez-lui, suivant votre sage maxime, de ne faire un autre placement qu'à très court terme parce que peut-être avant peu lui ouvrirai-je un emploi très utile. Ce que je vous dis pour sa petite somme, je vous le dis à vous pour une immense si mes lumières ne me trompent pas. Mais ce qui ne s'écrit pas, j'espère vous le dire avant peu, et mon amitié et ma confiance ne me permettront pas de chercher mon camarade ailleurs que dans votre chambre. Comment vont les vivres de France ? Le mois d'octobre est encore venu une fois sans qu'aucun changement soit peut-être arrivé dans votre sort. Mais ce sera peut-être pour un plus grand bien que vous aurez attendu. Bonjour, mon ami.

Les Jésuites qui ont été admis ici viennent de recevoir l'ordre d'entrer dans les couvents et de prendre l'habit long ou de s'en retourner. Mais comment les trouvez-vous ? Ils faisaient les austères en France. Ici, en petit manteau, poudrés, en abbés pouspous, ils courraient la ville, disaient pis que pendre de nous et sollicitaient des places de précepteurs. Aujourd'hui ils partent plutôt que de prendre cet habit et rentrer dans cette règle dont ils étaient les martyrs de France. J'en connais quatre qui enfilent la route de Perpignan ; les voilà rentrés bientôt sous la férule du Parlement général de France, en dépit du bannissement. Signeront-ils les articles ? Il me paraît que c'est leur *ultima ratio*, et

puis voyez s'il faut juger les mœurs sur la doctrine ! On rit ici de leurs petites manières de faire, et moi je les plains d'avoir fait tant de sottises. Vous ne m'avez pas répondu à ce que je vous demandais à Nîmes. Vous n'y êtes plus. Il serait inutile maintenant de vous en occuper. J'ai appris que M. D[uverney] se portait bien et l'on ne me demande aucune nouvelle intéressante de France que celle-là. Si vous lui dites que je vous ai écrit, vous savez que vous devez mettre mon respect et mon attachement à ses pieds. J'espère que vous n'y manquerez pas quand je ne vous en dirais rien.

Adieu, mon cher ami. Je brûle d'être à Paris quoique je gèle d'être en Espagne, car il fait ici un froid du diable et il n'y a cheminée ni bois nulle part.

Mes amitiés à votre voisine et croyez-moi, je vous prie, jusqu'à la mort votre fidèle ami.

1. Le 21 juillet 1766, la *Gazette de France* annonça la mort de la reine douairière d'Espagne, Elisabeth Farnèse, mère du roi Charles III.

2. Pâris-Duverney.

98. *A son père*

Madrid, ce jeudi 1 novembre 1764.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu votre lettre d'avis et le paquet de S[ain]t Domingues. Je vous avoue que les bras me tombent à ce récit aussi triste qu'inattendu ; toutes mes idées se confondent et il me faut au moins un jour ou deux pour voir clair à tout cela et pour prendre mon parti ; c'est aujourd'hui le jour du départ du courrier. Je n'ai reçu le paquet que ce matin parce que M. d'Ossun est à l'Escorial. Je me hâte de vous en accuser réception. Si vous saviez quel projet ceci peut déranger, vous ne seriez point surpris que je demande du temps pour y réfléchir. La première chose que l'avocat doit faire est de consulter s'il n'y a pas un moyen pour sauver les quatre-vingt mille francs de la petite, pendant que son oncle est vivant, car encore faut-il qu'elle ait du pain ? A mon retour que ceci va probablement précipiter, nous donnerons et ferons donner les derniers coups de force au vieil obstiné pour en tirer ce parti s'il y a lieu. Que ne suis-je partout en même temps ! car s'il faut vendre cette habitation et la rache-

CORRESPONDANCE

ter ensuite, qu'est-il besoin de la mettre en valeur avec un argent qui serait mieux employé à la racheter. Il faut d'autres lettres de recommandation à ce pauvre Pichon, puisque le diable a emporté les premières ; j'y vais pourvoir. Il ne faut pas le laisser mettre en prison en renvoyant les lettres à protêts. Je vous instruirai le premier courrier de ce qu'il faudra faire. Mais si j'ai le cou coupé de toutes parts, il n'y a pas de puits qui puisse y fournir. Enfin, mon cher père, j'ai la tête un peu échauffée aujourd'hui : mais d'ici à lundi je me reposerai et je reprendrai courage et je vous écrirai par ordre toutes les choses que je crois utiles pour arrêter ce délabrement qui, poussé trop loin, nous entraînerait si l'on n'y mettait ordre. Je vous souhaite le bonsoir et suis avec le plus respectueux attachement, Monsieur et très cher Père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

Embrassez, je vous prie, tout le monde pour moi.

99. De J. Cottin ¹

3 novembre 1764.

[...] Vous reverra-t-on dans ce pays ? C'est une question qui peut se faire, après une aussi longue absence. Je serai charmé de vous revoir en bonne santé et satisfait de ce voyage dont j'ignore les motifs ; j'en ai ouï parler diversement, mais je ne vous fais, mon cher, aucune question indiscrète à cet égard ².

1. M. Cottin, petit banquier à Paris et membre de la famille.

2. Lettre incomplète.

100. A son père

Ce 4 novembre 1764.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu le paquet que vous m'avez adressé venant de Saint-Domingue, qui m'apprend la mort de notre ami et parent Pichon de Villeneuve. Quelque besoin que mes affaires aient encore de

ma présence à Madrid, cet événement me force de retourner en France sous peu de jours. Je vais demain saluer les ministres et prendre congé de tous mes amis et je vais disposer tout pour mon prochain départ. Je vous prie aussitôt, ma lettre reçue, d'aller voir mon ami¹ et de lui dire que je ne serai pas encore longtemps sans l'embrasser de toute la tendresse de mon âme, ainsi que vous : s'il peut vous remettre le tout ou partie de mon année de pension sur les vivres, envoyez-en sur-le-champ le montant à M. Drouillet, banquier de Madrid, parce que si je pars avant votre réponse, je prendrai l'argent de mon voyage chez lui en l'assurant que vous lui ferez tenir la somme au plus tôt. Je laisse ici en suspens toutes les dettes que j'y ai faites, que j'espère acquitter de manière ou d'autre quand je serai à Paris. Tenez, je vous prie, prêt à conclure le marché de ma charge de chez le Roy, parce que si mes affaires exigent des fonds et des sacrifices et que je ne puisse me retourner d'ailleurs, j'aurai recours à ce moyen extrême². La mort de mon envoyé à Saint-Domingue ne pouvait pas arriver plus mal à propos ; mais travailler et souffrir, c'est mon lot depuis longtemps. Si je suis forcé d'aller à Nantes chez le correspondant de notre pauvre défunt pour avoir des nouvelles certaines de ce qui s'est passé à ce sujet, je n'irai qu'après avoir été à Paris. Vous croyez qu'on peut avoir avancé sa mort. Je ne suis pas dans cette opinion qui fait frémir : mais je tremble que tout l'argent que je lui ai remis ou fait remettre ne soit perdu et j'ai encore d'autres craintes ; mais ce n'est pas le temps de les expliquer. Adieu mon cher Père. Malgré que le courage ne me manque pas, il est des moments bien tristes dans la vie, et celui-ci en est un ; pressez votre réponse, afin que rien ne me retarde, et si vous n'avez pas trouvé d'occasion de renvoyer ma chaise à Rayonne, je continuerai ma route à cheval jusqu'à Paris. Je suis avec le plus profond respect, Monsieur et très cher Père, Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

Ne retardez pas votre réponse, je vous prie, car si Drouillet biaisait sur la demande que je lui ferai de l'argent de mon voyage, je serais forcé d'attendre ce que vous m'enverrez et je dois perdre le moins de temps possible.

J'ai écrit à mon ami le mois passé. Mandez-moi s'il a reçu ma lettre par la poste ordinaire.

1. Paris-Duverney.

2. La vente de sa charge de secrétaire du roi.

CORRESPONDANCE

101. A son père

Madrid, 4 9bre 1764.

La lettre ci-jointe est faite pour être montrée à mon ami¹ et sans entrer dans aucun détail au sujet de mon pauvre oncle, sinon que vous croyez que sa mort va me jeter dans de grands embarras par les lettres que vous savez que je lui ai fait remettre et celle qu'il a tirée sur moi avant de mourir, et ignorant tout autre détail que celui-ci ; que je l'ai envoyé pour arranger les affaires d'une demoiselle recommandée par la famille royale ; et que vous m'avez constamment fait tenir cachetée tout ce que vous avez reçu de lui, et qu'une lettre particulière venue avec le dernier paquet vous a appris sa mort subite et presque violente. Car il faut me laisser mettre à cela toute l'importance que je croirai nécessaire pour faire approuver mon retour qui, sans cette précaution, pourrait être trouvé mauvais. Si vous touchez des fonds, comme je n'en doute pas, la pension étant de deux mille écus, et m'étant due l'année, vous les garderez en m'en donnant un court avis sans explication, afin que, si je suis parti, votre lettre ouverte ici n'instruise personne ; et moi je ferai tenir l'argent, que j'aurai pris d'avance, par Cadix avec des commissions dont je suis chargé, et je ferai compensation de l'un sur l'autre.

En vous tenant sur la réserve de l'ignorance dans l'affaire de l'Amérique, vous laisserez libre sur ce que je dois dire et faire, et rien du tout, je vous prie, sur le fond ou les particularités de ma grande lettre.

1. Pâris-Duverney.

102. A Messieurs Bongard et Panchaud

A Monsieur Henri Stamert, pour faire tenir à M. Bongard et Panchaud, trésorier de la nation française à Constantinople,

à Vienne (Autriche).

Espagne, Madrid, ce 10 novembre 1764,
reçu à Paris le 24 du d[i]t.

L'agréable rencontre que j'ai faite, Messieurs, à la Cour d'Espagne où quelques négociations m'ont appelé, de M. Nicolas de

Caro, votre associé, occasionne cette lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Je vous prie, Messieurs, de m'envoyer par la voie la plus prompte un détail bien circonstancié sur le froment et l'orge du levant. M. de Caro m'a déjà dit à peu près sur quoi je pouvait compter en en tirant par votre moyen quelques cargaisons, mais comme il avoue lui-même que vous pouvez me dire des choses bien plus positives, j'ai l'honneur de vous demander en réponse à cette lettre quel est le prix auquel vous me fourniriez autant de blé et d'orge que j'en aurai besoin et de me faire un détail sur lequel je puisse tabler sur les rapports que les mesures et les poids de Turquie ont avec ceux de France. Par exemple, M. de Caro me dit que 44 hoes font un quintal de Constantinople, et que le hoes pèse 3 livres de France, ainsi le quintal de chez vous équivaut à 132 livres de France.

Il dit que le quintal de froment pur pèse environ 25 hoes, lesquels font 75 livres pesants de France ; on doit donc conclure que les quatre quilets de froment pèsent environ trois quintaux poids de marc français.

Il dit, [de] plus, que le quilet de bon froment vaut chez vous de 20 à 30 parats, je le suppose à 25 parats. Si le parat vaut 18 deniers français, le quintal de froment revient à livres 17 s [ois] 6 d [eniers], ainsi les 4 quilets ou 3 quintaux de France reviennent à 10 livres tournois, et le quintal de bon blé vaut suivant l'estime ci-dessus 3 livres 6 s [ols] 8 d [eniers] tournois, ce qui est cher.

M. de Caro me dit encore que le quilet d'orge pur pèse environ 15 hoes ou 45 livres de France, et que ce quilet peut coûter de 13 à 20 parats. Je le suppose à 16, qui font 1 livre 4 sols tournois. Ainsi le quintal d'orge poids de Marc vaut chez vous 2 livres 13 s [ols] 4 d [eniers] tournois.

Il me paraît qu'il n'y a pas entre ces prix la juste proportion qu'on met ici entre l'orge et le blé ; le premier est presque toujours moins cher de la moitié que le froment. Je vous prie, M[essieurs], de vérifier ce calcul et ces notions, s'il y a erreur en m'envoyant une table instructive sur laquelle je puisse toujours faire mon opération relativement aux prix français et aux poids et mesures de France.

Ce froment me paraît cher en ajoutant à son achat tous les frais jusqu'à son arrivée à Marseille. Cependant je voudrais commencer des affaires avec votre maison, lesquelles peuvent avoir des suites très intéressantes pour vous et pour moi. Aussitôt ma lettre reçue, je vous prie, si le froment peut m'être fourni à un

CORRESPONDANCE

prix bien plus modéré que celui que je viens d'établi, de m'en faire expédier une cargaison à Marseille par la voie la plus prompte en un ou plusieurs bâtiments français ou ragusiens, et comme votre réponse arrivera plus tôt que la cargaison, vous me manderez comment vous voulez être payés.

Pour cette première commande je suivrai exactement ce que vous me manderez, et nous prendrons ensuite des arrangements certains pour les autres. Je ne vous demande point d'orge à moins que la diminution du prix ci-dessus ne soit forte. Si les bâtiments ne peuvent charger que 5 ou 6 milles quilets, vous m'en expédieriez trois ou quatre ou un seul qui puisse m'apporter environ 20 milles quilets de froment ; si l'orge diminue beaucoup sur le prix ci-dessus, vous m'en expédieriez environ 10 milles quilets pour faire épreuve.

J'espère qu'aussitôt ma lettre reçue vous travaillerez à ma cargaison, laquelle viendra à l'adresse de M. Audibert, négociant à Marseille. Vous pouvez compter qu'au reçu de votre réponse la moitié de la valeur de l'envoi sera déposée chez M. Jean Cottin, banquier à Paris, qui est mon parent et ami, et auquel M. de Caro a été recommandé à Paris ; et au reçu de votre envoi je paierai le tout par la Hollande ou Marseille à votre choix. J'espère que vous ferez de votre mieux pour la qualité et les prix des grains et que vous m'enverrez un détail de spéculation sur les fournitures prochaines, et sur les prix à venir d'après l'espérance des récoltes. M. de Caro, qui vous porte un double de cette lettre, vous en dira davantage.

J'ai l'h., etc.

DE BEAUMARCHAIS,

Secrétaire du roy de France et lieutenant général de ses chasses, rue de Condé, à Paris.

Je retourne en France sous peu de jours. Votre réponse me parviendra à ma maison de Paris.

103. *A Monsieur Périer* ¹

11 novembre 1764.

Ce fat de Clavijo levait l'oreille sur ce que son emploie ne soit pas donné et qu'il en touchait secrètement les appointements ; il

CARON DE BEAUMARCHAIS

l'a [...] ² dit, cela m'est revenu, ma pitié s'est changée en indignation. Son emploi est donné, il n'a plus qu'à se faire capucin ou quitter le pays, le voilà tout à fait écrasé, mais ma pitié est encore revenue, hélas ! sans fruit pour lui.

1. Thomas, p. 163, nous indique que cet extrait « nous a été conservé par le père Caron, à la suite de la lettre à lui adressée par son fils le 8 novembre 1764, avec cette mention ' Dans la lettre à M. Périer du 11 novembre 1764 est écrit : ... ' ».

2. Mot illisible.

104. A Monsieur de Caro

L'Escurial ce mardi 13 novembre 1764.

Je désire, Monsieur, que vous ne soyez pas encore parti pour vous donner une jolie marque de l'estime et de l'attachement que vous m'avez inspiré. M. Durand, qui vous remet ma lettre, est chargé de ma part de vous faire connaître à Madrid une dame française des plus honnêtes et aimables que je puisse trouver, c'est M^{me} la Marquise de La Croix, femme du marquis de ce nom, lieutenant général et commandant en chef le génie en Espagne. Le peu que je lui ai écrit de l'Escurial sur votre compte, lui a fait désirer de vous connaître. J'eusse été enchanté de vous présenter moi-même, mais je ne sais au juste quel jour je retournerai à Madrid. M. Durand aura ce plaisir, si vous le désirez, à la place de celui qui est avec tous les sentiments que vous méritez,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

105. De son père

17 novembre 1764.

[...] Nous avons soupe hier chez ma bonne et chère amie¹ qui a bien ri en voyant l'article de votre lettre, de la manière dont elle se doute que vous vous y prendriez à ma place ; aussi dit-elle qu'elle ne s'y fierait que de bonne sorte, et qu'elle ne vous

CORRESPONDANCE

embrasse de tout son cœur que parce que vous êtes à trois cents lieues d'elle...

En vérité elle est charmante et embellit tous les jours. Je pense comme vous et lui ai dit bien des fois qu'elle n'a jamais connu ni joui de son cœur ; sa gaieté est le fait d'une conscience pure et exempte d'aucuns remords ; sa vie remplie de bonnes œuvres de toutes espèces, fait jouir son corps de toute la tranquillité de sa belle âme. Pour moi, je l'aime à la folie et c'est tout ce qui m'en revient.

J'attends aujourd'hui des lettres de vous avec l'impatience et le trouble d'un cœur qui t'aime bien tendrement et t'embrasse de même².

CARON

1. Mme Henry.
2. Lettre incomplète.

106. *A la comtesse de Benavente*

A Madrid, ce 24 novembre 1764.

Madame la Comtesse,

Quoique je sois chargé de la procuration de mon père pour solliciter à Madrid le payement d'anciennes dettes trop longtemps négligées, dont une des moins considérables à la vérité regarde Votre Excellence, j'ai craint de me rendre importun si je me présentais chez Votre Excellence à titre de créancier ; mais les négociations dont j'étais chargé en partant de France auprès des ministres de cette cour étant à peu près terminées, et sachant que bien des gens oisifs de ce pays me font l'honneur de s'inquiéter sur les motifs de mon séjour en Espagne, j'ai cru devoir les tranquilliser en employant mon temps à solliciter les dettes de ma maison. En conséquence j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence la permission de prendre ses ordres pour l'acquiescement d'une créance dont le titre original de la main de Votre Excellence m'a été remis par M. Jean Cottin, banquier de mon père à Paris : la somme n'est pas assez considérable pour mériter une très grande attention ; à peine va-t-elle à mille écus. Votre Excellence trouve-t-elle bon que j'envoie ma quittance à sa contadorerie ou que j'aye l'honneur de l'assurer moi-même

CARON DE BEAUMARCHAIS

chez elle du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,
Madame, de Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur,

CARON DE BEAUMARCHAIS.

Secrétaire du Roy de France et lieutenant gén[ér]al de ses
classes.

107. *A la duchesse de Bournonville*

24 novembre 1764.

Madame la Duchesse,

Mon profond respect m'aurait déjà conduit à l'hôtel de Votre Excellence et j'aurais eu l'honneur de vous demander la permission de vous faire ma cour si la discrétion n'eût arrêté mes pas. Mais chargé de solliciter en ce pays plusieurs anciennes créances de mon Père trop longtemps négligées et dont une des principales regarde Votre Excellence, j'ai craint de me présenter sous un si malheureux auspice. J'hésiterais même encore à rappeler au souvenir de Votre Excellence ma maison et sa créance, si je n'avais appris que plusieurs personnes oisives de cette ville s'inquiétaient sur l'objet de mon séjour ici. Quelques négociations dont je m'étais chargé en partant de France auprès des Ministres d'Espagne peuvent paraître des motifs de séjour assez frivoles pour des gens qui ne connaissent d'autre affaire qu'un service journalier et d'autre succès que la faveur de la cour ; peut-être que le motif de solliciter mes dettes et intérêts particuliers trouvera plus de grâce devant eux. J'ai donc l'honneur de vous prier, M^{me} la Duchesse, de me permettre à défaut d'autre titre de vous assurer chez vous, à celui de fondé de procuration de mon père et de M. Jean Cottin son banquier, du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, M^{me} la Duchesse,

Votre, etc.

CORRESPONDANCE

108. *A son père*

Madrid, ce 26 9bre 1764.

Monsieur et très cher Père,

Je vous donne avis qu'après plusieurs propos tenus et une lettre écrite de ma part à M^{me} de Bournonville pour l'acquittement de vos créances, la dame s'est offensée au point que par fierté elle a envoyé hier matin, lendemain de ma lettre, 4.675 livres à M. Drouillet dont je me chargerai en retournant en France. Mais celui qui a remis l'argent prétend que c'est le reste de ce qui vous est dû : nous sommes bien loin de compte, c'est ce que je suis après à prouver : mais malgré que j'aie toutes ses lettres de change tant protestées que celles qui ne sont pas acceptées, on me chicanera peut-être après l'éclaircissement sur le titre que j'ai pour recevoir pour vous. Or je n'ai point de procuration de vous et voilà ce qu'il faut que vous m'envoyiez au plus tôt : votre procuration générale et très ample afin de mettre à bout de voie les chicaneurs. Cette procuration suffit. Il n'est pas nécessaire de m'envoyer celle de M. Cottin.

Envoyez-moi en outre la copie des comptes que vous avez envoyés à D[on] Diego en mai 1759 par ordre de la Duchesse, les comptes de marchandises fournies antérieurement à cette date et de courts extraits des lettres de la Duchesse par lesquelles elle commande dit qu'elle payera elle-même. J'en ai besoin parce que le Duc a aujourd'hui connaissance du tout, et que la pique s'en mêle de manière que je crois tout arracher d'eux ; ma lettre était honnête mais fière. Ils paraissent ne vouloir pas m'avoir obligation, crainte que je ne m'en vante, et que la longueur du crédit ne s'ébruiterait : laissez-moi faire. J'espère vous tirer de toutes ces femmes. Envoyez-moi la lettre originale de La Benavente à qui j'ai écrit aussi. La lettre de change de La Usseda est acceptée ; je n'ai besoin de rien pour elle. Elle a payé à quelque diminution près. J'en porte mes plaintes. Je pourrai raccrocher le prix de la diminution. Si je pars avant que ces instructions arrivent, j'aurai donné de tels ordres en partant qu'on se servira de vos instructions comme si j'y étais. Faites votre procuration en blanc si étendue qu'elle m'autorise pour [Féru] ' et tous les autres objets qui peuvent vous intéresser.

Voyez, je vous prie, Cotin fils. J'ai reçu sa lettre, qui est la première qui me soit parvenue. Je le remercie et je ne serai pas longtemps sans l'embrasser et vous aussi, mon cher Père, dont je suis pour la vie avec tout le respect et l'attachement possible, votre très affairé fils,

Mes tendres amitiés à mes sœurs et amis.

Faites recevoir les 815 dont le billet ci-joint est le titre. Je l'ai payé ici, on le payera à présentation. Mais vous ne ferez pas mal de voir Palteau vous-même. Il me connaît.

Comme il vous plaira, mon cher Père, sur le peintre. Mais ce que je vous ai écrit est vrai.

1. Lecture incertaine.

109. *A son père*

Madrid, le 3 Xbre 1764.
Lundi matin

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu le 2 courant votre lettre du 20 9bre par laquelle vous m'accusez la réception de toutes les miennes qui sont intéressantes. Je vois par votre détail et celui de Le Vaigneur que mon absence ne fait point périliter les affaires de Saint-Domingue, qui sont grâce à mon malheur presque devenues impériclites.

Attendons en paix M. Bouteiller : il nous apprendra tout ce qui nous reste d'important à savoir touchant ces affaires. Le répit une fois obtenu, je verrai un grand vide devant moi que je devrai remplir d'une manière ou d'une autre, et le choix dépendra de mes affaires d'Espagne et de la connaissance parfaite du local de l'habitation. La cour revint hier de l'Escurial. Tous les ministres sont ici. Je vais battre chaud pour obtenir une décision absolue sur une entreprise qui ne tient plus qu'à un seul point de difficulté. C'est qu'il ne se traite rien entre les ministres et les particuliers qu'on ne fournisse au Roy une caution. Le Roy et le marquis d'Esquilace me paraissent contents de mon travail et de mes offres ; les prix sont réglés si avantageusement que c'est une affaire presque sans bornes pour la suite ; j'objecte au Ministre que dans mes propositions je n'ai point demandé d'avances, seule chose pour laquelle une caution soit indispensable et je divise ma réponse en deux points. Si Sa Majesté veut m'avancer (comme elle le fait en toute affaire nationale) six messades, c'est-à-dire le paiement des fournitures de six mois, qui vont de calcul fait à 7 millions de livres, je lui présenterai une caution espagnole qui répondra de mon exactitude et de

CORRESPONDANCE

celle de ma compagnie à faire le service. Que si Sa Majesté ne m'avance rien, elle trouvera bon que je ne dépense pas une partie de mon bénéfice à payer une caution. Cependant je ne vous cache pas que Lumbreras, le plus riche négociant de Madrid, court après moi et fait agir Durand, pour que je le préfère à tout autre en donnant un intérêt à son fils. Ainsi je suis à cheval sur mon affaire.

Mon père, pendant que mon malheur me fait perdre deux mille écus de rente sur les vivres de France qui dissolvent tout exprès pour me ruiner, le Roy d'Espagne et le ministre jettent les yeux sur moi pour être à la tête de ceux d'Espagne comme M. D...² l'est en France. Voilà sur quoi on m'a fait faire ma soumission. On veut joindre à cela la fourniture générale des grains d'Espagne pour la nourriture des peuples³, et on parle d'y ajouter la fabrique des poudres et salpêtres de manière que je puisse me trouver tout à l'heure à la tête d'une compagnie des vivres, subsistances, munitions et agriculture.

Mais en même temps que je vous mande ce qui est sur le métier, pour vous donner une idée de mes occupations ici, je vous prie de me garder le plus profond secret : Julie et Miron, voilà tout ; car il ne faut qu'un rien pour renverser ce grand œuvre tant que je n'aurai pas signé et que les grands mots ne seront pas prononcés. Nous en sommes aujourd'hui à l'article des piastres dont je demande la sortie libre du Royaume. Mes fournitures allant à 20 millions par an, je demande de pouvoir sortir 5 millions de piastres gourdes par an, faisant 15 millions ; et je donne pour raison que mon commerce se faisant à l'étranger, je perdrai trop sur les cours de papier, au lieu qu'en sortant des piastres sur lesquelles il y a 15 % à gagner, je trouverai plus de crédit et de correspondance que je n'en voudrai. Ce point est vigoureux à emporter. Mais ma devise est : *Labor improbus omnia vincit.*

Je ne puis rien vous dire sur mon retour. Je puis partir du soir au lendemain pour Paris, mon affaire en poche et faite de manière à se remplir sur-le-champ comme je le voudrai. Le seul article des piastres vaut mieux pour le crédit, que le même argent dans ma caisse. Remerciez Miron de ses soins. Je voudrais que Le Vaigneur et lui, chacun de son côté, cherchassent sous main un acquéreur pour ma charge de secrétaire du Roy, sans me nommer ; car il me faudra des fonds dont le prix de mes deux charges seront les premiers ; rappelez-vous bien que ce n'est pas fini et que ce n'est pas une chimère ; je l'ai dans la main. Je tâche seulement de faire mon lit meilleur. Ainsi le

silence vous est surtout recommandé. Si la grandeur de ces vues vous effraye, vous pourrez être surpris lorsque je vous apprendrai en confidence qu'en terminant ceci je suis un peu devenu d'évêque meunier : mais je n'ai pas si bien jeté le froc et la mitre aux orties que je ne désespère encore les retrouver ; et voilà comme pendant que vous m'accablez de mauvaises nouvelles, je tâche de vous égayer sur des espérances propres à nous relever. Vous recevrez pour moi des lettres de divers endroits sur des notions que j'ai demandées pour l'achat des grains. Répondez à tous en deux mots que vous m'attendez de jour en jour et qu'aussitôt mon arrivée, je ferai mes dispositions sur les choses qu'on m'écrit. Parlez ou ne parlez pas à Le Vaigneur, c'est à votre option.

1. Dans son *Mémoire sur l'Espagne*, soumis au duc de Choiseul à son retour en France en 1765, Beaumarchais compare le ministre des Affaires étrangères Grimaldi au marquis d'Esquilace :

« Le Génois Grimaldi, en le supposant même attaché de bonne foi aux intérêts de la France, est bien éloigné du crédit dont il s'était flatté en entrant en place.

« Le Sicilien Esquilace, à la tête de la guerre et des finances, parties aussi délabrées l'une que l'autre, n'en a pas moins conservé sur le roi tout l'ascendant qu'il avait acquis à Naples, en forçant les douanes, et en augmentant les revenus du prince aux dépens du commerce et de la nation. Calculateur vieilli, concussionnaire blanchi dans les obscures combinaisons de l'intérêt numéraire, la raison politique et le bien général, non seulement lui échappent, mais il les met au-dessous de tout. Le Grimaldi paresseux et peu éclairé, n'ayant que des moyens faibles pour balancer les vues étroites de ces âmes resserrées dans leur travail économique, s'est vu blâmé de tous ses traités à Madrid, et bientôt réduit au cercle étroit de son département étranger dont la France est la partie le plus considérable.

« Son rival, Esquilace, resté en possession de tout le crédit, ne lui a pas pardonné d'avoir osé prétendre un instant à la prééminence, et se sert de son ascendant sur le roi pour barrer Grimaldi dans presque toutes ses vues. Il est même de notoriété à Madrid que, lorsqu'un ambassadeur, après s'être adressé à Grimaldi, ne va pas exposer ses demandes à Esquilace, il se voit ballotté et n'obtient presque jamais ce qu'il désire ; aussi sont-ils tous si bien stylés à ce double travail qu'ils n'y manquent jamais : c'est un aveu qu'ils font volontiers et sans mystère. Il en est de même des particuliers que du corps diplomatique. Or le principal objet d'Esquilace étant de renverser Grimaldi, et celui-ci tenant beaucoup plus à sa place qu'à ses liaisons avec la France, on peut conclure qu'il n'est en Espagne qu'un très faible appui pour notre système politique.

« Voilà quels sont les deux premiers ministres d'Espagne... »
(*Œuvres complètes de Beaumarchais*, 1876, p. 747.)

2. Pâris-Duverney.

3. Des lois contrôlant la distribution et la vente du maïs furent

passées au début de l'année 1765. Celles-ci abolissaient le plafond des prix sur le grain et autorisaient la liberté de commerce à l'intérieur de l'Espagne, ainsi que l'exportation en cas de surplus.

110. *A son père*

3 décembre 1764.

Lundy au soir.

Je suis un peu plus et un peu moins avancé que ce matin. On persiste sur la caution et on se rend sur les avances à faire ; ce n'est plus qu'une affaire de calcul. Je suis après à libeller mes conditions de la manière la plus claire ; pendant ce temps on travaille pour disposer le cautionnement. L'affaire des vivres est déjà réglée à 16 maravédis la ration de pain et 16 réaux la fanegué de cevada ou quintal d'orge. Le précédent entrepreneur l'avait à 14 maravédis et 14 réaux, et l'affaire était bonne. Mon marché est pour neuf ans. Les grains sont très chers, ainsi je travaille sur le plus fort prix et peu de gain cette année, et tout Excellent pour les autres, et toujours en bonifiant jusqu'à la fin. Je suis dans l'instant de tout ou rien. Vous sentez que si j'avance ici, le répit du Cap me mettra à l'aise pour acheter ou remettre en état l'habitation parce que mes bénéfices passeront à cet emploi s'il est bon. Décidez.

Bonsoir, mon cher Père. Je suis en outre en compte de paiement avec toutes vos grandes. Aimez-moi un peu, je vous prie, et recommandez à mes sœurs de compter sur moi. Il m'a fallu des habits d'hiver. J'en ai. Encor bonsoir. Je ne manque ni d'amis, ni de jaloux ici. Chargez Le Vaigneur de remercier joliment Corby en me le réservant pour le besoin ! Ce pauvre Le Vaigneur aura de l'emploi s'il sait l'espagnol un peu quand j'arriverai. J'espère que vous aurez répondu pour moi à M. Loris.

Je verrai l'homme des lettres du Cap français si je reviens par Bordeaux, mais j'en doute.

111. *A sa sœur Julie*

Ce lundi, 3 décembre 1764.

J'ai oublié, ma chère, dans la lettre de mon père de le prier de m'envoyer deux ou trois copies d'un règlement imprimé que j'ai

fait depuis que je suis lieutenant général, parce que toutes sortes de gens me tourmentent sur mes qualités. Quoique ce ne soit que plaisanterie, de la part de la Bournonville cela me déplaît : elle est piquée de payer et elle se venge comme elle peut. Tu trouveras cet arrêt imprimé dans l'armoire de mon cabinet rosé auprès de la cheminée dans les papiers qui regardent la chasse ; fais aussi mettre toutes ces qualifications sur la procuration que mon père m'enverra en commençant ainsi par le nom de ton frère et ami : Bfeumarchais], écuyer conseiller, ainsi que celles qui regardent la charge de Secrétaire du Roi. Miron les dictera. Mon père te dira quelque chose de mieux que ceci.

112. *A sa sœur Julie*

Madrid, le 10 décembre 1764.

La lettre ci-jointe, ma chère Julie, exprime bien au vrai mes sentiments. Mais j'aurais peut-être renfermé en moi-même des vues aussi particulières, si je n'avais pas cru que cette lettre pût produire, à la lecture qu'en feront les intéressés, le bien que je m'en suis promis. Au reste tout ce que j'y mande, quoique écrit d'une manière précise, sera toujours subordonné aux circonstances ; voilà ce qu'il faut que tu comprennes bien, ainsi que mon père, et c'est à vous à tirer tout le fruit possible de ce que j'y mande ; le coup de vigueur heureusement ménagé et assaisonné de tout ce, qui peut le rendre intéressant doit amener les choses à leur point : ou l'on ne doit plus jamais y compter ; adieu, tu m'entends. J'espère que le dîner des vendredis va devenir plus intéressant ou plus froid. Cette lettre-ci est pour toi seule et qui tu jugeras convenable. Tout va bien ici et les choses commencent à s'arranger : néanmoins il ne faut pas négliger les mémoires, procurations, etc..., demandées. J'aime mieux les retrouver ici à mon retour que les attendre en vain, si quelque chose me retarde.

113. A son père

Madrid, le 10 décembre 1764.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu à Madrid votre lettre du 26 passé et je ne compte partir de cette ville qu'après avoir terminé les affaires que je vous communiquai par ma dernière. Si vous voyez l'ami, vous pouvez rejeter mon retard sur les embarras que vous savez et dont votre lettre du 26 m'annonce apparemment la fin, puisque tout est rétabli.

Mais quel forcené travail je vais avoir à mon arrivée à Paris ! Combien d'affaires à terminer et à entamer ! une entre autres me tient assez à cœur. C'est le parti que je dois prendre pour mes sœurs, amies et ménagères de Paris, si l'affaire d'ici à lieu, et pour vous même, mon cher père. Il est certain que si ma Boisgarnier est destinée à notre ami¹ je dois désirer que cela se termine pendant mon séjour à Paris : afin que tout entier à mes nouvelles occupations, je puisse compter sur une maison de confiance à Paris tant pour la conservation de mes effets que pour les autres affaires que j'aurai sans cesse à y traiter, car je crois bien, mon cher père, que vous comptez attacher votre sort au mien : pourrais-je vous laisser seul, sans compagnie ni secours, éloigné de toute votre famille ? D'un autre côté, aucun pays n'est aussi fécond en ressources de toute espèce que Paris pour l'état de malaise où vos incommodités vous ont réduit. Ces diverses réflexions me font infiniment regretter que votre liaison de tendresse avec l'aimable veuve n'ait pas eu des suites plus sérieuses. Car entre tous les partis à prendre, je vous jure que j'aurai bien de la peine à ne vous point emmener avec moi. Un homme de votre âge ne doit pas être seul, il faut tenir à quelque chose dans ce monde, et la société de votre fils et de vos filles ne peut être sacrifiée qu'à une autre encore plus douce mais que vous ne paraissez pas au point d'acquérir. Je devance ainsi mon arrivée par un tableau de ce qui doit se faire, afin que vous ayez le temps de vous déterminer pendant mon absence, qui ne sera pas encore bien longue. Ce ne sont plus ici des motifs frivoles, il s'agit entre vous et votre amie d'une union ou d'une séparation éternelle. Quelle bonheur pour moi, si en arrivant chez moi je pouvais faire en un seul jour la félicité de mon père et de ma sœur : car raison et estime à part, je crois fort que ma jeune sœur aime notre ami, et malgré que je lui ai assez vertement dit

mon avis sur l'erreur où il était depuis longtemps touchant la bonté de mon cœur, je n'en suis pas moins d'avis qu'il fera le bonheur de ma sœur et que je n'aurais jamais mieux choisi qu'ils l'ont fait l'un et l'autre. La séparation de votre aimable amie peut vous coûter extrêmement². Mais j'espère que vous réfléchirez qu'il ne vous reste plus qu'une option convenable entre le mariage et le départ. Mes respects très humbles, je vous prie, à cette dame. Elle me trouvera peut-être ainsi que vous un peu sévère : mais je ne suis que raisonnable.

1. Miron.

2. Mme Henry.

114. *De son père*

A Paris, le 18 Xbre 1764.

J'ai reçu, mon cher et très aimable fils, vos deux dernières du 3 courant matin et soir avec celle de même date pour Julie. Je n'entreprendrai point de vous peindre ici l'admiration où me jettent ces lettres sur la grandeur, l'immensité de vos vues... Le secret qu'elles demandent ne permet pas à ma prudence d'en rien confier au papier. Julie seule les a vues sous le secret que je lui ai extrêmement recommandé, surtout envers M[iron] et L[e] Vfaigneur]. J'étudie à fond le caractère de ces deux hommes que je vois tous les jours. Le premier ne peut se défendre de la jalousie qu'il a contre vous et prétend au moins à une égalité de talent et de mérite qui selon moi (et sans prévention) le laisse bien loin derrière vous. Le second vous aime réellement, mais son, indiscretion m'est trop connue. Je suis bien charmé que vous lui destiniez une place, il en a grand besoin ; mais sur toute chose, mon cher ami, point de maniement à cause du jeu : il n'est pas en état de perdre un écu et cependant il a perdu la semaine passée au logis 80 livres au brelan ; on m'en a fait un mystère que j'ai bien voulu ignorer, et que vous ignorerez de même.

Ma procuration est partie par le courrier de samedi 13 courant, le nom en blanc que vous pouvez faire remplir du vôtre avec toutes vos qualités telles que vous les trouverez sur les deux exemplaires ci-joint de votre règlement imprimé sur les chasses et dont vous demandiez deux ou trois copies qui selon moi n'auraient pas la force et la conviction des imprimés pour l'objet à quoi vous les destinez...

CORRESPONDANCE

Tu me recommandes modestement de t'aimer un peu ; cela n'est pas possible, mon cher ami : un fils comme toi n'est pas fait pour n'être qu'un peu aimé d'un père qui sent et pense comme moi. Les larmes de tendresse qui tombent de mes yeux sur ce papier en sont bien la preuve ; les qualités de ton excellent cœur, la force et la grandeur de ton âme me pénètrent du plus tendre amour. Honneur de mes cheveux gris, mon fils, mon cher fils, par où ai-je mérité de mon Dieu les grâces dont il me comble dans mon cher fils ? C'est, selon moi, la plus grande faveur qu'il puisse accorder à un père honnête et sensible qu'un fils comme toi.

Mes grandes douleurs sont passées d'hier, puisque je peux t'écrire. J'ai été cinq jours et quatre nuits sans manger ni dormir, et sans cesser de crier. Mon médecin prétend que c'est la goutte dans les reins et la vessie. Dans les intervalles où je souffrais moins, je lisais Grandisson¹, et en combien de choses n'ai-je pas trouvé un juste et noble rapport entre Grandisson et mon fils ! Père de tes sœurs, ami et bienfaiteur de ton père, si l'Angleterre, me disais-je, a ses Grandissons, la France a ses Beaumarchais, avec cette différence que le Grandisson anglais n'est qu'une fiction d'un aimable écrivain, et que le Beaumarchais français existe réellement pour la consolation de mes jours. Si un fils s'honore en louant un père homme de bien, pourquoi ne serait-il pas permis de me louer de mon cher fils en lui rendant justice ? Oui, j'en fais ma gloire, et je ne cesserai jamais de le faire en toutes occasions.

Adieu, mon cher ami ; je blesse ta modestie : tant mieux ; tu n'en est que plus aimable aux yeux et au cœur de ton bon père et ami.

CARON.

1. *Grandisson*, roman de l'auteur anglais Richardson (1689-1761).

115. *De Julie*

18 décembre 1764.

Mon Beaumarchais, mon aimable génie, j'ai vu ta lettre, tes projets, ton travail, et rien ne me surprend, pas même ta philosophie sur nos tristes nouvelles. Lorsqu'on l'apprécie comme moi, on a droit de compter sur des choses étonnantes. Assurément nous gardons le secret, mais quand reviendras-tu ? Je me déplaïs au cœur de ton absence.

116. *A son père*

Madrid, ce 23 Xbre 1764.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu hier le paquet de la lettre de la Duchesse de Bournonville, de l'engagemfent] de la Comtesse de Benavente et des copies de lettres et mémoires. La première de ces dames est dans son lit couverte de petite vérole. Il y a des plaisants qui prétendent que cette maladie lui vient de la frayeur que je lui ai causée en instruisant par l'envoi maladroit d'une lettre M. le Duc de ma prétention. Il doit y avoir eu querelle au ménage. J'ai tout su et n'en ai pas moins été mon train : lettres et réponses ont trotté, et avec tous les ménagements que feu la Motte eut pour M^{me} Dacier¹. J'ai mis les choses au point que j'espère tirer le reste de la créance. Drouillet est un juif et voilà tout. Il m'a plu nuï que servi en favorisant à votre détriment le doute où le duc était sur la validité de la créance. Je lui ai dit son fait et ai poursuivi ma besogne. Aussi en me remettant 4.675 [livres] a-t-il tiré commission, change, etc... quoiqu'il eût reçu en espèces et qu'il me payât de même. La Benavente tergiverse : mais la petite lettre polie a mis cette affaire à peu près au point de l'autre. La Dousseda a payé avec une retenue. J'ai mis la petite lettre en avant et j'espère rattraper le reste. L'affaire de Ferer est absolument délabrée, on ne sait ni qui, ni comment, ni quand, ni où il faudra s'adresser pour faire revenir ce que la négligence universelle a laissé égarer. Le pauvre m[arquis] de Castella² est fort ami de M^{me} de La Croix. Il n'a pas le sol, est toujours à Saragosse et ne fera rien perdre, dit-on : mais pour celui-là je n'en puis rien dire que quand j'aurai mis pied à terre à son palais en allant à Barcelone. Tout prêt que je suis à partir, c'est-à-dire n'attendant qu'un mot pour monter en chaise, je ne sais si je ne serai pas forcé d'attendre un peu ; car les chemins d'Espagne sont tout rompus en cette saison. Cette circonstance diminue l'impatience que je me sens de terminer ce que j'ai amené à son point avec tant de soins et de travail. Je suis ici dans le pays de *poco à poco* et la *vivacidad française*, mère d'une impatience perpétuelle, doit se cacher sous le voile de la patience, qui a de quoi s'exercer supérieurement ici. Je viens de me faire une garde-robe d'hiver. J'étais tout nu. Elle restera à m'attendre quand je partirai. Obligez-moi, mon cher père, de présenter mes compliments de nouvelle année à tous mes amis. Je suis si chargé d'écritures instan-

CORRESPONDANCE

tes qu'il faut de nécessité que celles de civilité en souffrent un peu.

Vous connaissez les sentiments inviolables de respect et d'attachement avec lesquels je suis pour la vie, Monsieur et très cher Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

Le marquis plaisante agréablement sur le mauvais conte de M. Nicolas qu'on m'a forcé de faire ici et dont je me suis tiré à faire trembler une procession de femmes ; vous saurez donc à quoi vous en tenir sur ce qu'il vous dit à ce sujet.

Je vous envoie à cachet volant une lettre pour le Duc de la Valière. Si elle contient quelque chose qui puisse vous amuser, je ne regretterai pas la peine que je me suis donnée de l'écrire. Vous lui enverrez à Mont-Rouge, comme l'ayant reçue de moi dans vos paquets, après l'avoir cachetée.

1. Allusion à la dispute qui eut lieu au début du siècle entre Mme Dacier, traductrice de *l'Iliade*, et Houdar de la Motte qui en donna une adaptation moderne. Cette controverse raviva la Querelle des Anciens et des Modernes.

2. D. Baltasar Patino (1669-1733), devenu marquis de Castelar, frère du célèbre ministre D. José Patino. Après avoir servi sous Philippe V comme secrétaire d'Etat, il fut nommé ambassadeur à la cour de Louis XV. Très gêné par son peu de fortune dans une cour fastueuse, le marquis semble avoir assez tristement terminé sa carrière.

117. *Au duc de La Vallière*

Madrid, ce 23 Xbre 1764.

Monsieur le Duc,

Je m'étais flatté vainement de l'espoir de vous présenter de vive voix mon très humble respect au commencement de cette année ; mais je suis dans un pays où l'adage favori est *poco a poco*. Notre vivacité, qui dégénère fréquemment en impatience, est appelée *la furia francese* ; on n'en tient compte, et rien ne va que le train ordinaire. J'emploie le loisir involontaire que cette lenteur me procuré à étudier de mon mieux le pays où je vis et les hommes qui l'habitent, dont l'insouciance fait le fond du caractère ; mais on peut dire, à leur louange, qu'ils sont généralement bons, sobres et surtout très patients. Dans le haut état, il

n'y a d'autre considération que la personnelle ; je ne m'aperçois pas que le rang en donne à ceux qui n'ont ni crédit dans les affaires, ni ce qu'on appelle qualités transcendantes. Comme chacun vit chez soi, à l'exception des assemblées appelées *tertulias*, qui sont plutôt cohues que sociétés, où tout ce qui est connu entre et sort comme dans l'église, et comme l'on ne mange jamais chez autrui, les plus grands seigneurs ne sont presque connus que de leurs familles ; le faste des valets est poussé ici à un excès dont le seul Lucullus fournit un exemple. Le duc d'Arcos, capitaine des gardes, paye au moins pour 100,000 écus de gages par an.

Le duc de Medina-Celi porte cela encore plus loin, et tout le reste va plus en raison de son rang que de ses moyens ; cette manie rend ces gens-ci fort pauvres au milieu d'assez grandes richesses. Un homme de votre rang, monsieur le Duc, qui est garçon, et n'a que 80,000 ducats de revenus, est toujours mal aisé.

Il n'y a pas de pays au monde où le gouvernement soit aussi puissant. Comme il n'y a nul ordre intermédiaire entre le ministère et le peuple qui tempère l'activité du pouvoir législatif et exécutif, il semble que l'abus doit être souvent à côté de la puissance. Cependant il n'y a pas de prince qui use plus sobrement d'un pouvoir sans bornes que le roi d'Espagne ; pouvant tout décider d'une seul mot, la crainte de commettre une injustice l'assujettit volontairement à des formes qui font rentrer les affaires dans le train ordinaire des affaires des autres pays, dont celui-ci même se distingue par la grave lenteur.

Le ciel est ici d'une pureté admirable, et c'est un avantage que je sens beaucoup plus que les gens du pays qui n'ont jamais vu les hivers gris et mouillés de chez nous. Depuis que l'obstination du prince régnant à nettoyer la ville de Madrid a vaincu l'obstination des Espagnols à rester dans l'ordure, cette ville est une des plus propres que j'aie vue, bien percée, parée de nombreuses places et de fontaines publiques, à la vérité plus utiles au peuple qu'agréables à l'homme de goût ; un air vif et appétissant circule partout avec facilité, il est même quelquefois d'une vivacité qui va jusqu'à tuer sur place un homme à l'entrée d'un carrefour ; mais cela n'arrive jamais qu'à quelque Espagnol épuisé de débauche et brûlé de vanille. Ce peuple allie une dévotion superstitieuse à une assez grande corruption de mœurs ; et l'on a chez nous une très fausse opinion des Espagnols quand on les croit jaloux : cette frénésie est peut-être reléguée dans quelques villes de province ; mais aucunes femmes au monde ne jouissent d'une aussi grande liberté que celles de cette capitale, et l'on n'entend pas

CORRESPONDANCE

dire qu'elles négligent ordinairement les avantages de cette douce liberté.

J'ai visité avec beaucoup de soin la bibliothèque fameuse du palais de San Lorenzo, appelé par corruption l'*Escorial*. Je crois, monsieur le Duc, avoir entendu dire à M. de Grimaldi qu'il vous avait envoyé le catalogue des livres et manuscrits qui la composent. Comme il y a ici beaucoup plus d'esprit que d'acquit, ces beautés si précieuses pour nos savants ne sont en ce pays que l'objet d'une stérile curiosité. Le cellier des moines qui gardent ces livres m'a paru mieux tenu, plus visité et plus exactement étiqueté. Un de ces religieux fort honnête m'a fait présent d'un gros Pétrarque très ancien, mais cela n'a pas assez de barbe pour mériter une place au château de Montrouge. Une des choses qui m'a le plus frappé dans ce très magnifique couvent, c'est la condamnation des livres de presque tous nos philosophes modernes qui est affichée publiquement auprès du chœur des moines. Les ouvrages proscrits y sont nommés ainsi que leurs auteurs, et par prédilection votre ami Voltaire, dont on condamne non seulement tous les ouvrages qu'il a faits, mais encore tous ceux qu'il fera par la suite, ne pouvant sortir que du mal d'une plume aussi abominable. Je lui avais écrit de Bayonne pour lui envoyer la commission de M. le duc de Laval et la vôtre, monsieur le Duc. Il est resté trois mois sans me répondre, et m'a enfin écrit à mon adresse de Versailles, me comptant bien de retour, dit-il, et ne voulant pas me brouiller avec le saint Office en m'envoyant ici une lettre de lui ; mais elle m'y est parvenue sans accident.

Cette terrible inquisition, sur laquelle on jette feu et flamme, loin d'être un tribunal despotique et injuste, est, au contraire, le plus modéré des tribunaux par les sages précautions que Charles III, à présent régnant, a prises contre les abus dont on pouvait avoir à se plaindre ; il est composé non seulement de juges ecclésiastiques, mais aussi d'un conseil de séculiers dont le roi est le premier des officiers ; la plupart des grands de la première classe remplissent les autres places, et la plus grande modération résulte du combat perpétuel des opinions de tous ces juges, dont les intérêts sont diamétralement opposés. Cet arrangement fait un honneur infini à la fermeté et à la sagesse du roi, qui a eu besoin dans le temps (comme toute l'Europe l'a su) d'exiler le grand inquisiteur, chose inouïe jusqu'à lui. Les Espagnols nous reprochent avec raison nos lettres de cachet, dont l'abus leur paraît être la plus violente des inquisitions. Quand nous nous plaignons du délabrement de leurs grands chemins, ils nous reprochent nos corvées, fléau, disent-ils, bien plus terrible aux

malheureux habitants de la campagne, que le mauvais état des routes n'est incommode aux voyageurs. Tout se fait en Espagne aux dépens du roi, ce qui véritablement empêche que les choses n'aillent fort vite et les fait abandonner aussitôt qu'on est occupé de soins plus importants ; mais la bonté du roi est si grande qu'il a soutenu, depuis plus d'un an, le pain dans sa capitale à un prix très modéré, quoique le froment fût hors de prix et qu'il lui en ait coûté de sa poche plus de 100,000 écus par jour. En cet article, j'admire plus la charité du roi que la prévoyance du gouvernement ; mais on s'occupe sérieusement des moyens de prévenir ces sortes d'accidents par la suite.

La justice civile de ce pays est chargée de formes beaucoup plus embrouillées encore que les nôtres, ce qui la rend si difficile à obtenir, que ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'on y a recours. La manière dont les affaires s'y traitent est proprement l'abomination de la désolation prédite par Daniel. En affaires civiles, les témoins sont emprisonnés pour être entendus, et tel honnête homme qui saura par hasard que monsieur un tel est débiteur réellement, ou légataire, ou fondé de procuration, etc., est arrêté et mis en prison dès le commencement de l'instance seulement, pour déclarer ce qu'il sait ou a entendu dire. J'ai vu dans un arrêté de comptes, où il s'agissait de savoir si tous les articles étaient en règle, tenir au cachot trois malheureux qui s'étaient, par hasard, trouvés chez l'homme qui arrêtait le compte, lorsque son créancier y vint. Le reste est en proportion. Cette partie sera encore longtemps mal administrée, trop de gens vivent de ce désordre ; et il est trop loin des yeux du roi.

La nuit prochaine, à Madrid, est l'image la plus vraie des saturnales romaines ; ce qui se consomme en aliments, la licence effrénée qui règne dans les églises sous le nom de joie est incroyable : il y a telle église de moines où ils dansent tous dans le chœur avec des castagnettes ; le peuple fait *paroli*, armé de chaudrons, de sifflets, de vessies, de claquettes, de tambours ; les cris, les injures, les chants, les sauts périlleux, tout est du ressort de la fête ; la bacchanale court les rues pour aller d'église en église toute la nuit, et de la va se livrer à tous les excès qu'on peut attendre d'une telle orgie. Depuis huit jours, il se célèbre une messe chantée et accompagnée par ce diabolique faux-bourdon dans une église tout à côté de chez moi, et le tout en l'honneur de la naissance de Notre-Sauveur, le plus sage et le plus tranquille des hommes. En général ici, toutes les coutumes populaires, dérivant en droite ligne des usages maures, ont une saillie de déraison et de cynisme qu'on ne rencontre point ailleurs ; il

CORRESPONDANCE

n'est pas rare de rencontrer tous les soirs des hommes et des femmes qui, plus occupés de leurs affaires que des regards des passants, [...] sur les escaliers des églises, sur ceux de l'intérieur des maisons, avec une sécurité digne du philosophe grec.

La prévention contre les usages des étrangers est poussée à l'excès dans ce pays par le peuple, et beaucoup de gens distingués sont encore très peuple à cet égard, nous sommes même les moins épargnés ; mais je ne puis disconvenir que le ton moqueur et tranchant de la plupart des Français qui viennent ici contribue beaucoup à entretenir cette espèce de haine : c'est l'aigreur qui paye la moquerie.

Les spectacles espagnols sont de deux siècles, au moins, plus jeunes que les nôtres, et pour la décence et pour le jeu ; ils peuvent très bien figurer avec ceux de Hardy¹ et de ses contemporains. La musique, en revanche, peut marcher immédiatement après la belle italienne et avant la nôtre, la chaleur, la gaieté des intermèdes tout en musique, dont ils coupent les actes ennuyeux de leurs drames insipides, dédommagent très souvent de l'ennui qu'on a essuyé en les entendant ; ils les appellent *tonadillas* ou *sainetes*. La danse est absolument inconnue ici, je parle de la figurée, car je ne puis honorer de ce nom les mouvements grotesques et souvent indécents des danses grenadines et mauresques qui t'ont les délices du peuple ; la plus estimée ici est celle qu'on appelle *fandango*, dont la musique est d'une vivacité extrême, et dont tout l'agrément consiste en quelques pas ou figures lascives[...] représentant assez bien [...] pour que moi, qui ne suis pas le plus pudique des hommes, j'en aie rougi jusqu'aux yeux. Une jeune Espagnole, sans lever les yeux et avec la physionomie la plus modeste, se lève pour aller figurer devant un hardi sauteur ; elle débute par étendre les bras, faire claquer ses doigts ; ce qu'elle continue pendant tout le *fandango* pour en marquer la mesure ; l'homme la tourne, il va, revient avec des mouvements violents auxquels elle répond par des gestes pareils, mais un peu plus doux, et toujours ce claquement de doigts qui semble dire : Je m'en moque, vas tant que tu pourras, je ne serai pas lasse la première. Lorsque l'homme est excédé, un autre arrive devant la femme qui, lorsqu'elle est souple danseuse, vous en met ainsi sur le grabat sept ou huit l'un après l'autre. Il y a aussi des duchesses et autres danseuses très distinguées, dont la réputation est sans bornes sur le *fandango*.

Le goût de cette danse obscène, qu'on peut comparer au *calenda* de nos nègres en Amérique, est si bien enraciné chez ce peuple, que, pour lui plaire, un homme a composé une pièce de théâtre

assez comique, où des religieux étrangers ayant voulu s'opposer au goût général et en faire un crime, l'affaire bien débattue est renvoyée au pape, auquel des députés de la nation vont porter les plaintes et les vœux des Espagnols. Le pape assemble le conclave, il lit le factura des religieux, et tout prêt à condamner l'usage du *fandango*, il s'avise de demander aux Espagnols ce qu'ils opposent à ce mémoire ; à quoi les députés ne manquent pas de solliciter la permission de faire voir à Sa Sainteté la noirceur de leurs adversaires, en dansant le *fandango* devant la célèbre assemblée. Le pape ne l'a pas plus tôt permis, que l'orchestre commence le *fandango* et que les députés se mettent en train, ce qui ébranle bientôt la gravité du pape et des cardinaux ; dans un moment ils ne tiendront plus sur leurs sièges, ils n'y tiennent plus, le pied leur glisse, la fureur du *fandango* les saisit, les mouvements vont leur train, ils se mettent tous hors d'haleine ; le pape tombe, on le relève, et Sa Sainteté est forcée de convenir que cette danse est une des meilleures choses qu'elle connaisse ; les députés s'en reviennent aux acclamations du peuple qui les couronne avec des cris de joie, des sifflements qui, dans ce pays, n'ont pas la même acception que chez nous, et un tapage horrible termine le spectacle.

Je terminerai ici cette trop longue lettre, dont vous pourrez vous faire rendre un compte très succinct par l'aimable *Privé*², car elle ne manquera pas de vous effrayer par son étendue volumineuse ; je prie seulement M. Privé, dans les retranchements qu'il y fera, de ne pas passer sous silence les assurances du profond respect avec lequel je suis, monsieur le Duc, votre, etc.

P.S. Depuis trois mois j'ai un pied dans la botte ; je compte pourtant prendre ma route par Valence et Barcelonne la semaine prochaine, pour me rendre au plus tôt à Paris.

1. Alexandre Hardy (1570-1631), poète dramatique français. Auteur d'environ sept cents pièces, assez médiocres. Cependant, il contribua à fixer la forme de la tragédie classique.

2. Secrétaire du duc de la Vallière.

118. *De Pierre Lartigues*¹

A Bordeaux, le 29 décembre 1764.

Comme j'ai un vrai plaisir de m'occuper de vos intérêts, voici ce qu'un honnête homme me marque au sujet de l'habitation de Mlle Le Breton.

CORRESPONDANCE

L'habitation, dit-il, de cette Demoiselle est située au quartier Dulimbet dépendante du Cap ; cette habitation est belle et dans un bon terrain productif, faisant de très beau sucre blanc ; elle a été volée et négligée ; elle se trouve pour le présent sans forces de bras ni de bestiaux, elle est obérée ; mais au moyen d'un secours de nègres tous les 3 mois et des bestiaux à proportion, dans 18 mois elle serait dans un état brillant et produirait la seconde année 350 milliers de sucre blanc, ce qui produirait un capital de 180 mille livres par an, et au moyen d'un pareil revenu elle serait libérée dans moins de 18 mois après l'époque du rétablissement. Il se peut qu'elle ait besoin de formes à sucre et d'outils aratoires ; pour cela il faut des espèces tout de suite et avec une bonne régie on pourrait avoir chaque année rendu en France 90 à 100 mille livres de revenu. On m'a encore observé que Mlle Le Breton devait être belle, rempli de grâces et plus encore de sentiment et d'honneur, qu'elle était issue de parents très respectables (celui qui m'instruit l'a connue dans son enfance) et qu'elle avait un oncle à Paris nommé M. Le Rat, qui avait disposé de son habitation en faveur de M. Pusterne et Duclos, ses parents, au moyen d'une rente viagère de 100 milliers de sucre blanc rendus en France.

Voilà, Monsieur, les instructions que j'ai eu de mes recherches, celui qui me les a envoyées est un homme sur lequel vous devez compter comme sur vous même.

A Monsieur Durand, négociant, pour remettre,
S.V.P., à Monsieur de Beaumarchais, Lieutenant
Général des chasses du Roi de France à Madrid.

1. Négociant à Nantes.

119. *A son père.*

Madrid, le 31 décembre 1764.

Monsieur et très cher Père,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre procuration et autres titres, ainsi que de votre paquet en date du 18 courant, qui renferme une lettre de M. Cottin, dans laquelle il montre plus d'amitié pour moi que de confiance en mes œuvres. Remerciez-le, je vous prie, de ce premier sentiment, je me charge de le tranquilliser sur l'autre. Ses réflexions sont justes et telles que la pru-

dence a dû les dicter à quelqu'un qui n'a rien vu de moi, parce que je n'ai pu l'instruire que des vues particulières qui m'avaient attiré ici. J'espère arriver assez tôt à Paris pour que sa perplexité et surtout la vôtre ne soient pas de longue durée à mon égard, pourvu toutefois que je ne m'abîme pas dans quelque gouffre de boue liquide, car une pluie extraordinaire qui tombe depuis dix jours a rompu tous les chemins d'Espagne. Mais si j'avais entièrement terminé ce que je fais ici, cela m'arrêterait-il un moment ? Vous m'avez trahi, mon cher Père, je vous avais prié de dire quelque chose pour moi à M. Cottin et non de lui envoyer ma lettre en personne. Vous m'avez permis de vous écrire avec une ouverture de cœur dont tout le monde n'est pas obligé de me savoir le même gré. Quand je suis gai, mes lettres s'en ressentent, j'aime surtout à m'épancher avec vous. Mais l'amitié de notre parent a un caractère de sévérité qui, je m'aperçois, s'effarouche aisément sur un peu de badinage. Il me croit, dit-il, capable de faire des conquêtes (car j'ai la lettre sous les yeux). En vérité, mon cher Père, je n'aime point cet espèce d'éloge quand on paraît ne me croire pas digne d'un plus sérieux. Si j'ai mérité cette leçon pour un innocent badinage auquel je me livrai cet été en parlant d'une maison où la dame du logis, spirituelle et pleine de grâces, fut comparée par l'envoyé de Suède à Mme Cottin, si, dis-je, l'éloge que nous en fîmes en commun et les agréables plaisanteries que cette ressemblance occasionna, ont mérité la dureté de la première réponse et la sécheresse de celle-ci, je demande de bon cœur pardon à la dignité offensée, au respect profond, s'il est blessé. Je vois bien que je ne me connais plus à rien depuis que j'ai quitté la France. J'ai perdu de vue la manière dont on y rend à chacun ce qui lui est dû. Soit dit entre nous pourtant, mon cher Père, il faut être d'une délicatesse bien délicate pour se méprendre au vrai sens d'un galant badinage et le tourner contre soi ou les autres.

Revenons au sérieux. M. Cottin dit que je lui demandai en partant sa procuration : en veut-il insinuer qu'il me l'ait envoyée ? Vraiment non. Je n'ai reçu de lui qu'une copie de vos engagements ou cession à son égard, et en bonne règle, cela ne sert à rien. Il y a une influence maligne répandue sur les procurations de France, car vous, mon cher Père, qui vous piquez aussi de m'en envoyer, vous les faites partir gaillardement sans légalisation d'ambassadeur : aussi vous voyez que si je voulais un peu me donner les airs de critiquer les gens respectables que j'aime et honore, j'aurais beau jeu aujourd'hui. Mais ma foi ! procureur ou non, je pousse à la roue comme si j'étais le mieux fondé du

monde, et quoique ma lettre à la duchesse de Bournonville ait amené le lendemain matin une parité de la dette, elle m'en sait si peu de gré, ainsi que la Benavente, que pour un liard, je renoncerais à écrire aux femmes. Je ne sais plus comme Ton vit : les unes se fâchent de ce que j'écris plaisamment, les autres de ce que j'écris sérieusement. D'un côté l'on trouve mes galanteries trop familières, d'un autre on prétend que mon profond respect est sec et malin en diable. Mais je crois enfin avoir trouvé le joint. J'écrirai très respectueusement aux dames de Paris et je garderai le sel de ma gaîté pour les grandes espagnoles. Il me prend fantaisie de vous envoyer par la voie du ministre, qui est franche de port, les deux lettres que j'ai écrites à la duchesse, qui pourtant, s'il faut dire le vrai, y a trouvé de quoi se fâcher ainsi que le désir de se raccommoier avec moi. Moyennant quoi le reste de la dette viendra, j'espère.

Je trouve pourtant en suivant la lettre de M. Cottin de quoi m'apaiser aussi. // *faut l'entendre à son retour*, dit-il. C'est bien dit, mon cher Père, et je m'y tiens. Je n'en puis confier plus long que cela au courrier, car on dit ici qu'il souffle un vent sur les Pyrénées qui rompt les cachets et évente les secrets. J'espère qu'en vous chargeant de me ménager une réception favorable chez nos grands parents, vous ne me ferez pas le mauvais tour de montrer cette folle lettre que je vous écrivis au retour d'un charmant concert que Milord Rochfort¹, ambassadeur d'Angleterre, nous a donné. Que dirait la Sagesse si elle me voyait entremêler les occupations les plus graves dont un homme puisse s'occuper, de soirées agréables tantôt chez un ambassadeur, tantôt chez un ministre ; nous remettons au lendemain le soin des affaires sérieuses ; on ne manquerait pas de dire : Quel homme est celui-ci ? Les contraires peuvent-ils ainsi s'allier dans une même tête ? Oui, mon cher Père, je ressemble eh cela à feu Alcibiade, dont il ne me manque que la figure, la naissance, l'esprit et la richesse. Je suis un peu aussi comme votre bonne amie Miss Howe qui, quand elle avait bien du chagrin, pleurait en riant ou riait en pleurant.

Je vous prie de ne point perdre mes lettres à la duchesse car peut-être que quelque jour, en terme d'accommodement, il faudra que j'en commente les passages au gré de celle à qui elles ont fait sortir l'argent et la petite vérole.

Il me semble à moi que je me ménagerais ici des échappées délicieuses de temps en, temps si je pensais que je vais passer un mois ou deux dans ma maison, occupée par des ménages aussi heureux que chers à mon cœur. Et enfin quelle retraite au bout

de mes affaires, que d'aller ensevelir le reste de ma vie au milieu de mes parents -et amis tous enchantés les uns des autres et connaissant tout le prix de l'aisance sans faste, et de ce qu'on appelle l'heureuse médiocrité. En voilà assez : je vois que ma chaise est encore à Paris [n'importe...]. J'attends l'arrivée de M. Bouteiller avec impatience pour prend [re] le dernier parti sur les affaires de la triste enfant que je vous recommande en grâce.

J'écris, et à mesure on traduit : tout ce que je fais tire à sa fin ; et des conditions, je sauterai tout d'un coup en plein travail. Dites à ma Julie que j'espère qu'elle n'est pas inquiète pour elle ; car je m'en occupe aussi sérieusement que de vous tous, dont je suis avec le plus vif attachement et de vous en particulier, Monsieur et très cher Père,

Votre très humble serviteur et fils.

1. Zuylestein ou Zulestein, William-Henry (Nassau de), 4^e comte de Rochford (1717-1781), ambassadeur anglais en France, puis ministre anglais.

« Le comte de Rochford est si inconsidéré, si indiscret et si borné qu'il n'est guère possible de prendre quelque confiance en lui ; cependant comme il n'est pas moins incompetent, il se conduira peut-être plus convenablement à notre égard dans la place qu'il occupe qu'il n'a fait pendant qu'il a résidé en France. » Choiseul à Châtelet, 29 novembre 1768.

Pourtant, aux yeux des Anglais, Rochford était un diplomate expérimenté, ayant bien travaillé à l'ambassade de Madrid de 1763 à 1766.

120. *De son père*

A Paris, le 8 janvier 1765.

Je ne sais, mon cher ami, je ne sais si vous trouverez que cette brochure vaille le port, mais je vous l'envoie pour vous amuser ; c'est ce qu'on a, fait de meilleur et de plus méchant contre le Poinset, dont la petite nièce du Cercle, au Français, a eu un succès prodigieux et lui a produit au moins mille écus tant de la comédie que du libraire qui la lui a achetée ; aussi en est-il bien fier et très brillant en habits ¹.

La rue du Roule, qui est bien le meilleur cœur de femme que Dieu ait créé et à qui à la tête de son nom j'ai ajouté le mot *Panta*³ ... Panta, dis-je, veut nous amener ou nous donner à sou-

CORRESPONDANCE

per avec Préville³ et le petit Poinset, ce qui selon nos idées sera un souper délicieux ; cependant nous tâcherons d'attendre votre retour pour que le plaisir soit complet. Cette bonne Panta adore (exactement, le terme n'est pas trop fort) adore Juliette et Tonton, mais surtout Julie ; elle me charge de vous dire qu'elle vous aime toujours de tout son cœur. Il n'y a pas jusqu'à moi qu'elle n'aime aussi, tant elle a le cœur grand.

Son mari m'apprit hier qu'enfin M. et Mme Boutellier sont arrivés au Havre, d'où on les attend de jour à autre. Je suis mieux depuis hier. Il ne manque à mes désirs que le plaisir de vous embrasser réellement du plus tendre de mon cœur. Quand aurons-nous ce plaisir ?

CARON.

Au moment que j'allais fermer cette lettre je reçois la vôtre du 23 décembre avec celle pour M. le Duc de La Vallière, que je trouve si belle qu'avant de la lui faire remettre demain, j'en fais tirer copie aujourd'hui. C'est une pièce à garder.

Où diable avez-vous été vous ressouvenir de Mme Nicolas, aventure passée avant votre naissance et qui ne doit pas donner une haute idée de ma crédulité, quoique cependant très véritable ; cela prouve au moins que vous conservez toujours, malgré vos grandes affaires, cette précieuse gaieté dont je vous félicite bien sincèrement.

Je vois ce que vous avez fait et faites encore contre mes débiteurs dont je n'aurais peut-être jamais tiré un sol sans vous. Il faut regarder ce que vous en arracherez comme pur bénéfice.

Remerciez pour moi M. Le Marquis⁴ de son obligeante lettre, que je communiquerai à Madame sans qu'il coure le moindre risque sur mon compte, car outre qu'il en est trop aimé, je n'ai pour elle que des sentiments d'estime et de respect ainsi que pour lui, et comme vous le dites fort bien : je ne suis pas dangereux. Adieu encore une fois, mon cher ami : très réellement l'heure du courrier presse.

Recevez les compliments de la part du secrétaire de Moulinière.

1. Poinset, Antoine-Alexandre-Henri (1735-1769), dramaturge. Connu principalement pour sa comédie en un acte *Le Cercle*, 1764. La pièce en prose est une satire de la vie sociale du Paris de l'époque.

2. Panta... « Mme Pantagruel » comme l'appelait le père Caron. Il s'agissait d'une dame Gruel amie de la famille Caron, un peu éprise de Beaumarchais.

3. Préville, célèbre comédien (1721-1799). Il joua dans la première pièce de Beaumarchais *Eugénie* (1767), puis dans les *Deux Amis*. Il

créa Figaro dans le *Barbier de Séville* et il joua Brid'oison dans le *Mariage de Figaro*. Il restera un grand ami de Beaumarchais jusqu'à sa mort malgré la lutte de la Société des auteurs dramatiques menée par Beaumarchais contre les Comédiens Français.

4. Le marquis d'Aubarède.

121. *A son père*

Madrid, ce 14 janvier 1765.

Monsieur et très cher père,

J'ai reçu votre dernière, en date du 31 décembre, et incluses les lettres du Patteau aux 815 livres, celle de Boisgarnier, ou plutôt celle de Boisgarnier est du courrier précédent ; sa réponse m'a fait beaucoup de plaisir. Je vois qu'elle est drôle de corps avec beaucoup d'esprit et une âme droite ; mais si j'étais pour la moindre chose dans le froid qui règne entre son protégé et elle et si ce qui s'est passé entre le docteur et moi fait le motif des points où ils ne sont pas d'accord, je dis d'avance que je fais remise entière de mon ressentiment, et qu'elle fera très bien de ne le tenir, quant à elle, que pour son propre compte ; car, quelque opinion que cet ami ait de moi, quelque comparaison qu'il en fasse avec ses propres qualités, je n'aurai pas de bruit avec lui. La seule chose capable de m'émouvoir est qu'il dise du mal de mon cœur, je lui passe de penser peu de bien de mon esprit ; le premier sera toujours à son service et le second prêt à l'étriller quand il le méritera. Lorsque je lui dis son fait, c'est toujours sans amertume, je ne veux point l'offenser. Chacun n'a-t-il pas sa bosse ?

Loin, loin, Momus ! La mordante satire
N'entre jamais dans les plans que je fais,
Quand la gaieté vient m'inspirer d'écrire
Ou d'ébaucher en trois coups des portraits.

Ainsi, loin que j'apprenne avec plaisir que nos amis se conviennent peu, j'en ressens une espèce de chagrin, car le Miron ne manque d'aucune des qualités solides qui doivent faire le bonheur d'une honnête femme ; et si ma Boisgarnier était moins touchée de cela que rebutée par le défaut de quelques frivoles agréments, qui même ne lui manquent pas à tout considérer, je dirais que Boisgarnier est une enfant qui n'a pas encore acquis

CARON DE BEAUMARCHAIS

l'expérience qui fait préférer le bonheur au plaisir ; et, pour dire au vrai ce que je pense, je crois qu'il a raison de se préférer à moi sur bien des choses pour lesquelles je ne me sens ni sa vertu ni sa constance, et ces choses-là sont d'un grand prix quand il s'agit d'une union pour la vie. Ainsi j'invite ma Boisgarnier à n'envisager notre ami que sur ce qu'il a d'infiniment estimable, et bientôt l'affaire se civilisera. J'ai été furieux contre lui pendant vingt-quatre heures ; cependant, état à part, il n'y a pas un homme que je lui préférasse pour être mon associé ou mon beau-frère. J'entends bien ce que Boisgarnier peut dire. Oui, il joue de la vielle, c'est vrai ; ses talons sont trop hauts d'un demi-pouce ; il frise le ton quand il chante ; il mange des pommes crues le soir ; il prend des lavements aussi crus le matin ; il est froid et didactique quand il jase ; il a une certaine gauche de méthode à tout, qui, à la vérité, peut faire donner du pied au cul à un amant par une coquette du Palais-Royal ; mais les bonnes gens de la rue de Condé se gouvernent par d'autres principes : une perruque, un gilet, des galoches ne doivent faire chasser personne, quand le cœur est excellent et l'esprit de mise. Adieu, Boisgarnier, voilà un long article pour toi.

Je voudrais bien, mon père, que votre affaire fût en aussi bon train que celle-ci : car au moins, si la Boisgarnier persiste, elle a du temps et des moyens pour réparer, au lieu que la bonne M^{me} H[enry] était une belle planche après le naufrage de la jeunesse et de la santé. Que le ciel l'illumine et nous aussi.

Ce pays est un hydre de lenteurs et de plates difficultés : mais j'ai pris mon parti. Je veux tout vaincre ou que personne ne le puisse jamais. Si vous saviez tout ce qui est écrit et dit, vous vous effrayeriez pour moi. Je ne suis pas au bout : mais croyez qu'une fois à cheval, rien ne me fera vider les étriers.

Mes amitiés à M^{me} de Moulinières, Le Vaigneur et toutes les dames.

122. A Monsieur Piery

Madrid, ce 15 janv[ier] 1765.

Je vous plains, mon cher Piery. A peine êtes-vous quitte de votre maladie que l'indisposition du Roy renouvelle votre fatigue et votre inquiétude. Chaque état a ses chagrins. Mais le vôtre a bien ses agréments ; la confiance et les bontés d'un grand roy

CARON DE BEAUMARCHAIS

doivent s'acheter par quelques peines. Nous espérons que celles-ci ne seront pas de longue durée pour tous. M. FAralde m'a fait dire que, si je voulais rembourser ses associés, il abandonnerait et ses droits sur l'affaire et même sa mise de fonds, qui est de 750 mille Réaux]. Tout bien considéré, j'accepte cette offre. Je lui ai fait répondre que je le verrais et que je prendrais avec lui les arrangements qui lui conviendraient pour le remboursement des 6 millions de Réaux]. Dieu merci, en voilà déjà un qui s'exécute de bonne grâce et dont je suis content, comme j'espère qu'il le sera de moi, puisque je lui accorde ce qu'il me demande. Je me hâte de vous le faire savoir, afin de ne pas perdre un moment par ma faute pour terminer cette éternelle affaire, qui m'a déjà donné plus d'embarras et fait perdre plus de temps qu'aucune que j'aie jamais traité. Maintenant ouvrez les propositions que je vous ai envoyées à l'Escorial et mandez-moi en réponse quel sort vous voulez que je fasse à Parte a Royo, car, avant que de me présenter au ministre, il faut que je sois d'accord avec tout le monde.

Examinez l'état ci-dessous expliqué des charges que je prends et de l'argent que je vais mettre dans l'assiento ¹ :

Je paye à M. l'Aralde	5.700.000	Réaux
Je m'engage pour les autres dettes de l'assiento que je fais monter à.....	3.000.000	—
Je mets en fourniture de grains pour l'approvisionnement des magasins	6.000.000	—
Je fournis au Roy une caution pour la sûreté du service et je me charge de tenir compte à S.M. de ce qui lui est dû par l'assiento	6.000.000	—
	<u>20.700.000</u>	<u>Réaux</u>

De l'autre part, mise de la Nouvelle Compagnie	20.700.000	—
--	------------	---

Je me charge en outre de tout le travail de l'assiento et par l'arrangement que je prends j'en débarrasse Parte a Royo dès le jour de la signature de l'acte de possession. Or vous savez qu'en toute affaire un homme qui fait tout le travail partage les bénéfices avec celui qui met les fonds, en parties égales. Mais moi je réduis le bénéfice du travail à un tiers du profit général ; par cet arrangement le

CORRESPONDANCE

travail est regardé comme le tiers de la mise des fonds. Or la mise des fonds est de	20.700.000	—
Ainsi celui qui met cette somme et qui se charge de tout le travail doit être regardé comme ayant mis dans l'affaire la somme de	<u>20.700.000 Réaux</u>	

Jusqu'à ce jour les fonds que M. Parte a Royo a mis dans l'assiento ne sont que de 1.200.000 Réaux. C'est d'après ces deux mises, l'une de 27 millions 1/2 et l'autre d'un million et quelque chose, que je vous prie de régler quel intérêt M. Parte a Royo doit avoir dans la nouvelle compagnie. Je m'en rapporterai toujours à votre équité et à vos lumières. Je vous envoie cette lettre par un exprès qui après vous avoir entretenu m'apportera votre réponse. Vous jugez bien, mon ami, que je ne prends le parti du remboursement général des créanciers, qui est un parti dur et violent, que parce que je n'ai pas le temps d'attendre, sans rien faire à Madrid, la fin de toutes les disputes de MM. Parte a Royo et l'Aralde. Ceci les termine absolument. Je vous prie donc, mon ami, de me mander le jour que vous voulez me donner à dîner ainsi qu'à M. Parte a Royo pour prendre nos dernières résolutions. Car mes affaires de France sont devenues si pressantes que je ne resterai pas deux heures à Madrid après l'acceptation du ministre. Je vous souhaite une longue santé et je suis avec l'attachement inviolable que vous me connaissez, mon cher ami,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. *L'asiento* est le traité de commerce donnant aux Espagnols le monopole de la vente des nègres dans leurs colonies. Longtemps concédé aux Portugais, ce droit qui permettait un fructueux commerce de contrebande, était convoité par les Français, les Anglais et les Hollandais. Le 26 mars 1713, Philippe V accorda aux Anglais de grands avantages commerciaux : le privilège d'envoyer chaque année pour faire le commerce d'Amérique un navire de 500 tonneaux (vaisseau de permission), *l'asiento* pour trente ans et un territoire sur le Rio de la Plata pour « garder et rafraîchir » les nègres. Les « asientistes » avaient en outre le droit de faire venir d'Europe, sur leurs vaisseaux, toutes les marchandises et denrées dont ils pourraient avoir besoin pour l'entretien des nègres. Cette disposition allait donner lieu à une énorme contrebande au profit du commerce anglais.

123. *De son Père*

A Paris le 15 janvier 1765.

Vous avez vu, mon cher ami, par ma dernière du 8 courant que j'avais trouvé votre grande lettre si belle que j'en avais fait tirer une copie, mais ce que vous ne savez pas est que le lendemain je ne pus me dispenser d'aller à la place Vendôme. J'y fus d'abord reçu assez froidement. Il me demandait des nouvelles de votre retour et me parut toujours persuadé que vous vouliez simplement faire un commerce avec une maison de c... p... ainsi que vous l'avez vu dans sa lettre que je vous ai envoyée. « Je vous aurais, Monsieur, cru, lui dis-je, une meilleure idée de lui. Ses vues sont bien au-dessus de ce que vous en pensez, mais je lui réserve le soin de vous les faire connaître dans toute leur étendue, alors vous lui rendrez plus de justice » ... Imaginez-vous un coup de théâtre des plus marqués. —• « Comment ! Serait-il possible qu'il traitât avec le gouvernement, y pensez-vous bien... Savez-vous que c'est la plus grande affaire qu'un particulier pût jamais entreprendre. Quel homme si cela était ! » — « Quoique je ne vous dise presque rien, Monsieur, votre pénétration vous fait tout voir d'un coup d'œil. Je connais votre prudence et votre discrétion. L'affaire est très avancée, mais non encore finie. Je compte de votre part sur le plus grand secret ». — « Oh ! mon cher, vous y devez compter sans doute. L'étonnante chose à son âge, dans un pays comme celui-là, non, on ne le croira pas, même après l'avoir vu ». Et le tout dit avec un air enchanté et d'un visage riant. Moi, le voyant en si belle humeur, je m'avisai de lui dire que j'avais la copie d'une lettre charmante que vous m'aviez remise pour le ¹ — « N'y aurait-il pas d'indiscrétion à vous demander à la voir ? » — « Volontiers ». Il la prend, la lit avec l'air d'admiration qu'elle mérite, et après lecture : « Avez-vous remis cette lettre ? » — « Non, Monsieur, pas encore. Je compte la porter moi-même demain ». — « Ah ! tant mieux. Gardez-vous en bien, si vous êtes prudent. Dans la position où il est, elle peut lui faire beaucoup de tort et d'autant plus qu'elle est charmante et qu'il (celui pour qui elle est) se ferait honneur de la montrer et d'en badiner avec Le... qui ne manquerait pas de lui en faire un mauvais plat auprès de ceux qu'il a tant d'intérêt à ménager. Mandez-lui que c'est mon amitié pour lui qui vous donne ce conseil ». Pendant ce monologue plus étendu que je ne le rends ici, sa femme est arrivée au cabinet. Autre coup de théâtre. « Je vous réponds, me dit-il, de sa discrétion

CORRESPONDANCE

tion comme de la mienne. J'ai su, ma chère, que M. de Beaum[archais] est à portée de faire une fortune sans borne. Je le blâmais bien à tort ». Et de suite il lui conte avec la plus grande vivacité et le plus grand air d'intérêt tout ce qu'il avait inféré du peu que je lui avais dit. Un air de contentement se répand sur tous les deux. — « Mais il a donc une compagnie faite ? » — « Je n'en sais rien, Monsieur, car il ne peut sur cela m'écrire que fort amphibologiquement ». — Et puis : « Mais, ma chère, quel homme ! Je lui connaissais bien de l'esprit, mais ceci suppose bien autre chose. » — « Oh ! oui », dit-elle. — « Oh ça, ma chère, écoute la lecture que je te vais faire d'une charmante lettre ; je pense qu'il ne faut absolument pas la remettre à sa destination pour telle et telle raison. Voyons son avis ». Il relit la lettre, pèse sur les beaux endroits, ou sourit d'un air de satisfaction. On en est enchanté et la femme est de l'avis du mari. On témoigne la plus grande impatience de vous revoir. On m'invite à dîner. « Je n'en ai pas le temps aujourd'hui, mais un autre jour j'aurai cet honneur ». Je sors et laisse mes gens enchantés.

A présent, mettez-vous à ma place ; d'après des avis si chaudement donnés, ai-je pu ou dû remettre la lettre ? Non, je ne le crois pas et je la garde jusqu'au nouvel ordre de votre part.

Je reçois la vôtre du 31 Xbre que j'irai encore leur montrer demain, en y allant dîner, ainsi que les deux à la D... de L... et je vous en dirai le bien-être par le courrier de samedi 19.

Remerciez pour moi M. d'Aubarède de son obligeante lettre du 31 dernier en réponse à la mienne du 18. Je ne perdrai pas un instant dans son affaire. Je l'ai fait voir hier à Mad^e qui me charge de lui dire ce qu'on peut de plus tendre pour elle. Voici une lettre de ses deux aimables enfants. La mère et les enfants ont le plus grand ennui de ne savoir quand ils auront le plaisir de vous embrasser. J'en ai autant qu'eux pour vous, mon cher Beaumarchais, que j'aime de toute mon âme.

CARON.

1. 11 s'agit probablement de la lettre n° 117.

124. *A son père*

Vers le 16 janvier 1765.

Je rentre dans l'instant qu'on ferme les paquets et je ne puis me refuser le plaisir de vous assurer, mon cher Père, de tous les sentiments de mon cœur.

La Julie dans sa dernière lettre répète en plaisantant les mots de conseil des Indes, de ministre, etc... Mais toutes ces agaceries ne peuvent me faire dire par écrit des choses non terminées et qui ne peuvent que se confier à huis clos : tout ce qui court les routes doit être ostensible.

Mon départ est fort prochain ¹.

1. Beaumarchais partira de Madrid le 22 mars 1765 et arrivera rue de Condé le 9 avril riche, comme il dit, « de crotte, de crasse ».

125. *De son père*

A Paris, 22 janvier 1765.

J'ai reçu, mon cher, la plus charmante lettre du monde de mon ami Durand en votre nom du 7 courant ; ne manquez pas de l'en bien remercier et de l'embrasser pour moi ; je vois que vous travaillez comme un diable, et que vous ne vous en portez que mieux, que vous espérez sous peu la fin de vos pénibles travaux et qu'en attendant les chemins se ressuieront.

Vous me recommandez l'affaire de Saint-Domingue avec raison, mais toutes mes remontrances ont été absolument inutiles et Le Vaigneur n'y a pensé que pour me donner de mauvaises raisons ainsi qu'à Madame Gachet, et n'y a pas fait une panse d'à.

J'en fis dimanche des plaintes amères à la susdite tante, qui m'assura qu'elle était lasse de lui en parler et de lui en écrire, car il a été 15 jours sans sortir sous prétexte d'un rhume, et il a été résolu entre nous et Vouget qu'on lui retirerait des mains toutes les pièces et que Pouget se chargerait de solliciter cette affaire à Versailles après avoir dû faire un mémoire tel que le Vaigneur l'aurait dû faire au lieu de s'occuper de sots et vains projets inutiles à son ordinaire, et dont il a toujours sa mauvaise tête farcie ; je ne tiens plus compte de lui parler, il y a longtemps que je le regarde comme un homme sans ressource et très propre à entreprendre des affaires qui ne doivent pas réussir.

Rien de plus beau que la fête de Beaufort, un concert d'instruments admirable. Boisgarnier et Pauline y ont brillé à l'ordinaire. On y a dansé, après le concert et le souper, jusqu'à deux

heures ; il n'y manquait que mon ami Beaumarchais que j'embrasse de tout mon cœur.

CARON.

Je suis encore un peu incommodé. Cela tire à sa fin.

126. *A son père*

Madrid, 28 janvier 1765.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu votre lettre du 15 janvier, par laquelle vous dites des merveilles sur votre étonnement de la réception que vos amis ont faite à votre confidence¹ ; mais ce que vous appelez *coups de surprise* m'eût paru, à moi, une chose toute naturelle. Pour être bien avec soi, il faut n'avoir rien à se reprocher dans la conduite des choses qu'on entreprend ; pour être bien avec les autres, il faut réussir. Le succès seul fixe l'opinion des hommes sur le travail de ceux qui spéculent ; voilà pourquoi, si j'eusse pu arrêter la parole sur vos lèvres, je me serais opposé de mon mieux à ce que vous fissiez part de mes secrets à quelqu'un. Mes mesures ont beau être les plus sages que je puisse prendre ; j'aurais eu beau mettre tout le jeu, toute l'adresse imaginable pour faire filer une aussi grande affaire jusqu'à son heureux dénouement : si quelque événement imprévu brise ma barque, même dans le port, je n'ai plus rien à espérer que le sourire amer de ceux qui m'auraient porté aux nues si j'avais fixé la fortune. Au reste, mon cher père, vous me connaissez ; ce qu'il y a de plus étendu, de plus élevé n'est point étranger à ma tête : elle conçoit et embrasse avec beaucoup de facilité ce qui ferait reculer une douzaine d'esprits ordinaires ou indolents. Je vous mandais l'autre jour que je venais de signer des préliminaires ; aujourd'hui je suis beaucoup plus avancé. L'hydre à sept têtes n'était qu'un fadaise auprès de celle à cent têtes que j'ai entrepris de vaincre ; mais enfin je suis parvenu à me rendre maître absolu de l'entreprise *entière des subsistances de toutes les troupes des royaumes d'Espagne, Majorque et des presidios de la côte d'Afrique*, ainsi que de celles de tout ce qui vit aux dépens du roi. Notre ami a raison de dire que c'est la plus grande affaire qu'il y ait ici, elle monte à plus de 20 millions par an. Ma com-

pagnie est faite, ma régie est montée ; j'ai déjà quatre cargaisons de grains en route, tant de la Nouvelle-Angleterre que du midi, et, si je coupe le dernier nœud, je prendrai le service au 1^{er} mars. Les gens qui sont aujourd'hui en possession de cette affaire n'y entendaient rien, et, dans l'année passée, ils ont horriblement perdu : 1^o parce que les grains ont été hors de prix en Espagne et qu'ils n'avaient pas une seule correspondance chez l'étranger ; 2^o parce qu'ils n'avaient entrepris l'affaire à un titre trop modique. Je les ai mis hors de cour par divers arrangements très difficiles à combiner ; enfin, par mon moyen, l'esprit de conciliation et la paix ont succédé à une aigreur aussi ruineuse entre les associés que leur mauvaise conduite. Ils sont dehors, et la queue que je suis à écorcher maintenant est de faire accepter mes conditions particulières au ministre qui m'invite à entrer en danse, mais qui trouve les violons un peu cher. Je ne puis rien changer à mes justes prétentions. L'affaire était à 14 maravédis la ration de pain et 14 réaux la fanègue d'orge, et il restait trois ans à courir pour que le bail finit. Moi, j'entre au milieu d'un marché que je fais rompre du consentement de tous les intéressés. Je demande 16 maravédis et 16 réaux pour le temps de dix ans, à commencer du 1^{er} septembre prochain. Je demande l'extraction franche de 2 millions de piastres fortes par chaque an, pour faciliter mon commerce avec l'étranger, et comme je prends le service au 1^{er} mars, avant la récolte, je demande 18 maravédis et 18 réaux jusqu'au 1^{er} septembre, ce qui fait deux maravédis et 2 réaux d'augmentation sur le prix fondé de 16 et 16 pour m'indemniser des premiers frais. A ces conditions, je me charge de rembourser au roi environ 4 millions de réaux qu'il a avancés à l'affaire avant cette année, pourvu toutefois que Sa Majesté consente à rejeter ce remboursement sur les dernières années de mon bail. Un des articles les plus certains de mon marché est le paiement assuré, tous les 30 du mois, de 1 800 000 réaux, que je recevrai à la trésorerie royale. Les deux associés qui me cèdent leur affaire, doivent 5 millions de réaux à différents particuliers, les billets sont échus ; ils ne peuvent payer. J'ai tout arrangé de manière que, le jour de la signature du traité, je leur remettrai les 5 millions en leurs propres effets, et celui qui en est le porteur a pris de tels tempéraments avec moi en particulier, que ces 5 millions ne me seront imputés qu'à la fin de mon bail, et que, le jour de la signature du contrat, il doit envoyer à ma caisse 3 millions pour commencer à travailler. Pour cela, je lui donne un tiers dans les bénéfices. On a idée de joindre à cela la fourniture de pain blanc de

CORRESPONDANCE

toutes les villes d'Espagne, ce qui double l'étendue de mon entreprise ; mais je veux commencer à donner une grande opinion de ma façon de travailler, afin que la confiance amène les avantages très difficiles à obtenir en commençant. Je prévois qu'il y a des parties à joindre à celles-ci qui rendront l'affaire sans bornes ; mais je dirai, comme les honnêtes Espagnols, *poco à poco* ; mettons-nous en selle avant de galoper et surtout affermissons-nous bien sur les étriers. Il est neuf heures du soir, je sors pour aller jaser affaires ; si je rentre avant onze heures, je vous dirai encore un mot.

Je rentre, rien n'est changé. Je viens de signer ce fameux compromis qui fait mon titre pour traiter en nom propre avec M. le marquis d'Esquilace, ministre de la guerre et des finances. Tout le monde à Madrid parle de mon affaire, on m'en fait compliment comme d'une chose faite ; moi, qui sais bien qu'elle n'est pas finie, je me tais jusqu'à nouvel ordre.

Bonsoir, mon cher père ; croyez-moi, ne soyez étonné de rien, ni de ma réussite, ni du contraire, s'il arrive. Il y a en tout dix raisons pour le bien et cent pour le mal ; à l'égard de mon âge, il est celui où la vigueur du corps et celle de l'esprit mettent l'homme à sa plus haute portée. J'ai bientôt trente-trois ans. J'étais entre quatre vitrages à vingt-quatre. Je veux absolument que les vingt années qui s'écouleront jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans me ramènent, après de longs travaux, à la douce tranquillité que je ne crois vraiment agréable qu'en la regardant comme la récompense des peines de la jeunesse.

Cependant je ris ; mon intarissable belle humeur ne me quitte pas un seul instant. J'ai fait ici des soupers charmants ; je pourrais vous envoyer des vers faits par votre serviteur sur des séguedilles espagnoles, qui sont des vaudevilles très jolis, mais dont les paroles ordinairement ne valent pas le diable. On dit ici, comme en Italie : les paroles ne sont rien, la musique est tout. J'entre en fureur sur une pareille déraison. Je choisis l'air le plus goûté, air charmant, tendre, délicat ; j'y établis des paroles analogues au chant. On écoute, on revient à mon opinion, on m'accable pour composer. Mais un moment, messieurs, que la gaieté du soir ne gêne pas le travail du matin. Ainsi toujours le même, j'écris et je pense affaires tout le long du jour, et le soir je me livre aux agréments d'une société aussi illustre que bien choisie. Mais, puisque j'ai parlé plaisirs, et qu'il est onze heures du soir, ma lettre sera partagée comme mon temps : la première partie au sérieux, la fin à l'amusement. Recevez donc la dernière séguedille échappée à ma saillie.

C'est une de celles qui ont fait le plus de fortune ici ; vous la trouverez ci-jointe. Elle est entre les mains de tout ce qui parle français à Madrid.

En vérité, je ris sur l'oreiller, quand je pense comme les choses de ce monde s'engrènent, comme les chemins de la fortune sont en grand nombre et tous bizarres, et comme surtout l'âme supérieure aux événements peut toujours jouir d'elle-même au milieu de ces tourbillons d'affaires, de plaisirs, d'intérêts différents, de chagrins, d'espérances qui se choquent, se heurtent et viennent se briser contre elle. Mais ce n'est pas de la morale que je vous ai promis, c'est une chansonnette fort tendre ; l'air, que je vous enverrai peut-être un autre jour, est plaintif et délicat. J'ai établi pour paroles une bergère au rendez-vous la première et se plaignant du coquin qui se fait attendre. Les voici :

SÉGUEDILLE

Les serments
Des amants
Sont légers comme les vents.
Leur air enchanteur,
Leur douceur,
Sont des pièges trompeurs
Cachés sous des fleurs.
Hier, Lindor,
Dans un charmant transport,
Me jurait encor
Que ses soupirs,
Que ses désirs
S'enflammeraient par les plaisirs ;
Et cependant
En cet instant
Vainement
J'attends l'inconstant.
Aye ! aye ! aye ! je frissonne !
Aye ! aye ! aye ! mon cœur m'abandonne !
Ingrat, reviens.
Mon innocence était mon bien ;
Tu me l'ôtas,
Je n'ai plus rien.
Devais-je, hélas !
Tout hasarder,
Tout perdre, pour te conserver ?
Mais quelqu'un vers moi prend l'essor...
Le cœur me bat... C'est mon Lindor !

CORRESPONDANCE

Soupçons jaloux, éloignez-vous !
Craignez de troubler un moment si doux !

Ma chère Boisgarnier, si tu tenais l'air de cette jolie séguedille et l'accompagnement de guitare que j'ai fait (dans un pays où tout le monde en joue et ne peut accompagner ma séguedille comme moi, qui, par égard pour le pays, broche de temps en temps quelque chose pour leur instrument favori), tu chanterais, tu ânonnerais, peut-être à la fin tu y viendrais. Va, je te promets l'air et l'accompagnement, si j'ai un moment d'ici au premier courrier. Mais que dirais-tu de moi si je te le portais moi-même ? Effectivement, je suis bien près de mon départ ; un mot du ministre peut me mettre en route d'ici à douze jours. Bonsoir, mon cher père ; il est onze heures et demie, je vais boire du sirop de capillaire, car depuis trois jours j'ai un rhume de cerveau affreux ; mais je m'enveloppe dans mon manteau espagnol, avec un bon grand chapeau détroussé sur mon chef, ce qu'on appelle être en *capa y sombrero*, et quand l'homme, jetant le manteau sur l'épaule, se cache une partie du visage, on appelle cela être *embossado* ; c'est ce que j'ajoute à mes précautions, et, dans mon carrosse bien fermé, je vais à mes affaires. Je vous souhaite une bonne santé. En relisant cette lettre que je vous envoie toute mal torchée qu'elle est, j'ai été obligé d'y faire vingt ratures pour lui donner une espèce de suite ; ceci est pour vous corriger de lire mes lettres aux autres ou d'en tirer des copies.

127. De lord Rochford

Milord fait bien des compliments à Monsieur de Bonmarché¹ et le prie de vouloir bien lui envoyer une copie de la séguedilla² qu'il a faite en français et que M^{me} Urbina a chantée.

A Madrid ce 5 février 1765.

A Monsieur.

Monsieur de Bonmarché.

1. Beaumarchais écrivait Rochefort pour Rochford et lord Rochford écrit Bonmarché pour Beaumarchais. Dix ans plus tard, l'amitié entre lord Rochford et Beaumarchais se renouera à Londres lors des passages réitérés de Beaumarchais dans cette capitale.

2. *Segaidilla*, en français séguedille, danse populaire espagnole.

Elle combine la danse et le chant, sur la mesure trois-quatre, en général et ressemble fort au boléro qui en a conservé les figures, les refrains, les pauses, mais en ralentissant l'allure.

128. *A son père*

Madrid, 11 février 1765.

Monsieur et très cher Père,

Je n'ai point reçu de lettre de vous ce courrier ; dans votre dernière vous me parlez de l'impatience qu'a M. Cacqué pour le reliquat de ses comptes. Je vous prie de le satisfaire en vos billets, en lui disant de ma part que je suis si flatté de son procédé que dans la crainte de l'oublier je compte ne jamais entamer avec lui aucune autre affaire d'intérêt. Je ne vous dis rien de mes occupations sérieuses parce que je vous en ai assez dit pour que vous compreniez que ma fusée n'est pas facile à démêler. Dans le pays le plus difficile du monde pour les gens de notre nation tout consiste en ménagements, adresse et patience. J'use de tous ces moyens de réussir. Les accrocs pitoyables qui nous arrêtent aujourd'hui ne me regardent en aucune façon. Ils sont entre les associés qui cèdent l'affaire, mais plus ils se rendent difficiles, plus ils perdent de jours précieux et plus leur horrible embarras augmente. Ils ont si peu de temps à subsister et de moyens de se tirer d'intrigue sans moi, qu'à mon tour je me tiens tranquille pendant qu'on les harcèle comme des galériens pour leurs dettes. Je les attends en m'occupant d'une autre partie qui rentre admirablement dans toutes mes vues. Je me crois si bien à la veille de mon départ que j'ai commencé à prendre congé afin que cela se répande et détermine tout d'un coup les obstinés déraisonnables que j'attends. Mais quand même ils ne viendraient pas à moi avant mon départ, cela ne me retardera pas un jour de plus à Madrid. Aux mesures que j'ai prises l'affaire ne peut pas me manquer, et s'ils tombent tout à fait ayant l'entreprise en main, je l'aurai encore à un meilleur titre que dans ce moment-ci. Tout ce qu'il me faut donc, c'est une occupation assez solide pour qu'elle paye mon voyage et me donne le loisir de laisser venir mes gens ou de les voir tomber tout à fait. C'est ce que je termine aujourd'hui. Si j'ai perdu mon temps en Espagne quand j'en partirai, je ne conseille à aucun Français d'y jamais rien entreprendre. Trouverai-je ma chaise à Bordeaux ? M. de Miron me tient-il M. Godeau tout prêt ? ce dernier objet

ainsi que celui de mon autre ch... est ce que je vois de plus intéressant pour moi à Paris. Bonsoir, mon cher Père, peut-être mercredi vous dirai-je fixement le jour de mon départ.

Est-ce que M. Boutillier n'est pas arrivé qu'on ne m'en dit pas un mot ?

129. *Du lord Rochford*

[1765]

Monsieur,

J'ai mille remerciements à vous faire pour vos charmantes séguedilles ; mais qu'en ferai-je sans la musique ? Voudriez-vous me faire le plaisir de me la procurer ? Si vous voulez aussi me faire le plaisir de venir dîner avec moi vendredi, nous essayerons le canon à trois voix ; nous serons seuls, et nous tâcherons de nous amuser le mieux qu'il nous sera possible. Si j'avais un peu de crédit *avec* la belle qui chante si bien, je la prierais de se trouver ici ; mais je ne veux pas m'exposer à un refus, quoiqu'elle se repentira de ne pas s'être trouvée où vous êtes. Faites-moi savoir si je puis compter sur vous, et rendez-moi la justice de me croire très-sincèrement à vous.

130. *A sa sœur Julie*

Madrid, ce 11 février 1765.

Tu peux te rappeler, ma chère Julie, que je t'ai promis un de ces courriers passés le détail d'une tracasserie de l'ambassadeur de Russie à mon égard, dont je me suis tiré comme je le devais. Le voici : il te donnera une idée de ma vie à Madrid, j'entends celle de mes soirées, car les jours entiers sont aux affaires.

Depuis long-temps le comte de Buturlin, fils du grand-maréchal de Russie^l et l'ambassadeur en question, me recevait chez lui avec cette prédilection qui faisait dire que lui et la très jolie ambassadrice étaient amoureux de moi. Le soir, il y avait ou *jeu ou musique et souper, dont je paraissais l'âme. La société* s'était accrue de tous les ambassadeurs qui, avant ceci, vivaient avec assez peu de liaison. Ils faisaient, depuis le retour de la cour en cette ville, des soupers charmants, disaient-ils, parce que j'en étais. J'avais un soir gagné au brelan, quoique petit jeu, aux

10 écus de cave, 500 livres au comte et 1,500 à la comtesse ; depuis ce jour, on ne jouait plus au brelan, et Ton me proposait le pharaon, que pour rien au monde je ne voulais jouer. Je n'étais pas payé de mes 2,000 livres ; je ne disais mot. Tout le monde le savait ; on trouvait que j'agissais en ambassadeur, et le comte en maigre particulier. Enfin un soir, piqué de ce que le comte venait de gagner une centaine de louis et qu'il ne me parlait pas de ce qu'il me devait, je dis tout haut : *Si le comte, veut me prêter de l'or, je vais faire une folie et vous tailler au pharaon* ; il ne put s'en défendre, et me passa les 100 louis qu'il venait de gagner, et je tins la banque : en une heure, ma pauvre banque fut enlevée. Le duc de San-Blas me gagna 50 louis, l'ambassadeur d'Angleterre 15, celui de Russie 20, etc. Me voilà à peu près comme si je n'avais rien gagné. Je me lève en riant et je dis : « Mon cher comte, nous sommes quittes. — Oui, dit-il ; mais vous ne direz plus que vous ne voulez pas jouer au pharaon, et nous espérons que vous ne fausserez pas compagnie à l'avenir, — A la bonne heure pour ponter quelques louis, mais non pour tailler aux banques de 100 louis. — Celle-là, dit-il, ne vous coûte guère. — C'est tout ce qu'on pourrait me dire, répondis-je, si j'avais eu affaire à un mauvais débiteur. » Là-dessus la comtesse rompt les propos. M^{me} de la Croix se lève, et me dit de lui donner le bras. Je pars... Bouderie pendant deux jours : j'allais néanmoins à l'hôtel de Russie comme à l'ordinaire, et, pour n'avoir point l'air d'avoir joué un argent désespéré, je perdais chaque soir en pontant 10 ou 12 louis, ou j'en gagnais quelques-uns. Un soir que j'avais gagné 20 louis sur une banque de 200, je me lève et, avant de m'en aller, je mets tout mon gain sur deux cartes qui gagnent toutes deux. Je pousse, tout réussit ; je fais sauter la banque que tenait le marquis de Carrasola. Le chevalier de Guzman met 100 quadruples sur la table et dit : Messieurs, ne vous en allez pas, je parie que M. de Beaumarchais va me faire sauter encore cette nouvelle banque, — Je me crois obligé, ayant 200 louis de gain, de répondre à l'agacerie ; je joue, tout le monde cesse, parce qu'il n'y avait personne qui jouât si gros jeu. Moi, ayant mis 50 louis de côté et voulant rendre le reste pour ne plus jamais jouer, je mettais 10 louis sur chaque carte ; la carte gagnant, je doublais. Bref, en deux heures, j'eus les 100 quadruples. Je me levai, et fus me coucher avec 500 louis, dont je perdis le lendemain 150. Mme de C... me dit que j'avais joué très noblement d'avoir rendu une telle somme sur mon gain, et que je pouvais garder le reste. Je me retirais, lorsque l'ambassadeur de Russie, me parlant personnellement, me dit : « Est-ce

CORRESPONDANCE

que vous ne voulez plus, Monsieur, essayer vos forces contre moi ? — Monsieur, lui dis-je, j'ai beaucoup perdu ce soir. — Mais, reprit-il vivement, vous avez bien plus gagné hier. — Monsieur le comte, lui dis-je, vous savez si je suis attaché à l'argent du jeu ; j'ai joué malgré moi, j'ai gagné en dépit du bon sens, et vous ne me pressez ainsi que parce que vous savez bien que je joue sans règle et très désavantageusement. — Parbleu, dit-il, on ne peut pas mieux jouer que de gagner, et de cet argent il y en a beaucoup à moi. — Eh bien ! monsieur le comte, combien perdez-vous ? 150 louis, dit-il. — Je perdrai donc, lui répondis-je, 300 louis ce soir, car, avec les 150 que je viens de rendre à la banque, j'en mets 150 autres contre vous si vous voulez tailler, afin que tous les avantages vous restent ; mais je veux jouer 25 louis tous les coups. » Il prend des cartes, ne demandant pas mieux : la fortune me continue, je lui gagne 200 louis ; alors je me lève et je dis : « C'est folie à moi de jouer plus longtemps ; je vous ruinerais, Monsieur ; un autre jour je serai en malheur, et vous vous racquitterez. — Comment, Monsieur, vous partez ? Pardieu ! gagnez-moi 500 louis ou racquittez-moi. — Non, monsieur le comte, un autre jour ; il est quatre heures, on peut s'aller coucher. — Mais, Monsieur, vous fûtes plus poli hier avec le chevalier de Guzman, — Aussi, répondis-je, a-t-il perdu 500 louis. Je n'en puis plus de sommeil. Voulez-vous vos 200 louis d'un coup de trente et quarante ? — Non, dit-il, au pharaon. — Messieurs, je vous souhaite le bonsoir. » La comtesse sa femme, un lieu fâchée de la perte de son mari, s'échappe à dire que j'étais plus heureux que poli. Je la regardai fixement et lui dis : « Madame l'ambassadrice, vous oubliez que vous me fîtes, il y a huit jours, un compliment tout contraire. » Elle rougît, je n'ajoutai rien, et je partis. Il était vrai que huit jours avant, souppant chez mylord Rochford, elle m'avait prié, à mains jointes, de lui prêter 30 louis pour payer sa perte, et que je l'avais fait sur-le-champ, quoique je perdisse et que je me rappelasse l'histoire du brellan.

Voilà donc M. le comte mon débiteur de 200 louis, la comtesse de 30, sans compter mes 350 louis de gain. Je jure mon gros juron de ne plus jouer ; je vais pendant plusieurs jours voir, la banque sans me mêler des affaires des grands. L'ambassadeur me fait une mine de chien, ne me dit mot ; sa femme est embarrassée. On ne parle point de payer, pas une politesse sur le retard. J'en porte mes plaintes à Mme de la C..., qui, le même soir, prend à part le médecin de l'ambassadeur dans un coin du salon, et là, lui fait une sortie terrible sur son maître, lui déclare que, s'il ne

change pas de conduite à mon égard, elle lui rompra en visière devant toute l'Espagne, qu'il est un mal élevé et un sot ; bref, toutes les herbes de la Saint-Jean.

Comme ma conduite était constamment la même à l'égard du mari et de la femme, tout le monde était pour moi. Le lendemain, le docteur apporte 200 louis chez Mme de la C., où je dînais ; elle, fort offensée, fait dire à l'ambassadeur qu'elle le verra le soir pour lui donner la leçon qu'il mérite ; qu'il aurait dû m'apporter mon argent chez moi et me demander excuse de ses bouderies et de ses retards. A bon compte, je prends les 200 louis, dont le docteur me demande quittance. Je lui ris au nez et j'écris à l'ambassadeur une lettre polie, mais très propre à le faire rougir de lui-même. Deux heures après, la comtesse vient chez Mme de la G.. Je n'y étais plus. — Grande explication. — Je ne mets plus le pied à l'hôtel de Russie pendant huit jours. Enfin la comtesse m'envoie le médecin pour me prier de l'aller voir et me faire reproche de mon absence. Je réponds que, malgré l'extrême privation que je ressentais de ne plus jouir de sa société, je ne croyais pas devoir me présenter dans une maison où j'avais si fort à me plaindre du maître.

On va chez Mme de la C..., on négocie, on dit que le comte est honteux, confus. Je tiens bon sur l'étiquette, et enfin M. l'ambassadeur envoie chez moi le prince de Mezersky de sa part me prier de lui faire l'honneur d'aller le soir au concert et souper chez lui. L'après-midi, le comte passe à ma porte et me fait demander si je veux voir la pièce nouvelle dans sa loge, qu'il m'attend pour m'y mener. Je crus qu'il valait mieux qu'on nous vît faire l'entrevue chez lui, et je répondis que j'écrivais, mais que j'aurais l'honneur de me rendre à l'invitation du soir. J'arrive un peu tard exprès, afin que le concert fût commencé et que tout le monde fût assemblé. Je suis surpris de me voir, moi qu'on regardait avant comme de la maison et qu'on annonçait plus, précédé de deux pages qui ouvrent tous les battants, et je perce jusqu'au concert en cérémonie. La comtesse était au clavecin ; elle s'avance et me dit, en me présentant le comte, que des amis ne devaient pas se fâcher pour des malentendus, et qu'ils espéraient l'un et l'autre que je leur ferai l'honneur de rester des leurs, et tout de suite elle ajouta, pour sceller la réconciliation : « Monsieur de Beaumarchais, j'ai dessein de jouer le rôle d'Annette ; j'espère que vous accepterez celui de Lubin ² ; l'envoyé de Suède fera le seigneur, le prince Mezersky le bailli, et nous sommes déjà à la répétition. » Quelque chose que je fisse, je ne pus éviter d'accepter cette offre obligeante, et, sur-le-champ,

CORRESPONDANCE

passant au clavecin, tout l'orchestre part, et je chante les ariettes de Lubin. Chacun dit ce qu'il sait de son rôle, ensuite grande musique, grand souper. La bonne humeur renaît. Parole d'honneur, de part et d'autre, qu'on ne me parlera jamais de jouer, et que nous nous amuserons à des plaisirs plus vifs, mais qui ne tireront pas autant à conséquence. La comtesse, enchantée, me fait remettre par un page, au dessert, un billet contenant quatre vers à ma louange, de mauvaise versification, mais assez flatteurs, qu'elle avait faits le jour même. Les voici :

O toi à qui la nature a donné pour partage
Le talent de charmer avec l'esprit du sage,
Si Orphée, comme toi, eût eu des sons si flatteurs,
Pluton sans condition aurait fait son bonheur.

Peste ! ce ne sont pas là des honneurs communs. J'ai répondu. La liaison est plus belle que jamais : le bal, le concert, plus de jeu, et j'ai de reste 14,500 livres. J'ai fait depuis des paroles françaises sur une nouvelle séguedille espagnole. Il y en a deux cents exemplaires ; on se l'arrache ; elle est gaillarde et dans le genre *Est-il endormi !* Je te la garde pour un autre jour, avec la musique de celle que j'ai envoyée à mon père. Bonsoir. J'ai rempli mon engagement tant bien que mal. Tu en sais autant que moi sur ma tracasserie. J'écrirai mercredi à ma Pauline et à sa tante. Malgré les préparatifs d'Annette, j'ai bien peur que le diable n'emporte Lubin avant qu'on joue la pièce : je puis partir dans dix jours.

1. Buturlin ou Boutourline, Alexandre. Général russe né en 1704 et mort en 1767. Appartient à une famille de boyards. En 1720, Pierre le Grand le prend comme aide de camp. Pendant la campagne de 1760, il commande en chef les forces austro-russes contre Frédéric II. Reçoit le titre de comte en 1762 et devient gouverneur de Moscou, charge qu'il a conservée durant le règne de Catherine II.

2. Dans le *Devin du Village* de Jean-Jacques Rousseau.

131. A son père

Madrid, le 18 février 1765.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu votre gros et triste paquet dont je n'ai pas encore fait usage entièrement ; je garde à ces pauvres gens-ci cette péni-

tence pour leur carême ¹. Il leur reste un fils qui est un fort joli enfant, spirituel au possible, et qui dévore tout ce qu'on lui apprend. Les seuls préparatifs que j'ai faits à la triste nouvelle que je dois leur annoncer ont été de beaucoup caresser le petit *Eugenio* depuis votre lettre ; ce à quoi ils me paraissent fort sensibles. Je lui ai donné un louis pour son carnaval et je lui fais faire un très bel habit d'houzard. J'ai parlé de son frère, pour leur faire apercevoir la différence de dispositions aux sciences et talents de celui-ci à l'autre, et de discours en discours je les ai amenés au point de m'avouer leur embarras pour placer cet aîné autrement que dans les gardes du Roy dans le temps qu'on destine l'autre au génie. Je les crois disposés maintenant de cette sorte que, dès l'entrée du carême, je leur apprendrai la nouvelle sans autre ménagement que de les en complimenter (tendresse de parents à part).

Je vous prie de voir M. de Malespine de ma part et de l'assurer qu'il peut tranquilliser M. son frère sur ses délicates inquiétudes ; ma sœur ne me parle jamais de lui qu'avec l'enthousiasme du plus vif attachement ; et des soins que M. son frère prend de son fils, qu'avec la plus tendre reconnaissance : les lettres apologétiques de ces messieurs seraient une très grande injure pour Mme Guilbert si le sentiment qui les a dictées ne réparait tout ce qu'ils disent pour justifier leur conduite à l'égard de l'enfant. Ma sœur restera toute sa vie l'obligée de M. l'abbé et de M. son frère. L'événement malheureux qui arrête l'effet de leurs soins obligeants ne détruit pas la reconnaissance que M. et Mme Guilbert doivent toujours conserver de leur amitié, et comme ce sont d'honnêtes gens, on peut croire que ce sentiment ne leur passera jamais ; c'est de quoi je vous prie d'assurer M. l'abbé, et de ma part dites-lui tout ce que je pense pour lui.

Je n'étends pas ceci davantage parce que je suis un peu pressé pour le courrier qui doit porter à Paris quelques paquets pour moi, et ils ne sont pas encore finis. Vous ne m'avez pas écrit le courrier passé. J'espère recevoir de vos nouvelles demain, en attendant que je parte pour vous aller assurer moi-même du vif et respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur et très cher Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

1. Le fils Guilbert, neveu de Beaumarchais, était mort à Paris. Son oncle avait été chargé de prévenir les parents de l'enfant chez lesquels il demeurait à Madrid.

132. *A son père*

Madrid, ce 28 février 1765.

Monsieur et très cher Père,

Je ne vous parlerai plus d'affaires jusqu'à ce que j'aie quelque chose de nouveau et qui vaille la peine à vous mander. J'ai reçu la copie de la lettre de M. Lory à laquelle je suppose que vous avez répondu suivant les intentions que vous me connaissez. Cette affaire exige encore de gros fonds et, avant que de s'enfourrer plus avant, il faut tenir un conseil où l'on épuise la matière : ce sera le fruit d'une de nos premières conversations à mon arrivée. Il faut que Julie me mande des nouvelles de M. Stocard, et qu'on le prie de m'attendre ; mon retour n'est pas assez éloigné pour qu'on n'obtienne pas ce répit. S'il presse, il faut lui payer l'arrérage échu avec les diminutions de 20 centimes &c..., et l'assurer que son remboursement suivra de près mon arrivée. Je suis bien curieux de savoir ce que la Dame de la place V. vous a dit ; mais comme cela ne m'empêche pas de dormir, ne faites point d'indiscrétion, s'il y en a, à me l'écrire.

Ma sœur sait aujourd'hui la mort de son fils, elle le pleure beaucoup ; mais d'un autre côté je la console par des motifs auxquels elle ne peut se refuser ; ainsi je balance ses regrets par des espérances plausibles. J'ai des certitudes non équivoques que son mari passera à la première promotion qui n'est pas éloignée, et dans cette nouvelle carrière les chefs étant avec mes amis, il peut marcher à plus grands pas que dans son état de particulier ; la dernière circonstance dont je m'occupe est de lui faire obtenir des appointements du roi en même temps que sa nomination. La pauvre mère sent bien que cette porte s'ouvre à son fils unique et que son état futur se dispose sur celui que je ménage au père. Gardez tout ceci dans l'intérieur et que mes vues tout honnêtes qu'elles sont ne soient connues que par Je succès, je vous prie.

Le raisonnement de votre ami Miron est bon sur la charge de Secrétaire du Roi, mais les circonstances où je me trouve le rendent très inutile à mon égard. Je l'en convaincrain et vous aussi. Ce qui me fait persister à vous dire que si l'on peut me ménager un acquéreur tout prêt pour mon entrée publique dans Paris, ce sera une bonne peine d'épargnée pour moi et une très bonne besogne avancée. Dites, je vous prie, bien des choses pour moi à ma pupille Pauline. Son affaire m'inquiète assez pour que j'aie commencé moi-même quelques démarches en droiture dont j'espère un heureux effet et dont je vous instruirai verbalement. Milord

Rochford, ambassadeur d'Angleterre à cette cour et mon très bon ami chez qui j'ai dîné aujourd'hui, doit reconduire Milady à Paris avant un mois. Il m'a proposé très obligeamment cet après-midi, en nous promenant seuls dans son carrosse au Prado, de faire la route de France avec lui. Si mes affaires me permettaient de prendre ce même temps pour partir, il est sûr que si je le puis ce sera une chose très agréable pour moi. Vous trouverez ci-joint une petite lettre que je vous prie de suivre à *la lettre* et de me dire si ce que vous aurez demandé avec le titre vous a été remis. Vous me ferez un article ostensible dans une réponse par lequel vous me manderez qu'à la première occasion sûre et qui ne sera pas éloignée vous me l'adresserez sous l'enveloppe de l'ambassadeur de France. Mais ne me l'envoyez que quand je vous le demanderai parce que j'ai prêté un millier d'écus à la comtesse, dont je veux être payé avant que l'effet indiqué sorte de vos mains. Vous savez avec quel respect et quel attachement je suis, Monsieur et très cher Père,

Votre très humble et obéissant serviteur.

Vous irez ou enverrez à votre choix chez Lempereur. Mais on ne doit lui laisser la lettre que s'il donne l'aigrette, etc.

133. *De Monsieur le marquis de Grimaldi*

Au Pardo, le 14 mars 1765.

Monsieur,

Quelle que soit la réussite des propositions que vous m'avez faites pour l'établissement d'une compagnie de la Louisiane, elles font infiniment d'honneur à vos talents, et ne sauraient qu'affermir la bonne opinion que j'en ai conçue. J'ai été, monsieur, fort aise de vous connaître, et je le suis de pouvoir rendre ce témoignage à votre capacité. Si vos projets eussent été compatibles avec la constitution de l'Amérique espagnole, je pense que leur succès vous en eût encore mieux convaincu ; mais on a dû céder à des difficultés insurmontables qui s'opposaient à leur exécution.

Je serai charmé de pouvoir vous rendre service en toute occasion : en attendant, j'ai le plaisir de vous souhaiter un bon voyage, et de vous prier de me croire très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

134. *A Durand*

D'Andicana, province d'Alava ce 25 mars 1765.

Je m'arrête à 5 heures du soir au village d'Andicana parce qu'il pleut, et je couche ici. Nous sommes à 66 lieues de Madrid, 3 lieues par-delà Vittoria¹. Le premier jour nous avons fait 14 lieues, dont les quatre dernières ont été mortelles, étant partis de la poste à 6 heures et arrivés à l'autre à minuit par un froid du diable dans des montagnes affreuses, où nous avons couru tous les dangers des voleurs, des revenants, des loups enragés, quoique nous n'ayons rien vu du tout tant il faisait noir. Le second jour n'a été que d'une fesse ; mais hier nous avons fait 25 lieues terribles depuis 5 heures du matin jusqu'à nuit très close, ce qui ne m'a pas empêché de souper en compagnie chez le maître de poste avec sa femme et sa bru. Ah ! quelle bru ! Vénus n'a jamais eu un pareil visage et une telle stature. La plus cruelle de mes aventures a été de manger du cacao très vanillé que le duc de Saint-Blaz m'avait donné, joint à quelques œufs frais, ce qui m'a tellement échauffé le sang que mes oreilles se sont enflées ainsi que mon nez, tout le corps en feu, un mal à la tête du diable, des hémorroïdes, la fatigue par-dessus le marché. J'ai voulu aller à la garde-robe. Devinez ce que j'ai rendu. Mais vous ne le devineriez jamais si je ne vous le disais. J'ai rendu, qui le croirait, un gros bâton de chocolat de *sentez*, de santé je veux dire. Voilà ce qu'a produit le cacao et la vanille que j'avais pris ; en le rendant avec peine, j'ai pensé à la Guilbert² qui m'avait tant recommandé de prendre garde de me tromper. Tous les étudiants de la ville où j'ai soupe avec cette belle dame (qui fait courir des postes) étaient à lui faire la cour. Ils ont chanté des séguedilles avec la guitare, que sais-je, et puis il m'a fallu danser un menuet *alla française*, que sur votre respect, j'ai dansé à coup de fouet, tant j'étais fatigué. J'avais prié la belle de me rendre ce service, autrement jamais ces honnêtes gens n'eussent vu un menuet *alla française*. Mais quelle cruauté ! la beauté ne se lève qu'à dix heures et le malhonnête Vidai³ m'a fait partir à six. Voilà tout, hormis qu'il a fait beau et mauvais temps : pluie, vent, soleil, poussière, crotte, etc... Je rencontre ici le courrier qui porte la malle aux lettres, et je vous écris cette lettre assez mal, parce que je suis à vous écrire sur le bout du banc. Donnez, mon cher Durand, des nouvelles de Mme de La Croix prompto à votre ami et dites à mes sœurs que je suis tout courant leur frère et votre serviteur.

M. Vidai veut que je dise un mot de lui. Il est à tout, à l'écurie, à la cuisine, à la chambre et surtout à la bouteille.

1. Une lieue mesurait à peu près 4 kilomètres.
2. Mme Guilbert, sa sœur.
3. Vidai, cuisinier chez la sœur de Beaumarchais à Madrid.

135. *A sa sœur Julie*

Bordeaux le 2 avril [1765].

Je suis à Bordeaux ; je ne sais si j'en pars demain ou après. Les affaires d'Espagne exigent quelques connoissances que je ne puis prendre qu'ici ou dans tout autre port de mer ; Poujet à qui j'ai écrit et qui est venu faire la paix de bonne foi, m'em-mène à la campagne chez des négociants de haut commerce avec qui je ne serai pas fâché d'être lié ; je reçois de Madrid une lettre satisfaisante de Durand, tant sur les obligeants regrets de tous les honnêtes gens de Madrid que sur les affaires à la poursuite desquelles je l'ai attaché ; tout va bien, ma partie me paraît liée sûrement¹.

Je n'ai plus qu'un petit séjour à faire en route, c'est douze heures à Tours.

Je suis absolument seul ; mon valet de chambre est resté à Bayonne avec un palefrenier et trois beaux chevaux d'Espagne qui doivent à Paris payer leur voyage et le mien. Je n'ai point de chaise et serai peut-être forcé de courir jusqu'à Paris.

Bonjour, c'est aujourd'hui le mardi saint. Je partis l'an passé le vendredi de cette semaine.

1. Toutes ces affaires lancées en Espagne tomberont à l'eau.

136. *De d'Hugues et Durand*

Madrid, 4 avril 1765.

Vous aurez dû recevoir, mon Cher Monsieur, notre gros paquet en date du 1^{er} de ce mois, que nous avons envoyé sous l'adresse de M. Ant. Perier et Cie. Vous y aurez vu les opérations que nous avons projetées et il serait bien à souhaiter qu'elles eussent leur prompte exécution.

Depuis notre dernière le ministre a passé un second ordre au conseil pour qu'il eût à faire signifier à don Antonio Pamirez que, puisqu'il avait refusé de se charger du service un mois après l'adjudication, il fallait qu'il s'en chargeât deux mois après tout au plus tard. La même signification a été faite au Catalan qui s'y est refusé, mais qui ne perd pas cependant de vue cette affaire, quoique le court espace de deux mois et la grande quantité d'existences le mettent aux abois et semblent le décourager. C'est aujourd'hui que don Antonio Ramirez doit donner sa réponse par écrit, et nous avons résolu Durand et moi de faire accepter la proposition par M. Antonio Ramirez, afin de pouvoir par cette offre éloigner les concurrents : en conséquence nous faisons écrire dans le moment présent une lettre au conseil portant l'offre de dit don Antonio Ramirez de se charger suivant le désir du ministre, du service deux mois après l'adjudication avec la condition que si le montant des existences lors des inventaires passe au delà d'un million de réaux, il ne s'engage de payer l'excédent que deux mois après. Voilà, mon cher Monsieur, une démarche qui nous assure de plus en plus cette affaire, et elle doit vous animer à faire passer des fonds, sans perdre un seul instant, car vous savez aussi bien que nous, comme le temps passe vite quand on a des obligations à remplir, surtout lorsqu'elles sont de cette conséquence.

Par les nouvelles que je reçois on m'annonce qu'il y a des existences considérables dans les magasins de Ceuta¹, de sorte que tous vos efforts doivent se porter à nous procurer le plus de fonds que faire se pourra pour être en état de payer comptant, lorsque nous nous chargerons du service. Ce début donnera un crédit considérable à la compagnie et la rendra solide aux yeux du ministre et de tout le monde, et lui donnera la confiance pour les autres affaires qu'elle se propose d'entreprendre. Je ne m'épuiserai point en raisonnements, vous en pouvez faire d'aussi solides que moi à cet égard. Je vous le répète : il faut au moins que nous puissions compter sur les 350 mille livres portées dans notre dernière. Ils seront suffisants avec notre industriel, mais ils sont indispensables. Songez aussi qu'une minute après l'adjudication, il faut prendre la clef des champs pour aller à Ceuta, et qu'il faut nécessairement avoir des fonds à sa disposition pour faire les premiers établissements de service et que par conséquent il faut ne pas hésiter d'envoyer courrier par courrier au moins vos 100 mille livres, si vous ne pouvez envoyer le tout ; j'entends les lettres de change acceptées par M. Cottin, parce que quoique celles-ci arrivassent 3 ou 4 cour-

riers plus tôt ou plus tard, cela est à peu près égal, pourvu que vous soyez certain de l'acceptation.

Vous observerez que les grandes existences qui se trouvent dans les magasins nous donneront du temps pour pouvoir faire nos premiers achats avec tranquillité et convenance et que pour faire ces premiers achats nous pouvons compter sur le produit de la revente au public des existences que nous devons payer comptant au Roi, moyennant quoi nous aurons du temps par devers nous. Ce qui doit vous faire faire encore de plus grands efforts, c'est que plus les existences de Ceuta seront considérables, plus elles nous assurent un bénéfice clair et liquide sans aucun frais ni casse-tête. Voilà, mon cher Monsieur, tout ce que nous avons à vous dire pour aujourd'hui. Nous vous écrirons exactement tous les courriers et nous vous prions d'être aussi exact que nous. Et nous sommes avec la plus grande impatience de vos nouvelles et le plus sincère attachement.

Vos très humbles obéissants serviteurs.

1. Ceuta, jadis Septa, ville et port du Maroc sur le détroit de Gibraltar. Portugaise en 1415, espagnole depuis 1640, Ceuta n'a d'importance que par sa position sur le détroit en face de Gibraltar. Place forte pour l'Espagne, elle garantissait ses frontières du côté est.

137. *De Durand*

Madrid. 4 avril 1765.

Monsieur,

Je viens de chez don Pablo ¹ où nous avons fait une lettre vous rendant compte de ce qui se passe. Il ignore que je vous écris en particulier à ce sujet et il faut qu'il l'ignore.

Il vint hier au soir me faire part de la situation faite à don Antonio Ramirez et me consulter sur la réponse à donner. Ce n'est qu'après avoir bien réfléchi que si nous ne faisons qu'une réponse semblable à celle du Catalan (que nous ne pouvons nous charger du service que trois mois après adjudication), celui-ci nous mettrait au rabais et deviendrait par là concurrent dangereux, que...² j'ai consenti à accepter la proposition du ministre, mais en réservant la condition de ne payer l'excédent d'un million d'existences que deux mois après. La

CORRESPONDANCE

presse du ministre d'envoyer des ordres au conseil dans un temps où toutes les affaires qui y. sont pendantes sont léthar-giques, me fit croire d'abord qu'il pressait si fort parce qu'il ne voulait pas faire de nouveaux approvisionnements à Ceuta, et non parce qu'il en avait de considérables dont il voulait pour autres besoins faire des fonds. Mais j'ai été détrompé ce matin chez don Pablo par Marquez, agent du Catalan qui lui a apporté une note d'une partie des vivres qui se trouvaient le 4 mars dans la place ; je la joindrai à ma lettre avec des observations. Le Catalan, à ce que dit son agent, craint ce service anticipé, n'ayant pas assez d'argent comptant même pour payer moins d'un million de substances : Je le souhaite et que la proposition faite aujourd'hui au conseil le rebute et le fasse taire. J'ai bien balancé si je la ferais faire ou non. Mais considérant que vous n'avancez le service et vos opérations de Paris que d'un mois et que d'autre côté vous vous assurez l'affaire, j'ai cru qu'il était de vos intérêts de faire ce que j'ai fait. Si la proposition de Ramirez est acceptée, je suis persuadé ainsi par don Pablo que le ministre ordonnera que l'adjudication se fasse à la première séance du conseil ; il faut donc que, dès à présent, vous preniez vos arrangements. Celui dont je parlais dans ma dernière me semble vous convenir très bien.

Le 4 mars il y avait à Geuta 22 milles fanègues de blé acheté par le Roi 40 réaux.

18 mille arobes de vin acheté 9 réaux.

18 mille arobes d'huile dont on ne nous a pas donné le prix d'achat et que nous évaluons... au plus fort 20 réaux — du lard pour toute Vannée, et des autres provisions environ pour six mois.

Les 22.000 fanègues de bîé à 40 réaux font..	880.000	réaux
Les 18.000 arobes de vin à 9 réaux	162.000	—
Les 8.000 arobes d'huile à 20 réaux	160.000	—

1.202.000 —

Nous avons évalué la fourniture de la place de six à sept millions, la fixant pour un moment à six, et partant d'après la note ci-dessus il faut croire qu'il y a des denrées les unes dans les autres depuis le 4 mars pour 3 millions au moins et que nous n'en trouverons dans deux mois que pour un million et demi de réaux. Mais comme il est possible aussi qu'on en trouve davantage, j'ai insisté sur la clause de ne payer l'excédent d'un million que deux mois après le service commencé.

Supposons à présent que l'on soit obligé de payer à la rigueur les existences aux prix que le Roi les a achetés (ce qui n'est pas vraisemblable) les 22.000 fanègues de blé donneraient un profit dans la revente au public deR. 88.000

Les 18.000 arrobes de vin	142.941
Les 8.000 arrobes d'huile	48.000

	278.941

Voilà un bénéfice de 23 % et plus à quoi on peut et on doit ajouter 6 ou 7 % que l'on doit gagner avec le Roi. Mais pour payer au plus bas, je réduis tous les profits les uns dans les autres à 25 %. Dans la supposition que l'on trouverait dans les magasins pour 1 million et demi, l'on gagnerait toujours d'entrée le jeu 375.000 réaux, l'on se trouverait pourvu et l'on n'aurait plus à penser qu'à rafraîchir les provisions que la disette d'argent vous pourrait faire demander à Marseille ou ailleurs. Il me semble donc qu'il convient dès à présent de vous faire des crédits et que pour cela il serait bien que vous commenciez par faire écrire dans tous les endroits.

Je revise le compte que je viens de faire. J'ai calculé que n'avant que 12.000 bouches à nourrir, les fanègues ne peuvent pas nous mener plus de quatre mois en comptant du 4 mars.

De cette révision il s'ensuit qu'il est indispensable de commencer par acheter blé, vin et huile et que nous ne trouverons guère au delà d'un million d'existences ; c'est ce qu'on ne saura au juste que quand on sera sur les lieux, et, de quelque façon qu'il en soit, la réponse que nous venons de faire donner au conseil par Ramirez est prudente ; demain nous en saurons les résultats.

Il est cependant à croire, suivant ma révision ci-dessus, que l'on trouvera dans les magasins au moins pour un demi-mois d'huile et de vin, parce que le Roi sera obligé d'y en mettre pour attendre que l'assientiste entre en service. Voilà pour aujourd'hui tout ce que je puis vous dire de cette affaire. Je n'en sais pas davantage.

J'étais hier avec Mme X. quand on lui apporta votre lettre datée du fameux Audscana du 27. Vous m'avez écrit du même lieu du 25 ; vous y avez donc resté deux jours, on a lu avec un vrai déplaisir à quel point vous étiez échauffé. Je crains beaucoup qu'il en résulte une maladie, surtout si vous vous baignez trop tôt. On vous recommande bien fort de ne pas le faire si vite ; mais peut-être le conseil viendra trop tard. Voilà

CORRESPONDANCE

ce qu'on appréhende ; mais j'assure que vous êtes en bonne ville et qu'on ne vous aura pas laissé contenter au préjudice de votre santé.

La permission que vous demander de faire voir Paris à Messieurs vos chevaux est chose très difficile à obtenir, surtout depuis que la cour se met sur le pied d'atteler à la française. Voilà la réponse qui fut faite hier à Madame X. par le duc de S[ain]t Blaz qui assure qu'en graissant la patte, vous les auriez passé. On ne négligera rien, comme vous devez bien penser, pour vous la faire accorder, et pour cela on la fera demander par le marquis de Paolucci. On ne vous écrira que lorsque on l'aura obtenue. D'ailleurs on m'a chargé de vous dire un million de choses.

J'oubliai de vous dire l'ordinaire dernier que nous avons reçu deux lettres de Monsieur votre père, que Madame votre sœur a ouvertes pour agir à votre place dans le cas où il l'aurait fallu. La première contient une lettre de l'empereur au sujet de l'aigrette de la comtesse ; vous en aurez été informé. Les Gagnasses sont rentrées : que faut-il que je dise à la dame ? Elle vous recommande fort cette aigrette et ses autres commissions, vous disant sans cesse qu'elle vous regrette de tout cœur.

L'affaire de mon alcade et du loueur de voitures en est restée là. Je ne sais s'ils la remettront sur le tapis après cette sainte semaine. En tout cas me voilà. Je n'ai point trouvé ce M. Alcade et je n'ai plus entendu parler de lui.

Voici une lettre que je reçus le dernier courrier. Je vous la renvoie.

Muchissimos ruados de toda la casa, amigos, amigos, y delos de mas, todos Uoxan sa ausencia. Yo, mui senor. Mio y de mo mayor estimacion quido xogando à Dios gde sa vida M«. A^s.

B. L. M. de V.

Su mas apasionado servidor y su mas
afeccionado amigo.

Je prie Monsieur votre père et votre
famille de recevoir les assurances de mon
respect.

DON JUAN.

1. C'est-à-dire de Hugues.
2. Mot illisible.

138. *A Durand*

Paris, le 12 avril 1765.

J'ai reçu, mon cher Durand, à mon arrivée à Paris votre paquet contenant une lettre qui n'était pas de vous. J'apprends avec plaisir que la paix est revenue entre les futurs associés ; mais quoique je sois très disposé à approuver tous les arrangements que vous prenez, le point du quart me paraît terriblement fort, vu les fonds qu'il faut ramasser et dont cet intérêt diminue si considérablement le bénéfice. En tout état de cause, souvenez-vous que mon nom ne soit point employé publiquement. J'ai plus de raisons que jamais pour le désirer. Je suis arrivé avant-hier au soir très attendu, ayant été violé à Bordeaux et plus encore à Tours.

A l'égard de la lettre incluse en celle-ci, recueillez vos esprits et remettez-la en main propre. Vous oubliâtes de retirer ou tout au moins de me donner la déclaration que m'a faite le dépositaire. Il est assez égal que je l'aie ou non. Mais l'avez-vous vous-même ? J'ai envoyé en arrivant la lettre que le marquis m'a remise pour sa chère femme. Demain je vais à Versailles, ensuite je rendrai les devoirs de Paris. Dites à Mme de Russie que j'ai son aigrette qui est fort belle. Je compte la faire partir mardi par le bureau des affaires étrangères, à l'adresse de M. d'Ossun. J'ai envoyé à cette dame un livre de Bordeaux ; l'a-t-elle reçu ? Dites-lui combien son souvenir m'est cher ; dites-lui qu'elle aura une belle robe avant peu, qui la parera moins qu'elle ne recevra d'éclat de la jolie porteuse. Voyez Mme de L****. Engagez-la de ma part à ne rien me laisser ignorer de ce qui lui arrivera d'agréable. Ma reconnaissance et mon attachement pour elle sont désormais les deux colonnes de mon existence sur lesquelles j'ai écrit *non plus ultra*. Embrassez ma chère Guilbert et la bien-aimée de nous deux², non seulement de ma part, mais de celle de toute ma famille. Je vais me jeter dans le bain pour arracher l'encroûtement de crotte et de crasse dont je suis couvert.

Dites bien des choses pour moi au cher marquis. Travaillez sans relâche, veillez et priez, afin que la tentation ou l'ennui ne vous accroche point. J'ai rencontré Périer à Etampes, qui va à Bordeaux. Ne prodiguez pas inutilement vos ressources pour fondre son papier ; n'en faites que ce qui sera urgent pour l'objet actuel. Cela est de conséquence pour les suites. Vos lettres

d'aujourd'hui vous en vaudront mardi d'autres de ma part. Je les recevrai à 3 heures cet après-midi.

1. Mme de La Croix.
2. Sa sœur, Lisette.

139. *A Durand*

Paris, ce 19 avril 1765.

J'ai reçu, mon cher Durand, avant-hier tous vos paquets ensemble, grands, petits, antérieurs et postérieurs. L'énormité de la grosseur d'un d'entre eux a pu exciter assez de curiosité pour qu'on l'arrêtât à l'examen. Je ne puis que louer votre vigilance et votre zèle et toutes vos opérations me prouvent que je ne pouvais pas plus dignement placer ma confiance. La concurrence du Catalan opère tout l'effet que j'en avais craint, de rendre nos conditions plus dures. C'est un mal sans remède. La demande du conseil à Don Ramirez en est la première attaque. Comment faire dans un mois ce qu'on nous propose ? Il faudrait presque tripler les fonds de la première mise hors, car en achetant toutes les denrées de la ville à beaux deniers comptants, je ne vois pas comment on s'ouvrirait un crédit avec l'argent donné au ministre et quelle facilité cela peut donner pour acheter de nouvelles denrées ! En outre le plan de faire ses achats en Espagne me paraît peu favorable à une affaire qu'on voudrait établir sur son crédit. Toute espèce de papiers a peu de cours chez les cultivateurs espagnols, et je crois qu'on ne pourrait espérer de leur en faire accepter qu'après avoir parfaitement établi la confiance par des achats successifs bien payés au comptant. Ce qui suppose, avec le million du rachat des vivres de Ceuta, au moins un autre million pour se faire connaître des vendeurs espagnols et en espérer des facilités pour la suite. Tout cela entraîne la nécessité d'augmenter le nombre des intéressés donneurs de fonds, ce qui diminue l'avantage de chacun d'eux et en rend l'assemblage plus difficile. D'autre part n'ayant à leur proposer qu'une part dans une moitié de l'affaire, il faut que je trouve des gens à qui je puisse faire comprendre que le bénéfice sera tel qu'une affaire entière ne leur en donnerait pas davantage, ce qui n'est pas facile, vu le discrédit où sont ici toutes les opérations espagnoles et la roideur générale contre une entreprise aussi éloignée des yeux des intéressés. Si vous étiez à Paris avec moi vous comprendriez s'il y a jamais eu de l'humeur dans les craintes que j'ai montrées à l'ami

Don Pablo sur l'effet que son nom pouvait produire. Ce n'est sûrement pas sa personne aussi estimable qu'il se puisse qui oppose à tout le monde ; c'est le nom qu'il porte ; c'est les couleurs odieuses que tous ceux qui sont venus ou ont eu des relations en Espagne ont données à son entreprise et aux malheureuses suites qu'elle a eues. L'acharnement là-dessus est général, J'aurai occasion de vous en reparler et je ferai comme je le fais déjà tout ce que je dois pour rectifier des idées aussi fausses qu'injustes.

Je n'ai pas encore vu M. Cottin qui depuis les fêtes de Pâques est à Saint-Quentin dont il n'arrive que dimanche. Je vais joindre à midi deux des plus forts capitalistes de l'affaire des nègres à qui j'ai laissé hier le mémoire et toutes les instructions de Ceuta. S'ils se déterminent sur ces écrits et sur mes paroles, cela donnera une grande étendue à mes moyens ; et c'est avec eux que je vais juger si nous pouvons ou non répondre affirmativement à la demande du conseil. Le courrier de Madrid tranchera la question et vous portera une réponse et toutes mes observations. Je suis rentré en arrivant à Paris dans un tourbillon qui m'enivre après un calme d'un an ; les affaires, les démarches, les devoirs, les obligations se suivent, se coupent, s'enjambent l'une sur l'autre avec une telle promptitude que la tête me fend constamment. L'affaire de mon habitation pour laquelle on m'attendait avec impatience, l'examen et le choix de ceux que j'y envoie, le dépouillement du passif et de l'actif de cette immense possession, les sollicitations pour obtenir les protections dont mes procureurs à Saint-Domingue auront besoin et la nécessité de réparer une lacune horrible que mon séjour de Madrid a mise dans cette affaire, tout cela prend la moitié de mon temps. Les arrangements du mariage de ma sœur, la suite épineuse d'intérêt qu'on m'a confiés et qui sont infiniment chers viennent à la traverse. La nécessité d'aller à Versailles pour des choses qui n'ont nul rapport avec celles-ci et tous les embarras domestiques indispensables à mon arrivée me mettent dans une telle agitation d'âme, de cœur et d'esprit que je suis obligé de me tenir à deux mains pour ne pas m'égarer dans ce labyrinthe.

Assurez, je vous prie, Mme la Marquise de La Croix de mon très tendre et très respectueux attachement. Mgr l'Evêque d'Orléans lui recommande de voir M. de Fuentes à qui le Roy a fait écrire par son ministre afin que la recommandation vive et intime qu'il renouvelle en faveur de M. et de Mme de La Croix soit traitée non comme une sollicitation de prince ou de ministre mais comme une affaire intéressante traitée sans faste entre deux

Rois parents et amis. Voilà le sens de la démarche de M. de Choiseul qui me paraît désirer de faire sa cour au Roy de France en lui rendant un compte avantageux du succès de cette négociation. J'ai eu l'honneur de le saluer avant-hier et je dois lundi le voir plus amplement dans un de ses moments de liberté¹. Je soupai hier chez M. l'Evêque d'Orléans dont l'attachement pour ses parents de Madrid est aussi sincère que vif. Mlle de Jarente, curieuse et enjouée, m'a dit et fait dire mille folies qui m'ont paru être assez du goût de l'indulgent prélat, dont le caractère est aussi doux que le cœur excellent et l'esprit éclairé. Bonjour. A mardi.

J'ai vu la très respectable femme de notre ami Le M..., elle me paraît aussi contente de moi que je le suis d'elle. Mais tremblante, impatiente et digne en tout d'un sort plus heureux. Nous verrons. Embrassez bien tout le monde pour moi.

Quand vous aurez des paquets il faut me les envoyer sous le couvert de M. Beudet, secrétaire général de marine auprès du duc de Choiseul à la cour. Le dernier m'a ruiné.

1. Il va lui présenter son *Mémoire sur l'Espagne* (Voir éd. Fournier, p. 745-749).

140. *De Leray de Chaumont¹*

Ce 21 avril 1765.

Monsieur,

Les réflexions de ceux que je connais, qui ont habité l'Espagne, se réunissent pour conclure que quelque avantageux que puisse être le traité que j'ai l'honneur de vous renvoyer, l'éloignement des lieux, les risques à courir de la part des employés pour des achats et dépôts, les ventes, les recettes et les recouvrements, la misère de la place de Ceuta, qui n'est peuplée que de soldats et de prisonniers, le défaut général de justice joint à l'aversion pour le nom français, doivent m'intimider. Autant que l'ami que j'ai consulté, qui ne veut pas se livrer à l'affaire, je vous prie d'agréer mes remerciements d'avoir bien voulu penser à moi. Ma reconnaissance égale les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Célèbre financier. Voir lettre n° 396.

141. A Durand

[Fin avril 1765].

Ce lundi je ne sais quel quantième d'avril 1765.

Point de lettres de vous ce courrier, mon cher Durand, je suppose que vous attendez que vous ayez quelque chose de certain à me mander pour m'écrire. Mais ne fut-ce qu'un mot, autant que votre temps vous le permettra, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de tous mes amis. Je vais cet après-midi à Versailles en deuil, n'ayant pu avoir encore un habit de printemps. A propos MM. Le Roux et La Salle vous disposent un autre envoi d'étoffes pour leur compte. Je leur ai garanti votre probité et votre exactitude. Allez voir mon amie* à qui je ne puis écrire aujourd'hui. Dites-lui que si elle écrit à sa sœur sur le ton que je lui ai indiqué dans ma dernière, elle ajoute qu'elle a découvert avec alarmes qu'il y a un cadicien qui rôde autour des blancs cheveux et qu'il se croit fondé à prétendre qu'il est désigné... et qu'elle me le mande.

Bonjour, je me baigne, cela me fait un bien infini.

1. La comtesse de La Croix.

142. A Durand

[4 mai 1765],

Mon pauvre Durand, vous vous donnez un mal de chier. et moi aussi. Vous criez à l'argent et moi au crédit. Mes fonds sont prêts, mais ils ne suffisent pas, et le diable qui se mêle de tout m'empêche d'inspirer la confiance que je voudrais aux gens qui en ont le plus en moi. J'avais fini mardi mon association avec un homme qui me suffisait lui tout seul. Il m'a fallu lui montrer mon détail de Madrid et le nom de mes associés. Il court encore. L'affaire des vivres a été débitée ici avec des circonstances si fausses et si malhonnêtes que tous mes efforts ne peuvent arrêter l'impression générale et tournent même contre moi. Notre pauvre ami paye cruellement les sottises de son frère. Attendez le courrier prochain pour prendre une décision parfaite. Je me suis retourné pour avoir seulement un crédit ouvert, mais on sait bien me dire que crédit et argent c'est la même chose, qu'on n'en

CORRESPONDANCE

reste pas moins à découvert pour n'avoir fait qu'accepter des lettres de change. J'ai un rendez-vous demain qui doit terminer tout ou tout rompre. Vous le saurez mardi. J'ai reçu les neuf cents livres de notre ami. J'en ferai l'usage qu'il me prescrit.

Adieu, mon cher Durand, remettez l'incluse à son adresse, et priez Dieu pour ceux qui travaillent à Paris. Ils ont grand besoin du secours céleste.

Je crois que j'ai daté l'incluse 4 avril. Prévenez que c'est une erreur.

143. *Au comte de Seran*

Ce 6 may [1765].

Je vais envoyer, Monsieur, cette nouvelle information au procureur du Roy pour la faire joindre aux autres ; et que ce soit le jeune faon en question ou un autre qu'on ait tué, il est également intéressant au grand veneur de prendre connaissance de ce délit¹.

Vous n'aurez pas à vous plaindre de ma négligence en cette occasion. J'ai l'honneur de vous en assurer ainsi que de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. On voit que Beaumarchais a repris sa charge de lieutenant-général de la capitainerie de la Varenne du Louvre.

144. *A Durand*

Ce 14 may 1765.

Mon cher Durand, vous vous donnez un mal de chien, dont je vous sais un gré infini. Mais Lucifer est déchaîné contre la malheureuse affaire dont vous vous mêlez et moi aussi ; je vous répète avec amertume que le nom de Pablo gâte tout ; ce n'est point sa faute, mais celle de son nom, qui me paraît absolument proscrit. Enfin pour dernière ressource, je vais voir demain le nommé Bojeon¹, grand ami de Gossens. Il y a une femme charmante entre cet homme et moi. Elle veut absolument être mon associée et le dit Bojeon ne peut lui refuser les moyens qui sont à sa portée, or ces moyens ce sont des millions. De proche en

proche je suis obligé de vous faire filer un temps qui m'impatiente plus que vous. Je saurai tout vendredi, ce qui sera décidé à Madrid et sur quoi je pourrai compter à Paris. Mais de quelle manière que cela tourne pour ou contre je n'en conserverai pas moins le souvenir de votre attachement auquel le mien répond de toutes mes forces. J'ai reçu le gros paquet du Marquis² que j'embrasse de bon cœur. Ses lettres sont parties et ses commissions se feront. Je vous charge de tout plein de tendresse pour mes sœurs que je ne verrai pas probablement de sitôt à moins que ce ne soit pour un petit moment.

1. Il pourrait s'agir de Nicolas Beaujon, banquier philanthrope, né à Bordeaux en 1718, mort à Paris le 26 décembre 1786. Fut successivement banquier de la Cour, receveur général des finances de la généralité de Rouen, trésorier et commandeur de l'ordre de Saint-Louis et conseiller d'Etat à brevet. Il acquit dans ces différentes positions une fortune immense dont il jouit avec libéralité et qu'il dépensa en grande partie en bienfaits utiles.

2. Le marquis d'Aubarède.

145. *A Durand*

Paris, ce 20 mai 1765.

Mon cher Durand, vous allez juger par la commission que je vous donne que le hasard nous sert quelquefois mieux que toute la prudence humaine. Ce hasard m'a fait parler devant une très charmante dame de ce pays de ma spéculation de Ceuta, et il s'est trouvé que non seulement elle a désiré d'y prendre part, mais elle m'a prié de trouver bon qu'elle intéressât au succès de cette affaire un ami de cœur qu'elle a en Espagne et cet ami est M. Gossens. Jugez avec quelle satisfaction j'ai saisi sa proposition. Nous avons écrit en commun à M. Gossens pour lui donner la première idée de l'entreprise. Je lui mande que vous irez le prier de trouver bon que vous l'instruisiez à fond de tout ce qui est fait et à faire. N'hésitez pas à aller trouver cet homme dont on me dit que l'âme est aussi honnête qu'éclairée. Dévoilez-vous tout entier à ses yeux, échauffez-le par l'évidence des avantages que vous connaissez aussi bien que moi, et surtout consultez-le beaucoup, tant sur le plan de régie que sur la manière de lever les obstacles s'il en reste. Nous désirons que M. Gossens prenne assez bonne opinion de mon affaire pour qu'il lui serve de protecteur et de soutien, ce qui lui est très facile dans le nouveau

CORRESPONDANCE

grade où l'amitié et j'ose ajouter le bon sens du ministre d'Espagne vient de l'élever. Recueillez avec soin toutes ses paroles. L'aimable associée que la fortune m'a envoyée ne doute en aucune façon de l'attachement de son ami. Ainsi les objections qu'il ferait pour le compte de la Dame ne pourraient être que d'un très grand poids pour moi. C'est à vous à rendre l'affaire si claire et si bien ordonnée qu'un homme très versé dans ce genre de commerce n'ait rien d'essentiel à vous objecter contre le fond du projet. Vous avez un double du pedimento où tous les prix sont fixés. Vous connaissez à fond toutes mes intentions. La bonne opinion que j'ai de vous ne peut pas augmenter si vous nous acquérez un ami essentiel, mais vous augmenterez par là la somme de reconnaissance dont votre zèle pour mes intérêts a déjà chargé ma tête. Adieu, mon cher Durand, ne laissez pas passer un moment sans me rendre compte de votre ambassade et croyez-moi pour la vie votre très dévoué serviteur et ami.

146. A Durand

Paris, ce 10 juin 1765.

Je vous écris un mot, mon ami Durand, pour être en règle avec vous. Je vous reporte à mes antécédentes et rien n'est changé. J'attends à mon tour de vos nouvelles avec impatience et je n'ai pas passé une seule semaine sans vous écrire une ou deux fois. Dites à Madame de La Croix que l'ajustement de sa robe ou habit de cour dont Milord porte l'étoffe, part demain par le courrier ; elle l'aura sous vingt-deux jours.

Bonjour, et ne vous laissez pas de bien faire.

147. A Durand

Ce 6 juillet 1765.

Voici, mon cher Durand, une lettre que mon ami aux étoffes m'a remise pour vous : c'est M. de Pernon, député du commerce de Lyon. Cette qualité peut vous faire juger s'il est en état de vous procurer des avantages en cette partie de commerce¹. Je n'ai point reçu de lettre ce courrier. Mais je ne m'en effraye pas ;

la cour étant à Compiègne, votre lettre doit faire un circuit avant que de me parvenir. J'y répondrai si je la reçois d'ici à lundi et mardi à la poste.

Respects très humbles à M. et Mme De La Croix, je vous prie, et tendres amitiés à toutes mes sœurs.

1. Pernon, négociant de soieries à Lyon.

148. *A Dwand*

[Vers le 10 juillet 1765]

Perrier vient de me montrer l'article de votre lettre qui me tient lieu d'une personne pour le courrier passé. Nous voilà donc débarrassés de votre impérieux collègue, le ciel en soit béni¹. Mais en sommes-nous plus avancés pour notre affaire ? Votre nouvelle caution que je ne connais pas, m'inspire moins de confiance que votre nouveau collègue dont j'ai entendu dire beaucoup de bien. De ma part je suis en force, comme vous l'avez pu voir dans mes dernières. Je grille de savoir comment Gossens a pris votre ouverture et la mienne. Vos premières lettres m'en instruiront probablement.

Mme de Russie² va donc nous arriver ; vous pourriez bien, mon cher Durand, profiter de cette occasion pour m'envoyer quelques-uns de mes effets, au moins mes papiers et mes bijoux, car pour mon nécessaire et mes habits, je trouve de l'indiscrétion à les en charger. Voyez Mme de Buturlin et si elle désire quelques arrangements préliminaires à son voyage, qu'elle m'écrive, je suis à ses ordres. Je vous ai envoyé un mémoire sur les étoffes. Voici quelques échantillons en argent très légers que le même ami m'a donnés ; cela me paraît joli et à très bon compte. Mais en demandant un parti, ne faites rien à la légère, car j'ai répondu de votre exactitude et de votre probité. Je vous l'ai déjà dit, cette voie une fois entamée pourra avoir des suites considérables. J'embrasse de tout mon cœur ma bonne Guilbert qui m'a écrit et l'autre souveraine qui ne me dit mot. Si dans le paquet que vous ferez prendre par Mme de Buturlin vous voulez joindre les dentelles que j'avais portées pour endimancher Isabelle le jour de ses noces, vous m'obligerez et cela m'épargnera une dépense actuelle de près de mille livres pour ma sœur de Boisgarnier, car je suis le père à tous, comme vous savez.

CORRESPONDANCE

Qu'est devenu Blondin, on ne m'en parle plus, est-il mort ? ou chassé ? Si notre ami Boca, à qui je vous prie de dire bien des choses, vient dans ce pays avant que j'aie à l'autre monde, je vous serai obligé de l'engager à m'amener un couple de chevaux de la plus belle figure, car ici c'est le principal. Je ne vous parlerai plus de cet article, espérant que vous ne l'oublierez pas. Je désire que notre ami fasse à ce sujet des recherches : la grande taille et la belle figure sont mes objets, le prix est à sa disposition économique, et je livre mes intérêts à son amitié. Voici une note qui m'a été remise par le duc de La Vallière sur une querelle qui s'est élevée chez lui entre des bibliomanes. Sachez exactement si les livres dont on parle sont à l'Escorial et sur vélin, car quelqu'un soutient qu'ils sont à Rome. A ce sujet, je vous prie de vous faire donner par le maître de français votre voisin l'adresse d'un libraire chez qui il m'a mené infructueusement une fois et qui reste près Saint-Pierre ou la prison, et de prendre chez ce libraire le titre de ses plus anciens livres gothiques imprimés, Tannée de leur fabrique et leur prix. Il y aura encore pourboire là-dessus, entendez-vous, mon ami Durand, et ne perdez point la note que je vous envoie, car je vous en reparlerai en vous chargeant d'autres choses. Bonjour.

1. Ils se sont débarrassés de Hugues.
2. Mme Buturlin, femme de l'ambassadeur russe à Madrid.

149. A Durand

[29 juillet 1765]

Je trouve en rentrant ce soir, mon cher Durand, le paquet dans lequel est insérée la nouvelle pompe. J'ai reçu avec action de grâce cette marque obligeante du souvenir de M. De La Croix. Je vous prie de l'assurer de ma reconnaissance. J'aurai l'honneur de lui faire part de l'opinion de nos savants sur son phénomène nouveau. Comme votre paquet a fait le voyage de Compiègne avant de me parvenir, je ne l'ai reçu que ce jour pendant que j'étais sorti. Ainsi la lettre de 1 heure du matin sera courte, à cause de la poste de 8 heures du même matin. D[on] Pablo m'écrit des horreurs, il me demande son argent et ses signatures. Ma sœur m'écrit des injures obligeantes auxquelles je suis plus sensible. Le Marquis d'Aubarède ne me dit plus un seul mot. Les Buturlins que j'ai entrevus, me trouvent moins assidu qu'à

Madrid. Tout le monde gronde après moi. Je méprise Pablo, j'aime ma sœur à la folie, les Russes sont pour moi comme s'ils n'étaient pas, et voilà, tout en attendant mieux. Bonsoir.

Ce lundi 29 juillet brochant sur le 30.

150. A Durand

5 août 1765.

J'ai reçu, mon cher Durand, vos deux lettres et celles de M. Desfèves sur l'affaire que vous traitez. Je ne puis rien dire sans les plus exacts détails. Mais ce qui m'apparaît, c'est qu'un profit de 10 % ne peut tenter d'expatrier de l'argent, quand mille occasions offrent ce même produit sous les yeux du propriétaire à Paris et que les courses, lettres et démarches nécessaires aux remboursements ou passage des intérêts diminuent diablement ce profit déjà trop modique. Vous savez, mon cher Durand, que de petits objets ne peuvent me rappeler où vous êtes. Je me hâte de vous écrire deux mots, parce que je compte entrer dans un détail très circonstancié au premier moment avec vous. Les habits bleus, argent ou de tout autre couleur ne peuvent émouvoir ma tranquillité : le regret seul du passé et l'incertitude de l'avenir me tourmentent. Je le mande à mes sœurs et je vous expliquerai avant peu pourquoi je suis si tourmenté et si impatient de ne le plus être. Votre lettre de treize cents livres est entre les mains de Perrier. Dieu sait ce qui en arrivera.

151. Aux curés de la capitainerie de La Varenne du Louvre

[Août 1765]

Monsieur

Mgr le Duc de La Vallière, capitaine des classes et bailly de la Varenne du Louvre grande Vénierie et fauconnerie de France, me charge de vous envoyer le placard ci-joint et de vous prier de sa part de vouloir bien en faire la lecture à votre premier prône, et surtout de faire bien saisir à vos paroissiens dans un discours subséquent, le véritable esprit du règlement annoncé dans le placard ; lequel est absolument conforme aux anciennes ordonnances de nos Rois et tout entier en faveur des habitants des diffé-

CORRESPONDANCE

rentes paroisses de cette capitainerie, puisque le but de l'audience publique qu'on nomme *assises est uniquement* d'entendre les habitants des dites paroisses, sur leurs griefs et les plaintes qu'ils auraient à faire contre les gardes ou toutes autres personnes de quelque état ou condition qu'elles puissent être, qui les auraient vexés sous le prétexte du fait des choses et de rendre bonne et prompte justice à qui il appartiendra¹. L'intention de Mgr le Duc est que les habitants de la campagne soient convaincus que le même tribunal qui les condamne lorsqu'ils sont en fautes sous le rapport des gardes, s'occupe en même temps à les garantir des vexations de ces gardes et les punit à leur tour des abus qu'ils commettent dans les fonctions qu'on leur a confiées pour le service des chasses de Sa. Majesté.

Mgr le Duc pense que la prière qu'il vous fait, Monsieur, de lire cette annonce, ne peut qu'être agréable à un pasteur aussi éclairé et équitable que zélé pour le bien de ses paroissiens que vous l'êtes. C'est dans cette confiance que cette lettre vous est adressée.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. A peine rentré d'Espagne, Beaumarchais est repris par la fièvre de réformer les lois de la chasse. Il s'emploie à faire vérifier les déclarations des gardes. Le 1^{er} août 1765 il rend une ordonnance très précise à ce sujet. En voici un extrait : « Etant informé de différentes plaintes faites par des habitants des paroisses de la Capitainerie, sur les torts et griefs et vexations commises par quelques-uns des gardes de la dite Capitainerie, ce qui n'a pu être occasionné que par un abus très condamnable des fonctions qui leur ont été confiées pour le service des chasses du roy, ayant extrêmement à cœur qu'il ne soit fait à l'avenir de pareilles plaintes, est de couper racine à ces dits abus...

« Désirant d'ailleurs que les habitants des dits villages soient convaincus que le même tribunal, qui les condamne lorsqu'ils sont en faute sur le rapport des gardes, s'occupe en même temps de les garantir des abus qui se peuvent commettre... Désirant... que tous les Messieurs des différentes paroisses enclavées dans l'étendue de la Capitainerie, soient tenus dorénavant de venir prêter serment entre nos mains pour que ensuite, sur leurs rapports, il soit fait ainsi qu'il appartiendra... » (Charles de «Vallès, *Beaumarchais magistrat*. Paris, éditions J. Oliven, 1927, p. 133).

Thomas, p. 91, a daté cette lettre [1763 ou 1764], ce qui est une erreur.

152. De Durand

Madrid, 5 septembre 1765.

Madame votre sœur lut avec étonnement votre projet et ce ne fut pas sans émotion¹. Elle est bien loin de l'approuver, mais elle ne vous dira rien, et elle croit même que vous lui apprendrez au premier jour que vous n'y songer plus, je suis la seule personne à qui elle en a fait part. J'ai proposé cette affaire à votre tendre sœur comme très avantageuse pour vous, et qui vous procurerait la plus brillante fortune. On m'a bientôt combattu avec les mêmes armes que vous-même avez données. On s'est rappelé tout ce que vous aviez dit de cette habitation, les nouvelles que vous en reçûtes ici ; on prévoit l'avenir et l'on ne peut applaudir à ce que, renonçant à l'Europe, vous alliez vous enterrer dans une solitude qui ne fut jamais faite pour vous. Voilà comme on a pris la chose. Elle m'a paru telle à moi-même, et si je ne regardais votre marché comme conclu, je vous dirais comme votre sœur : « Ne perdez pas de vue une fortune[^] qui vous attend à coup sûr en Europe ; faites attention qu'une habitation endettée de 1 800000 francs est un effet qui n'est susceptible d'être bon que quand on a la barbe grise, qu'une guerre, une sécheresse, un déluge, une mortalité de nègres et de bêtes, des vaisseaux pris ou périés sont les entourages de votre projet, et que tous ces accidents sont des retard réels aux projets que vous attendez. » Il y a plus : c'est l'air malsain de ce pays, et cette raison jointe à la nécessité où vous serez de vivre là-bas au moins dix à quinze ans pour rendre votre habitation d'une certaine valeur doit être mûrement pesée et considérée par votre famille, si vous ne vous aimez pas assez vous-même pour en faire état. Il m'est impossible, mon cher Beaumarchais, de me taire là-dessus. Allez à mille lieues chercher une solitude avec une compagne aimable, je vous trouverai l'homme le plus heureux, mais vous exposer à la brutalité d'un climat duquel les naturels même souffrent et ne sont soulagés que par des voyages en Europe, me paraît chose trop courageuse. Elle ne convient, ce me semble, qu'à un pauvre diable comme moi, qui a le plus grand besoin d'être quelque chose. Voilà ce que vous dirait en partie Madame votre sœur si elle ne craignait d'être indiscreète. Je le suis peut-être moi-même, mais vous me le pardonnerez parce que vous ne doutez pas des sentiments qui me font parler, parce que la chose n'est

CORRESPONDANCE

pas faite, parce que enfin je parle à un homme dont l'âme n'est ni faible ni susceptible de varier quand elle a conçu un projet.

1. Le projet en question est que Beaumarchais aille lui-même à Saint-Domingue diriger les plantations de Pauline Le Breton.

153. A Durand

Ce 16 septembre 1765.

J'ai reçu, mon cher Durand, votre lettre de change, votre mémoire et votre lettre d'avis. Je n'ai rien à dire au mémoire parce que je me rapporte entièrement à vous, et si dans mes affaires j'ay par la suite quelque chose à vous recommander, ce sera moins d'être plus honnête que plus circonspect ou plus arrangé : d'abord pour m'éviter une perte frivole, vous m'en faites supporter une réelle, en m'envoyant des lettres sur Perrier qui ne les accepte point parce qu'il dit que loin de vous devoir, il a bien des choses à répéter sur vous. Et ainsi il me faut attendre de nouveaux arrangements, parce que comme vous dites fort bien, s'il m'est égal de quel côté on m'acquitte, c'est en supposant qu'on a pris la voie la plus courte pour me faire parvenir des fonds, et ici c'est tout le contraire. Perrier vous répond la même chose. Mandez-moi, je vous prie, ce que sont devenus les articles retirés d'un juif de Bayonne, bagues et boîtes. On eût pu mettre cela dans l'envoi de mes bijoux par le comte de Buturlin. Et mes rasoirs, mon cher, vous auriez bien fait de chercher une occasion de me les faire tenir, puisqu'ils sont arrivés. Je ne dis rien sur votre mémoire qui vous regarde, et je passe tout. Mais voilà 1 700 livres sur lesquels je ne devrais guère compter d'être pris. Arrêtez-vous, je vous conjure, ce Ceuta ne coûte qu'à moi et je le trouve cher quand d'autres l'ont. Je ne sais ce que c'est que tout plein d'articles pour Vidai à qui j'ai bien donné 7 louis d'or pour son service chez ma sœur. Comment devais-je donc à lui et à mes sœurs. Il me semble, si j'ai bonne mémoire, que j'ai laissé des quadruples en arrière qui pouvaient remplir ainsi que ma politesse à Vidai ce que vous me comptez. Mais voilà qui est fini. Tâchez de me faire passer d'autres fonds que vos lettres sur Perrier et je vous renverrai celles-là. Remettez l'incluse à ma sœur et croyez-moi mon cher Durand, votre ami.

La comtesse a payé avec peine, mais enfin ce n'est pas perdre tout que d'attendre un peu.

154. *A Durand*

Ce 23 septembre 1765.

Je me réfère, mon cher Durand, à mes dernières lettres pour tous les objets en train. Vous êtes sans doute à Saint-Ildephonsé et moi je pars dans l'instant pour Fontainebleau, où Madame Victoire m'a donné une commission. J'y serai pour six jours. Mais je ne crois pas que cela dérange en rien l'ordre de nos courriers. Celle-ci n'est que pour donner un signe de vie et de l'impatience où je suis de recevoir celles que j'attends de vous. Tendres amitiés à toutes mes sœurs et au cher marquis¹, je suis après son affaire. Respects très humbles à M. et M^{me} de La Croix ; et aimez-moi en dépit de m/es remontrances sur votre dernier mémoire ; l'éloge et le blâme partent également de ma plume suivant mes dispositions, parce que je fais vœu de vous dire toujours ce que je pense.

1. Sans doute le marquis d'Aubarède.

155. *De Monsieur Ridelières de Lorry*¹

Nantes, le 15 octobre 1765.

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 13 août dernier pour vous dire que j'allais engager M. de la Brosse à écrire à M. du Hameau de Paris pour l'affaire de Mlle Le Breton, et en conséquence j'ai passé 10 à 12 fois chez lui, mais il était toujours en campagne. Cependant je l'ai joint enfin et après une longue conférence il est convenu que rien n'était plus avantageux que de faire l'arrangement dont vous me parlez afin d'assurer le sort des créanciers et l'état de dite Demoiselle. C'est pourquoi il écrit par courrier à mon dit sieur du Hameau en conséquence, et m'a assuré qu'il ne doutait pas qu'il, eut correspondu à vos vues, ce que je souhaite beaucoup, tant rapport à vous dont les intérêts me sont chers, que rapport à Mlle Le Breton que je souhaite de tout mon

CORRESPONDANCE

cœur obliger. Il est certain qu'une fois tous les créanciers tant de France que de l'Amérique conciliés et un syndic nommé pour la gestion du bien, sous 3 à 4 ans une partie des dettes seraient payées : il s'agirait de jeter sur l'habitation une soixantaine d'esclaves pour faire un revenu fort honnête avec lequel on payerait les dits créanciers. Il faudrait seulement pendant deux ans laisser les revenus pour payer les esclaves, et ensuite on liquiderait facilement. Sans cet arrangement tout sera mangé en frais de saisie, et cette pauvre Demoiselle se trouvera vis-à-vis de rien tandis qu'on peut satisfaire facilement les dits créanciers et lui conserver une belle fortune, en prenant les tempéraments convenables. Je crois même que vous pourriez obtenir facilement des lettres de répit ou sursensues si les créanciers ne se portaient pas à l'arrangement proposé.

Voici une lettre de M. Lory du Gap mon ami, que je viens de recevoir, qui entre dans un grand détail au sujet de l'affaire de Mlle Le Breton. Comme je n'ai pas le temps d'en faire tirer extrait, je vous la remets en original, afin que vous en donniez communication à cette Demoiselle et que vous voyez les tempéraments qu'il convient de prendre ; le dit sieur se plaint de ce que vous ne lui avez pas écrit depuis longtemps : il est à propos que vous cultiviez sa correspondance et son amitié. C'est le plus honnête homme qu'on puisse trouver et le plus capable de favoriser les arrangements en question comme aussi de donner de bons ordres pour la gestion du bien. Comme il est fort de mes amis, peut-être à ma considération voudrait-il se donner les peines nécessaires et mettre un homme de confiance sur l'habitation, capable de la gérer comme il faut. Je ne puis vous en dire davantage, le courrier étant sur son départ. En attendant de vos nouvelles, j'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. *Le Livre doré de l'Hôtel de Ville de Nantes* signale un M. Jean-Charles Le Roux des Ridellières, de 1763 à 1765, comme consul, puis, de 1780 à 1781, comme juge-consul.

156. *Du chevalier de Séguirand*¹

Vers octobre 1765.

En rentrant ce soir, ma tante m'a demandé avec amertume comment et à quel propos j'osais répandre dans ma famille que

j'aspirais à Mlle Le Breton. Je m'en suis défendu avec vivacité, et l'on m'a cité en preuve un vieux parent de mon nom que j'ai vu depuis dix-huit mois une seule fois chez mon frère. J'ai insisté pour savoir à qui il avait parlé, on m'a dit que c'était à vous, Monsieur, et qu'il s'était autorisé de mon frère. Je suis ressorti avec emportement, j'ai été chercher mon frère pour lui demander raison d'un projet aussi faux et aussi dépourvu de fondement. Il l'a nié et juré que de la vie il ne l'avait tenu à âme qui vive. Je l'ai fait monter dans mon fiacre et l'ai conduit chez M. l'avocat général du Parlement d'Aix. Il a répondu que véritablement il avait dit le soir chez Madame de Kemerlen, parlant à quelqu'un qu'il ne connaissait point, que j'aspirais à une créole et qu'il le tenait de mon frère là présent. Mon frère l'a nié de nouveau, en lui disant que véritablement il y avait deux ou trois mois qu'il lui avait parlé d'un mariage pour moi, mais c'était de celui de Mlle votre sœur dont il s'agissait alors ; que quelques jours après lui, avocat général, parlant de M. et Mme de Kemerlen et disant qu'elles étaient Américaines, mon frère avait dit que je logeais chez une Américaine, sans que mon frère pensât, comme il ne pense pas encore, que je dusse jamais épouser Mlle Le Breton. Ces deux circonstances se sont réunies dans cette tête jadis bonne et maintenant affaiblie par les revers. Il en a conclu que je pensais à épouser l'Américaine chez qui je logeais. Voilà, monsieur, la véritable édition de cette histoire. Mon frère voulait aller vous le faire ce soir, lui-même. J'ai cru devoir m'y opposer, ne fût-ce que par respect pour moi qui me crois aussi digne de foi que lui.

Il me semble, Monsieur, qu'une histoire contrefaite doit trouver moins grâce à vos yeux qu'à d'autres, et parce que vous les avez meilleurs, et parce que vous avez été toute votre vie en butte à de pareils contes.

Au reste, je vous supplie de croire que je ne vous écris pas pour obtenir grâce, mais parce que je me dois et à Mlle Le Breton de faire connaître une vérité qui la compromet, et parce qu'il me serait dur et très dur de perdre votre estime.

A minuit.

1. Le chevalier de Séguirand, petit magistrat, était un cousin de Pauline Le Breton. Malgré ses déclarations d'innocence et d'amitié, il finira par épouser celle qui fut autrefois fiancée à Beaumarchais (au début de 1767).

157. A Pauline Le Breton[Fin octobre 1765]¹

M. de Beaumarchais a reçu des lettres de M. de Ridellières Leroux et de M. Lory du Cap. Mlle Le Breton doit les voir avant qu'elles soient répondues. Tout autre intérêt que le sien mis à part, et en suivant le plan qui lui a été communiqué antérieurement et dont elle est priée de croire que M. de B[eaumarchais] ne se départira pas, il est bon qu'ils s'entendent sans humeur et sans témoins. Et comme le dit le chevalier de Seguiran, quelles que soient les dispositions de l'un et de l'autre pour un établissement, il paraît qu'ils ne peuvent cesser d'être amis, tant à cause du passé que du présent. Mlle Le Breton est attendue à dîner. Si la plaisanterie dont on lui a fait part lui paraît embarrassante, elle sera ménagée. Voilà, je crois, ce qu'elle exige. Si elle refuse le dîner, je serai chez moi jusqu'à cinq heures et j'écris ce soir. Ce samedi.

1. La date d'octobre 1765 est écrite sur l'original par de Loménie,

158. A l'évêque d'Orléans¹

Paris, le 3 9bre 1765.

Monseigneur,

Votre dernière lettre m'a donné une inquiétude dont je ne puis me guérir. Permettez que je vous en rappelle une ou deux phrases et que je vous prie de vouloir bien les éclaircir de manière à être parfaitement tranquilisé ou à prendre des mesures contre la persécution qui me menace. Vous me dites, Monseigneur : *Le Duc de Choiseul en me parlant de vous me dit qu'il vous reprochait deux choses impardonnables : l'une que vous sentant capable de faire de bons mémoires, vous aviez préféré employer le talent que vous vous connaissiez pour le bien de la nation espagnole au lieu de servir votre patrie, l'autre qu'il vous avait demandé de lui dire tout ce que vous pensiez de l'Espagne et que vous aviez obstinément refusé de le satisfaire.*

Vous savez, monseigneur, que je n'ai fait que céder à votre avis lorsque j'ai fixé par écrit mes idées sur le gouvernement d'Espagne. J'ai donc fait preuve de zèle en offrant à M. De Choi-

seul un travail que personne ne m'avait commandé de faire à Madrid. Il a dû juger par la nature des ouvrages qu'il a vus de moi, que mon unique but était de m'ouvrir les cœurs des ministres par l'estime que mes ouvrages leur donneraient de moi pour parvenir à les bien connaître et à servir utilement ma patrie si j'y étais appelé. C'est ce que vous conjure, monseigneur, de vouloir bien faire comprendre à M. de Choiseul, et le soin que vous prendrez à ce sujet sera à mes yeux la récompense la plus digne de tous les services que j'ai rendus à votre famille qui vit à Madrid. Si le ministre suspecte mes intentions, je puis faire venir des attestations formelles de ma conduite de M. d'Ossun et du consul de France. Le cri public des deux nations est en ma faveur, et il n'y aurait qu'une haine marquée qui pût m'inculper à ce sujet.

Vous connaissez le profond respect avec lequel je suis, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. L'évêque d'Orléans était l'oncle de la marquise de La Croix.

159. *De l'évêque d'Orléans*

Fontainebleau, le 5 novembre 1765.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 3 et que je vous renvoie. J'ai revu M. de Choiseul à ce sujet. Je l'ai bien examiné pendant que je lui parlais, mais je ne puis vous cacher qu'à son air et à ses réponses je n'aie jugé que ses craintes soient légitimes. J'ai même de la peine à croire que tout ce que pourra lui envoyer l'ambassadeur¹ ou l'abbé puisse le ramener, et de la façon dont je connais son caractère je pense que le plus court et le plus sage serait de laisser sortir cet objet de sa tête en cessant pour le présent toute espèce de démarche. Je vous avoue même qu'il est tout à fait opposé au mien de retourner à un ministre quand il m'a brusqué sur un objet. J'ai assez d'amour-propre pour en être blessé et trop pour m'y exposer davantage. Je serai à Paris samedi matin. Nous en raisonnerons plus au long si cela vous fait plaisir.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère sentiment, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Le duc d'Ossun.

160. De Pauline Le Breton

8 novembre 1765.

Comme j'ignorais avant votre lettre le projet de M. le chevalier, et que je n'entends rien à tout ceci, vous me permettrez de m'en instruire avant de vous répondre. A l'égard du reproche que vous me faites au sujet de Julie, je ne crois pas le mériter : si je n'ai pas envoyé savoir de ses nouvelles aussi souvent que je l'aurais dû, c'est qu'on m'a assuré qu'elle se portait beaucoup mieux et qu'on l'avait vue à sa fenêtre, ce qui m'a fait penser que cela était vrai. Si ma tante n'était pas malade de son érésipèle, ce qui m'empêche de sortir, j'irais sûrement la voir : je l'embrasse de tout mon cœur.

161. A Pauline Le Breton

[Janvier ou février 1766]

Vendredi matin.

La dernière phrase de votre lettre m'a infiniment touché. Si j'ai toujours cherché à faire le plus de bien qu'il m'a été possible, pourquoi croyez-vous que je vous ai choisie pour être une exception à mes principes de bienfaisance et d'honnêteté ? Vous êtes, dites-vous, la seule personne avec votre tante qui ayez véritablement à vous plaindre de moi. Ecoutez-moi bien, jugez si vous êtes réellement fondée à vous permettre ces plaintes. Lorsque je revins d'Espagne j'appris par des gens soigneux de vous examiner que vous aviez perdu ce doux attachement que vous aviez eu pour moi, et que vous ne feigniez une douceur contrefaite qu'afin de m'engager à vous épouser — lequel point terminé — votre résolution était prise de changer avec moi absolument de ton et de manières. J'avais de la peine à le croire. Je vous éprouvais, et je ne pourrais rien conclure de ce qu'on m'avait fait entendre, si vous même n'aviez semblé prendre un soin tout particulier de vous montrer à mes yeux telle qu'on vous avait dépeinte. Ce fut à mon retour de Flandre. Ce voyage, la liberté de ma conduite, les services ouverts que je m'étais plu à rendre à une bonne petite créature qui depuis longtemps n'était plus à moi, furent l'époque du changement de vos façons. Vous me fîtes un crime

de la bonté de mon cœur, et vous reçûtes probablement alors les plus noires insinuations des gens qui devaient le plus faire l'apologie de ma conduite dont ils connaissaient la pureté aussi bien que moi.

Vous avez renoncé à moi, et quel temps avez-vous choisi pour le faire ? Celui que j'avais destiné devant vos amis et les miens pour être l'époque de notre union. J'ai vu la perfidie qui abusait de la faiblesse et faisait tourner contre moi jusqu'à mes offres. Je vous ai vue, vous qui avez si souvent gémi des injustices que les hommes m'ont faites, je vous ai vue vous joindre à eux pour me créer des torts auxquels je n'ai jamais pensé. Si je n'avais pas eu dessein de vous épouser, aurais-je mis aussi peu de forme dans les services que je vous ai rendus ? Aurais-je assemblé mes amis deux mois avant vos refus pour leur apprendre ma dernière résolution, dont je leur avais demandé le secret à cause de ménagements que je ne pouvais pas dire, mais qui m'en faisaient une loi ? Tout a été tourné contre moi. La conduite d'un ami double et perfide ¹, en me donnant une cruelle leçon, m'a appris qu'il n'était pas de femme si honnête et si tendre qu'on ne pût séduire et faire changer. Aussi le mépris de tous ceux qui l'ont vu agir est-il sa digne récompense !

Revenons à vous. Ce n'est pas sans regrets que j'ai tourné mes réflexions sur vous depuis que la première chaleur de mon ressentiment est passée, et, lorsque j'ai insisté pour que vous m'écrivissiez formellement que vous rejetiez mes offres de mariage, il se mêlait à mon dépit une curiosité obscure de savoir si vous franchiriez ce dernier pas avec moi. Aujourd'hui il faut absolument que j'en aie le cœur net. J'ai reçu des propositions très avantageuses de mariage ; sur le point de m'y livrer, je me suis senti arrêté tout à coup : je ne sais quel scrupule d'honneur, quel retour vers le passé m'a fait hésiter. Je devrais bien me croire libre et dégagé envers vous après tout ce qui s'est passé ; cependant je ne suis point tranquille : vos lettres ne me disent pas assez formellement ce qu'il m'importe de savoir. Répondez-moi juste, je vous prie. Avez-vous tellement renoncé à moi, que je sois libre de contracter avec une autre femme ? Consultez votre cœur sur ce point pendant que ma délicatesse vous interroge. Si vous avez totalement coupé le nœud qui devait nous unir, ne craignez pas de me le mander sur-le-champ. Joignez-y une déclaration honnête par laquelle vous me rendez toutes mes paroles et me regardez comme très libre de me marier avec une autre femme, et afin que votre amour-propre soit tout à fait à l'aise sur la demande que je vous fais, j'ajoute à ceci que je remets, en

CORRESPONDANCE

vous écrivant, toutes choses en l'état où elles étaient avant tous ces orages. Ma demande ne serait pas juste si, cherchant à vous tendre un piège, je ne vous donnais pas la liberté du choix dans votre réponse. Que votre cœur la fasse tout seul. Si vous ne me rendez pas ma liberté, écrivez-moi que vous êtes la même Pauline douce et tendre pour la vie que j'ai connue autrefois, que vous vous croirez heureuse de m'appartenir : sur-le-champ je romps avec tout ce qui n'est pas vous. Je ne vous demande que le secret pendant trois jours pour toute la terre sans exception ; je me charge du reste, et, dans ce cas, gardez cette lettre dont on m'apportera la réponse. Si vous avez le cœur pris pour un autre ou un éloignement invincible pour moi, sachez-moi au moins gré de ma démarche honnête. Remettez au porteur votre déclaration qui me rend libre. Alors je croirai dans le fond de mon cœur avoir rempli tous mes devoirs, et je serai content de moi. Adieu. Je suis, jusqu'à ce que j'aie reçu votre réponse, au titre qu'il vous plaira choisir. Mademoiselle,

Votre très humble et obéissant serviteur,

1. Le chevalier de Séguirand, futur mari de Pauline Le Breton.

162. *A Pauline Le Breton*

[Janvier ou février 1766]
Vendredi soir

Je vous ai fait demander une réponse par écrit. Vous avez envoyé après ma sœur pour lui demander la lettre à laquelle vous promettiez réponse. Elle a cru devoir vous la retirer et me la remettre. Je vous la renvoie, en vous priant de la lire avec attention et d'y répondre formellement. Je désirerais bien que personne ne fût entre vous et moi, afin que je pusse compter sur la vérité de vos déclarations. Je vous renvoie le paquet de vos lettres. Si vous les gardez, vous joindrez les miennes à votre réponse. La lecture de vos lettres m'a attendri, je ne veux plus éprouver cette peine ; mais, avant que de me répondre, examinez bien ce qui vous est le plus avantageux, tant pour votre fortune que pour votre bonheur. Mon intention est que, oubliant tout, nous passions des jours heureux et tranquilles. Que la crainte de vivre avec des gens de ma famille qui ne vous plairaient point

n'arrête pas votre sensibilité, si une autre passion ne l'a pas éteinte. Mon intérieur est arrangé pour que soit vous, soit une autre, ma femme soit maîtresse paisible et heureuse chez moi. Votre oncle m'a ri au nez quand je lui ai reproché qu'il m'était opposé. Il m'a dit que son opinion était que je ne devais pas craindre d'être rejeté, ou que la tête avait tourné à sa nièce. Il est vrai qu'à l'instant de renoncer à vous pour jamais, j'ai senti une émotion qui m'a appris que je tenais plus à vous que je ne le croyais. Ce que je vous mande donc est de la meilleure foi du monde. Ne vous flattez pas de me jamais donner le chagrin de vous voir la femme d'un certain homme. Il faudrait qu'il fût bien osé pour lever les yeux devant le public, s'il projetait d'accomplir sa double perfidie. Pardon si je m'échauffe ! Jamais cette pensée ne m'est venue, que tout mon sang n'ait bouilli dans mes veines. . Mais, quelle que soit votre résolution, je ne dois pas l'attendre, car j'ai suspendu toutes mes affaires pour me livrer encore une fois à vous. Votre oncle m'a représenté combien ce mariage était peu avantageux pour moi, mais je suis bien loin de m'occuper de ces considérations. Je veux vous devoir encore une fois à vous-même, ou que tout soit dit pour la vie. Je compte sur votre discrétion pour tout autre que votre tante. Vous concevez que j'aurais de furieux griefs contre vous, s'il me revenait que vous avez abusé de ce secret. Personne au monde ne se doute que je vous ai écrit. J'avoue qu'il me serait doux, pendant que tous les ennemis sommeillent, que la paix se conclût entre nous. Relisez vos lettres, et vous concevrez si j'ai dû retrouver au fond de mon cœur tous les sentiments qu'elles y avaient fait naître.

163. *De Pauline Le Breton*¹

[Janvier ou février 1766]

Je ne puis que vous répéter, Monsieur, ce que j'ai dit à mademoiselle votre sœur, que mon parti est pris pour ne plus revenir ; ainsi je vous remercie bien de vos offres, et je désire de tout mon cœur que vous vous mariiez avec une personne qui fasse votre bonheur ; je l'apprendrai avec grand plaisir, comme tout ce qui vous arrivera d'heureux ; j'en ai assuré mademoiselle votre sœur. Ma tante et moi devons vous dire aussi combien nous sommes fâchées que vous nous manquiez d'égards en traitant fort mal, à notre occasion, un homme que nous regar-

CORRESPONDANCE

dons comme notre ami² ; je sais mieux, que personne combien vous avez tort de dire qu'il est perfide. J'ai dit encore ce matin à mademoiselle votre sœur qu'une demoiselle qui avait demeuré chez ma tante était la cause de tout ce qui arrive aujourd'hui, et que, depuis ce temps, il n'y avait que le public qui me retenait ; vous avez encore plusieurs lettres à moi, dont deux écrites dans ce temps-là, une autre écrite à Fontainebleau, et quelques autres que je vous prie de me renvoyer. Je prierai un de nos amis de Saint-Domingue, comme je vous l'ai déjà mandé, de passer chez vous pour achever tout ce qui reste à terminer entre nous. Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

1. Cette lettre semble être la réponse à la lettre précédente.
2. Le chevalier de Séguirand.

164. *Du cousin de Pauline Le Breton*¹

Ce mardi gras au soir, 11 février 1766.

Tout est dit, mon cher Beaumarchais, et sans espoir de retour ; j'ai fait part de vos dispositions à Mme G[aschet] et à Mlle Le B[reton] ; elles ne demandent pas mieux que de mettre un procédé honnête dans la rupture ; il s'agit maintenant de travailler à régler le compte à faire entre Mlle Le B[reton] et vous, et de prendre des arrangements avec vous pour vous remplir des sommes qui vous resteront dues ; ces dames vous prient aussi de me remettre généralement tous les papiers que vous aviez qui concernent les affaires de Mlle Le B[reton]. Vous ne sauriez croire combien je suis fâché de n'avoir pu réunir deux cœurs qui, depuis si longtemps, m'avaient paru être faits l'un pour l'autre^z ; mais *l'homme propose, et Dieu dispose*. Je me flatte que, de part et d'autre, la justice que je crois mériter me sera rendue. Je vous ai laissé lire dans mon cœur, et vous avez dû voir que je ne connais ni le déguisement ni l'artifice. Adieu, mon ami, j'irai vous voir le plus tôt que je pourrai ; en attendant, donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse et suis toujours votre sincère ami.

1. Lettre incomplète, probablement.

165. *A Durand*

Paris, ce 24 février 1766.

Je ne puis répondre autre chose à votre lettre, mon pauvre Durand, sinon que c'est à vous à faire la guerre à l'oeil de manière que vous puissiez m'avertir à temps de toutes les résolutions que votre camarade prendra pour ou contre mes intérêts et du train que les choses prendront. Arrangez là-dessus avec Dona Hortoleza ce que vous croirez le plus prudent. Enchaînez l'homme de toutes manières et que la Dona dore la pilule et feigne de s'emparer de la négociation secrète de manière qu'il croie que le succès est là. L'affaire des poudres me convient comme l'autre : mais il faut que les mêmes conditions subsistent. Sans cela, c'est fort sot d'avoir battu les buissons, etc...

Votre ami, la croix de Saint-Louis, qui est le mien aujourd'hui, me voit fort souvent. Il paraît prendre goût à notre société. Il m'a donné à souper et à tout mon monde. Il a joué, dîné, soupe, dansé et musique au logis [en] ¹ différentes fois. Il a mené nos belles à la foire, etc...

Je voudrais que vous me fissiez un extrait de ce que vous lui écrivez et un autre de ses réponses, car l'affaire pourra marcher, si mes lumières ne me trompent pas. C'est un aimable garçon avec qui j'aimerais fort à vivre, nous montons demain à cheval ensemble.

Du reste je vous ai chargé de mes intérêts où vous allez et je crois que vous aurez bonne grâce à les plaider ouvertement ; ainsi je vous laisse carte blanche là-dessus. Il faut m'écrire une lettre ou deux que je puisse montrer et me mettre des cartons dedans pour moi seul. Je vous recommande mes malles nécessaires et mes petits coffrets auxquels je suis très attaché, les porcelaines et desserts du Russe, etc., et embrassez bien pour moi nos bonnes amies communes. Bonsoir. Il y a apparence que vous trouverez à votre arrivée deux lettres de moi.

1. Lecture incertaine.

166. A Durand

Ce lundi 7 avril [1766].

Je vous ai bien maltraité, mon pauvre Durand, dans la lettre que je vous ai écrite du bureau de M. Periés : mais en vérité vous le méritez fort ; et je suis obligé de garder un profond silence sur votre compte jusqu'à plus ample éclaircissement de vos débats avec Periés. Tous ceux à qui il parle de vos procédés en sont très surpris. Il semble que toute votre conduite ne tende qu'à éloigner continuellement la reddition des marchandises, et cela fait conjecturer que vous les avez employées pour vous et que votre déclaration est fausse. Je vous supplie de ne pas sortir d'où vous êtes pour quelque prétexte que ce soit, que vous ne soyez lavé de cette imputation ; elle est odieuse.

L'affaire de Madrid est bien extraordinaire : le Roy en a fait le détail avant-hier, on dit que c'est M. de Musquis qui remplace M. d'Esquilace¹. Bonsoir, il est trois heures du matin : je sors de chez l'évêque d'Orléans où j'ai soupe et je fais quatre mots à sa mère et à vous.

1. D. Leopoldo de Gregorio, marquis de Squillace, Vallesantoro, ïrentino y Selvarrota, baron de Mammola, etc. A la fin de 1759, Charles III le nomme ministre des finances, gouverneur du Conseil des finances, superintendant général des contributions, fabriques, etc. En 1763, il le place à la tête du ministère de la Guerre, quand Wall se retire. L'émeute de Madrid de 1766 force le Roi à le congédier. Squillace se retire à Naples jusqu'en 1772. Envoyé alors comme ambassadeur d'Espagne à Venise, il meurt dans cette ville, le 15 septembre 1785.

167. A Durand

Paris, ce 23 avril 1766.

Je réponds de mon lit, mon cher Durand, à votre dernière lettre contenant les nouvelles propositions. J'ai la fièvre depuis huit jours. J'espère pourtant que cela ne sera rien. Vous m'embarrassez fort, car toute l'envie que j'ai de vous être utile, d'être lié d'affaires avec vous et de vous procurer un sort agréable, ne tient pas contre l'idée accablante des torts affreux que vous avez avec Periés et dont vous ne vous lavez aucunement. Ce bourdon-

nement perpétuel que j'ai aux oreilles, les lettres que vous leur écrivez fort hautaines, mais point du tout consolantes, ne remédient à rien de ce qu'on objecte contre vous. Il paraissait clair à votre départ que vous deviez l'objet dont vous avez été forcé de faire une reconnaissance, et vous, ne me priez de suspendre mon jugement que jusqu'à votre arrivée à Madrid, où vous alliez, disiez-vous, rétablir tout en remettant les marchandises dont la valeur répondait à l'obligation que vous aviez faite la veille du départ. Mais aujourd'hui M. Periés me paraît convaincu que toutes les marchandises sont dispersées fort longtemps avant votre voyage en France. Il ne s'en trouve aucunes aux lieux où vous les avez indiquées. Vous filez du long et touchez dans vos lettres le moins que vous pouvez à cette corde. Tout le monde est forcé de sentir cela. Ainsi à mesure qu'on se justifie à vos dépens, la confiance diminue en vous, et moi je suis dans une perplexité dont j'ai bien de la peine à sortir. Si je n'avais nul attachement pour vous, je trancherais la question par un refus net de nouvelles offres, mais je balance en espérant que vous rétablirez votre réputation, que cette malheureuse affaire de Periés gâte dans l'esprit de tout le monde. Si vous précipitez votre départ de Madrid et que cela reste en souffrance, vous ne serez vu de bon œil par personne à Paris. Je vous l'ai déjà mandé : rien ne presse pour vous comme cela. Je voudrais en vain engager les gens que vous m'avez nommés de vous accorder de la confiance : ceci est connu, il faut le terminer et tout le reste ira rondement. L'affaire paraît bonne, mais elle est entièrement de confiance, vous le sentez. Voilà mon premier point.

Je viens de recevoir ma malle et ma harpe. Mais je suis fâché de n'avoir trouvé nulle part toute la musique que j'ai laissée à Madrid, tonadillas¹, ariettes, toutes les pièces pour la harpe ; cela me contrarie au possible. Les attaches de mon hamac manquent, deux habits à Periés manquent, désagrément de plus.

Pas une paire de bas de soie, ce n'est rien ; ni draps, ni serviettes. Julie est fort en colère. J'avais prié qu'on remit pour le mariage de Boisgarnier des manchettes que Lisette ne portera jamais : mais, comme dit Periés, Madrid est un gouffre. Vous ne m'avez rien mandé des porcelaines de l'hôtel de Russie : vous vous y étiez engagé.

Ma boîte de bijoux, que j'ai mille raisons de regretter, n'est pas revenue.

Je désire surtout que ma musique ne soit pas égarée et que vous me fassiez tenir toutes les tonadilles, séguedilles de Michon et des meilleurs auteurs, celles qui ont eu de la réputation, j'en-

CORRESPONDANCE

tends surtout le grenadier, le pèlerin, le cavalier. Je les avais ici. La Russe les a emportées.

Bonsoir, je ne vois goutte de mal de tête. J'embrasse néanmoins mes bonnes amies et sœurs.

1. Les tonadillas sont de courtes pièces scéniques à base de chants et de danses, de caractère populaire, qui jouirent d'une grande faveur pendant une partie du xviii^e siècle.

168. A Monsieur Dubucq¹

Paris, ce 30 avril 1766.

Je ne suis pas connu de vous, monsieur, je n'ai l'honneur de vous connaître que de réputation. Ce sont là d'assez étranges titres pour vous solliciter des grâces. Mais tout ce que j'entends m'encourage. Le public vous reconnaît de l'esprit, des lumières, une littérature profonde, une grande sagacité dans les affaires. Il n'y a rien là encore pour moi. Mais vos amis ajoutent que vous avez le cœur droit, l'âme sensible et que vous obligez les malheureux autant que vous le pouvez. Ces dernières notions me suffisent, et c'est par là que je prétend vous entamer.

Un pauvre garçon nommé Ambroise Lucas, dont tout le crime est d'avoir le teint presque aussi basané que la plupart des hommes libres d'Andalousie et de porter des cheveux bruns naturellement frisés, de grands yeux noirs et des dents fort belles, ce qui est pourtant bien pardonnable, a été mis en prison à la réquisition d'un homme un peu plus blanc que lui qu'on appelle M. Chaillon, qui avait à peu près le même droit de propriété sur le basané que les marchands Israélites acquièrent sur le jeune Joseph lorsqu'ils l'eurent payé à ceux qui n'avaient nul droit de le vendre. Mais notre religion a des principes sublimes qui s'unissent admirablement avec la politique des colonies. Tous les hommes bruns, blonds ou châains sont frères dans tout le monde chrétien. A Paris, à Londres, à Madrid, on n'attelle personne, mais aux Antilles et dans tout l'Occident, dès qu'on a l'honneur d'être blanc, il est permis d'atteler son frère basané à une charrue pour l'instruire dans la religion chrétienne, et le tout à la plus grande gloire de Dieu. Si tout est bien dans l'univers, il me semble que c'est seulement pour le blanc qui fouette. Il me semble encore qu'un de ses frères souffrants et fouettés qui aurait le malheur de penser, pourrait bien dire à M. Leibnitz et consorts :

Si tout est bien, que signifie
 Que par un despote asservie
 Ma liberté me soit ravie ?
 Mille vœux au ciel sont offerts,
 En tous lieux l'humanité a vie,
 Un homme est esclave en Syrie,
 On le mutilé en Italie,
 Son sort est digne des enfers
 Aux Antilles en barbarie,
 Or votre âme en est attendrie.
 Montrez-moi, raisonneurs très chers,
 Sur quelle loi préétablie
 Mon existence est avilie,
 Lorsque par les documents clairs
 D'une saine philosophie
 Que le sentiment fortifie
 Je sais que l'auteur de ma vie
 M'a créé libre et que je sers,
 Suis-je un méchant, suis-je un impie
 Lorsqu'avec douleur je m'écrie :
 Tout est fort mal dans l'univers² ?

Je pourrais vous citer de plus graves autorités que mes vers. Quoi qu'il en soit, Monsieur, le malheureux pour lequel je suis à vos genoux a été berné pendant six ans de l'espoir prochain de sa liberté. J'ai eu l'occasion de reconnaître qu'il était un excellent sujet. J'ai fait auprès de son maître toutes les démarches permises pour obtenir que le pauvre basané rentrât dans la classe des hommes utiles et libres, ce dont ses talents, la douceur de ses mœurs le rendent très digne. Le maître faisait de cela une affaire de calcul, moi un plaisir d'honnête homme.

Enfin, Monsieur, je me confesse à vous, j'ai promis cinquante louis si l'on donnait la liberté à celui qui, n'ayant jamais fait que des actes honnêtes, était esclave et prisonnier. De ce moment M. Chaillon s'est joint à moi pour le redemander au ministre. Malheureusement pour le malheureux (et c'est toujours comme ça) des querelles étrangères à lui arrêtent la justice et la bonté de M. le Duc de Choiseul, et moi, Monsieur, j'implore votre compassion et votre bienfaisance. S'il est vrai que tous les hommes à couleur brune qui sont en France doivent être vendus aux marchés publics, je vous supplie que ce malheureux qui n'est que jaunâtre, soit excepté de la proscription générale. Depuis longtemps M. le Duc de La Vallière m'avait donné une lettre pour vous, Monsieur, que je joins à celle-ci. Il est venu lui-même avec moi chez le lieutenant de police et devait en parler à M. le Duc

CORRESPONDANCE

de Choiseul, mais je suis resté tranquille dans l'espoir que M. Chaillon agirait encore plus efficacement que moi. Il vient de me dire qu'il est à bout de voies. Je suis dans mon lit avec la fièvre et :

Tandis que, pauvre malheureux,
Etendu dans mon lit j'avale A longs
traits les juleps affreux Dont mon
médecin me régale,

un autre plus misérable que moi gémit en prison. Je suis donc forcé de vous écrire ce que j'irais vous demander moi-même sans cet obstacle désagréable. Je respecte la raison d'état qui permet que les noirs souffrent et travaillent pour le bien des blancs. Mais ceci est un cas tout privilégié : Ce pauvre basané a tous les avantages de la liberté. On peut même dire qu'il en a senti les premiers chatouillements. Il pense, il est sensible, il m'écrit de la prison des lettres qui font fondre en larmes toute ma maison. Père, sœurs, domestiques, tout le monde me presse d'agir pour lui ; à moi-même il m'a inspiré un attachement qui n'a besoin d'être échauffé par aucun autre motif. Je crois voir en lui un homme qui me servira toute sa vie de reconnaissance et de cœur. Et vous savez, Monsieur, si un domestique attaché est une chose désirable. Je voudrais que beaucoup plus d'argent fût un moyen de le ravoir, je ne vous importunerais pas de ce bavardage. J'engage la douce et aimable créature qu'on nomme [albanaise]³ de vous prier de me rendre cet important service. Si vous le pouvez, je joindrai à tous les sentiments que vous méritez une reconnaissance éternelle.

1. Bue, Jean-Baptiste du (1717-1795), économiste, chef des bureaux des colonies.

2. Beaumarchais avait déjà écrit un assez long poème sur *l'Optimisme* (Loménie, I, 494-501). Voltaire sera toujours l'idole de Beaumarchais.

3. Lecture incertaine.

169. A Durand

Paris, ce samedi, 10 mai 1766.

Non, mon cher Durand, je n'ai communiqué vos lettres à personne, soyez tranquille, je vous prie, et la maison Periés est trop

empêtrée dans ses affaires pour s'amuser à jaser de celles d'autrui. J'ai reçu, lui! et communiqué vos comptes. M. de Miron et son frère se sont chargés de l'examen. Je veux que cela soit clair comme le jour. Ils demandent communication des papiers qui sont entre les mains de M. Periés et où vous renvoyez pour constater ce qu'ils n'entendent pas. On demande que vous prouviez par la correspondance la nécessité où Periés vous a mis de mettre en gage» etc... Quand vous aurez des paquets, envoyez-les-moi par Baudet : la poste me mange ma légitime. Dites au marquis¹ que le Comte de Lally a eu le cou coupé hier². Le détail est dans ma lettre à M^{me} de L.³. Je n'ai trouvé dans la vôtre ni tombeau, ni vers. Vous les avez sans doute oubliés, je les attends. N'oubliez pas ma musique, ni celles que je vous ai demandées par les précédents courriers. Si M. de La Croix pouvait par M. de Bournonville ou autres me procurer un très beau cheval d'Espagne, j'ai ici une occasion majeure de le placer pour mon avancement. Il obtiendra facilement du ministre son ami la permission de sortie, et vous l'amèneriez doucement derrière la voiture qui vous ramènera à votre retour. Je l'accepterais volontiers en déduction de dettes. Mais si cela souffrait trop de difficultés, j'enverrais les fonds, pourvu qu'il fût très beau. Je sens que tout cela est épineux, mais c'est par forme de mémoire que j'en parle.

La pauvre Lisette est donc revenue, moi je suis malade. Comment va ma Guilbert ? Vous ne m'en dites rien de précis. Je crois les affaires africaines à peu près rompues. Guérigny offre à chacun ses fonds. Adieu, je vais me coucher, car j'ai beaucoup écrit tout le jour en dépit de mon médecin qui me l'avait défendu. Soyez toujours comme vous dites dans votre procès par écrit *le bon Durand*, on ne se repent jamais d'avoir mis les autres dans leur tort.

Ajoutez au marquis après m'avoir rappelé à son souvenir que M. de Grand Maison est de retour de Saint-Domingue. S'il a quelque chose à lui faire dire, je m'en chargerai.

1. Le marquis d'Aubarède.

2. Thomas-Arthur Lally, comte de Tollendal (1702-1766). Général envoyé aux Indes à la tête d'une expédition contre les Anglais. Outre les déboires militaires, des problèmes personnels avec les autres officiers tendirent l'atmosphère. Forcé de se rendre à Pondichéry en 1761, il fut fait prisonnier ; amené à Londres, il y apprit qu'il était accusé de trahison à Paris. De retour en France sur parole, il fut emprisonné à la Bastille. Deux ans plus tard, injustement déclaré coupable, il fut guillotiné. Malgré l'aide de Voltaire, son fils ne réussit pas à établir la preuve juridique de l'innocence de son

CORRESPONDANCE

père. En 1773, Beaumarchais fera un parallèle entre l'injustice de son propre emprisonnement et celui de Lally.

2. Mme de La Croix.

170. A M***

Paris, 17 juin 1766.

Que Dieu confonde ceux qui trouvent le moyen d'esquiver les démarches désagréables et de les camper sur les épaules de leurs amis sous prétexte qu'ils les ont bonnes. Voilà mon premier mouvement au sortir du bureau des saisies réelles, où il m'a fallu entendre les criaileries d'une demi-douzaine de pieds plats et être à leurs genoux pendant une demi-heure : le maître seul entendait quelque raison, et c'était aussi à lui seul à qui je m'adressais. Mais c'étaient Messieurs ses commis qui prenaient la peine de répondre pour lui et sur quel! ton, Bons Dieux ! Ne va pas leur faire l'honneur de croire qu'ils eussent la complaisance de m'écouter : point du tout, ils ne dépiaillaient point et j'avais beau m'égosiller dans une grande salle malheureusement sonore où mon éloquence se perdait : on n'y aurait pas entendu Dieu tonner. Il faut à ces Messieurs 4,900 livres d'ici au mois prochain, savoir 1.900 livres au plus tard samedi matin, sans quoi ils n'attendent pas un quart d'heure pour les mille écus restant. Voilà tout ce qu'il m'a été possible d'obtenir aux dépens de mes flancs et de ma pauvre poitrine. J'ai demandé ce court répit dans lequel j'ai espéré que j'aurais le temps de recevoir ta réponse : s'il faut que je me sois trompé dans mon calcul, tu n'as qu'à prendre que je n'ai rien dit ni fait, car il n'y a pas à se flatter de les faire surseoir 24 heures de plus.

Raisonnons donc dans la supposition que ma lettre te parvienne aussitôt pour que la tienne puisse arriver à Paris avant samedi matin. En ce cas voici ce qu'il faut que tu aies la bonté de me marquer en termes clairs et précis, c'est que tu m'autorises à porter pour ton compte les 1.900 francs en question ; que tu m'en répons et que tu me les remettras aussitôt ton retour, ou même avant si je venais à en avoir besoin : sans cela, mon ami, néant pour ta comtesse que ces messieurs recommenceront à poursuivre tant que le cœur leur en dira.

Voilà ce qui me concerne. Je viens actuellement à ce qui te regarde dans cette belle affaire, qui, comme tu le sais, n'a jamais été de mon goût. Tu dois savoir un peu plus que ci-devant à quoi

t'en tenir sur la vraie valeur des objets, et à cet égard tu as sans doute assis déjà quelques jugements ; mais pour ce qui est du fond de l'affaire, tu n'es pas fait pour y voir clair, ni moi non plus jusqu'à présent, ni bien d'autres qui en savent plus que moi. L'avocat a fait des recherches et je vois à peu près à quoi elles aboutissent : c'est à lui inspirer le plus grand effroi sur une adjudication dont les suites peuvent être une hydre de procédures et de chicanes. Tu ne connais pas les procureurs : le plus clair de leur revenu a été hypothéqué sur ces sortes d'affaires. Si tu fais une fois des avances considérables, et que tu te réduises toi-même à être obligé de courir après tes fonds, il ne sera plus temps de faire des réflexions, ou si tu reviens sur tes pas ce ne sera qu'aux dépens d'une partie de ta fortune qui se trouvera accrochée. Tu es encore au moment de prendre le parti que la prudence exige. Je crois que tu as risqué par ta mise en avant de 3600 francs : si j'ai un conseil à te donner, c'est d'enrayer quant à présent, jusqu'à ce qu'un procureur habile te dise que tu peux, sans risquer, avancer de nouveau fonds. D'après cela, mon ami, et comme la comtesse n'en mourra pas pour payer quelques frais de plus, mon avis est que tu laisses couler l'eau, puisqu'il est décidé qu'à moins de 1 900 francs actuels et de mille écus à la fin du mois, il n'y a pas moyen de l'arrêter. Je m'éten-drais davantage si je ne savais que tu recevras dans ce même paquet un résumé des réflexions de l'avocat et si d'ailleurs on attendait cette lettre avec moins d'impatience. Je ne peux cependant me résoudre à finir sans renouveler à ton ou à ta camarade de voyage l'assurance des sentiments tendres et respectueux qu'il y a longtemps que je lui ai voués et sans la prier en mon nom de ménager une santé qui m'est chère. Pour toi tu sais ce que je te suis. Je ne te recommande rien qui ne te soit personnel. Je suis trop convaincu que ce serait en pure perte¹.

1. Cette lettre semble se rapporter à l'affaire de la forêt de Chinon. Cette forêt de 5 300 hectares appartenait au roi et à l'archevêque de Tours. En 1765, Mgr de Fleury, voulant réparer son palais archiépiscopal menacé de tomber en ruines, obtint de Louis XV la mise en adjudication d'une importante « coupe extraordinaire » d'environ 960 hectares dans la forêt de Chinon. Duverney eut connaissance de l'autorisation donnée pour cette énorme exploitation et vit là une source de beaux bénéfices. Beaumarchais fonda une société dans laquelle, lui, se chargeait du travail et Duverney fournissait les fonds. La coupe coûta 50 620 livres pour les années 1767-1774 (Voir lettre n° 184).

**171. A Monsieur Arvers, avocat en Parlement,
de présent à Vouvray, près de Tours, à Tours**

Ce 25 juillet 1766.

J'ay reçu, Monsieur, le paquet que vous m'avés adressé par le Bureau de la marine. Je vous fais mes remerciemens de la célérité de cet envoy, en vous en accusant la réception. Le résumé de toutes vos notions me paraît clair et précis et m'ouvre au moins la voye pour entamer une deffense qui deviendra offensive, et dont je n'avais pas la première idée. La vengeance de M. de Louesme sera prompte et entière, si je suis servy de toutes parts comme je le suis de la votre. Il y a un article de votre mémoire qui dit que *l'on communiquera les pièces qui font le fondement des demandes de feu M. de Saint-Romain contre feu Souart. Elles sont à Paris.* Ne tardés pas, Monsieur, à m'indiquer où je recevray ces instructions. Si c'est le successeur de M. Dufrène proc., je vais luy faire une visite à ce suget. Si elles sont ailleurs, votre réponse seule peut nous mettre sur la voye. Autre article de votre mémoire. *Il seroil nécessaire, dites-vous, de voir et lire les factums tant du Chatelet que du Parlement. Ils sont fort instructifs* ET ON EN AIDERA. Autre objet sur lequel vous pouvés seul me mettre sur la voye, et je vous demande toutes les instructions possible, avec d'autant plus d'empressement que l'arrêt que M^r de Noyant a obtenu au Parlement est foudroyant, et ne laisse nul jour à cassation ; à moins que l'on ne puisse montrer les plus forts titres contre sa teneur : comme les arrêts antérieurs que vous m'annoncés, ou tels autres droits sur les quels ce terrible arrêt n'aurait pas prononcé : ce qui fournirait peut-être l'ouverture à la requête civile. Dans tous les cas, Monsieur, les soins que vous vous donnerés pour augmenter nos lumières ne seront pas sans fruit pour vous, et c'est une chose de toute équité.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur¹.

1. Pendant l'été 1766, Beaumarchais avec l'aide de Pâris-Duverney se prépare à exploiter la forêt de Chinon. Dans ce but, il fait plusieurs voyages en Touraine. Il profite de cette occasion pour y commander du vin.

172. A Monsieur Arvers, avocat à Vouvray

Paris, ce 18 aoust 1766.

Je viens de trouver, Monsieur, votre lettre du 7 en arrivant de Rouen. Je suis fâché que mon absence ait dérangé votre départ du 16. J'écris à M. Cottin aujourd'hui pour le prier de vous remettre 36 II. Je vous verray avec plaisir seconder mes intentions pour ramener Mad. de Noyant à la raison. Munissés-vous de toutes les pièces nécessaires à cet objet, car je vous assure qu'elle a de terribles armes aujourd'hui dans les mains.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

173. A Monsieur Arvers

Paris, ce 17 décembre 1766.

Je vous remercie, Monsieur, de la préférence que vous me donnés pour les deux quarteaux de votre vin. Si vous voulés les adresser tout uniment à mon adresse, j'espère qu'ils me parviendront en bon état. Je seray fort aise de vous voir à votre arrivée et si je vous suis bon à quelque chose, vous pouvés m'employer. Le vieux marquis est mort. Mais ses enfants sont malades et rien n'avance. Nous en raisonnerons.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

174. A Mesdames de France

[Janvier] 1767.

MESDAMES,

Les Comédiens Français vont représenter dans quelques jours une pièce de théâtre d'un genre nouveau, et que tout Paris attend avec une vive impatience¹. Quelques ordres que j'eusse donnés aux Comédiens, en leur faisant présent de l'ouvrage, de garder un profond secret sur le nom de l'auteur, dans leur enthousiasme maladroït, ils ont cru me rendre ce qu'ils me devaient en transgressant mes ordres, et ils m'ont sourdement

CORRESPONDANCE

fait connaître à tout le monde. Comme cet ouvrage, enfant de ma sensibilité, respire l'amour de la vertu et ne tend qu'à épurer notre théâtre et en faire une école de bonnes mœurs, j'ai cru que je devais, avant que le public le connût davantage, en offrir un hommage secret à nos illustres protectrices. Je viens donc, Mesdames, vous prier d'en entendre la lecture en particulier². Après cela, quand le public me porterait aux nues à la représentation, le plus beau succès de mon drame sera d'avoir été honoré de vos larmes, comme son auteur l'a toujours été de vos bienfaits.

1. *Eugénie*, première pièce de Beaumarchais, en dehors des Parades, donnée le 29 janvier 1767 à la Comédie Française, se passe en Angleterre. Eugénie, fiile d'un baron, se croit mariée avec lord Clarendon. Mais ce dernier avait organisé un simulacre de cérémonie nuptiale dans la chapelle de son château. Soudain, Eugénie apprend qu'elle a été trompée et que Clarendon va épouser une riche héritière. Eugénie avoue sa mésaventure à son père mais le baron, apprenant que sa fille est enceinte, la maudit. Grâce à l'intervention de son frère, Sir Charles, lord Clarendon revient repentant et épouse Eugénie devant la famille réunie. Les deux derniers actes, moins bien accueillis que les trois premiers, ont été modifiés par Beaumarchais en deux jours. Entre 1767 et 1789, la pièce a été jouée quatre-vingt-dix-sept fois à la Comédie Française, donc succès modeste, et quatre-vingt-quinze fois entre 1789 et 1863, année de sa dernière représentation.

2. Les *Mémoires secrets* avaient annoncé, le 28 décembre 1766, la création prochaine d'une comédie larmoyante : *Eugénie, ou la Vertu malheureuse*. « Cette pièce, toute romanesque, est prônée avec beaucoup d'emphase. Elle est d'un homme fort répandu sans avoir aucune considération. C'est un nommé Caron de Beaumarchais, peu connu dans la littérature. Ses premiers ans ont été employés à acquérir des talents mécaniques. Fils de Caron, horloger, il avait suivi l'état de son père avec succès. Mais, né avec une certaine portion d'esprit et des dispositions naturelles pour des arts aimables, son goût pour la musique l'a mis à même de franchir la distance qui le séparait d'un certain monde. Il est parvenu à approcher de la cour ; il a été assez heureux pour y plaire par ses talents, et d'en profiter pour se ménager des grâces qui l'ont mis en état de faire une fortune considérable. Les morts successives du mari d'une femme qu'il aimait et qu'il a épousée ensuite, ainsi que de cette même femme, après lui avoir fait une donation de tout son bien, jettent sur sa réputation un vernis peu favorable. Il a été refusé dans diverses charges dont il voulait se pourvoir. »

Beaumarchais afin d'exciter la curiosité, donne une série de lectures à Mesdames, au duc d'Orléans, au duc de Noailles et à sa fille, la comtesse de Tessé, et à d'autres membres de l'aristocratie. Il utilisera le même procédé avec grand succès lorsqu'il voudra lancer le *Mariage de Figaro* entre 1781 et 1784.

175. A Monsieur le duc d'Orléans

[Janvier] 1767.

Monseigneur,

La maladie de Préville, qui retarde encore de huit jours la représentation d'*Eugénie*, le nouveau drame en cinq actes, me donne la possibilité de faire à Votre Altesse l'hommage d'une lecture, si elle en est tant soit peu curieuse. Je sais, Monseigneur, qu'on vous a dit assez de mal de l'auteur et de l'ouvrage. Le premier est un objet trop peu important pour que j'aie l'indiscrétion d'en entretenir Votre Altesse ; je me borne à désirer de lui donner des notions plus certaines sur le second, contre lequel beaucoup de gens sont déchaînés, quoique peu de personnes le connaissent. Vous serez moins étonné, Monseigneur, de ma hardiesse à vous prier d'être mon juge d'avance, lorsque vous saurez que la pièce court le danger de ne pouvoir être entendue au théâtre, et qu'il y a cinquante louis distribués à cinquante étourneaux pour aller au parterre, assurer sa chute sans l'écouter, le jour de la première représentation. M. le duc de Noailles me dit là-dessus hier : « Tant mieux, c'est qu'ils en pensent du bien. » Mais moi, qui tremble, je fais comme les malheureux qu'on persécute injustement sur la terre. Je lève les mains au ciel et je cherche justice et protection parmi les dieux... Peut-être tirerai-je un double avantage de ma démarche : c'est que le drame qui m'a servi de délassement au milieu d'occupations plus sérieuses, et qui doit faire plus d'honneur à la sensibilité de mon cœur qu'à la force de mon esprit, ramènera Votre Altesse à prendre de moi une meilleure opinion que celle qu'on a voulu lui donner, et la portera à recevoir avec bonté les assurances, du profond respect avec lequel je suis, de Votre Altesse, etc...

176. A la comtesse de Tessé¹

1767.

J'ai été vivement touché, Madame la Comtesse, de votre aimable politesse, si éloignée de la stérile et minutieuse civilité dont on se régale à la ville, et qui ne montre qu'un fade supplément à la bienfaisance de l'âme, source de toute honnêteté :

CORRESPONDANCE

Qu'il est facile à la grandeur
 D'imposer des lois à notre âme !
 Un coup d'oeil soumet notre cœur,
 Une politesse l'enflamme.

Raisonnons maintenant sur vos réflexions ; elles ont fermenté dans ma tête, je m'en suis occupé, et si je reste attaché (pardon) à la situation où je mets dans la bouche d'Eugénie qu'elle se méprise tout haut d'aimer un perfide, mais que, si elle a le courage de le mépriser vivant, rien ne pourra l'empêcher de le pleurer mort -, etc... ; si j'y reste attaché, dis-je, c'est que tous mes efforts pour me ranger à votre avis n'ont pu me dépersuader que la magnanimité du repentir et l'aveu public et libre que le coupable fait d'une faute quelconque, non seulement est au-dessus du mal, mais encore au-dessus de la honte de l'aveu. Tourmentée, déchirée par une passion qu'elle déteste, qu'est-ce qu'Eugénie m'apprend par son aveu ? Qu'il semble qu'elle renferme deux âmes : l'une faible, presque charnelle, attachée à son séducteur, entraînée vers lui par un mouvement d'entrailles dont on ne se défend guère contre un perfide aimable dont on est enceinte ; et l'autre, âme sublime, élevée, tout esprit, toute vertu, méprisant et foulant aux pieds la première et surtout l'accusant en public et la couvrant de honte sans ménagement. L'effet de ce combat est certain : il faut qu'il tue Eugénie ou détruise entièrement la faible machine, théâtre de ce conflit de puissances. Eh bien, il le fera ; elle sentira les angoisses de la mort ; mais l'âme sublime ne cédera pas à l'âme sensible, et voilà mon héros. Je souhaite que ce commentaire, peut-être plus embrouillé que le texte, vous paraisse expliquer la chose ; mais telle est la métaphysique du cœur que plus on veut la définir, plus on s'éloigne de l'assentiment rapide et vrai qui nous la fit apercevoir et nous y arrêter au premier coup d'œil. Permettez-moi, je vous prie, une petite citation à ce sujet, dont la forme sauvera la liberté du fond ; mais, lorsqu'il est question de cœur, on sent assez que c'est de tendresse et de plaisir qu'on veut parler. Un jour, dans le délire d'une faveur innocente que j'avais reçue d'une femme très sage (c'était un baiser), je veux chanter ce qui se passe en moi : les idées se pressent, s'accumulent, mon esprit veut se montrer au ton de mon cœur ; mais l'impression qui reste d'un baiser délicieux n'est pas de son ressort ; le trouble qui m'agite est composé de mille choses que je ne puis exprimer. Enfin, épuisé de fatigue, et ne trouvant rien qui me satisfasse, je renonce à mon projet et je m'écrie :

Oh ! doux effet du baiser de Thémire
Je vous ai trop senti pour vous décrire.

Et la pièce file. Ma verve, ouverte par ce premier effort, me fait bavarder longtemps sur ce sujet ; mais la vérité m'était échappée d'abord : c'est qu'on définit mal ce qu'on sent trop vivement.

Je suis, Madame la Comtesse., etc...

1. La comtesse de Tessé. Fille de Louis de Noailles, maréchal de France.

2. *Eugénie*, acte V, se. 2.

177. *Du duc de Nivernais*¹

Le 20 janvier, 1767.

Je suis très flatté, Monsieur, de la confiance dont vous voulez bien m'honorer. Ce serait en abuser que d'oser vous communiquer des observations faites d'après une lecture rapide et unique. Si vous croyez que les réflexions de ma vieille expérience puissent vous être bonnes à quelques chose, il faudrait que vous eussiez la bonté de m'envoyer votre manuscrit pour que je pusse le lire seul, attentivement, sans illusion ni distraction ; mais, Monsieur, je dois vous dire, non pas avec modestie, mais avec sincérité, que je ne me trouve guère digne d'être consulté, et qu'en vous offrant mes avis, dont je sens le peu de valeur, je n'ai d'autre intention que de répondre à votre politesse et à la confiance que vous voulez bien m'accorder.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, etc...

1. Nivernais ou Nivernois Louis-Jules-Barbon (duc de), ministre d'Etat, pair de France, brigadier des armées du Roi, chevalier à ses ordres et grand d'Espagne de première classe, naquit à Paris le 16 décembre 1716. Fils de Marie-Anne Spinola et Philippe Jules François Mancini, il fut tout autant littérateur que diplomate. Il épousa en 1731 Hélène Philipeaux de Pont-Chartrain, sœur du comte de Maurepas. Chargé de trois ambassades : Rome, puis Berlin et Londres, il y fit grande figure. En 1743, il fut élu à l'Académie Française à la place de Massillon. Entré au Cabinet Necker comme ministre d'Etat en 1787, il refusa d'émigrer en 1791 et fut incarcéré en 1793. Il mourut à Paris en 1798.

Voici les conseils qu'il envoya à Beaumarchais :

Acte 1^{er}, Se. 1, p. 2

Je voudrais autre chose que, à vôtre coup de sonnette.

CORRESPONDANCE

Id., p. 4

Eugénie me semble dire un peu légèrement, il n'y a pas moyen de m'instruire ; à peine a t'elle fait la plus petite tentative ; et lorsqu'elle n'est plus gênée par la présence de sa tante, elle sort au moment où un esprit aussi préoccupé que le sien devrait marquer le plus de curiosité, et dans l'ordre de la nature simple qu'on suit icy, la curiosité n'est jamais si froide et si laconique.

Se. 4, p. 6

Mais ce lieu est sûr, j'espère. Ce j'espère est un peu allemand.

Se. 6, p. 10

Dans un appartement aussi éloigné du vôtre. Cela ne me paroît faire aucun sens de m'être laissé prévenir suffit.

Id.

Je n'aime pas trop, ma belle souveraine ; il y tant de choses à y substituer.

Id., p. 12

Je me croirai tombé bien bas dans vôtre estime. Je n'aime pas cette expression.

Id., p. 14

Mon empressement égalait celui de ma bien aimée. Cette expression n'est plus de mode, et malheureusement il faut s'y conformer, il y en a mille excellentes dont on n'ose plus se servir, p. 15. femme chérie est dans le même cas... *Ibid.* mon tonnerre de frère, on pourroit encore se passer de cette expression pour le moins hasardée. Je sais que le caractère de Belise pourroit la faire passer ; mais je la retrancherois.

Id., p. 16

Quoique vous ne fussiés pas en ville. Je sais que c'est un provincial qui parle, et que c'est un terme usité dans la province ; mais comme il n'est pas du caractère essentiel du Baron de parler mal, je le ferois parler mieux.

Acte 2, Se. 3, p. 23

Il étoit bien loin des combats nationaux. Je n'entens pas ce que veut dire cette expression.

Id.

N'a pu le garantir d'être obligé de quitter le corps en fugitif. Voilà un style trop négligé, surtout pour une lettre, il faut changer cette phrase.

Id., 25

Vous fériés damner un saint. Je voudrois substituer quelque chose à cette expression.

Acte 3, Se. 3, p. 38

Presses toi, prends un couteau... si nous ôtions ce couteau... Je retrancherais aussi homme des bois, qui est une manière de singe peu propre à être mis en apostrophe.

Acte 4, Se. 3, p. 54

Sire, si vous êtes pitoiable. La double entente de cette expression doit la faire bannir.

CARON DE BEAUMARCHAIS

Id., p. 59

ou il a vécu. L'expression est bonne, mais je ne m'en servirai pas là.

Id., p. 60

un guet à pent. Mot suranné et qui peut être mieux remplacé.

Id., p. 60

un homme âgé, goutteux, perclu de rhumatismes... Je dirais simplement, un homme de votre âge.

Sc. 6, p. 65

Descendes en vous... J'aimerais mieux, réfléchisses sur vous même, ou quelque chose d'approchant : descendes en vous, a quelque chose de prétieux et de louche.

Id., p. 66

oses me regarder en face, homme... homme est une apostrophe à la Rousseau, mais je ne l'en aime pas mieux.

Id

ma chère âme... Je voudrais autre chose à la place.

Id.

la difformité du crime et du remord. Ce remord n'est pas difforme, ou s'il l'est, ce n'est pas la difformité du crime qu'il a.

Sc. 14, p. 97

pour ruiner une innocente créature... il faut dire perdre et non pas ruiner.

Id.

si le brazier qui use... J'aimerois mieux qui consume.

Acte 5, Se. 4 à la fin

le terns du pardon et de la jubilation... J'ôterois ce dernier mot.

178. De Monsieur Le Bin

Du 31 janvier 1767.

Monsieur,

Comme votre intention est sûrement de retoucher à votre pièce, je crois devoir vous faire part des opinions que jay pu recueillir parmi ceux qui m'environnaient au parterre, et ce faisant remplir les motifs qui vous ont engagés à donner des billets à ceux qui vous sont dévoués. Comme les moments doivent vous être précieux je fais trêve de compliments ainsi que de ma façon de penser et vais vous parler comme le public du costé oujestois.

Les trois premiers actes se sont soutenus à laide de quelques belles pensées que les uns nomment heureuses et dautres uniques.

CORRESPONDANCE

Le nom de Sir en parlant auroy a paru trop répété cependant on a applaudi comme on le devait.

On a trouvé que le quatrième acte languissait. Encore plus le cinquième qui tient trop longtemps Eugénie dans une position gênante qui fait intéresser le parterre plus pour elle que pour la pièce.

L'expression de (ma lamme ou mon épée brisée en petits morceaux) a fait rumeur lorsque vous auriez dit également (ma lamme brisée ou étant désarmé) puisque Sr. Charle vient avec un tronçon.

Comme la critique ne roule que sur les deux derniers actes, on a trouvé que le père faisait trop longtemps un rosle uni [?] sans scavoier trop quel contenance tenir sur la scène. En outre ce qui a augmenté le murmure ou la cabale sont le terme de vous pleurez mes amis qui quoy que placé a fait rire, et celui que dit le Père estce de bon cœur que tu luy pardonne qui vraisemblablement leur a parue trop ordinaire.

Par la courte critique que je vous expose, j'ose espérer que vous ne doutez pas du suffrage que je donne à un juge que vous avez sibien traité puisqu'il ny a que quelques longueurs a supprimer et quelques expressions a changer pour décider un tas de sots quasi paier pour anéantir les talents, pour moy je me renferme adiré que je nay pas trouvé, excepté Eugénie que les acteurs se soient surpassés et qu'en général on a parlé trop bas.

J'ay l'honneur d'être avec un sincère attachement, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

179. A Monsieur Séguier ¹

4 fév[rier] 1767.

Je ne doute pas Monsieur que je n'aye eu le malheur de vous offenser ou de vous déplaire dans quelque occasion qui m'est inconue et dans ce cas je suis tout disposé à vous faire les excuses convenables de mon imprudence ou de ma légèreté. Je me suis pourtant examiné avec beaucoup de rigueur, et je n'ay trouvé en moy qu'admiration pour vos talens supérieurs, et la plus haute considération pour votre personne. Mr Gervé [?] mon amy et le votre, m'a souvent entendu parler avec entousiasme de votre facille et noble éloquence chez Mr le Duc de la Vallière.

Je vous prie d'après cette confession de vouloir bien me mander, cornent j'ay mérité d'être personnellement déchiré par vous au palais devant deux cent avocats, procureurs, ou juges, dans l'intervalle des affaires sérieuses. J'ay eu le malheur de jeter sur le papier un drame en prose, et le malheur plus grand de céder au bout de 7 années aux désirs de mes amis en le donnant aux Comédiens. J'étais pourtant bien loin d'imaginer que la voix de l'aigle du Bateau se niellerait aux croassements et aux sifflements des reptiles de Paris pour dénigrer un honête homme qui n'a que cet ouvrage à se reprocher. Vous êtes trop éclairé Monsieur pour ignorer qu'il ny a nulle induction à tirer d'un ouvrage au personal [?] de son autheur à moins quil ne s'agisse d'un libelle. Je suis un particulier renfermé dans le sein de la famille qui deffriche avec peine le champ épineux des affaires, et se délasse quelque fois d'un travail dégoûtant par le charme de l'étude des lettres. Je n'ay mis ny sensibilité, ny importance, a tous les propos de caffé qui mont été rendus, mais je n'ay pu me deffendre d'un vif chagrin lors que vingt personnes sont accourues chez moy et mont demandé avec inquiétude ce que J'avais fait à Mr. Séguier qui venait de me traiter en plein bateau avec un mépris qui ne pouvait exister sans cause. Je vous réitère mes très humbles excuses dans le cas ou je me serais attiré ce traitement de votre part, et en livrant mon drame à toute la sévérité dun critique, je vous prie de ny point confondre celuy qui l'honore d'être avec le respect que les faibles doivent aux génies supérieurs.

1. Séguier, Antoine-Louis (1726-1792). Avocat général en 1755 au Parlement de Paris, il y resta jusqu'en 1790. En 1757, il fut élu à l'Académie française et en devint le Directeur en 1781. Il se montra un adversaire impitoyable des philosophes (Voir lettre n° 387).

180. *A Fréron*¹

[Février 1767]

Je ne crois pas avoir l'honneur Monsieur d'être personnellement connu de vous, ce qui me rend d'autant plus sensible encore aux choses honêtes que lont m'a raporté hier au soir. Un homme de mes amis qui s'est rencontré avec vous dans une maison et m'a assuré quil était impossible de parler avec plus de modération que vous ne l'aviés fait des endroits qui vous avaient paru reprehensibles dans le drame d'Eugénie ; et de louer

avec une plus estimable franchise ceux que vous aviez jugé propres à intéresser les honnêtes gens. C'est sous ce point de vue que la critique judicieuse et sévère devient très utile aux gens qui écrivent. Si vos occupations vous permettaient de revoir aujourd'hui cette pièce à laquelle j'ay retranché des choses auxquelles mon peu d'usage du théâtre m'avaient attaché, je vous prie de le faire avec ce billet d'amphitéâtre que je joins icy. Je vous demanderay après cette seconde vue la permission d'en aller jaser avec vous en vous assurant de la haute considération et de la reconnaissance avec laquelle j'ay l'honneur de vous adresser Monsieur

1. Fréron, Elie (1718-1776). Directeur et rédacteur principal de *l'Année littéraire*. Ennemi des philosophes et de Voltaire, ses jugements exerçaient une assez grande influence.

181. De Fréron

Le samedi 7 février [1767].

Je suis fort sensible, Monsieur, à votre politesse, et bien fâché de ne pouvoir en profiter, mais, je ne vais jamais à la comédie par billets ; ne trouvez donc pas mauvais, Monsieur, que je vous renvoie celui que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Quant à votre drame, je suis charmé que vous soyez content de ce que j'en ai dit ; mais je ne vous dissimulerai pas que j'en ai pensé et dit plus de mal que de bien après la première représentation, la seule que j'aie vue. Je ne doute pas que les retranchements qui étaient à faire et que vous avez faits dans cet ouvrage ne l'aient amélioré : le succès qu'il a maintenant me le fait présumer. Je me propose de l'aller voir la semaine prochaine, et je serai très aise, Monsieur, je vous assure, de pouvoir joindre mes applaudissements à ceux du public.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération, etc...

182. A l'abbé de Ségurand¹

23 juin 1767.

Vous n'êtes pas aussi heureux, *Monsieur l'Abbé*, dans vos commentaires que zélé pour votre frère dans vos textes. Relisez ma

lettre et vous verrez que la pièce que je garde pour la revoir n'est point du tout le mémoire des pacotilles, mais la note de votre belle sœur elle-même sur l'argent prêté en France, et qui n'a été d'aucun bon produit pour moi comme vous savez. Je ne m'étonne pas si vous répondez de travers lisant aussi mal. Vous aurez la note exacte du livre de M. Pichon. Vous eussiez, je le sais, été fort aise d'allonger la courroie afin de donner à votre frère le temps de trouver des faux-fuyants, mais j'ai été averti assez tôt pour faire désormais sacrifice au plaisir de n'avoir jamais rien à traiter avec lui, remarquez bien cela.

Je vous prie de remarquer aussi que je n'ai point manqué d'honnêteté pour vous et que je ne dois que du mépris à celui qui vous a chargé, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire vingt fois, et comme j'aurais fort désiré le lui dire à lui-même, s'il eût été aussi exact à se montrer qu'habile à succéder. La preuve que Mlle Le Breton a bien voulu de moi, de mon affection, de mes conseils et de mon argent, c'est que, sans votre frère, qui a troublé l'union qui existait depuis six ans, elle ferait encore usage de toutes mes facultés, que je lui ai prodiguées tant qu'elles lui ont été agréables et utiles. Il est vrai qu'elle achète fort cher mes services, puisqu'elle doit à notre affection pour votre frère le bonheur de l'avoir épousé ce qu'il n'aurait pas fait s'il fût resté sans nous connaître dans le lieu où il végétait alors. Je n'entends pas le secret de la phrase de l'apologie ; ainsi je suis dispensé d'y répondre, et si je regrette qu'il soit absent, c'est que j'aurais sûrement le plaisir en toute occasion de lui témoigner moi-même ce qu'il ne peut plus savoir que par procureur. Je ne discontinuerai pas de me préparer, par des bienfaits, à des noirceurs, des injustices et des friponeries. Je me suis toujours bien trouvé de faire le bien dans l'attente du mal, et votre conseil n'ajoute rien à mes dispositions là-dessus.

Je n'ai point fait de marché avec vous, monsieur l'abbé. Vous avez fait l'office d'un bon frère qui a vingt fois gémi avec moi de la noirceur de celui pour qui il parlait, et moi j'ai fait le sacrifice que tout honnête homme ferait à ma place s'il craignait de tout perdre dans une affaire.

Je ne marierais pas beaucoup de parents avec de pareils marchés.

Comme vous convenez que vous sortez de votre caractère avec moi, il me conviendrait peu de vous en faire reproche. Il me suffit que vous vous accusiez vous-même pour n'en garder aucun ressentiment.

Je ne sais pourquoi vous avez souligné le mot de *votre sœur*,

CORRESPONDANCE

en me rappelant que je dis que c'est ainsi que j'ai aimé Mlle Le Breton. Cette ironie tombe-t-elle sur elle, ou sur moi ou sur votre frère ? Comme il vous plaira, au reste. Quoique le sort de Mlle Le Breton ne me regarde plus, il ne me convient pas de me servir, en parlant d'elle, d'autres termes que ceux que j'ai employés. Ce n'est pas d'elle que je me plains ; elle est, comme vous dites, jeune et sans expérience, et, quoiqu'elle ait très peu de bien, M. votre frère a bien usé de son expérience en l'épousant, et a fait une très bonne affaire³.

Considérez encore un coup, monsieur l'abbé, que tout ce qui s'adresse à lui vous est étranger. Il serait trop humiliant pour un homme de votre état qu'on le soupçonnât d'avoir été pour quelque chose dans les procédés de votre frère à mon égard ; laissez-lui en le blâme, et ne relevez point des choses qui ne méritent pas d'avoir un défenseur aussi honnête que vous.

J'ai l'honneur d'être avec respect.

1. L'abbé de Séguirand, le nouveau beau-frère de Pauline Le Breton.

2. Beaumarchais enverra une facture, fort réduite, de 24 441 livres 4 sous 4 deniers au nouveau mari, le chevalier de Séguirand. Pauline devient veuve l'année suivante et écrit en 1769 à propos de Beaumarchais « qu'il dorme donc en repos, il sera payé », ce qui ne fut pas le cas.

183. A Monsieur Arvers

A la Belangerie, ce 8 juillet 1767.

Vous qui estes, Monsieur Arvers, un jurisconsulte très éclairé vous n'ignorés pas cet axiome de droit qui dit vendre et retenir ne vaut. Vous qui devés avoir des procédés de galant homme avec moy, qui vous veux tant de bien et qui vous en ay déjà donné des preuves non équivoques, croyés vous qu'il soit bien honeste d'envoyer procuration à un nommé Le Blanc, à Vouvray, pour couper en votre nom et vendre des foins que vous m'avés vendus, parce qu'ils sont le seul produit des domaines que je vous ay acheté ? vous qui avés beaucoup de sens cornent êtes-vous tombé dans la petite contradiction de me prier en partant de ne pas oublier la coupe des foins et de donner l'argent nécessaire pour leur exploitation, et qui en avés chargé une autre personne, laquelle en a tiré vingt bons francs de Dieu qui m'ont passé par le bec ?

Savés-vous, Monsieur Arvers, l'effet que cela produit dans ce

païs ? Chacq'un me fait des éclats de rire au nez, en disant que vous m'avez mistifié, c'est-à-dire que vous vous êtes moqué de moy, et que je doys m'attendre à tout de votre part. Je ris comme les autres parce que vingt livres de perdu n'est rien. Mais ce qui est bien quelque chose, c'est que vous vous faites par cette petite conduite une réputation détestable. Au vray, je crois que vous rêviés quand vous avés fait cette procuration, car vous n'êtes pas un homme à rouer et il n'y a qu'un fripon en tire d'office qui puisse avoir l'intention qu'on vous prette. M. de Miron vous remet cette lettre et est chargé d'apprendre de vous quelle tournure vous donnés à ce fait. Si vous m'avés joué, vous y perdrés plus que moy, je vous jure. Si vous pouvés vous justifier ne tardés pas à le faire, et rectifiés ce qui a été fait par votre ordre, car je ne vous cache pas que ma sœur est outrée contre vous et m'a signifié qu'elle ne voulait jamais vous voir.

J'espère que vous lui donnerés toute satisfaction là dessus et très promptement, car je me plais à garder de vous l'opinion que j'en ai prise, et je compte que vous ne me ferés pas repentir de mètre dit avec plaisir et estime, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur¹.

[P.S.] J'envoye à M. de Miron la preuve de votre infidélité que je viens de me procurer, et elle est telle que je ne puis m'empêcher d'en être piqué moy-mesme, car votre procuration est datée du 20 juin, et, le 28, à mon départ, vous vouliés encore me donner une lettre pour que votre drolle coupât les foins à mes ordres.

Tachés de vous tirer de cette maladresse, si vous pouvés.

1. Après cette dispute, il continua à consulter M. Arvers, au moins jusqu'en 1781, ce qui laisse supposer qu'ils arrangèrent leur différend à l'amiable.

184. *Du duc de la Valüère à Maitpeou* ¹

Paris, 9 novembre 1767..

M. de Beaumarchais, lieutenant général de la capitainerie du Louvre, arrive chez moi, Monsieur le comte, pour me faire part d'une aventure affreuse qui lui arrive, et pour laquelle il implore vos bontés et votre protection. Je vous prie instamment de vouloir bien l'entendre et les lui accorder ; il aura l'honneur de vous dire qu'ayant acheté du roi la forêt de Chinon et fait mettre

CORRESPONDANCE

l'adjudication au nom de Le Sueur, son domestique, ainsi *qu'il est assez d'usage en pareil cas*². Ce domestique, au mépris des cessions et déclarations faites à M. de Beaumarchais, seul propriétaire, et après l'avoir volé chez lui, à Paris, et avoir été chassé, s'est retiré à Chinon où, abusant de sa qualité de prête-nom, il arrête, vend, touche l'argent et fait déjà à son maître un tort de plus de 90 000 francs. Comme le délai nécessaire pour obtenir condamnation contre lui emporterait un temps considérable et lui laisserait la faculté de continuer toutes ses déprédations, que, d'ailleurs, cet homme, qui est sans ressource et ne tient à rien, ne laisserait aucun recours contre lui, il est de la plus grande importance pour M. de Beaumarchais d'obtenir de vos bontés, monsieur le comte, un ordre de faire arrêter sur-le-champs ce malheureux. C'est le seul moyen de suspendre d'abord toute cette manœuvre, et c'est un acte de justice d'où dépend absolument la fortune de M. de Beaumarchais, puisqu'il a déjà mis plus de 50 000 écus dans cette affaire. Je vous prie de vouloir bien lui être favorable, et d'être bien persuadé, Monsieur le comte, de la véritable obligation que je vous en aurai et des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, très parfaitement, votre très humble et très obéissant serviteur. Le duc de la Vallière. Paris, 9 novembre 1767.

1. Maupeou, René Nicholas de (1714-1792). Chancelier de France. Sous Louis XV il exila 700 parlementaires en 1771 et les remplaça ; le changement ne dura que trois ans.

2. Le Code forestier de 1669 interdisait aux officiers des forêts et des chasses royales de prendre part aux adjudications dans les bois de Sa Majesté. Donc, Beaumarchais, à titre de lieutenant général de la capitainerie, était visé par cette loi. Il décida alors de prendre un prête-nom : son laquais César Lesueur. Le 21 février 1767, il lui fit signer un sous-seing privé où il reconnaissait n'avoir fait que prêter son nom pour l'adjudication de Chinon. Mais Lesueur, ayant appris pourquoi Beaumarchais ne pouvait être lui-même adjudicataire, demanda un « pot-de-vin » de deux mille livres qui lui fut catégoriquement refusé. Le 13 avril, chez Beaumarchais, on obligea le laquais à signer, sous la menace de deux pistolets, dira-t-il plus tard, un nouvel acte qui le mettait dans l'impossibilité de réclamer quoi que ce soit. Alors, Lesueur partit pour Chinon en compagnie d'un ancien employé renvoyé par Beaumarchais et ils fondèrent, le 9 septembre 1767 une nouvelle société. Aussitôt l'acte enregistré, assistés d'un procureur, ils se rendirent dans la forêt et en expulsèrent les ouvriers. Deux de ceux-ci alertèrent Beaumarchais qui se mit immédiatement en route vers la Touraine où, le 5 octobre, avec trois cavaliers de la maréchaussée, il trouva son laquais sur la route d'Azay-le-Rideau. Mains liées, Lesueur fut conduit à Quincay où, devant un notaire et des témoins, on l'obligea à « avouer son infa-

mie ». Mais, une fois libre, Lesueur protesta contre les actes notariés de Paris et de Quincay et contre son arrestation arbitraire du 5 octobre. Se conformant au dossier de l'adjudication, le lieutenant de la maîtrise, par ordonnance du 28 novembre, défendit à toute autre personne que César de s'immiscer dans les exploitations en question. Le 1^{er} décembre, il lançait contre Beaumarchais un « décret d'ajournement personnel » enjoignant ce prévenu à comparaître devant lui pour répondre « des voies de fait, menaces et violences » exercées contre le dit Lesueur. Beaumarchais se vit alors obligé de solliciter l'aide du duc de La Vallière pour obtenir une lettre de cachet contre Lesueur. Celui-ci ne fut incarcéré que le 21 mars 1768 et obtint sa liberté quatre mois plus tard. Après deux ans d'instruction, le procureur renvoya, le 4 juillet 1770, maître et valet. Lesueur aurait-il servi de modèle à Figaro ?

Voir : comte Mareschal de Bièvre, « Les tribulations de Mr de Beaumarchais, exploitant forestier ». *Revue des Etudes Historiques*, 1933, p.379-402.

185. *A Monsieur Airain, procureur à Tours*

Ce 12 décembre 1767.

Il faut bien que je vous mette au courant de mes opérations. Depuis avant hier au soir il y a huit hommes aux troussees du vilain¹ et l'on a manqué déjà deux ou trois fois. Tout en faisant le bravache il se cache mais il tient des propos infâmes. Ma plainte est faite icy au criminel. La permission d'informer est donnée tant pour Paris que pour la Touraine et comission rogatoire est envoyée au Lieutenant criminel de Tours.

Mais pourquoi ne me présentés vous pas au siège de Chinon : 1° Comme caution reconue de le Sueur par le roy et l'archevêque par acte de 22 Xbre 1766 à Paris par devant Bro², etc., dont l'archevêque et le receveur général ont expédition, plus comme porteur des deux déclarations de le Sueur l'une sous seing privé du 21 février 1767 l'autre du 13 avril 1767 par devant Bro, etc, plus subrogé par la transaction de grâce du 6 8bre 1767 à tous les droits bons ou mauvais qu'il pouvait tirer de la déclaration de le Sueur reçue au greffe en 8bre et dont vous pourés avoir expédition quand vous voudrés. Pour apeller à un autre juge quelconque du civil de cette affaire, il faut avoir été refusé par le 1^{er} juge. Je me charge pour Paris du criminel qui est atroce. Vous vous chargerés de l'information du juge de Tours. Si le drôle a protesté de violences contre l'acte de Quincay, il a dérogré mala-

CORRESPONDANCE

droitement à sa protestation par la lettre du 8 8bre qu'il m'écrivit à Azay et par une autre postérieure de Paris. Toutes ces pièces sont déposées au greffe criminel on vous en fait des expéditions. Vous ne me mandés pas si les travaux sont repris dans la forest. Ne vous plaignes pas si je ne vais pas plus vite icy. J'écris la nuit et je cours le jour. Demain tous nos demellés particuliers seront finis. Nous sommes d'accord, et les arbitres écrivent nos conventions demain matin. Il me faut l'adhésion des nouveaux associés aux articles que j'ay demandé à Tours et sur lesquels vous avés déjà eu pouvoir de Mr. Jouet et Garé. Ceux d'icy sont d'accord sur les mille ecus etc. tout est pacifié et moyennant la signature de la délibération que vous avés écrite vous mesme, je signe le traité au plutôt je le signe d'avance avec la condition que cela sera passé comme je le désire. Mon valet a dit-on en sa poche le décret contre moy et se fait un plaisir de me souffler la signification pour la changer ensuite en prise de corps la bas. Tant mieux plus de friponneries, plus d'atrocités, et plus j'auray droit de faire sevice.

Il faut que Duplessis soit un homme bien malhoneste. Je joindray a vos pièces la preuve que le siège de Chinon m'a toujours connu pour véritable propriétaire. C'est une lettre de Mr. le maître particulière du 6 au 7 Xbre 1766 qui est [imp] ortante a cet effet. Bonjour Monsieur [un] petit moment de patience et vous serés content.

J'ai reçu votre lettre du 7 et j'y travaille.

1. Lesueur.
2. Le notaire Bro.

186. A Monsieur Airain

Ce 9 mars 1768.

Monsieur,

J'ay l'honneur de vous adresser cy joint l'engagement dont vous ra'avés envoyé le modèle. Vous voudrés bien en faire l'usage convenable auprès de Mr. le Mis d'Ussé. Je ne puis trop vous repetter ainsy qu'à Mde Pion que pour aller sûrement il n'est pas possible d'aller plus vitte et que les nouvelles forfanteries de ce [illisible] ¹ ne serviront qu'a mieux confondre ses partisans. Encore un moment et la vengeance aura son tour vous devés avoir reçu un petit parchemin dans ma dernière lettre.

J'ay ratifié le traité de 2 7bre 1767, ainsy nulle inquiétude dessus. Donnés moy des nouvelles des bois que l'on coupe et de ceux que l'on vend. Je seray enchanté d'être plus au courant que je n'y suis et faites moy la grâce de me croire avec tous les sentiments que je vous dois.

Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Chinard n'est pas arrivé à lire ce mot. Mais il doit s'agir de Lesueur.

187. *A sa deuxième femme*¹

De Rivarennés², le 15 juillet 1769.

Tu m'invites à t'écrire, ma bonne amie, je le veux de tout mon cœur : c'est un agréable délassement aux fatigues forcées de mon séjour en ce village. Des chefs en mésintelligence qu'il a fallu réconcilier, des commis à entendre en leurs plaintes et leurs demandes, un compte de plus de 100 000 écus morcelé en pièces de 20 et 30 sols à régler, et dont il faut décharger le caissier comptable ; les différents ports à visiter ; deux cents ouvriers des ventes dans la forêt à voir, et leurs ouvrages à examiner ; deux cent quatre-vingts arpents de bois à bas dont il faut régler la fabrication et le transport ; de nouveaux chemins de la forêt à la rivière à faire construire, les anciens à raccommoier, trois ou quatre cent milliers de foin à faire serrer, la provision d'avoine de trente chevaux de trait à faire, trente autres chevaux à acheter pour monter six guimbardes ou charrois en plus pour transporter avant l'hiver tout notre bois de marine ; des portes et des écluses à construire sur la rivière d'Indre pour nous donner de l'eau toute l'année à l'endroit où l'on charge les bois, cinquante bateaux qui attendent leurs charges pour s'en aller à Tours, Saumur, Angers et Nantes ; les baux de sept ou huit fermes réunies pour les provisions d'une maison de trente personnes à signer, l'inventaire général de notre recette et dépense depuis deux ans à régler : voilà, ma chère femme, en bref, la somme de mes travaux, dont une partie est déjà terminée et l'autre en bon train...

Tu vois, chère amie, que l'on ne dort pas tant ici qu'à Pantin³ ; mais l'activité de ce travail forcé ne me déplaît pas : depuis que je suis arrivé dans cette retraite inaccessible à la vanité, je n'ai vu que des gens simples et sans manières, tels que je

désire souvent être. Je loge dans mes bureaux, qui sont une bonne ferme bien paysanne, entre basse-cour et potager, et entourée de haie vive, ma chambre, tapissée des quatre murs blanchis, a pour meubles un mauvais lit, où je dors comme une soupe, quatre chaises de paille, une table de chêne, une grande cheminée sans parement ni tablette ; mais je vois de ma fenêtre, en t'écrivant, toutes les varennes, ou prairies du vallon que j'habite, remplies d'hommes robustes et basanés, qui coupent et voiturent du fourrage avec des attelées de bœufs ; une multitude de femmes et de filles, le râteau sur l'épaule ou dans la main, poussent dans l'air, en travaillant, des chants aigus que j'entends de ma table ; à travers les arbres, dans le lointain, je vois le cours tortueux de l'Indre et un château antique, flanqué de tourelles, qui appartient à ma voisine, Mme de Roncée. Le tout est couronné des cimes chenues d'arbres qui se multiplient à perte de vue jusqu'à la crête des hauteurs qui nous environnent, de sorte qu'elles forment un grand encadrement sphérique à l'horizon qu'elles bornent de toutes parts. Ce tableau n'est pas sans charmes. Du bon gros pain, une nourriture plus que modeste, du vin exécrable composent mes repas. En vérité, si j'osais te souhaiter le mal de manquer de tout dans un pays perdu, je regretterais bien fort de ne pas t'avoir à mes côtés. Adieu, mon amie. Si tu trouves que mon détail puisse amuser nos bons parents et amis, je te laisse la maîtresse d'en faire lecture un soir entre vous ; tu les embrasseras bien tous par là-dessus, et bonsoir, je vais me coucher... sans toi pourtant..., cela me paraît dur quelquefois. Et mon fils, mon fils ! comment se porte-t-il ? Je ris quand je pense que je travaille pour lui.

1. Geneviève Madeleine Wattebled, veuve Lévêque, devint la deuxième femme de Beaumarchais. Son premier mari, fournisseur aux Menus Plaisirs, et célèbre pour sa munificence, mourut le 21 décembre 1767. Elle épousa Beaumarchais le 11 avril 1768. Un fds naquit de cette union le 14 décembre 1768. Le ménage était heureux. Mais la jeune femme tomba malade et Tronchin diagnostiqua une tuberculose. Une deuxième grossesse aggrava son état et, malgré les soins du célèbre accoucheur Péan, elle mourut le 20 novembre 1770.

2. Près de Tours.

3. Maison appartenant à sa femme. Dans sa lettre au comte de Seilern, datée du 24 août 1774, Beaumarchais la décrira comme « ma très belle maison de campagne à Pantin tout auprès de Paris », qu'il avait vendue l'année précédente à M. l'abbé de Villefonds.

188. A Monsieur Airin

De Pantin, ce 15 septembre 1769.

Il m'est impossible Monsieur de fournir en mesme tems a tous les objets. Je suis a fondre toutes les rescriptions. Et en vérité la seule chose qui ait retardé l'envoyé des fonds que je vous ay promis est le 6 % de perte ou de retard qu'il faut que les effets que je fons suportent en les convertissant en argent¹. Vous ne me dites point quel est la somme que Mr. Luce exige. Je ne puis que faire passer votre lettre a Mr. Pernon² qui ne manquera pas de repondre que Mde Pion ne sera pas bien lésée de subvenir a ce besoin pendant que je fais le reste.

Mr. Garé peut être tranquille sur ce que j'ay promis. Engagés Mde Pion³ a tranquiliser Mr. Luce et ne me laissés pas ignorer je vous prie le succès de votre négociation. Je vous écrirai la réponse de mes associés Samedy.

1. Il s'agit des règlements dans l'affaire de la forêt de Chinon.
2. Pernon est un associé.
3. Mme Pion semble être une actionnaire.

189. A Monsieur Pâris-Duverney

Ce 22 7bre 1769.

J'arrive de Touraine, mon bon ami, la division s'était mise parmi les exploiters. Je les ai séparés, le plus habile est resté à la tête de l'entreprise *. J'ai remonté nos chariots de vingt chevaux et fait un achat d'avoine et de foin de plus de 15 000 livres. Nous n'allons pas encore. Ah ! mon ami, cette chienne d'affaire est bien lourde et tout le poids est sur ma tête. On nous a proposé d'acheter la maison de Rivarennnes où sont les bureaux avec les terres qui en dépendent. Le tout pourra se monter à 8 ou 9 m[ille] 1 [ivres]. J'ai fait le projet, la compagnie manquant de fonds, de l'acquérir pour moi ; cela ne pourra que bonifier par les engrais de 40 chevaux et les embellissements nécessaires à la maison, de sorte qu'à la fin de l'affaire je pourrai en tirer 15 à 16 m[ille] 1 [ivres], sans les loyers que la compagnie me payera pendant l'exploitation. Si vous l'approuvez je la prendrai à nous deux, c'est-à-dire que je J'achèterai

sous mon nom et que par un acte particulier je reconnaîtrai que c'est de vos fonds et des miens qu'elle a été acquise, mais je suis sans le sol. Si je vous dois bien de l'argent d'ailleurs, *vous ne laissez pas que de m'en devoir sur ces bois ; cela ira à plus de 60.000 livres*. Le vendeur prétend que je déposerai les fonds et que les intérêts courront à son profit d'ici à la fin du décret. Qu'en pensez-vous ? Si vous avez de l'argent, mandez-le moi, afin que je fasse faire le contrat tout de suite. Si vous n'en voulez pas être, cet argent passera dans nos comptes et je vous en serai redevable.

Ci-joint un billet doux². *Vous m'entendez*. Lisez, mon ami. Et dites que je ne suis pas un amant attentif. Aussitôt arrivé mes premiers vœux sont pour les plaisirs de la petite.

1. Ses commis et associés Sonnet et Carré se querellèrent et la conduite de l'affaire fut compromise à nouveau. Beaumarchais attribua à Carré seul la direction de l'affaire.

2. Entre Duverney et Beaumarchais il y avait ce qu'ils appelaient « le langage oriental ». Ce moyen employé d'abord pour garder secrètes leurs affaires, était devenu nécessaire afin d'éviter la méfiance du comte de La Blache, héritier de Pâris-Duverney, qui, jaloux de Beaumarchais, disait de lui : « Je hais cet homme comme un amant aime sa maîtresse ».

190. A Monsieur Pâris-Duverney

Ce 8 octobre 1769.

Lisez la belle chienne de lettre anonyme que je viens de recevoir. Voyez comme vous y êtes traité ainsi que moi, et dites-moi encore que mes devoirs sont de vous voir souvent, parce que je vous dois de la reconnaissance ! Réellement *ils croient que nous machinons quelque chose contre l'intérêt de votre succession*. Je ne veux plus vous voir avec ce mystère. Ou recevez-moi comme tous vos amis, ou trouvez bon que je laisse là mes devoirs. Cela me paraît être de la main d'une femme. L'on viendra encore vous tourner, vous questionner : quel parti tiendrez-vous ? Celle-ci est encore plus insolente que celle que vous avez reçue vous-même.

L'affaire de l'achat de la maison de Rivarennek pour les bureaux de la forêt n'a pas eu d'exécution à cause d'un retrait dont on nous menaçait et qui aurait rendu l'acquisition peu

*sûre. Ainsi gardez vos fonds pour une autre occasion. Il faut pourtant mettre nos comptes à fin. J'y vais travailler. Et je ne vous verrai que lorsque j'aurai débrouillé tous nos divers intérêts*¹. J'espère que vous allez brûlez l'infâme après l'avoir lue. Je vous avoue qu'elle m'a ému la bile horriblement à la lecture. Et je disais : C'est ce chien de mystère qu'on veut que je mette à notre amitié qui m'attire ces horreurs. Mon ami, vous êtes la belle passion de mon âme. Mais moi j'ai l'air de n'être que votre passion honteuse. *Je ne veux plus de ces devoirs, si je ne m'en acquitte publiquement.*

Cy joint la copie exacte de l'inventaire général de nos mises de fond pour les bois. Cet article est déjà nettoyé et vous saurez de combien vous m'êtes redevable sur cette partie.

1. Pâris-Duverney avait déjà 86 ans ; il est donc naturel que Beaumarchais veuille établir nettement l'état de leurs doits et avoirs.

191. *De Monsieur Pâris-Duverney*

[8 octobre 1769]

Ce n'est pas une femme ni une personne seule qui a fait la pièce pleine de malice dont on a fait la lecture. On a vraisemblablement eu pour objet d'examiner quel en serait l'effet. Le silence peut faire croire que l'on n'improove pas l'accusé : cependant on doit ne rien dire ; mais se préparer à répondre, si l'on allait jusques à faire des questions, et s'en tenir en ce cas au projet formé, que tout ce qui est anonyme ne se lit point, et que l'on jette tout au feu.

Les devoirs ne doivent point être interrompus : mais les rendre moins exacts et moins souvent pour un temps.

Ne conviendrait-il pas que l'on dît à N...¹ et à N...² que l'on a reçu plusieurs lettres anonymes, et que, conformément à l'usage ordinaire, on les a brûlées, d'autant mieux que cette licence *est portée à un point qui n'eut jamais d'exemple*, puisque l'on se met sur le ton de *n'épargner personne*.

1 et 2. Comme ces noms propres ont été découpés sur l'original, selon Thomas, p. 253, parce qu'il a dû être présenté lors du procès La Blache, nous ne pouvons les identifier.

192. Aux Sociétaires de la Comédie-Française

Paris, ce 27 novembre 1769.

Messieurs et Mesdames,

J'accepte l'engagement que vous voulez bien prendre avec moi de jouer ma pièce définitivement le 10 janvier prochain ¹. Aucun mécontentement que j'eusse reçu de vous ne me portait à retirer mon manuscrit. Mais vous savez que plus un ouvrage a été attendu, plus il est sévèrement jugé. Il semble alors que le public veuille punir l'auteur de la témérité qu'il a eue de se faire désirer si longtemps., et les plaisants ajoutent : *pour si peu de chose encore*. Je n'ai pas un amour-propre assez mal réglé pour croire que la privation de mon ouvrage fût un grand tort, cet hiver, à la Comédie-Française, et j'attribue à votre politesse tout ce que vous me dites d'obligeant de son succès. En reconnaissance, je dois vous faire part d'une réflexion qui me soutient un peu contre les terreurs du premier jour, c'est que vous vous êtes rendus en quelque façon garants envers le public de la bonté de l'ouvrage par la nouvelle adoption que vous venez d'en faire et que vous partagerez désormais avec moi tous les soucis de la paternité.

Ce nouveau point de vue doit vous engager à me prodiguer vos avis aux répétitions, car la part que nous avons à cet enfant commun a cela de différent que je l'ai conçu avec plaisir dans le silence, et qu'il y a tout à craindre que vous ne l'enfantiez avec douleur parmi les cris et les tapages. Puisse-t-il, lorsqu'il sera au monde, nous dédommager de ce pénible instant, moi par un grand succès et vous par la plus abondante recette.

Ce sont les vœux sincères de celui qui s'honore d'être, avec la plus parfaite reconnaissance,

Messieurs et Mesdames,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Il s'agit de la pièce les *Deux Amis* qui fut joué le 13 janvier 1770. Grimm (*Correspondance littéraire* du 15 janvier 1770) écrit : « ... [Cette pièce] serait fort belle si elle était moins ennuyeuse, si elle n'était pas dépourvue de naturel et de vérité, si elle n'avait pas le sens commun et si Mr de Beaumarchais avait un peu de génie ou de talent ».

193. A Monsieur Pâris-Duverney

Paris, ce 9 janvier 1770.

Je vous prie, mon cher bon ami, de vouloir bien recevoir mon compte et finir toutes nos affaires. Je suis tout prêt, je l'ai libellé comme vous me l'avez commandé, mais je ne vous cache pas que je voudrais fort que nous fissions notre arrangement définitif par devant notaire. Qu'est-ce que cela vous fait ? On ne me verra pas chez vous avec lui. Il le fera sur le modèle que vous aurez approuvé. Je le signerai chez lui et il vous le portera à signer. J'ai un enfant¹. Ma femme est enceinte. S'il arrivait un accident à vous ou à moi, mes enfants seraient ruinés. Vous m'avez prié de réfléchir sur votre proposition. Je l'ai fait. J'aime mieux que vous ayez tout l'intérêt à vous seul que de le prendre moi. Je ne puis mettre le bien de ma femme dans mes affaires et je n'ai plus d'argent, s'il faut de nouveaux fonds. A cet article des bois prés, nous sommes d'accord sur tout le reste. Enfin je vous en conjure, donnez-moi jour et heure pour recevoir mon compte et le vôtre.

Comment êtes-vous maintenant ? Je suis bien inquiet de vous. Je crains qu'enfin le courage ne vous manque.

1. Son fils, nommé également Pierre-Augustin, mourra en 1772 âgé de 3 ans et 8 mois.

194. A Monsieur Pâris-Duverney

Ce 9 mars 1770.

J'ai lu fort attentivement, mon bon ami, les corrections que vous avez faites à notre acte sous-seing privé. Mais quelque chose que vous puissiez dire, je ne sortirai pas de société pour les bois. Je vous réitère l'offre que je vous ai déjà faite de vous laisser le tiers en entier pour vous seul ; et prenez le temps qu'il vous plaira pour me rembourser, ou bien mettez-moi en état de suivre tout seul, par un fort prêt d'argent, à des conditions qui me dédommagent. Vous étiez assez de cet avis l'autre jour ; mais je ne puis soutenir qu'en cas de mort vous me plantiez vis-à-vis de M. le comte de La Blache, que j'honore de tout mon cœur, mais qui, depuis que je l'ai vu familièrement chez Mme d'Hauteville, ne m'a jamais fait l'honneur de me saluer¹. Vous en faites votre héritier, je n'ai rien à dire à cela ; mais, si j'ai, ou si je dois,

CORRESPONDANCE

en cas du plus grand malheur que je puisse craindre, être son débiteur, je suis votre serviteur pour l'arrangement : je ne résilie point. Mettez-moi vis-à-vis de mon ami Mezieu ², qui est un galant homme et à qui vous devez, mon bon ami, des réparations depuis longtemps : ce n'est pas des excuses qu'un oncle doit à son neveu, mais des bontés et surtout des bienfaits, quand il a senti qu'il avait eu tort avec lui. Je ne vous ai jamais fardé mon opinion là-dessus. Mettez-moi vis-à-vis de lui. Ce souvenir que vous lui laisserez de vous, lorsqu'il s'y attend le moins, élèvera son cœur à une reconnaissance digne du bienfait. Enfin c'est mon dernier mot : vous. Et à votre défaut Mezieu ou point de résiliation. J'ai d'autres motifs encore pour appuyer sur ce dernier point, mais c'est de bouche que je vous les communiquerai. Quand voulez-vous que nous nous voyions ? car je vous avertis que d'ici-là je ne ferai pas une panse d'à sur vos corrections.

1. Pâris-Duverney allait mourir le 17 juillet 1770, laissant une fortune de 1 500 000 francs et tout ce que Beaumarchais pouvait craindre de pire du comte de La Blache, héritier légitime du grand financier, devait arriver.

2. Jean-Baptiste Paris de Meyzieu était un neveu de Pâris-Duverney, du côté paternel ; il avait aidé son oncle à fonder l'Ecole Militaire. Il écrivit un article sur cette Ecole pour l'Encyclopédie. Bibliophile distingué, il ne toucha rien de la succession. Ami de Beaumarchais, il mourut en 1778 (Voir ci-dessus, p. 33).

195. *Au duc de Vülahermosa*¹

14 mars 1770.

Monsieur le Duc,

J'ay l'honneur de recomander a votre bienveillance M. Péan, qui a celui de vous rendre ma lettre. Vous êtes lié d'amitié avec Mme de Pignatelly², à qui la science et les talents de M. Péan vont devenir bientôt nécessaires.

Un de nos grands ministres, après s'être informé de la capacité d'un homme qu'on lui présentait, ne dédaignait pas de demander *s'il était heureux*³. M. Péan, célèbre accoucheur de ce país, professeur de l'Académie de chirurgie, l'homme le plus honnête, le plus charitable, est encore l'homme le plus heureux. Jamais il ne luy est péri une femme entre les mains depuis trente ans qu'il exerce sa très utile profession à Paris. Il m'a déjà rendu l'heureux père de deux enfans ⁴, et ma femme, qui en sait des nou-

velles fraîches, étant en couche dans ce moment, joint ses justes éloges a ma reconnaissance pour luy. On dit que Mme de Pignatelly ne s'est pas avantageusement tirée de son premier accouchement et qu'elle balance sur le choix d'un autre accoucheur. Si vous vous intéressez à elle, vous luy aurez rendu le plus grand service en faisant porter son choix sur M. Péan.

Il y a tant de moyens si beaux, si bien imaginés pour forcer les hommes a sortir de la vie, qu'il faut bien protéger ceux qui facilitent le seul moyen d'y entrer. Ma reconnaissance égale d'avance le respectueux attachement avec lequel je suis,

Monsieur le Duc,

votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Le duc de Villahermosa est né à Saragosse en 1730. Il est venu rejoindre son beau-père, le comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne en France. Il reste à Paris de 1766 à 1772. Nommé ambassadeur d'Espagne à Turin, il mourut en 1790.

2. Alphonsine-Louise-Julie-Félicie, fille de Casimir prince Pignatelli et comte d'Egmont, épousa au mois d'août 1768 son parent Louis Pignatelli, fils cadet du comte de Fuentès. Elle accoucha d'un fils le 28 septembre 1770 (*Lettres de l'abbé Galiani à Mme d'Epinay*, éd. Asso, I, 8).

3. Allusion au mot célèbre de Mazarin.

4. Son deuxième enfant, une fille, Aimable-Eugénie, née le 7 mars 1770, morte peu de temps après.

196. A Monsieur Pâris-Duverney

Ce 22 mars 1770.

Je vous renvoie, mon bon ami, les deux copies que j'ai faites de notre acte sous-seing privé¹. Vous verrez qu'elles sont parfaitement conformes à celui que vous avez raturé et corrigé vous-même. Je n'ai pas encore les trois précis des trois numéros qui manquent, mais soyez sûr que jés aurai avant peu. J'ai dans la main tous vos billets au porteur : vous verrez bien qu'ils ne sont pas sortis. A quelle heure voulez-vous que je vous voie ce soir, pour mettre fin à cette grande affaire ? J'ai déjà brûlé bien des choses. N'oubliez donc pas les matériaux que vous m'avez promis pour mon travail chéri. Je me suis donné les airs de refuser les huit mille livres d'intérêt. Votre générosité, mon bon ami, en donnerait à Harpagon même.

CORRESPONDANCE

1. Beaumarchais a restitué à Pâris-Duverney 160000 francs de ses billets et consent à la résiliation de leur société pour l'exploitation de la forêt de Chinon. De son côté, Duverney déclare Beaumarchais quitte de toute dette envers lui, reconnaît lui devoir la somme de 15 000 francs payable à sa volonté et s'engage à lui prêter, pendant huit ans, sans intérêts, une somme de 75 000 francs. La signature de l'acte aura lieu le 1^{er} avril 1770.

197. A Monsieur Maubert

Ce 7 juin 1770.

Je suis bien aise, Monsieur, que le sieur Vatebled accepte enfin le règlement de mon architecte. C'est tout ce que je lui demandais. Je n'ai jamais refusé de lui payer ce que je lui devais sur ce règlement. Ce que je demande à mon juge, c'est qu'il me prescrive quelques termes pour l'acquittement de cette dette ; parce que telle a été ma convention avec tous les ouvriers qui ont fait mes réparations. Aussitôt qu'ils ont eu accepté le règlement, tous ont reçu de moi des billets à trois, cinq et sept mois. Et afin que le juge soit certain que vous ne lui en imposez pas sur ce fait, je vous envoie tous les arrêtés et mémoires du maçon, menuisier, serrurier, charpentier, etc. On est si gêné pour de l'argent aujourd'hui, que je ne puis détacher mille francs sur-le-champ. Obtenez-moi, je vous prie, cette légère faveur d'acquitter le restant du mémoire du peintre en trois ou quatre paiements. A l'égard des glaces qu'il a emportées de chez moi sans la permission de personne, elles me sont nécessaires pour finir une porte de glace, qui est commencée et qui est restée là faute de ces morceaux. Un miroitier qui a travaillé chez moi avec le sieur Vatebled, voulait les prendre à compte. Je les lui ai refusés, parce qu'ils m'étaient utiles. Le sieur Vatebled les a emportés. Je les lui ai redemandées plusieurs fois, et ma porte de glace est restée là jusqu'à ce qu'il les rende. Je prie qu'ils me soient rapportés en nature, parce que la même quantité de glaces dont il offre 36 livres, me coûterait plus de trois louis si je les demandais à la manufacture. Je n'ai rien de plus à dire sur cette affaire et je vous prie de lire ma lettre à mon juge.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

[P.S.] Le sieur Vatebled a fait des oppositions chez tous mes fermiers. Je vous prie d'en obtenir main levée.

Le papier attaché avec une épingle à cette lettre est le mémoire

du miroitier acquitté en 1769 qui prouve que je n'ai jamais vendu mes glaces à Vatebled, puisqu'on voit par ce qui est écrit sur ce mémoire du 6 août 1769 que j'ai fait demander par ce miroitier à Vatebled qu'il me rendît mes glaces dont j'ai absolument besoin.

198. *A Monsieur Pâris-Duverney*

Ce 15 juin 1770.

Un peu de notre style oriental pour égayer la matière. Comment se porte *la chère petite* !¹

Il y a longtemps que nous ne nous sommes embrassés. Nous sommes de drôles d'amants ! nous n'osons nous voir, parce que nous avons des parents qui font la mine : mais nous nous aimons toujours. Ah ça ma *petite* ! je vous ai rendu lettres et portraits ; voudriez-vous bien faire de même ? à la fin je me fâcherai. Autre article : depuis la grande pancarte, cette pancarte qui fait que, de très enchevêtrés que nous étions, nous ne sommes presque plus rien l'un à l'autre², j'ai eu affaire avec quelques fleuristes³ qui commencent à me presser pour les fleurs que je leur ai promises. *La petite* sait bien que, dans l'origine, le mot fleur signifiait une jolie petite monnaie, et que compter fleurettes aux femmes était leur bailler de l'or ; ce qui a tant plu à ce sexe pompant, qu'il a voulu que le mot restât au figuré dans le galant dictionnaire.

Je voudrais donc que *la petite* me comptât fleurette sur l'article de la balance de la grande pancarte, et qu'elle m'en composât un beau bouquet ; les fleurs jaunes⁴ sont d'un usage plus commode. Ces jolies fleurs jaunes à face royale, que nous avons tant fait trotter, pour le service de *la petite*, autrefois ! Je ne la taxe pas pour la grosseur du bouquet ; je connais sa galanterie. Mais lundi est le jour de la fête où ce bouquet doit passer aux fleuristes. *La petite* veut-elle bien dire quand je pourrai envoyer chez elle ?

1. Voir ci-dessus, p. 217, n. 2.

2. Il s'agit de leur règlement de comptes.

3. C'est-à-dire les créanciers.

4. Les pièces d'or.

199. A Monsieur Pâris-Duverney

Le 18 juin 1770.

Monsieur de Beaumarchais qui est dans son lit avec une fièvre que l'on qualifie de spasmodique (c'est le ternie de Monsieur Tronchin) a l'honneur d'en donner avis à Monsieur Duverney. C'est ce qui l'a empêché d'aller rappeler au souvenir et à la bonté de Monsieur Duverney qu'il doit lui remettre des papiers importants, lesquels, à vrai dire, feraient grand plaisir au pauvre malade.

200. A Monsieur Pâris-Duverney

Pantin, ce 7 juillet 1770.

Mon bon ami, j'ai à me plaindre de vous et je le fais avec la liberté que vous avez toujours bien voulu m'accorder. Je suis sorti de mon lit exprès pour vous voir et vous redemander mon contrat et mes reçus. Vous m'aviez donné votre parole sacrée de me remettre le tout à la première vue. L'on m'a amené à la campagne pour me rétablir et je ne puis aller à Paris dans l'état où je suis, surtout aux heures où vous exigez que je vous voie. Si vous n'avez pas tous mes reçus et papiers chez vous, où donc est l'inconvénient de les retirer ? Voici que l'on commence à me tourmenter pour des fonds, à cette forêt. Je vous prie d'ici au 15 août de me faire une douz[ain]e de mille francs. Comment va votre santé ? Surtout comment va votre tête ? Vous savez bien que je n'approuve pas l'excessif chagrin que vous avez pris de ce dernier tracas. Mon ami, cette Ecole Militaire vous tuera. Si vous êtes content de ce que le Roy a reçu votre mémoire, qu'importe ce que pense le ministre, de la route que vous avez prise pour cela. Mme du Barry était toute aussi bonne qu'une autre. A l'égard de la colère de M. de Choiseul \ mon ami, quand on a fait le bien toute sa vie et que l'on a 84 ans de vertus et de travaux sur la tête, on est bien grand. Voilà mon avis. Donnez-moi de vos nouvelles ^a.

1. Mme du Barry travailla tout l'été de 1770 à la perte de son ennemi le duc de Choiseul. Il sera exilé à Chanteloup le 24 décembre 1770.

2. Pâris-Duverney allait mourir dix jours plus tard, le 17 juillet 1770.

201. A Monsieur *¹**

A Pantin, ce 17 octobre 1770.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, aux instructions qui sont imprimées avec la pièce ² pour qu'elle soit jouée dans son vrai genre. J'ai pris le plus grand soin d'indiquer la pantomime, le caractère de chaque personnage et même la place qu'ils doivent occuper sur la scène. Elle a été jouée à Lyon, à Marseille et à Rouen avec le plus grand succès. J'aurais été bien trompé dans mes vues si le commerçant que j'ai cherché à montrer sous le plus beau jour dans cet ouvrage n'était pas satisfait du rôle digne et honnête que je fais jouer à un homme de son état. Je vous envoie un exemplaire par la voie de M. Bertrand, quoique la veuve Duchesne m'ait assuré qu'elle en avait envoyé à Bordeaux.

La seule chose que les acteurs doivent examiner est qu'aucun des rôles n'est fait pour être changé, même celui d'André qui a eu le plus grand succès à Paris par la manière simple dont il a été rendu par M. Feuille^s.

Je souhaite qu'elle plaise aux négociants, cette pièce qui a été faite pour eux, et en général pour honorer les gens du tiers-état. M. Desfènes, qui a manqué à toutes ses paroles, nous a enfin forcés de le poursuivre et on l'a accablé de frais sans qu'il donne aucun signe de vie. J'ai aussi de vifs reproches à vous faire, mais je les réserve pour un autre temps. Si la pièce a du succès, je serai très aise de l'apprendre. Il serait très possible que la veuve Duchesne, qui vend l'ouvrage pour mon compte, eût négligé beaucoup d'envois. Si quelques-uns de vos libraires en veulent, ils en recevront des exemplaires pareils à celui-ci au prix de 20 sols, comme je les ai laissés à la veuve Duchesne pour la province ⁴.

1. Maurice Tourneux présume que ce destinataire est « Mr Bordeaux, dit Belmont, ancien avocat au Parlement de Paris, concessionnaire en 1760 des spectacles de Bordeaux pour une durée de dix ans qui fut prorogée » (*L'Amateur d'autographes*, 1902, p. 94).

2. *Les Deux Amis*.

3. Louis-Henry Feully (1736-1774).

4. Beaumarchais prétend que la pièce fut mieux accueillie en province, surtout dans les villes commerçantes, ce qui est naturel et explique son intérêt pour la présentation à Bordeaux.

202. Au comte de La Blache

30 octobre 1770.

Je me suis pressé de renvoyer à mon notaire mes papiers qu'il m'avait rendus, comme inutiles chez lui, jusqu'à déposition pour minute, etc.

J'ai donc l'honneur de vous proposer encore une fois de nous rassembler chez ce notaire. Je désire que vous puissiez engager une personne impartiale et instruite à vous y accompagner. Quelles que soient vos intentions, comme nul homme sensé ne plaide contre l'évidence et ses propres intérêts, j'espère que la communication de mon titre, *et les explications que je suis prêt à vous donner sur les motifs de son existence*, vous porteront à prévenir, par un arrangement à l'amiable, des demandes juridiques, auxquelles je ne me détermine jamais qu'à la dernière extrémité¹.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. Après la liquidation des comptes entre Pâris-Duverney et Beaumarchais, le 1^{er} avril 1770, l'auteur devait recevoir une créance de 15 000 livres, mais le vieux financier mourut avant d'avoir versé la somme. Beaumarchais s'empressa de la réclamer à son héritier, le comte de La Blache.

203. Du comte de La Blache¹

31 octobre [1770].

La seule proposition que je puisse accepter, monsieur, est celle que vous me fîtes, *il y a quelque temps*, de faire remettre chez M. Mommet, votre notaire, *vos titres et lettres à l'appui, en originaux*, afin que je puisse les examiner moi-même et en prendre connaissance. Toute entrevue deviendrait inutile, et ne conduirait à rien avant ce travail. *Je croyais m'en être expliqué assez clairement* dans ma dernière, etc...

1. Lettre incomplète.

204. *Au comte de La Blache*

6 novembre 1770.

Mon titre de créance est chez M. Mommet, monsieur : je le lui avais remis avant de vous écrire ma dernière lettre, où *je croyais m'en être expliqué assez clairement*. Si la crainte de m'y rencontrer vous a empêché d'en aller prendre communication, vous le pouvez toutes la soirée aujourd'hui : M. Mommet m'a promis de vous y attendre, etc... Avec des procédés un peu plus honnêtes, vous auriez obtenu de moi des éclaircissements de toute nature mais peut-être avez-vous vos raisons pour ne pas vous soucier de les recevoir.

J'ai l'honneur d'être, etc...

205. *Du comte de La Blache*

[6 novembre 1770].

A Monsieur de Beaumarchais, Paris.

Ce mardi 7... quoique je ne me croye point obligé, Monsieur, de répondre à votre empressement sur la connaissance que vous désirez depuis si longtemps que je prenne de votre titre de créance, je passerai ce soir chés votre notaire pour en examiner la teneur, si c'est à la crainte de l'ennuy ou des explications fatigantes que vous attribuez celle que vous me suposés de vous y rencontrer j'abandonne ma justification sur cet article, quand aux éclaircissements que j'y aurais gagné et dont vous me flattés ; ne voulant rien obtenir, il était assez simple de ne rien demander, sur cela, Monsieur comme sur autre chose, je connais assés la valeur des procédés pour croire pouvoir me dispenser les apprendre de vous, je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

206. Au marquis de La Rochefoucauld¹

25 décembre 1770.

M. le Marquis,

Il me revient de toutes parts que vous me faites l'honneur de promener dans le monde, comme une chose fort ridicule, une terte toute simple que j'ai eu l'honneur de vous écrire à l'occasion des diamants dont je voulais me défaire.

Vous avez certainement dans l'esprit toute la grâce et toute la gravité qu'il faut pour rendre cette plaisanterie excellente. Mais si vous aviez ajouté aux rieurs que, dans le xviii^e siècle, sur la seule foi de votre nom et sans avoir l'honneur de vous connaître personnellement, un homme de mon âge a confié à un homme du vôtre un écrain de 40 à 50 mille francs sans aucune reconnaissance et le lui a laissé tout autant de temps qu'il lui a plu de le garder, quelques personnes raisonnables vous auraient peut-être fait remarquer que la franchise et la noblesse de mon procédé méritaient de votre part plus d'indulgence pour les irrégularités de mon style. Au reste, comme personne n'est plus disposé que moi à reconnaître ses torts de quelque façon qu'on l'en instruisse, si vous pensez que j'en aie avec vous, je vous prie d'en agréer mes excuses et de m'en croire avec ma reconnaissance respectueuse votre.

1. Philanthrope et homme politique français (1747-1827), il fonda à Liancourt une école qui est à l'origine de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons. Ayant appris que le jeune marquis allait se marier et voulait offrir à sa nouvelle épouse des diamants, Beaumarchais lui écrivit le 1^{er} décembre 1770 proposant de lui vendre les bijoux de sa propre femme, morte dix jours auparavant. Après s'être fait confier, sans reçu, le précieux écrin de bijoux, le marquis décida de ne pas les acheter.

207. A Monsieur Airin¹

Paris Samedi 16 mars 1771.

M. Mornet ayant examiné le Marché, que je vous avais prévenu. Monsieur, qu'il avait sous les yeux et en ayant conféré avec nous, nous avons tous trouvé qu'il était fait de manière à ne rien laisser à désirer. Nous y donnerons notre ratification le jour de la Prochaine délibération, en y insérant seulement que dans le cas où

les Payments ne se feraient pas dans les temps fixés, et a deffaut de ces mesmes Payments, la Compagnie se reservait le droit de rompre le Marché ; je suis bien impatient d'avoir les Mesmes des Cautions et associés du Sr Deschamps, car c'est d'après leur Solvabilité seule que nous pouvons regarder l'affaire comme solide : je vous ai fait demander mes lettres de Change de deux Mille Livres envoyées à Madame Pion et je vous prie de lui demander de me les renvoyer. Sur tout le reste je me réfère à ma dernière.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentiments que vous me connaissez votre très humble et très obéissant serviteur.

1. L'affaire de la forêt de Chinon.

208. *A Monsieur Airain*

Paris Vendredy 5 juin 1771.

Je pars sans faute d'aujourd'huy en huit, Monsieur et de très grand matin ; je compte par conséquent, en ne m'arrêtant pas, arriver à Tours samedy de bonne heure ; et je vous prie de m'y faire trouver deux chevaux pour que je puisse me passer de ceux de poste pour aller à Quincay où je me rendrai tout de suite. Si vous n'en trouvez pas à Tours ayez en s'il vous pouvez de Quincay ou pour mieux dire prenez les moins coûteux.

Vous connaissez les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

\. Les bureaux de la compagnie étaient établis à Quincay. Tout près, logeaient trente commis, secrétaires et charretiers. La compagnie avait engagé plus de deux cents ouvriers.

209. *A la duchesse D****

Ce 11 juin 1771.

Madame la Duchesse,

Une fade adulation que vous mépriserez sûrement n'eût pas le sujet de cette lettre ; il s'agit d'un objet plus important. Votre amour pour les arts, l'étendue de vos connaissances en tout

CORRESPONDANCE

genre, la justesse de vos idées sur le théâtre, les grâces de votre esprit, le charme de votre langage, et surtout le noble zèle que je vous vois pour le rétablissement du spectacle national, ont échauffé en moi l'idée presque éteinte, et plusieurs fois abandonnée, de m'y consacrer entièrement.

Libre sur le choix de mes occupations, j'allais en faveur de mon fils tourner mes vues sur des objets de finances, utiles à la vérité, mais mortels pour un homme de lettres. Vous me rendez à mon attrait : eh ! quel homme y résiste ? J'aime le théâtre français à la folie, et j'adore votre beau zèle, Madame la Duchesse ¹

Après vous avoir attentivement écoutée, après avoir bien réfléchi, je vois tous les secours qu'un homme aimant sincèrement le bien peut espérer de votre génie, de vos lumières, et de votre influence naturelle sur les chefs-nés du théâtre : et si votre courage n'est pas l'effet d'une chaleur momentanée, mais un désir réel de soutenir de tout votre pouvoir celui qui brûle de seconder un si noble projet, accordez-moi la faveur d'une courte audience particulière.

J'aurai l'honneur d'y mettre sous vos yeux de quelle importance est le plus profond secret pour la réussite de cet ouvrage. Tant de gens sont intéressés à ce que le désordre actuel subsiste et même s'accroisse, que les cris, les clameurs, les noirceurs, les obstacles de toute nature, étoufferaient avant sa naissance un projet déjà très difficile, mais qui n'en est que plus digne d'intéresser en sa faveur la protectrice des arts. J'aurais l'honneur de vous communiquer mes idées sur la marche qu'on peut tenir. Vous êtes jeune, j'ai de la patience, l'avenir est à nous : tout dépend aujourd'hui de n'être point pressenti. Si la confiance que vous m'avez inspirée vous-même a le bonheur de ne vous pas déplaire, il ne me restera qu'à vous prouver, par une conduite soutenue, avec quel attachement respectueux et quel parfait dévouement je suis, Madame la Duchesse,

Votre, etc...

Je n'oublie point que vous voulez effrayer le gibier de nos plaines, et je m'occupe essentiellement du projet de vous le voir mettre en fuite de temps en temps. Heureux si je puis réussir à vous être agréable en quelque chose ! J'attends votre bailli.

1. Malheureusement la duchesse n'a pas été identifiée ni le « noble projet » dont il est question.

210. *Du Sr Sonnet*

12 juin 1771.

La lettre Monsieur que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me donnait lieu de croire que vous viendriez bientôt voir par vous même et me rendre la justice que je vous demande il y a longtemps. La chose devient de plus en plus pressante. Vous vous rapellé que la Compagnie a pris sur son compte la vente de Loches dont j'étais adjudicataire avec le Sr Carré que cet article étant consommé j'en ai remis le compte dès l'année dernière a Madame Pion qui l'a fait passé au Sr Airain qui jusqu'à présent ne l'a pas arrêté, le prix de cette vente n'ayant pas été fini de payer quoyque le S. Airain ait promis de le faire et M. le Receveur Général vient de me faire saisir et exécuter dans mes meubles ainsi que le Sr Carré faute de paiement. Il y a plus M. le Receveur Général a envoyé saisir a Rivarenes faute de paiement de 75 a 80 Mille livres. Je juge d'ailleurs qu'il est du à M. l'Archevêque en sorte que je vois l'affaire en arrière de plus de cent mille livres compris le terme de la St Jean prochain¹. Je ne saurais vous dissimuler que cela augmente mes justes sujets de crainte et de plainte, il n'y a pas de milieu, ou la chose est mal régie ou la rentrée des produits est négligée. Vous êtes dans le cas de le voir par vous même et de juger de quel mérite peuvent être les promesses que l'on vous fait depuis plus de dix huit mois de rétablir l'ordre qui semble exclus de cette affaire, et ou l'on fait tout à mon insu ou sans ma participation. Il ne m'est plus possible de différer. J'ai tout lieu de craindre la vente de mes meubles et pour ma personne je ne saurais me dispenser de vous faire la dénonciation de la saisie afin d'acquiescement et en même temps de demander la résolution de mon traité résilié de fait par la conduite que l'on tient à mon égard. J'ai cependant cru devoir encore par les égards que je ne cesserai d'avoir pour vous, vous prévenir et vous engager à partir sur ie champ pour me rendre la justice que je serai obligé de demander. Si votre départ éprouve le moindre retardement faites moi l'honneur de m'écrire vos intentions afin que je puisse prendre un party.

Je suis etc.

1. La société devait verser 50 620 livres annuellement aux caisses royale et épiscopale, une moitié à la Saint-Jean-Baptiste, l'autre à Noël.

211. A Monsieur Airin

Paris Mardy 10 7bre 1771.

Je n'ai pas encore pu vous envoyer Monsieur, la délibération que vous attendez par ce que nous ne nous sommes point encore assemblés à cet effet chez M. Mornet et qu'aujourd'hui que cette assemblée devait avoir lieu je ne puis mi rendre ayant eu hier une espèce de courbature, le frisson et définitivement un accès de fièvre. Je crois pourtant en être quitte et que notre assemblée aura lieu Jeudi aussitôt que la délibération sera faite je vous la ferez tenir. J'ai reçu les effets de Madame Pion et leur montant de la somme de Mille soixante Seize Livres quatre sols, et vais acquitter la traite sur moi et je lui renverrai aussitôt qu'elle sera acquittée.

Je vous prie de m'envoyer quelques détails sur les bois de feu et de vous ressouvenir que vous m'avez promis une lettre au moins par semaine sur les différentes opérations.

Vous connaissez Monsieur les sentiments avec lesquels je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

212. A Monsieur Airin

Paris Vendredy 11 8bre 1771.

Je suis de retour de la campagne avec une fièvre ardente. Je vous écris, Monsieur, afin que vous ne soyez point inquiet de n'avoir point reçu la délibération qui ne pourra se faire que quand je serai en état de me traîner. Je ne sais si vous vous occupez sérieusement du récolement, mais j'ai appris par quelqu'un qui se croit bien instruit, que le Grand Maître serait plutôt en Touraine que vous ne me l'avez mandé. S'il y a quelques détails nouveaux, je serais fort aise d'être au courant. La nouvelle coupe est-elle commencée ? M. Carré a t'il fait son voyage à Romée ? Puisque la compagnie de Galles ne parle plus des bois qui restent et que les Mds du pays ont l'air de ne pas s'en soucier vous n'avez rien de mieux à faire que d'établir la plus vigoureuse concurrence, entre eux et vous sur ce bois à brûler. Les ressources ne vous manquent point cela leur fera faire réflexion et vous en disposerez mieux une autre année. Je ne regarde point le voyage de Romée comme une chose indif-

ferente parce que je suis dans l'opinion qu'il y a là infiniment de Grande Marine et beaucoup de choses propres à l'assortiment d'une petite Marine quoique la Comtesse n'y soit plus vous y trouverez toujours M. Lemetayer Fermier Gai qui se fera un plaisir de donner des renseignements en y allant de ma part. Vous connaissez les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

213. *A Monsieur Aîrin*

Paris Mardy 11 9bre 1771.

De retour et fixé à Paris désormais, Monsieur, je reponds a votre lettre du 18 passé par laquelle vous me mandez sans aucun autre avis préalable que M. Carré s'est engagé dans une nouvelle affaire, qui peut beaucoup préjudicier aux soins qu'il doit à la nôtre, non seulement, nous n'approuvons point cette conduite, mais nous nous y opposons formellement mes associés et moi. M. Carré a du compter sur ma parole quand je la lui ai donnée, depuis je lui ai mandé et a vous aussi que la chose était décidée comme il le desirait et que nous y mettrions la forme quand nous pourrions nous rassembler. Lors qu'il m'a engagé de vous donner à luy comme adjoint, et qu'il a plus que doublé par la les frais de notre régie, j'ai compté seulement le soulager dans son travail, et non luy fournir la pernicieuse facilité de se charger d'occupations étrangères à nous. Nous vous déclarons et à luy aussi, que nous mettons à ces nouvelles idées la plus grande opposition, que nous userons de tous nos droits contre lui pour le forcer à tenir ses engagements, et qu'au lieu aujourd'hui d'employer notre première délibération à luy passer des gratifications qu'il a souhaitées pour les années précédentes et à augmenter son sort pour l'avenir comme je le lui ai promis, nous allons par cette même délibération que je vous enverrai le rendre garant envers la Compagnie en son propre et privé nom de tous les dommages que l'affaire peut essayer par ce perfide arrangement.

Ayez la bonté, Monsieur, au reçu de cette lettre de vouloir bien vous transporter à Quincay après en avoir conféré sérieusement avec Madame Pion et de m'adresser sérieusement sur le champ, la dernière résolution [déchirée] le Sr. Carré afin que l'un de

CORRESPONDANCE

nous parte sur le champ pour la Touraine pour remettre ordre à nos affaires aux dépens de qui il appartiendra. Personne n'est plus en état que vous, Monsieur, qui connaissez les affaires et la nature de nos engagements réciproques de faire sentir à M. Carré tout l'odieux de sa conduite et les risques qu'elle luy fait courir. Nous n'aurons désormais aucun repos que vous ne nous ayez éclairés sur ce fait important. Je vous envoyé cy joint la lettre que j'écris à M. Carré. C'est en lui remettant après l'avoir lue que vous lui parlerez au nom de la Compagnie qui vous en charge. Vous connaissez les sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur.

214. A Monsieur Carré

Paris Mardy 11 9bre 1771.

J'ai appris, Monsieur, avec le plus grand étonnement par une lettre de M. Airin, que vous veniez de contracter un engagement d'affaire étranger à la notre et qui devait employer à l'avenir une partie de votre temps. Je vous épargne les reproches que vous méritez sur votre manque de confiance en mes paroles quoique ma conduite franche et généreuse vis-à-vis de tout le monde eut dû vous engager à en faire plus d'état, mais vous avez apparemment oublié, Monsieur, que tout votre temps nous appartient, que vous ne pouvez pas en employer par la nature de vos engagements sans faire un tort et un vol manifeste à la Compagnie qui vous a chargé de son exploitation. Je n'ai jamais encore employé ce stile ferme avec vous, mais ma compagnie me charge expressément de vous dire, et de vous faire dire par M. Airin que si vous ne rompez pas sur le champ le coupable engagement que vous venez de prendre, non seulement elle ne vous allouera aucune espèce de gratification pour les années précédentes, ny n'augmentera votre sort pour celles qui vont suivre, mais qu'elle va vous rendre juridiquement garant de tous les dommages que votre négligence va lui faire essuyer. Nous attendons votre réponse précise pour prendre une délibération et faire partir un de nous autres pour aller remettre dans notre affaire le bon ordre que vous voulez y détruire. Je vous invite, Monsieur, à rentrer en vous-même, et à reparer sur le champ vos torts envers la Compagnie. C'est en son nom que je suis forcé de prendre envers vous

ce stile dur et impératif que je n'ai jamais employé, mais ces Messieurs sont résolus de pousser tout à l'excès contre vous, s'ils ne reçoivent pas au prochain courrier une réponse satisfaisante.

215. *A Monsieur Airin*

Paris Mardy 26 9bre 1771.

Je viens de recevoir, Monsieur, vos deux réponses en même temps, je ferai partir samedi prochain la délibération qui réglera tous les articles arrêtés entre nous à Quinçay. Je vais faire passer votre lettre du 21 9bre a M. De Soulligné par la voye de M. Pernon. Mais je doute, qu'elle le satisfasse assez pour l'empêcher d'agir contre nous. Pendant que vous êtes à Tours, il serait a propos que vous l'engagassiez à écrire lui même pour le calmer après les choses que vous luy direz. M. M. Pernon ont cédé à tout ce que je leur ai dit en faveur de M. Carré lors que je suis revenu de Quinçay quoi qu'ils fussent dans l'opinion que M.M. Carré et Sounet¹ n'avaient reçu huit cent francs par an que pour les indemniser de toutes les dépenses et réceptions extraordinaires qu'ils pouvaient faire. C'était aussi l'opinion de Madame Pion, quoi qu'il en soit, Monsieur, les objets réglés dans la délibération de Quinçay n'ont nul besoin d'être signé de nouveau par la compagnie puisque le député n'y arrive jamais qu'avec une procuration. Je ferai les attention que vous me demandez sur le mois en sus et les ports de lettres. Mais je vous prie de donner tous vos soins à la négociation de M. Bruneau qui est actuellement la plus importante de nos affaires. Vous connaissez Monsieur les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Sonnet.

216. *A Monsieur d'Auberval, comédien du roi et semainier en fonction*

Ce 21 décembre 1771.

Je vous prie, Monsieur, de faire agréer à tous Messieurs les Comédiens Français mes remerciements de ce qu'ils veulent bien

CORRESPONDANCE

mettre quelquefois *Eugénie*¹, ma fille aînée, sur leur répertoire, et d'en présenter ensuite de très particuliers à ceux qui jouent dans la pièce, des soins qu'ils apportent à faire valoir les rôles dont ils ont bien voulu se charger. Il n'y a pas d'ouvrage si faible que des talents aussi supérieurs ne fassent enfin goûter au public.

A ce propos, bien des gens paraissent persuadés que si Messieurs les Comédiens faisaient un nouvel essai des *Deux Amis*², qui n'ont pas eu sur tous les autres théâtres de l'Europe un moindre succès qu'*Eugénie*, l'influence fâcheuse qu'un moment critique pour l'intérêt eut sur tous les esprits, étant dissipée depuis longtemps, cette pièce prendrait dans l'opinion publique le rang que la Comédie-Française lui avait assigné dans la sienne. Cet encouragement ne serait peut-être pas inutile à un homme qui lui avait voué tous les fruits de ses loisirs, mais dont une foule de contradictions de toute espèce ont presque entièrement étouffé le talent médiocre.

Vous connaissez tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

1. *Eugénie*, jouée vingt-trois fois en 1767, n'avait été jouée que deux fois en 1771, année de cette lettre. La pièce allait être jouée trois ou quatre fois par an jusqu'en 1789.

2. *Les Deux Amis* n'avait été jouée que onze fois en 1771 et ne serait jouée que quatorze fois en tout.

217. *A la comtesse de Périgord*¹

Du 9 février 1772.

Madame la comtesse,

Dans une affaire d'argent qui se plaide à Paris², et sur laquelle mon adversaire n'a fourni que des défenses malhonnêtes, il a osé sourdement avancer chez nos juges que Mesdames, qui m'avaient honoré de la plus grande protection autrefois, ont depuis reconnu que je m'en étais rendu indigne par mille traits déshonorants, et m'ont à jamais banni de leur présence. Un mensonge aussi outrageant, quoique portant sur un objet étranger à mon affaire, pourrait me faire le plus grand tort dans l'esprit de mes juges. J'ai craint que quelque ennemi caché n'eût cherché à me nuire auprès de Mesdames. J'ai passé quatre ans à mériter leur bien-

veillance, par les soins les plus assidus et les plus désintéressés sur divers objets de leurs amusements. Ces amusements ayant cessé de plaire aux princesses, je ne me suis pas rendu importun auprès d'elles, à solliciter des grâces sur lesquelles je sais qu'elles sont toujours trop tourmentées. Aujourd'hui je demande, pour toute récompense d'un zèle ardent, qui ne finira point, non que madame Victoire accorde aucune protection à mon procès, mais qu'elle daigne attester par votre plume que, tant que j'ai été employé pour son service, elle m'a reconnu pour homme d'honneur, et incapable de rien faire qui pût m'attirer une disgrâce aussi flétrissante que celle dont on veut me tacher. J'ai assuré mes juges que toutes les noirceurs de mon adversaire ne m'empêcheraient pas d'obtenir ce témoignage de la justice de Mesdames. Je suis à leurs pieds et aux vôtres, pénétré d'avance de la reconnaissance la plus respectueuse avec laquelle je suis,

Madame la comtesse, etc.

1. Marie-Marguerite Françoise de Talleyrand épousa, en 1743, son cousin qui devint plus tard le comte de Périgord. Elle remplaça sa mère comme dame du palais.

2. Le procès avec le comte de La Blache. Le 22 février 1772, Beaumarchais gagna en première instance.

218. De la comtesse de Périgord

Versailles, le 12 février 1772.

J'ai fait part, Monsieur, de votre lettre à Madame Victoire, qui m'a assuré *qu'elle n'avait jamais dit un mot à personne qui pût nuire à voire, réputation, ne sachant rien de vous qui pût la mettre dans ce cas-là*. Elle m'a autorisée à vous le mander. La princesse même a ajouté qu'elle savait bien que vous aviez un procès, mais que ses discours sur votre compte ne pourraient jamais vous faire aucun tort dans aucun cas, et particulièrement dans un procès, et que vous pouvez être tranquille à cet égard

Je suis charmée que cette occasion, etc.

219. A la comtesse de Périgord

14 février 1772.

Madame la Comtesse,

Je n'avais nul titre à vos bontés : cette considération augmente infiniment le prix du service que vous m'avez rendu, et celui du procédé obligeant qui l'accompagne.

J'ai l'honneur de vous faire passer un de mes mémoires, dans lequel j'ai fait l'usage respectueux que madame Victoire a permis, de la justice qu'elle daigne me rendre, et de la lettre dont vous m'avez honoré. Il me reste à vous prier de mettre le comble à vos bienfaits, en assurant la princesse que je suis vivement touché de l'honorable témoignage qu'elle n'a pas refusé à un serviteur zélé, mais devenu inutile. Il est des moments où la plus simple justice devient une grâce éclatante : c'est lorsqu'elle arrive au secours de l'honneur outragé. Aussitôt que le jugement de ce procès m'aura permis de respirer, mon premier devoir sera de vous aller assurer de la respectueuse reconnaissance avec laquelle je suis, madame la comtesse, etc.¹.

1. La réponse des Princesses royales :

« Nous déclarons ne prendre aucun intérêt à M. Caron de Beaumarchais et à son affaire, et ne lui avons pas permis d'insérer dans un mémoire imprimé et public des assurances de notre protection.

Signé MARIE-ADÉLAÏDE, VICTOIRE-LOUISE,
SOPHIE-PHILIPPINE-ELISABETH-JUSTINE.

Versailles, le 15 février 1772. »

220. Au duc de Villahermosa[Février 1772] ¹

Monsieur le Duc,

Je vous prie d'agréer mes très humbles remerciements. Ce que vous avez eu la bonté de m'envoyer est charmant et plein de grâces. Mais ce qui a infiniment plus de prix à mes yeux est l'honnêteté avec laquelle vous avez bien voulu vous rappeler ma petite requête. Un procès de la plus grande importance et qui doit être jugé cette semaine me voile tout mon tems et me force de remettre à la fin de ce cruel embarras le plaisir et l'honneur

d'aller vous assurer moi mesme de la reconnaissance et du profond respect avec lesquels je suis,

Monsieur le Duc,
votre très humble et très obéissant serviteur.

1. Marcelino Menendez Pelayo, dans son article « Lettres inédites de Beaumarchais, Galiani et d'Alembert adressées au duc de Villahermosa » (*R.H.L.F.*, 1894, p. 330 et suivantes), estime que cette lettre doit dater de la fin de 1770. Nous estimons qu'elle date de février 1772 car « le procès de la plus grande importance », c'est-à-dire avec le comte de La Blache était jugé le 22 février 1772.

221. A *Monsieur Airin*

Paris Lundy 6 avril 1772.

Pour ne point interrompre nôtre correspondance Monsieur et en attendant que Je reponde plus amplement à votre dernière ce que je ne puis faire en ce moment où la fièvre me retient au lit, et que J'espère ne mi retiendra pas longtemps, n'étant occasionnée que par du rhume. Je vous fais savoir que M. De Souigné nous sollicite vivement pour de l'argent et que nous faisons tout ce qui est en nous pour l'apaiser, et nous vous prions de votre coté de redoubler vos efforts pour seconder les nôtres, auprès de M. Bruneau, et de nous mander juste les arrangements que Vous prendrez avec lui pour que j'en puisse rendre compte à M. de Souigné¹. Vous ne m'avez pas repondu au sujet des bois de Rome je vous prie de vous en souvenir dans la première lettre.

Vous connaissez Monsieur les sentiments avec lesquels je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

P.-S. — Surtout vous ne pouvez m'écrire trop frequement.

1. Le paiement des termes de l'adjudication était pour la compagnie une préoccupation angoissante et incessante. Elle craignait de voir son matériel saisi et il fallut toute la diplomatie de Beaumarchais pour apaiser le receveur général.

222. A *M****

Ce Samedi 12 septembre 1772.

Bazin garde de chatillon laissera chasser B. Berard en attendant que j'arive me mettre en chasse.

INDEX DES NOMES CITES

- Airin, 232, 235.
 Angot, 26.
 l'Aralde, 138, 139, 163.
 d'Arbonnes, 34.
 d'Arcos, 126.
 d'Argenson, 19, 21.
 Arvers, 209, 210.
 d'Aubarède, 82, 94, 98, 102, 136,
 141, 170, 173, 178, 194.
 Aubertin, 25.
 Audibert, 111.
 Aumon, 16.
Le Barbier de Séville, 136.
 Bardin, 16, 24, 26, 29.
 Beaufort, 90, 100.
 Beaujon (Bojeon), 169, 170.
 Beaumont, 36, 37.
 Benavente, 115, 124, 133.
 Bendit, 79.
 Berlin, 36, 37.
 Bertrand, 226.
 Beudet, 80, 167, 194.
 Blondin, 173.
 Boca, 173.
 Boerhaave, 78, 79.
 Bongard, 109.
 Bonnac, 10.
 Bordeaux, 226.
 Bournonville, 115, 120, 124, 133, 194.
 Bouteiller, 116, 134, 135, 149.
 Bouvard, 24.
 Bro, 212, 213.
 de la Brosse, 178.
 Bruneau, 236, 240.
 du Bue, 193.
 Buturlin, 149, 153, 164, 172, 173,
 177, 191.
 Cacqué, 148.
 Campomanes, 95.
 de Caro, 110, 111.
 Caron, André-Charles, 5, 32, 60,
 64, 70, 81, 112, 135.
 Caron, Jeanne-Marguerite (« Ton-
 ton » « Mlle de Boisgarnier »
 deviendra Mme de Miron), 2,
 63, 75, 84, 86, 90, 97, 98, 100,
 101, 135, 136, 137, 142, 147,
 172, 190.
 Caron, Madeleine-Françoise
 (« Fanchon » voir aussi Mme
 de Lépine), 2, 71.
 Caron, Marie-Josèphe (voir Mme
 Guilbert).
 Caron, Marie-Julie (« Bécasse »),
 2, 46, 69, 71, 85, 86, 88, 89,
 90, 97, 102, 117, 120, 122, 134,
 135, 142, 149, 155, 183, 190.
 Caron, Marie-Louise (« Liset-
 te »), 1, 2, 60, 67, 69, 70, 71,
 76, 77, 98, 164, 165, 190, 194.
 Caron de Beaumarchais, Aima-
 ble-Eugénie, 222.
 Caron de Beaumarchais, Pierre-
 Augustin (fils), 220.
 de Carrasolo, 150.
 Carré, 213, 216, 217, 232, 233,
 234, 235, 236.
 de Castella (Castelar), 124, 125.
 Catherine II (Russie), 153.
 Chaillon, 191, 192, 193.
 Chaîne, 86.
 Champagne, 63.
 Prince Charles (Belgique), 10.
 Charles III (Espagne), 93, 95,
 106, 127.
 de la Chataigneraye, 36, 55.
 Châtelet, 134.
 Chevalier, 26, 27, 28, 30.
 de Choiseul, 51, 61, 102, 118,
 134, 167, 181, 182, 193, 225.

- Clavijo, 2, 60, 64, 67, 69, 70, 73, 77, 84, 111.
 Clermont, 101.
 Colliquet de Bar, 51.
 de Conti, 86.
 Cottin, 2, 107, 111, 113, 114, 115, 131, 132, 133, 159, 166, 198.
 Courcelle, 23.
 Dacier, 124, 125.
 Delaunay, 15.
 Desfèves, 174, 226.
 Desprès, 32.
 Destouches, 47.
Les Deux Amis, 42, 135, 219, 226, 237.
 Dhéricourt, 15.
 Diego, 115.
 Donay, 14, 22.
 Drouillet, 65, 66, 82, 86, 104, 108, 115, 124.
 Du Barry, 225.
 Dubois de Fosseux, 55.
 Duclos, 131.
 Duplessis, 213.
 Durand, 60, 69, 70, 77, 79, 80, 82, 84, 87, 90, 91, 93, 94, 112, 117, 131, 142, 157, 158, 159, 164, 165, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 177, 178, 189, 193, 194.
 Durevert, 87.
 Duvaucel, 34, 35.
 d'Esquilace, 116, 118, 145, 189.
Eugénie, 135, 199, 200, 202, 237.
 Farnèse, 106.
 Feully, 226.
 Fleury, 196.
 Fragnier, 27.
 Francquet, P.A., 16, 17, 19, 20, 22.
 Francquet, Mme (née Madeleine-Catherine Aubertin), 19, 20, 21, 22, 23, 27, 92.
 Frédéric II, 153.
 Fréron, 207.
 de Fuen-Clara, 70, 100.
 de Fuentes, 166, 222.
 de Fumclara, 80, 81.
 Galvez, 94, 95, 98.
 Gaschet, 41, 44, 53, 62, 142, 187.
 Girard, 15.
 Godeau, 148.
 Goethe, 70.
 Goëzman, 64, 70.
 Gossens, 169, 170.
 de Grand Maison, 194.
 Grand] ean de Fouchy, 13.
 de Grimaldi, 67, 93, 118, 127.
 Grimm, 219.
 Gruel (« Mme Panta »), 58, 75, 100, 134, 135.
 Guérigny, 194.
 Guilbert, Mme (née Marie-Josèphe Caron), 1, 2, 60, 69, 81, 82, 91, 102, 154, 157, 158, 164, 172, 194.
 Guilbert, 79, 98, 154.
 Guzman, 150, 151.
 de Hameau, 178.
 Hardy, 129, 130.
 d'Hauteville, 220.
 Henry, Mme (née Jeanne Guichon), 102, 104, 113, 122, 137.
 Hortoleza, 188.
 Houdar de la Motte, 124, 125.
 d'Hugues, 160, 161, 163, 166, 169, 173, 174.
 de Jarente, Mlle, 167.
 de Jarente, Mgr, 71.
 Joly de Fleury, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22.
 Jouet, 213.
 Julienne, 7.
 Kemerlen, 180.
 Kornman, 20.
 de La Blache, 217, 218, 220, 221, 227, 238, 240.
 de La Croix, marquis, 104, 166, 173, 178, 194.
 de La Croix, marquise, 71, 78, 87, 112, 124, 150, 151, 152, 157, 164, 165, 166, 168, 171, 172, 178, 182, 194, 195.
 La Harpe, 57, 99.
 de Laleau, 99, 102.
 Lally, 194, 195.
 Lamare, 30.
 Largille, 29.
 La Salle, 168.
 Lauri, 43.
 de Lavai, 127.
 Le Blanc, 209.
 Le Breton, Pauline, 40, 41, 43, 45, 46, 51, 52, 53, 57, 62, 63, 64, 71, 72, 74, 86, 90, 96, 100, 104, 130, 131, 142, 153, 155, 177, 178, 179, 180, 181, 185, 187, 208, 209.
 Lécchevin, 15, 16, 17, 19, 20, 22.
 Le Comte, 96.
 Leibnitz, 191.
 Lemetayer Fermier Gai, 234.
 Lenoir, 23, 24, 29.
 Lepaute, 6, 7, 8, 9, 10.
 de Lépine, Mme (née Madeleine-Françoise Caron), 81, 82, 88.
 de Lépine, 71, 88.
 Le Rat, 131.

CORRESPONDANCE

- Le Roi, 12, 13.
 Le Roux des Ridellières, 168, 179, 181.
 Lesueur, 211, 212, 213, 214.
 Le Vaigneur, 100, 116, 117, 118, 119, 122, 137, 142.
 Loris, 119.
 Lorv, 155, 179, 181.
 de Louesme, 197.
 Louis XV, 9, 10, 11, 16, 28, 35, 38, 42, 51, 57, 61, 62, 125, 196, 211.
 Lucas, 191.
 Luce, 216.
 Lumbreras, 117.
 de Mariau, 13.
 Malespine, 64, 69, 154.
Le Mariage de Figaro, 61, 136, 199.
 Mazarin, 222.
 Medina-Celi, 126.
Mémoire sur l'Espagne, 167.
La Mère coupable, 61.
 Mesdames, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 50, 51, 57, 59, 199, 237, 239.
 Meyzieu, 33, 221.
 Mczerskv, 152.
 de Miron, 80, 83, 84, 85, 86, 88, 90, 91, 97, 100, 101, 117, 120, 122, 136, 148, 155, 194, 210.
 Molinier, 63.
 Mommet, 227, 228.
 de Montigni, 13.
 Mornet, 229, 233.
 de Moulinières, 137.
 de Musquis, 189.
 Nicolas, 125, 135.
 de Nivernais (Nivernois), 202.
 de Noailles, 19, 199, 200, 202.
 de Noyant, 197, 198.
 de Olavide, 95.
 d'Orléans, duc, 199.
 d'Orléans, évêque, 99, 166, 167, 182, 189.
 d'Ossun, 106, 164, 182.
 d'Ousse, 104, 115, 124.
 Paignon, 5.
 Panchaud, 109.
 Paolucci, 163.
 Pâris-Duverney, 28, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 40, 62, 64, 66, 70, 78, 92, 104, 106, 108, 109, 117, 118, 196, 197, 217, 218, 221, 223, 225, 227.
 Paris de Mézieu (voir Meyzieu).
 Parte a Royo, 138, 139.
 Péon, 215, 221, 222.
 Périer (Periés), 64, 66, 71, 81, 88, 93, 100, 112, 158, 164, 172, 174, 177, 189, 190, 193, 194.
 de Périgord, 238.
 de Pernon, 171, 172, 216, 236.
 Phélippeaux, comte de Saint-Florentin, 8, 62, 99, 100, 102.
 Pichon, 41, 65, 66, 71, 74, 101, 104, 107, 208.
 Pierre le Grand, 153.
 Piery, 137.
 Pignatelli, 221, 222.
 Pion, 213, 216, 230, 232, 233, 234, 236.
 Poinsinet, 134, 135.
 Poitiers, 17.
 de Pompadour, 10, 11, 37.
 Pouget, 45, 74, 96, 142, 158.
 Préville, 135, 200.
 Privé, 130.
 Pusterne, 131.
 Rame, 99.
 Ramirèz, 159, 160, 161, 165.
 Redouin, 25*
 Rendu, 64.
 Richardspn, 123.
 de Rivelière, 71.
 Rivière, 63, 90.
 de Robiou, 73.
 Rochford, 133, 134, 147, 151, 156.
 de Romilly, 12, 13.
 de Roncée, 215.
 Rousseau, 153.
 Russie, Mme de (voir Buturlin).
 de Sablières, 48, 50, 157, 163.
 de Saint-Blaz (San Blas), 150,
 de Saint-Florentin (voir Phélippeaux).
 Saint-Germain, 63.
 Saint-Germier, 90.
 Saint-Louis, 75.
 de Saint-Romain, 197.
 San-Blas (voir Saint-Blaz).
 Séguier, 206.
 de Séguirand, abbé, 209.
 de Séguirand, chevalier, 180, 181, 183, 185, 187, 209.
 de Seilern, 215.
 Silhouette, 37.
 Simon, 14, 16, 17, 20, 21, 22.
 Sonnet, 217.
 Mme Sophie, 42.
 de Soulligné, 236, 240.
 Stamert, 109.
 Stocard, 155.
 Telles, 34.
 de Tessé, 199, 202.
 Tronchin, 24, 92, 103, 215, 225.

Ulcot, 30, 31.
Urbina, 147.
Vacrenier, 15, 16, 17, 18, 22.
de la Vallière, 58, 59, 100, 125,
130, 135, 173, 174, 192, 205,
211.
Varin, 28.
Veruier, 86.
Vatebled, 223.
Mme Victoire, 11, 41, 42, 51, 59,
61, 178, 238, 239.
Vidai, 157, 158, 177.
de Villahermosa, 222.
de Villefonds, 215.
de Villette, 17, 86.
Voltaire, 35, 70, 88, 92, 127, 193,
194.
Wattebled, Geneviève-Madeleine,
215.
Whal, 64.

TABLE DES MATIERES

1. A ses soeurs [1745]	1
2. De son père [1748]	3
3. A son père [1748]	5
4. A Monsieur, 25 septembre 1753	6
5. Au <i>Mercure de France</i> , 15 novembre 1753	7
6. Au <i>Mercure de France</i> , 22 janvier 1754	9
7. De Raymond de Saint-Sauveur, 18 juin 1754	10
8. A un de ses cousins, 31 juillet 1754	10
9. Au <i>Mercure de France</i> , 16 juin 1755	12
10. A Mme Francquet [fin 1755]	14
11. A Mme Francquet, 1 ^{er} avril 1756	14
12. A Mme Francquet, 2 avril [1756]	16
13. A M. Largille [vers 1756]	18
14. A M. Joly, 7 avril 1756	19
15. A Mme Francquet, 9 avril 1756	21
16. A M**', 9 septembre 1757	23
17. A M. Bardin, 16 septembre 1757	23
18. A M. Bardin, 30 septembre 1757	24
19. A M. Bardin, 1 ^{er} octobre 1757	24
20. A M. Bardin, 5 février 1758	25
21. A M. Bardin, 8 janvier 1759	26
22. A M. Bardin, 4 mars 1759	26
23. A M. Le Sueur, 1 ^{er} août 1759	28
24. A M. Bardin, 27 juillet 1760	29
25. A M. Bardin, 5 novembre 1760	29
26. A M. Bardin, 7 novembre 1760	30
27. A son père, 2 janvier 1761	31
28. A M. Bardin [1761 ou 1762]	32
29. De M. Mézieu, 31 décembre 1761	33
30. A un ministre [1761 ou 1762]	34
31. Au Roi [janvier 1762]	35
32. A Mesdames, 7 janvier 1762	36
33. A Mesdames, 8 janvier 1762	37
34. A Mesdames, 10 janvier [1762]	38
35. A Mesdames, 10 janvier [1762]	38
36. A M. de Clugny, 15 mars 1762	40
37. A Mme de Hoppen [vers 1762 ou 1763]	42

CARON DE BEAUMARCHAIS

38. De Pauline Le Breton [vers 1762 ou 1763]	43
39. A Pauline Le Breton [1763]	43
40. Du frère de Pauline Le Breton [1763]	44
41. A Pauline Le Breton [1763]	44
42. A Pauline Le Breton [1763]	45
43. A Pauline Le Breton [1763]	46
44. A Pauline Le Breton [1763]	46
45. De son père, 5 février 1763	47
46. A M. de Sablières, 29 mars 1763	48
47. De M. de Sablières, 30 mars 1763	48
48. A M. de Sablières, 31 mars 1763	49
49. De Pâris-Duverney, 30 juin 1763	50
50. De Pauline Le Breton [juillet 1763]	51
51. De Pauline Le Breton [23 novembre 1763]	51
52. De Pauline Le Breton, 24 novembre [1763]	53
53. A Dubois de Fosseux, 12 décembre 1763	55
54. A M'*** [15 décembre 1763]	58
55. A Pâris-Duverney [1764]	59
56. De Mme de Boucheman-Coustillier, 6 janvier 1764	59
57. A Durand, 7 février 1764	60
58. Au duc de Choiseul [début avril 1764]	61
59. De sa sœur Julie, 1 ^{er} mai 1764	62
60. De Pauline Le Breton [vers le 10 mai 1764]	63
61. De sa sœur Julie, 15 mai 1764	63
62. A Pauline Le Breton [vers le 15 mai 1764]	65
63. A son père [1764]	65
64. De Pauline Le Breton [25 mai 1764]	66
65. De Joseph Ciavijo, 26 mai 1764	67
66. De Joseph Ciavijo, 27 mai 1764	68
67. Du duc de la Vallière, 31 mai 1764	68
68. De son père, 5 juin 1764	68
69. De sa sœur Julie, 5 juin 1764	71
70. A Pauline Le Breton [début juin 1764]	71
71. Du comte d'Ossun, 7 juin 1764	73
72. De sa sœur Julie, 12 juin 1764	74
73. De Joseph Ciavijo, 17 juin 1764	75
74. A son père, 9 juillet 1764	77
75. De son père, 10 juillet 1764	78
76. A son père [vers le 10 juillet 1764]	78
77. A son père, 16 juillet 1764	79
78. A son père, 23 juillet 1764	80
79. A sa sœur, Mme Guilbert, 11 août 1764	81
80. A son père, 12 août 1764	82
81. A M. Miron, 15 août 1764	83
82. A son père, 15 août 1764	86
83. A son père, 19 août 1764	86
84. A sa sœur Julie, 27 août 1764	88
85. A Durand [août ou septembre 1764]	90
86. A Durand [vers septembre 1764]	91
87. A son père, 9 septembre 1764	91
88. A Durand, 13 septembre 1764	93
89. A Durand [vers le 16 septembre 1764]	93
90. A Durand, 20 septembre 1764	94

CORRESPONDANCE

91. De M. Pouget, 20 septembre 1764	96
92. A son père, 23 septembre 1764	97
93. A Durand, 23 septembre 1764	98
94. A sa sœur Julie, 15 octobre 1764	98
95. A son père, 20 octobre 1764	100
96. A son père, 28 octobre 1764	102
97. A M. Rame, 29 octobre 1764	105
98. A son père, 1 ^{er} novembre 1764	106
99. De J. Gottin, 3 novembre 1764	107
100. A son père, 4 novembre 1764	107
101. A son père, 4 novembre 1764	109
102. A MM. Bongard et Panchaud, 10 novembre 1764	109
103. A M. Périer, 11 novembre 1764	111
104. A M. de Caro, 13 novembre 1764	112
105. De son père, 17 novembre 1764	112
106. A la comtesse de Benavente, 24 novembre 1764	113
107. A la duchesse de Bournonville, 24 novembre 1764	114
108. A son père, 26 novembre 1764	115
109. A son père, 3 décembre 1764	116
110. A son père, 3 décembre 1764	119
111. A sa sœur Julie, 3 décembre 1764	119
112. A sa sœur Julie, 10 décembre 1764	120
113. A son père, 10 décembre 1764	121
114. De son père, 18 décembre 1764	122
115. De sa sœur Julie, 18 décembre 1764	123
116. A son père, 23 décembre 1764	124
117. Au duc de la Vallière, 24 décembre 1764	125
118. De Pierre Lartigues, 29 décembre 1764	130
119. A son père, 31 décembre 1764	131
120. De son père, 8 janvier 1765	134
121. A son père, 14 janvier 1765	136
122. A M. Piery, 15 janvier 1765	137
123. De son père, 15 janvier 1765	140
124. A son père, 16 janvier 1765	141
125. De son père, 22 janvier 1765	142
126. A son père, 28 janvier 1765	143
127. De Lord Rochford, 5 février 1765	147
128. A son père, 11 février 1765	148
129. De Lord Rochford [1765]	149
130. A sa sœur Julie, 11 février 1765	149
131. A son père, 18 février 1765	153
132. A son père, 28 février 1765	155
133. Du marquis de Grimaldi, 14 mars 1765	156
131. A Durand, 25 mars 1765	157
135. A sa sœur Julie, 2 avril 1765	158
136. De d'Hugues et Durand, 4 avril 1765	158
137. De Durand, 4 avril 1765	160
138. A Durand, 12 avril 1765	164
139. A Durand, 19 avril 1765	165
140. De M. Leray de Chaumont, 21 avril 1765	167
141. A Durand [fin avril 1765]	168
142. A Durand, 4 mai 1765	168
143. Au comte de Seran, 6 mai 1765	169

CARON DE BEAUMARCHAIS

144. A Durand, 14 mai 1765	100
145. A Durand, 20 mai 1765	170
146. A Durand, 10 juin 1765	171
147. A Durand, 6 juillet 1765	171
148. A Durand [vers le 10 juillet 1765]	172
149. A Durand, 29 juillet 1765	173
150. A Durand, 5 août 1765	174
151. Aux curés de la capitainerie de la Varenne du Louvre [août 1765]	174
152. De Durand, 5 septembre 1765	176
153. A Durand, 16 septembre 1765	177
154. A Durand, 23 septembre 1765	178
155. De M. Ridelières de Lorry, 15 octobre 1765	178
156. Du chevalier de Séguirand [vers octobre 1765]	179
157. A Paulin« Le Breton [fin octobre 1765]	181
158. A l'évêque d'Orléans, 3 novembre 1765	181
159. De l'évêque d'Orléans, 5 novembre 1765	182
160. De Pauline Le Breton, 8 novembre 1765	183
161. A Pauline Le Breton [janvier-février 1766]	183
162. A Pauline Le Breton [janvier-février 1766]	185
163. De Paulin* Le Breton [janvier-février 1766]	186
164. Du cousin de Pauline Le Breton, 1 ^{er} février 1766	187
165. A Durand, 24 février 1766	188
166. A Durand, 7 avril 1766	189
167. A Durand, 23 avril 1766	189
168. A M. Dubucq, 30 avril 1766	191
169. A Durand, 10 mai 1766	193
170. A M*** 17 juin 1766	195
171. A M. Arvers, 25 juillet 1766	197
172. A M. Arvers, 18 août 1766	198
173. A M. Arvers, 17 décembre 1766	198
174. A Mesdames de France [janvier] 1767	198
175. A M. le duc d'Orléans [janvier] 1767	200
176. A la comtesse de Tessé, 1767	200
177. Du duc de Nivernois, 20 janvier 1767	202
178. De M. Le Bin, 31 janvier 1767	204
179. A M. Séguier, 4 février 1767	205
180. A Fréron [février 1767]	206
181. De Fréron, 7 février 1767	207
182. A l'abbé de Séguirand, 23 juin 1767	207
183. A M. Arvers, 8 juillet 1767	209
184. Du duc de la Vallière à M. de Maupeou, 9 novembre 1767....	210
185. A M. Airain, 12 décembre 1767	212
186. A M. Airain, 9 mars 1768	213
187. A sa deuxième femme, 15 juillet 1769	214
188. A M. Airain, 15 septembre 1769	216
189. A Pâris-Duverney, 22 septembre 1769	216
190. A Pâris-Duverney, 8 octobre 1769	217
191. De Pâris-Duverney [8 octobre 1769]	218
192. Aux sociétaires de la Comédie-Française, 27 novembre 1769.	219
193. A Pâris-Duverney, 9 janvier 1770	220
194. A Pâris-Duverney, 9 mars 1770	220
195. Au duc de Villabermosa, 14 mars 1770	221

CORRESPONDANCE

196. A Pâris-Duverney, 22 mars 1770	222
197. A M. Haubert, 7 juin 1770	223
198. A Pâris-Duverney, 15 juin 1770	224
199. A Pâris-Duverney, 18 juin 1770	225
200. A Pâris-Duverney, 7 juillet 1770	225
201. A M***, 17 octobre 1770	226
202. Au comte de La Blache, 30 octobre 1770	227
203. Du comte de La Blache, 31 octobre 1770	227
204. Au comte de La Blache, 6 novembre 1770	228
205. Du comte de La Blache [6 novembre 1770]	228
206. Au marquis de la Rochefoucauld, 25 décembre 1770	229
207. A M. Airain, 16 mars 1771	229
208. A M. Airain, 5 juin 1771	230
209. A la duchesse D***, 11 juin 1771	230
210. Du Sr Sonnet, 12 juin 1771	232
211. A M. Airain, 10 septembre 1771	233
212. A M. Airain, 11 octobre 1771	233
213. A M. Airain, 11 novembre 1771	234
213. A M. Airain, 11 novembre 1771	234
214. A M. Carré, 11 novembre 1771	235
215. A M. Airain, 26 novembre 1771	236
216. A M. D'Auberval, 21 décembre 1771	236
217. A la comtesse de Périgord, 9 février 1772	237
218. De la comtesse de Périgord, 12 février 1772	238
219. A la comtesse de Périgord, 14 février 1772	239
220. Au duc de ViHahermosa [février 1772]	239
221. A M. Airain, 6 avril 1772	240
222. A M***, 12 septembre 1772	240